


Fortitudo
Bar. Fr. de Gingins-Lassaraz.

HISTOIRE

DES

CONQUÊTES DES NORMANDS,

EN ITALIE, EN SICILE, ET EN GRÈCE.

PAR E. GAUTTIER D'ARC.

IMPRIMERIE DE A. FIRMIN DIDOT, RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE

DES

CONQUÊTES DES NORMANDS,

EN ITALIE, EN SICILE, ET EN GRÈCE,

ACCOMPAGNÉE D'UN ATLAS.

PAR E. GAUTTIER D'ARC.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

1016 — 1085.

Nous touchons à l'une des époques les plus intéressantes, non-seulement de toute l'histoire d'Italie, mais de toute celle du moyen âge, et qui, rappelant les temps héroïques de l'antiquité, offre comme elle des couleurs à l'épopée et des sujets au génie dramatique. — ORLOFF, *Mémoires sur Naples*, t. I.

PARIS,

CHEZ L. DE BURE, LIBRAIRE, RUE DE BUSSY, Nº 30.

1830.

PRÉFACE.

Il est dans les annales du moyen âge une époque encore peu connue et bien digne de notre intérêt; c'est celle qui vit jaillir, au milieu des ténèbres épaisses qui couvraient l'Europe, les premières étincelles de cette civilisation devenue si brillante de nos jours [1].

C'est cette époque qui précéda la conquête de l'Angleterre et qui parut en donner le signal [2] : en communiquant à l'Europe, jus-

1. Scintille di quel fuoco sacro. S. Scrofani della dominazione degli stran. in Sicil., pag. 242.

2. Guillaume de Malmsburg dit, en parlant de Robert Guiscard et de Guillaume-le-Conquérant, *animabat et excitabat ipse virtutem suam, propter Roberti Viscardi memoriam, pronuncians quod pudendum esset si illi fortitudine cederet quem nobilitate praeiret.* *Will. Malmsb.*, lib. II.

qu'alors engourdie, un premier mouvement, elle détermina les croisades, dont elle offrait le plus brillant modèle[1].

Une poignée de chevaliers quitte une de nos provinces, et vient fonder en Italie une petite ville sur la frontière de deux états rivaux. Bientôt la Pouille et les Calabres sont soumises à leurs armes; ils passent en Sicile, chassent les Arabes qui occupaient cette île, traversent l'Adriatique, et vont porter la guerre sur le territoire de l'empire d'Orient: là, malgré les efforts combinés des Grecs, des Turcs et des Vénitiens, malgré les Allemands, qui s'étaient portés sur les frontières de la Campanie, ils envahissent l'Illyrie et l'Épire, une partie de la Macédoine, la Thessalie et l'Acarnanie[2].

1. Deguignes, Mémoires de l'Académie des inscript. et belles-lettres, tom. XXXVII, pag. 498.

2. Boëmond, Richard du Principato, Guy, Robert, Tancrède, le comte de Provence, Ebles de Roncy; ces deux

« Le récit de tant de grandes choses opérées par un si petit nombre d'hommes, a dit un de nos spirituels critiques, semble appartenir aux siècles héroïques de la Grèce, ou réaliser ces temps fabuleux de la chevalerie si célèbres dans les romans...... Les exploits des pèlerins normands ont surpassé ce qu'enfanta l'imagination poussée jusqu'à ses dernières limites, et jamais romancier n'osa en inventer de plus étonnants que ceux qu'ils ont faits [1]. »

« Le seul récit de tant de hauts faits d'armes, quoique bien constatés, dit un autre écrivain,

derniers seigneurs combattirent dans les armées du Cid, avec Raymond, comte de Bourgogne; Rotrou, comte de Mortagne; Henry, comte de Besançon, et Raymond de Baux.

Voy. Gul. Rom. Alp. collect., ꝛdent. Cocq., tom. III, pag. 25. — Gregor. epist., lib. I, epist. 25. — Laurent Véron., chron. — Caffar., annal. Genuens. — Papon, hist. de Prov., p. 203. — D. Vaissette, hist. de Langued. — Odol. Desnos, mém. sur Alençon, tom. I, pag. 244 et 290.

1. M. L. Thiessé, Abrégé de l'hist. de Normandie.

nous semble plutôt appartenir au roman qu'à l'histoire. Des héros doués d'une force plus qu'humaine étonnent les esprits par les aventures les plus incroyables, et néanmoins les plus vraies [1]. »

Le président Hénault [2] et tous nos écrivains s'accordent à convenir que les Normands de l'Italie donnèrent à l'histoire les couleurs de la fable; et pourtant, ces illustres chevaliers n'ont point encore trouvé d'historiens. Voltaire, Gibbon, M. de Sismondi, Mme de Chastenay [3],

1. Lemercier, Portrait des Rois de France.

2. Hénault, Hist. de France, tom. I, pag. 149. — Voltaire, Essai sur les Mœurs, tom. I, pag. 91, édit. 1790. — Hist. de la ville de Rouen, pag. 163. — M. de Larenaudière, Compte rendu des travaux de la société de géographes, ann. 1827.

3. Nous devons ajouter encore parmi les auteurs des XVIe et XVIIe siècles, un Français, nommé Lasalle, Albert Krante et Gabriel Dumoulin. Le travail de ce dernier est fort étendu, mais plusieurs auteurs byzantins lui étaient inconnus au moment où il a publié son travail (1658), qui fourmille d'erreurs chronologiques et topographiques. Nous citerons parmi ces dernières celle qu'il commet relativement au Vésuve,

ont esquissé quelques pages pleines d'intérêt sur cette merveilleuse époque. Giannone, dans son Histoire de Naples, a jeté un grand jour sur leurs conquêtes de l'Italie transtibérine ; mais, ni en France, ni ailleurs, les expéditions normandes dans les contrées méridionales n'ont été l'objet d'un travail complet.

Loin de moi l'orgueilleuse prétention de remplir cette grande lacune historique. La manière supérieure dont quelques parties de nos annales ont été récemment présentées offrirait un point de comparaison trop dangereux. Toutefois je l'avouerai, en parcourant les poétiques contrées où reposent sans gloire les restes de nos braves compatriotes, en rappelant à ma mémoire les

que de son autorité privée il transporte en Sicile. Notez, en outre, un poème, publié en 1807, par M. Mutel de Boucheville, maire de Bernay, et une tragédie, par Henry von Kleist, auteur allemand. Cette dernière composition ayant pour titre Robert Guiscard est restée manuscrite, mais quelques fragments ont été insérés dans le Journal le Phébus.

magiques exploits que les récits des chroniques prêtent aux aïeux des Boëmond et des Tancrède, je n'ai pu me défendre de m'écrier, dans un moment d'enthousiasme : *E son pittore anch' io ;* mais bientôt la conscience de ma faiblesse m'ayant rendu à moi-même, j'avais rejeté fort loin l'idée d'un pareil travail, lorsque parcourant les antiques narrations de Guillaume de Tyr, mes yeux tombèrent sur ce passage :

« Il est difficile, sans doute, que le langage de l'écrivain ne reste pas au-dessous de la dignité d'un tel sujet, et nous ne pouvons nier que l'ouvrage entrepris par nous n'excède la portée de nos moyens, que notre langage ne soit inférieur à la grandeur des événements que nous avons à retracer. Mais du moins nous aurons fait quelque chose. Comme ces hommes qui, peu exercés dans l'art du peintre, viennent placer les premières couleurs d'un tableau auquel une main plus

habile donne de la vivacité et de l'éclat, nous avons posé des fondements sur lesquels un plus savant architecte pourra élever un plus grand et plus noble édifice. Parmi tant de difficultés et de périls, il eût été plus sûr, peut-être, de garder le silence et de laisser notre plume oisive; mais l'amour de la patrie, cet amour qui commande à l'homme de bien le sacrifice de sa vie même, nous entraînait impérieusement : il est si doux au milieu des régions étrangères de s'occuper du sol natal, que, sans mesurer nos forces avec l'entreprise que nous projettions, nous avons pensé que la ferveur et la sincérité du sentiment qui nous anime pourraient suppléer au génie. »

Jeté, comme Guillaume de Tyr, sur des rives étrangères, animé du même amour de la patrie, j'ai tenté aussi de crayonner une esquisse qui appelât le burin de nos grands maîtres; m'efforçant de suppléer au talent

par le travail, j'ai voulu étudier avec soin, et le berceau des conquérants, et le pays qui fut le théâtre de leurs exploits. Un séjour de plusieurs années dans l'une et dans l'autre de ces contrées m'a mis à portée de les bien connaître et de les décrire avec exactitude. Une autre tâche me restait à remplir : il fallait apporter la critique la plus sévère dans le choix des matériaux qui servent de base à un récit où le merveilleux semble appeler à chaque page la défiance du lecteur. Le texte des auteurs où j'ai puisé, placé souvent en regard de mon travail, ne permet pas de douter que je n'aie été leur fidèle interprète. Il me suffit donc de démontrer que ces chroniques sont dignes de foi ; c'est ce qu'il me sera facile de faire avec l'appui d'un corps illustre dont personne ne récuse l'imposante autorité : je veux parler des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.

Je n'ai point à citer leur témoignage en faveur d'Anne Comnène, qui la première vient se présenter ici ; mais dans ce qu'elle raconte des brillants faits d'armes de nos héros, comment sa véracité pourrait-elle être suspecte, lorsque tout le monde l'accuse de partialité en faveur d'un père dont elle écrivait l'histoire, et qui fut l'un de leurs plus redoutables adversaires ? Eh bien ! malgré cet excès de piété filiale, dont M. Michaud lui a fait un juste reproche[1], malgré une disposition constante à dénigrer les ennemis d'Alexis[2], c'est elle qui a tracé les pages les plus brillantes de mon récit. Elle était informée de ce qui se passait dans le camp des Normands, parce qu'elle avait pu interroger un délégué de l'archevêque de Bari, qui, durant les campagnes de Grèce, n'avait point quitté l'armée des conquérants.

1. Will. Apr. ad præfatio.

2. Elle montre partout les ennemis de son père sous les plus noires couleurs. Biographie univ., article Anne Comnène.

Placé dans les rangs opposés, Guillaume de la Pouille[1], en sa double qualité de poète et d'historien national, pourrait être plus suspect, si le grave témoignage des savants Bénédictins de Saint-Maur et la conformité de sa chronique avec les bulletins ennemis ne venaient déposer en sa faveur. Vossius[2], Gibbon[3], et, parmi un grand nombre d'autres critiques[4], le P. Le Long[5], ont rendu justice à l'exactitude de son travail. Son histoire mérite d'autant plus de créance, selon ce

1. Guglielmi Apuli historicum poema de rebus Normannorum in Sicilia, Apulia et Calabria gestis usque ad mortem Roberti Guiscardi ducis, scriptum ad filium Rogerium.

Apud Murat., tom. V.

Il écrivait entre 1088 et 1100; sa chronique embrasse depuis l'an 1017 jusqu'en 1085.

2. Hist. Latin., lib. III, pag. 3, cap. 6.

3. Hist. de la décadence de l'empire romain, t. II.

4. Bibl. hist., lib. IV, pag. 372.

5. Cognitione vero rerum, causarum et eventorum inestimabilem.

Hieron. Surit. Ap. Annal. benedict., t. V, lib. 69, p. 403.

dernier, qu'il a été témoin oculaire de tout ce qu'il raconte.

« Cette histoire, disent les éditeurs du *Recueil des historiens de France* [1], est en vers héroïques. Quoique Guillaume annonce dans son début qu'il avait pris Virgile pour modèle, et qu'il paraisse, en effet, avoir quelque avantage sur les versificateurs de son siècle, ce n'est pas à beaucoup près en qualité de poète qu'il est recommandable, *c'est comme historien;* les événements qu'il raconte s'étaient passés dans les lieux où il écrivait, et souvent il en avait été lui-même le témoin. » Cette savante compagnie dit ailleurs encore, qu'ayant assisté à la plupart des actions qu'il raconte, il doit être considéré comme un historien *original, fidèle et authentique* [2]. »

Le jugement de ces doctes critiques n'est

1. Tom. XI, pag. 104.

2. Hist. littér. de la France, tom. VIII, pag. 493.

pas moins favorable à Geoffroy Malèterre[1], qui finit en 1098 son histoire et sa vie. « Les connaisseurs jugeront, disent-ils, que c'est un des meilleurs écrits en ce genre qu'ait produits le XIe siècle. Son exactitude chronologique est inestimable ; il convient lui-même qu'il écrit d'un style simple, mais il ajoute que cette simplicité lui fut ordonnée par son souverain[2]. On y voit qu'il aimait le vrai, et qu'aucun respect humain n'était capable de l'en faire écarter. C'est ce qui paraît par le portrait qu'il fait des vices qui régnaient alors parmi les Romains, portrait qui présente de l'intérêt[3]. »

Orderic Vital[4] rend la même justice à Geof-

1. Gaufredi Malaterræ monachi benedictini, Historia Sicula. Apud. Murat., tom. V, pag. 536.

2. Recueil des Hist. de France, tom. XI, pag. 30.

3. Hist. littér., tom. VIII, pag. 482.

4. Orderici Vitalis Uticensis monachi, Historia ecclesiastica. Apud Norm. script., et Recueil des historiens de France, passim.

froy Maleterre, c'est à nous de payer aujourd'hui au bon Orderic lui-même le tribut d'éloges qu'il accordait à son contemporain. Déja M. Guizot, dans sa notice sur ce chroniqueur[1], M. Le Prevost, dans ses notes savantes sur le roman de Rou[2], ont rendu hommage à la simplicité naïve du Bénédictin de Saint-Évroult. De pareils éloges suffisent pour justifier Orderic dés reproches que lui ont attirés quelques légères inexactitudes. Nous ferons observer, d'ailleurs, que pour tout ce qui regarde notre sujet, il mérite d'autant plus une confiance entière, que le monastère dans lequel il passa sa vie, fondé récemment par l'une des familles qui jouèrent le plus grand rôle dans la conquête de l'Italie, avait été visité par les Tancrède de

1. Tom. IV. Trad. principale. — Et le doit entendre que quant lo duc estoit vif, ceste parois fait escripte.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. VI, cap. 22, f° 158, recto.

2. Roman de Rou, Note de M. Le Prevost.

Hauteville, et long-temps habité par Judith, épouse du plus jeune de ces héros.

Si des chroniques grecques et normandes nous passons aux auteurs français, italiens et lombards, nous trouverons également parmi eux des autorités contemporaines et authentiques.

Au premier rang je dois mettre l'auteur d'un ouvrage inédit, auteur long-temps regretté en Italie, et dont quelques extraits paraissent ici pour la première fois. C'est Aimé, d'abord moine du Mont-Cassin, depuis évêque de Bordeaux[1]. Léon d'Ostie[2] avait signalé son ouvrage[3], et Pierre, diacre, en avait vanté le mérite; malheureusement son manuscrit était perdu[4];

1. Hist. littér. de la France, tom. IX, pag. 226. — Voy. encore Mabillon, tom. V, pag. 633. — Gallia Christ. nov., tom. I, pag. 1265. — Balus. Miscell., pag. 4.

2. Chron. Cassin., lib. III, cap. 35.

3. Opuscul. de viris illust. Cassinens., cap. 20, et J. B. Mari Not.

4. Eo fato nobis periisse puto quo alia quam plurima

et l'absence de ce document précieux avait jusqu'à ce jour été déplorée par tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la littérature italienne [1].

Il existait pourtant, traduit en langue romane, à la Bibliothèque Royale, caché entre le *Roman de Rou* et le *Recouvrement de Normandie*, par Berry, héraut de France. Quelques Bénédictins après l'avoir examiné, l'avaient confondu avec une traduction de Geoffroy Maleterre [2]. Mais le nombre de livres qu'il contient, et la dédicace de l'ouvrage à Didier, abbé du Mont-Cassin, ne peuvent laisser aucun doute sur son identité avec la

jactura certe deploranda omnibus Cassinatibus, mihi vero maxime.

A. de Nuce, Comment. ad chron. Cassinens. Voy. sur ce savant commentat. Mabillon, *Iter Italicum*, pag. 55, apud Musam. italic.

1. Voy. Tiraboschi, tom. III, pag. 268. — Guigmnesée, Biogr. universelle, art. Amat.

2. Hist. littér. de la France, tom. VII, pag. 56.

chronique d'Aimé [1]. J'en ai souvent extrait des fragments qui offriront, je l'espère, à mes lecteurs l'intérêt qui s'attache naturellement aux chroniques inédites.

Dans le même monastère, et à peu près vers le même temps, vivait un Bénédictin trop estimé de tous ceux qui s'occupent des sciences historiques pour avoir besoin d'apologie. Léon de Marsi, plus connu sous le nom de Léon d'Ostie, écrivit ses volumineuses chroniques [2] par ordre de l'abbé Orderic, qui avait succédé à Didier, après l'avénement de ce Bénédictin lombard au

1. Il est catalogué, nº 20, supplément fonds Duchesne, et sous le titre de *Traduction en vieil roman françois de li Normant qui conquirent la Puille, et sous le nº* 34,995, dans la bibliothèque du P. Le Long. Le même auteur cite une histoire inédite de Roger, de la bibliothèque du prince de Melitelli, que je n'ai pu me procurer en Italie; je serais tenté de croire que cette histoire est la même. Voy. aux Pièces justificatives.

2. Chronica sancti monasterii Cassinensis auctore Leone Cer-

trône pontifical. Vossius, Labbe, Baronius, Dupin, ont comblé d'éloges l'auteur de la chronique du Mont-Cassin.

Telles sont les principales sources européennes auxquelles j'ai puisé pour tracer l'époque dont j'ai esquissé le tableau; car, je n'abuserai point de la patience du lecteur en l'entretenant de cette foule de chroniques obscures, et de quelques manuscrits inédits d'un intérêt secondaire qu'il trouvera cités dans mon travail; je le prierai seulement de remarquer que ces auteurs sont contemporains, et la plupart témoins oculaires. C'est cette dernière considération qui m'a déterminé à conserver quelques-uns de ces

depiscopo Ostiensi continuatore Petro diacono ejusdem cenobii monacho. Ex manusc. Cassinensibus, D.

Angelus de Nuce neapolitanus abbas Cassinensis tertius decimus notis illustrata typis parisiensibus vulgavit.

Apud Murat., tom. IV.

Il écrivait entre 1087 et 1105.

discours arides qu'ils prêtent à nos héros. Ces discours ont un grand caractère de vérité. Les hommes qui les rapportent écrivaient sous la dictée de ceux qui ont dû les prononcer, et d'ailleurs, ainsi que l'observait récemment M. de Barante, de telles compositions portent toujours l'empreinte de l'époque à laquelle elles se rattachent.

Entre tous les guides qui s'offraient à moi dans les champs mal connus que je me proposais d'explorer, il en est un que je dois signaler, car il a fait quelques dupes parmi les hommes instruits [1]. Semblable à ces lueurs trompeuses que la crédulité de nos

1. Voy. Doctissimo Domino Gabrieli Lancilloto principi Turrismutii-Rel. S. O. D. Olaus Gerardus Tyschen. Palerm. 1788, in-4°. — Summe reverendo et doctissimo J. Vella, Ol. G. Tyschen. Cañziani Leges Barbarorum.

Wahl. Beytrag zur Geschicte und Statistick der Araber und Saracenen in Sicilien aus einem neu entdeckten Kodex der sich in dem Kloster St.-Martin in Sicilien befindet. Halle, 1790, in-8°.

pères supposait destinées à égarer le voyageur pour le conduire dans un abîme, l'ombre de Vella plane encore dans les vallées de la Sicile. Qui pourrait croire qu'un homme dont le caractère sacré semblait mériter toute confiance ait eu la patience et l'audace de composer laborieusement quatre volumes in-4° et un volume in-fol., en les supposant traduits de l'arabe[1], tandis que tout est sorti de son cerveau[2]?

1. Codice diplomatico di Sicilia sotto il governo degli Arabi pubblicato per opera e studio di Alfonso Airoldi arcivescovo di Eraclea, Palermo, Real. stamp. 1789-92, in-4° en six parties, dédié au Roi.

Libro del consiglio di Egitto tradotto da Giuseppe Vella cappellano del sacro ordine Gerosolimitano e abate di S. Pancrazio. Palerme, R. S. 1793, 1 vol. in-fol.

Cette prétendue traduction de l'Arabe contient toute une correspondance entre Robert Guiscard, le comte Roger et son fils, Roger Ier, d'une part, et, de l'autre, les sultans d'Égypte.

2. Voy. sur cet ouvrage : Relation d'une insigne imposture littéraire, découverte dans un voyage fait en Sicile, en 1794, par M. Huger, traduit de l'allemand. *Erlang Palm.*,

Je crains que cette longue énumération de chroniqueurs n'ait déja paru fatigante; mais, indépendamment du désir de prouver la pureté des sources où j'ai puisé, j'ai eu encore un autre but en la présentant. Elle aura, j'espère, fait naître cette réflexion, que tant d'hommes de contrées si diverses, parlant des langues dans lesquelles ils ne s'entendaient pas mutuellement, vivant, les uns au fond des cloîtres, les autres au milieu du faste des cours ou du tumulte des camps, n'ont pu se concerter entre eux pour écrire un roman dont les pages les plus étonnantes sont tracées souvent par une main ennemie.

Si cette diversité de mœurs et d'usages contribue à la certitude historique, elle jette d'un autre côté une grande confusion dans la chronologie. N'est-il pas bizarre, en

1799, in-4°, et Prospetto della storia litteria di Sicilia nel secolo decimo ottavo, dell' abbate Domenico Scina, vol. III, pag. 296-383.

effet, qu'à cette époque l'année commençât le samedi saint chez les Français [1], à Noël chez les Normands, comme chez tous les peuples de race saxonne [2], le 25 mars [3] chez les Italiens et les Lombards, enfin, à une époque différente, tous les douze mois chez les Arabes et chez les Turcs? Mais si nos chroniques diffèrent en ce point, sur presque tout le reste on les trouve rarement en opposition. On y remarque même deux carac-

1. Gervas. Dorobern., chron., ann. 1071. — Art de vérifier les dates, tom. I. — Nouveau Traité de diplomatique, tom. V et VI.

2. Dans la nuit du 24 au 25 décembre (8 des kalendes de janvier). Les Saxons nommaient cette époque medrenack, la nuit-mère; et de là vient l'usage des torches et des lanternes, à Noël, dans quelques villes d'Angleterre et à Caen, en France. Dans cette dernière ville, les enfants vont chantant: Adieu, Noël, Noël s'en va, il reviendra quand il pourra.

Voy. M. Delarue, Essais hist. sur la ville de Caen, tom. I, pag. 39 et 40.

3. Art de vérifier les dates, page 286, colonne II. Note sur Grégoire VII.

tères particuliers que je me suis efforcé de conserver dans mon récit : l'un consiste dans la description fidèle et souvent minutieuse des lieux qui entouraient l'écrivain; l'autre dans un coloris particulier dont leur style et leurs ouvrages sont empreints.

Le plus souvent isolés du monde, on les voit décrire avec une scrupuleuse exactitude les objets qui les environnent, et faire connaître avec les plus petits détails tout ce qui se rapproche d'eux, tandis qu'à mesure que les faits s'éloignent, leurs récits s'abrègent et deviennent incomplets. Tout en m'efforçant d'éviter ce double défaut, j'ai quelquefois cédé malgré moi au désir de transcrire quelques-unes de ces lignes, au risque de voir mon travail accusé de puérilité. Si les descriptions enfantées par l'imagination des poètes nous séduisent et nous attachent, pourquoi de brillants récits nous trouveraient-ils indifférents, lorsque, fidèle expres-

sion des chroniques des vieux jours, ils nous offrent des tableaux d'une vérité parfaite, et se rattachent aux plus grands comme aux plus nobles souvenirs?

Le second caractère que présentent généralement ces chroniques m'a fait commettre encore une infraction aux lois que prescrit la muse sévère de l'histoire; soit qu'ils ne pussent se défendre du charme inspirateur des beaux climats de la Grèce et de l'Italie, soit que la vue des grandes actions dont ils étaient les témoins ne leur permît pas de rester impassibles, les chroniqueurs même ennemis ne présentent point, comme les légendes du Nord, ces teintes sombres, cette physionomie dure et farouche, dont les effets ont été si habilement et si savamment mis en œuvre par un historien contemporain. Chez eux, tout est poétique, animé, brillant comme le ciel qui les éclaire. Anne Comnène, en racontant les exploits des vainqueurs

d'Alexis, qu'elle ne perd aucune occasion d'injurier, nous offre souvent, malgré la haine qui l'anime, des scènes qui rappellent les plus belles pages d'Homère, et les écrivains d'Italie eux-mêmes, avec moins de grace sans doute, colorent assez fréquemment leurs tableaux d'une manière heureuse.

Nous avons vu plus haut que le bon Geoffroy Maleterre s'excuse d'être froid et lourd. On lui a donné, nous dit-il, l'ordre d'écrire ainsi; et il faut convenir qu'il s'est en général conformé scrupuleusement à l'injonction qu'il avait reçue[1]; cependant, lui-même, oubliant ses instructions, ne peut résister aux sentiments que lui fait éprouver le spectacle dont il est le témoin; il cède à son enthousiasme, saisit d'une main mal assurée

1 Si autem de incultiori poetica quæstio fuerit, sciendum est quoniam etiam si esset unde limpidius aut certè pomposius eructare possem, ipsa principis jussio ad hoc hortata est ut plano sermone..... Gauf. Malat. ad prefat.

sa lyre grossière, et s'efforce de faire passer dans l'ame des lecteurs les vives impressions qu'il a reçues.

J'aurais voulu rendre ce récit plus complet. Quelques parties, je le sais, pourront paraître trop rapidement esquissées. Mais il n'a pas toujours dépendu de moi, en remontant une période de huit siècles, de combler les lacunes qui déja s'offraient[1] aux contemporains; m'étant astreint surtout, comme je l'ai fait, à n'admettre que le témoignage des auteurs originaux.

Ces lacunes sont d'autant plus déplorables que tout ce qui se rattache à une époque aussi remarquable semble appeler l'intérêt.

1. Un auteur contemporain s'excuse durant le XIe siècle par les mêmes motifs. Si in aliqua oblivione prætergressa reperitis, non hæc tam mihi quam relatoribus culpanda adscribatur.

Gauf. Malat. epist. ad venerab. patr. Catan. episcop. Plus tard, Muratori dit que rien n'est plus obscur que ces époques de l'histoire.

Que l'on veuille bien considérer, en effet, que l'expédition des Normands, durant le XIe siècle, en Italie, ne nous offre point ce spectacle, si ordinaire dans les annales de l'histoire, d'un peuple qui, abusant du droit de la force, vient imposer son joug à des populations moins favorisées que lui par le sort des combats. Ce sont quelques chevaliers dont le mâle courage retrempe l'énergie d'un troupeau d'esclaves amollis par le climat et avilis par le despotisme. Ces hommes du Nord, animés de cette force morale qui enfante des prodiges et fait les héros, affrontent les premiers, en petit nombre, les phalanges de l'empire d'Orient : de la double cime du Vésuve, jusqu'à l'extrémité occidentale des Calabres, les mots magiques *victoire* et *liberté*[1] se sont fait entendre ; ils

1. On lit sur l'épitaphe de Jourdan, fils naturel de Roger : Quantus fuit auctor domesticæ libertatis ipse devicta a Barbaris Sicilia demonstrat, Ann. M.XCIII.

ont retenti jusqu'aux rives même de la Neustrie, dont ils appellent les fils, et dans les trois vallées de la Sicile, dont ils font trembler les oppresseurs. Bientôt cette île est envahie, et les Musulmans, obligés de repasser les mers, vont cacher la honte de leur défaite dans les sables de la Libye, d'où leurs fils nous menacent encore aujourd'hui.

Tel est le merveilleux tableau que nous présente l'Italie méridionale durant le XIe siècle. Mais, quelque brillant qu'il soit, peut-être ne serait-il digne, aux yeux de la philosophie, que d'un médiocre intérêt, s'il nous rappelait seulement ces stériles coups de lance, ces inutiles prouesses auxquelles des siècles barbares attachèrent une gloire dont le prestige, insensiblement dissipé par le temps, n'obtiendra peut-être des générations futures qu'un sourire de dédain ou de pitié.

Il n'en est pas ainsi de la conquête des

Deux-Siciles. L'affranchissement de la domination musulmane; la réunion, en un seul empire, d'une multitude de petits états assez forts pour se déchirer entre eux, et trop faibles, par leurs divisions, pour résister à l'ennemi commun; la substitution d'un système aristocratique, premier pas des peuples vers le régime constitutionnel, au régime despotique qui pesait sur ces contrées, sont, sous le rapport politique, des bienfaits réels que l'on ne saurait méconnaître. Il en est plusieurs autres, rendus aux sciences et aux arts, qui suffiraient seuls pour immortaliser les hommes auxquels la civilisation en est redevable. La fondation de l'école de Salerne qui, la première, rappela en occident l'étude des sciences naturelles; l'impulsion donnée aux études géographiques et à la science du droit; dans les arts, la création de l'architecture gothique; dans l'industrie, l'introduction des manufactures de soie; tels furent les résultats

féconds de cette grande commotion politique qui réagit ainsi sur l'Europe, de la manière la plus heureuse.

Nous nous proposions de retracer ces conquêtes plus durables, dont la douce et paisible influence se fait encore ressentir de nos jours. Mais, des devoirs nous rappellent aux rivages de l'étranger. Si toutefois en notre absence, le public daigne accueillir avec quelque bonté ce premier fruit de nos veilles, nous nous efforcerons de compléter le tableau dont nous avons tracé une faible esquisse. Un nouveau travail, déja presque entièrement terminé, comprendra l'histoire de la fondation du royaume des Deux-Siciles par les Normands, celle de leurs institutions, de leurs lois, de leurs progrès dans les sciences et dans les lettres [1], et l'on y verra, non sans quelque étonnement peut-

1. Hist. de l'établissement des Normands en Italie et en Sicile, 1085-1140.

être, que la politique et la sagesse de ces conquérants ne le cédaient en rien à leur héroïque valeur.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

Lorsque la guerre civile et l'anarchie, tristes fruits du despotisme des empereurs et de la corruption des Romains, permirent d'attaquer avec impunité les membres déchirés du grand Empire, les innombrables essaims des barbares de la Germanie vinrent, comme des oiseaux de proie, se disputer les débris de ce cadavre mutilé dont l'aspect seul leur avait long-temps encore inspiré la terreur. La main puissante des Césars et des Germanicus n'était plus là pour refouler dans leurs sauvages forêts des peuplades poussées elles-mêmes par les invasions des tribus de la haute Asie; et telle avait été la rapidité de leurs progrès, que, dès le commencement du Ve siècle, les provinces de l'Italie méridionale avaient vu les hordes des Goths, sous la conduite

d'Alaric, porter dans leur sein la dévastation et le carnage. Les désordres commis alors arrivèrent au point que, Honorius en les recouvrant se vit forcé de les exempter d'impôts[1]. (413) A compter de cette époque, les malheureux habitants de ces contrées, spectateurs et victimes des luttes opiniâtres de leurs oppresseurs, perdirent à la fois, avec leurs richesses, les derniers vestiges de leur liberté, et résignés au joug qu'il leur fallait subir, virent avec insouciance des changements politiques qui se bornaient pour eux à la différence du nom de leurs dominateurs.

Parmi les peuplades d'une origine commune, qui sous des noms divers occupèrent[2] tour-à-tour cette arêne ensanglantée, les Lombards[3] étaient parvenus à dominer sans rivaux. Alboin, leur chef, appelé par l'eunuque Narsès en Italie, avait puissamment contribué à la défaite des

1. Leg. 7. Cod. Theod. de Jud. debit. citée par Giannone, lib. II, cap. IV.

2. Ὲν ὀνόμασιν μόνον κ' οὐδενὶ ἑτέρῳ διαλλάτοντες.
Κωνσταντῖν. Πορφ. β' κεφ. κέ.

3. Ainsi nommés à cause de la longueur de leurs armes.
Mogunt., rer. script., tom. I, pag. 475.

Goths, au pied du Vésuve, et l'inaction des troupes de l'empire, résultat d'une impolitique plaisanterie de l'impératrice Irène a l'égard de son général, avait permis à ce prince d'établir sans obstacle ses compagnons dans l'Italie septentrionale (568)[1]. Ce ne fut toutefois que quelques années plus tard que les Lombards parvinrent à soumettre à leur pouvoir les provinces situées au-delà du Tibre. Elles formaient plusieurs duchés, relevant de l'exarque de Ravenne, qui commandait pour l'empereur d'Orient, lorsque le chef de ces barbares, Autharis, après avoir envahi la Pouille, les Calabres et la Campanie (Naples exceptée), réunit ces contrées sous un même sceptre, en leur donnant Bénévent pour capitale (589)[2].

Variable dans ses limites et dans son importance, suivant que l'Empire d'Orient parvenait à

1. Paul. Diac. lib. II, cap. 7 et 12.
A Carraci. Propyl. ad ant. chron. 4.
Leckie. Balance of Power in Europe.

2. C. Ost., lib. I, cap. 47.
Paul Diac., lib. III, cap. 15.
Giannone, lib. IV, cap. II.

recouvrer quelques-unes des ses possessions ou les abandonnait de nouveau [1], le duché de Bénévent était institué par les Lombards depuis environ deux siècles, lorsque les discussions d'Astolfe avec le pape Étienne amenèrent les armées françaises en Italie (754) [2]; vingt années plus tard, de nouvelles querelles étant survenues entre le perfide Didier [3] et le pape Adrien, Charlemagne vint à Rome [4]. On sait comment, après avoir renversé la puissance lombarde, cet empereur investit les souverains pontifes du duché de Bénévent. Cette libéralité ne lui coûta guère, car il n'avait point pris la peine de le conquérir, les troupes françaises ayant été arrêtées à Gaëte [5].

1. Assemani ital. Hist. script. de rebus neapolit. et sicul., tom. III, cap. 3.

2. Stephan. Pap. ad Pepin. Epist. 6.
Annalist. metens., ann. 754.
Lambec. Annales Francor. apud Murat. tom. II, pag. 103 ad Finem.

3. Didier roi caut et dissimulé s'il en fut oncques.
Traduct. de P. Diac. d'Aquilée, par F. J. Joubert.

4. Vit. Ludov. Pii., tom. VI des Hist. de France.
Ost., lib. I, cap. 12.

5. Chron. Reginald., lib. II.
Struv. script. Germ., tom. II, pag. 36.

Lorsqu'il apprit qu'Arekis, gendre de Didier, avait déclaré son indépendance et s'était fait reconnaître en qualité de prince de Bénévent, Charlemagne, qui, de son côté, s'était fait proclamer roi d'Italie, donna l'ordre à son armée d'envahir la Campanie [1] (avril 787). Les domaines d'Arekis comprenaient alors l'Italie méridionale, presque tout entière [2]; toutefois quelles que fussent ses ressources, il n'osa lutter contre la puissance française, et s'estima heureux de racheter sa couronne et sa vie en payant un tribut et en livrant ses deux fils pour ôtages [3]. Grimoald, l'un d'eux, lui succéda; mais il n'avait obtenu sa liberté qu'à des conditions de vasselage, et en prenant l'engagement de faire frapper sur ses monnaies le nom du vainqueur de son père [4]. Un tel servage im-

1. Anonym. Salernit. Chron., cap. 9.

2. Camill. Peregr. dissertat. de ducat. Benevent., apud Murat., tom. V.

3. Geminam sobolem vice pignoris jam dicto Caesari tradidit.
Herempert. Langob., Chron., Cap. 2 et 3.
Annal. Bertin. ap. Duch., tom. II, pag. 159.

4. Hadrian. Pap. ad Carol. Magn. epist. Apud Duchesn., tom. III, pag. 803 et suiv. — Médailles du cabinet de Vienne. — Anonymi Salernit. Chron. Apud Murat., t. II, p. 187, c. XVIII et pag. 620.

posé par la violence était trop pesant pour être long-temps supporté. De nouvelles luttes s'engagèrent entre les Bénéventins et les Français. Ces derniers, commandés par Pépin en personne, vinrent en grand nombre attaquer les sujets de Grimoald [1] (793). Cependant la nature difficile des abords de la Campanie, et les maladies qui désolent souvent ces contrées, favorisèrent la défense des Lombards, qui, durant une guerre de plus de vingt années, ne laissèrent prendre à leurs ennemis que les villes de Chieti et de Lucera [2].

La mort de Grimoald et les transactions qui

1. Les députés de Pépin vinrent signifier à Grimoald la volonté de leur maître conçue en ces termes :

Volo quidem, et ita disponere conor ut sicuti Arechis genitor illius subjectus fuit quondam Desiderio regi Italiæ ita sit mihi et Grimoalt.

Le prince lombard répondit fièrement par le distique suivant :

Liber et ingenuus sum natus utroque parente,
Semper ero liber credo tuente Deo.

Le succès justifia sa confiance courageuse.

2. Ils assemblèrent leur oz et entrèrent en la province de Bonivent, un chatel pristrent...

Chron. de St.-Denis; Gest. de Louis le Débonnaire, Rec. des hist. de France, tom. VI, pag. 130.

en furent la suite avaient rendu le calme à l'Italie Transtibérine; ce calme ne fut que momentanément troublé par les guerres que les ducs électifs de Naples, soumis à la cour d'Orient, suscitaient [1] aux princes de Bénévent, redevenus tributaires de l'Empire de Charlemagne [2]; les Lombards luttaient sans peine avec de tels ennemis, quand l'apparition inattendue des Sarrazins que leur courage et leur fanatisme rendaient bien plus formidables, les força d'invoquer eux-mêmes le secours des Français. Deux fois, à leur demande, ceux-ci franchirent les Alpes. Louis II, qui commandait la seconde de ces expéditions (866), réunie aux forces de l'Empire grec [3], se vit forcé d'intervenir dans les querelles domestiques qui divisaient les Lombards, et de partager, pour les mettre d'accord, la principauté de

1. Hadciani Papæ epist. ad. Carol. Magn. epist. 18.
2. Assemani vet. Ital. script., tom. III.
   Κεδρ. σύνοψ. ἱστορ.
   S. Gregor., epist., lib. II; epist. 32.
   Herempert. Lang. chrou.
   Joann. Octav. Pap. epist. passim.
   Κωνσταν. ἱστορ. διηγ.
3. Κωνσταντῖνος, ἱστορικὴ διήγησις τοῦ βίου Βασιλείου, κεφ. νέ.

Bénévent en deux parties. Telle fut l'origine de la principauté de Salerne[1].

Les discordes qui éclatèrent entre Charles-le-Chauve et Carloman, affaiblirent la France et permirent aux ducs de Frioul et de Spolette de s'emparer de l'influence qu'elle exerçait sur les Lombards. Ceux-ci durent bientôt, à leur tour, céder leur suprématie à l'Empire d'Allemagne, sous Othon[2] (962). Ce prince lutta de concert avec ses nouveaux vassaux contre les Grecs, qui revendiquant leurs droits sur l'Italie, avaient formé des établissements dans les Calabres. Pour récompenser les services rendus par le Castalde de Capoue dans une de ces guerres, il l'éleva au rang de prince, et créa de cette manière une nouvelle division dans le duché de Bénévent[3], qui devint le partage de trois chefs.

1. Giannone, lib. VII, cap. 1.
2. Luitprand., lib. I, cap. 6.
   Annal. fuld. Aim., lib. IV.
   Cast. rhegin. chron. — Ost., lib. I, cap. 61.
   Hepidan. annal. Brev.
3. A. Carracciol. Propyl. ad ant. chron. 4.
   Mss. ined. n° 800, Bibliot. de l'Arsenal.
   Pereg. in stemmat princip. Capuæ. Hist. Princ. Langob.

Les discordes qui furent la suite de ce nouveau démembrement, et la haine que les habitants portaient au sanguinaire Othon [1], avaient favorisé les envahissements des Grecs, qui s'étant alliés aux Arabes, recouvrèrent en entier la Pouille, ainsi que les Calabres [2] (982).

Tel était donc l'état politique de l'Italie, durant les premières années du XI[e] siècle. Les Lombards, dépouillés depuis quelque temps des provinces méridionales, occupaient les principautés de Salerne, de Bénévent et de Capoue : la cour d'Orient, indépendamment des possessions qu'elle venait de reconquérir, exerçait encore sur les duchés de Naples, de Gaëte, de Sorrente et d'Amalfi, une sorte de suzeraineté qu'elle n'avait jamais entièrement perdue, mais qui n'était guère que nominale [3].

1. Baron. An. 982, n° 4.

2. Sigon. An. 982.

Sismonde Sismondi, Hist. des rep. ital., tom. I, pag. 271.

3. Assemani ital. histor. script. de rebus neapolit. passim. Amaury-Duval, notes sur les Mémoires historiques du royaume de Naples, par G. Orloff.

Camilli Peregr. dissertat. de fin. Ducat. Benevent., pag. 175.

A. Carrac. Propyl. ad. ant. chron. quat.

Au commencement du XIe siècle, Pandolfe V gouvernait les états de Bénévent; Pandolfe IV, son frère, commandait à Capoue, et Gaimar, leur beau-frère, occupait le trône de Salerne [1].

Au milieu de ces pouvoirs séculiers, une puissance religieuse s'était insensiblement élevée, et sans avoir des forces suffisantes pour menacer la sécurité des États voisins, elle avait obtenu assez d'influence pour défendre et maintenir sa propre indépendance. Saint Benoît, né à Narsi, vers l'an 480, avait fondé durant le VIe siècle, un assez grand nombre de monastères [2]; mais le plus célèbre de tous, était celui qu'il établit sur les ruines d'un temple d'Apollon [3] (529), au sommet du *Mont-Cassin*, dans une des contrées les plus pittoresques de l'Italie. Ce fut dans ce couvent qu'il institua les règles de l'ordre célèbre qui porte encore aujourd'hui son nom [4].

1. Chron. Princ. Ben. et Salern. Murat., tom. III, p. 319. Giannone, lib. VIII, passim.

2. Vit. S. Benedict. a S. Gregor. script. Dialog., lib. II. Vit. S. Patris Benedict. a L. card. Ost., apud Murat., tom. IV.

3. Apollinis ara destructa. L. Ost., lib. I, cap. 1.

4. Angel. de nuc. not. ad Ost. Casini an Sublaci scripta et

De nombreuses donations enrichirent en peu d'années les solitaires de Saint-Benoît [1]; s'ils avaient eu d'abord à souffrir des invasions des Lombards [2], aussitôt que ces peuples eurent embrassé la foi catholique, ils réparèrent les torts de leurs aïeux; ils comblèrent le Mont-Cassin de largesses si grandes, que les moines de cette abbaye, devenus propriétaires de la contrée de San-Germano tout entière, obtinrent des franchises de Charlemagne [3], armèrent leurs vassaux [4], et créèrent une puissance qui, ne recon-

promulgat. fuerit monast. regul. — Apud Murat., tom. IV, pag. 443.

Regula Beatissimi patris Benedicti. Paris, 1522, Goth. in-32.

La très-ample et très-vraye exposition de la reigle monsieur sainct Benoist. Paris, 1486, f°.

1. Ost., lib. I, cap. 1.

2. Le mont Cassin fut ruiné par les Lombards en 580. On prétend qu'après cette époque les reliques de saint Benoit furent apportées à l'abbaye de Fleury-sur-Loire. Ce fait a été l'objet de discussions qui ne sont pas encore terminées.

Mém. de l'Acad. des Inscr. et Bell.-lett., t. XLIII, p. 340.

Léon d'Ostie, lib. I, cap. 2, rapporte le pillage des Lombards à l'année 568.

3. Ost., lib. I, cap. 12.

4. D'après le livre terrier, rédigé sous Guillaume II à l'époque de la croisade, le mont Cassin fournit pour cette expédition,

naissant d'autre suprématie que celle du Saint-Siége, s'était rendue indépendante des Grecs, des Arabes et des Lombards.

La succession rapide de tant d'invasions diverses, et les engagements qui en avaient été la suite, compliquaient singulièrement la position et la politique des princes de l'Italie Transtibérine : trop faibles pour aspirer à une indépendance absolue, ils adressaient tour-à-tour leurs hommages vers l'Orient ou vers l'Occident, suivant que les empereurs de l'une ou l'autre de ces contrées se trouvaient dans une position prépondérante [1]. Cependant, vers les premières années du XIe siècle, ils avaient cherché à se rattacher plus fortement à l'Empire d'Allemagne; ils sentaient que les conquêtes récentes des Grecs, en Pouille et en Calabre, menaçaient leurs trônes

soixante chevaliers et deux cents vassaux. Voyez ce curieux document apud Bor. Nobilit. neapol. Vind. append. ad fin., et cité dans la dissertation historique *de Cassinensi ditione temporali*, par Angelo de Nuce. Murat., tom. IV, pag. 265.

1. Herempert. Lang. chron. passim.

Modo nullum agnoscebant dominum supremum, modo, imperatoribus occidentis parebant aut grecis sese subdebant.

Murator. ant. med. æv., tom. I, pag. 192.

encore mal affermis et chaque jour ébranlés par les attaques des Sarrasins. Aussi voyaient-ils avec plaisir, sans oser toujours les seconder trop ouvertement, les tentatives de leurs compatriotes qui supportaient impatiemment la domination grecque, dans les Calabres et la Pouille, et plus d'une fois déja avaient fait d'inutiles efforts pour la renverser et la détruire.

Quant aux masses de la population, elles demeuraient presque toujours complètement étrangères à ces vacillations politiques. Amollies par le climat, énervées par l'esclavage, depuis longtemps elles avaient perdu toute énergie, tout caractère national, et sans jamais prendre une part active aux révolutions dont leur pays était le sanglant théâtre, elles subissaient avec une égale résignation les lois impérieuses d'un *Stratice* grec ou le joug grossier d'un *castalde* lombard.

CONQUÊTES

DES

NORMANDS.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

Terreur panique en Europe. — Pélerinages à Jérusalem. — Arrivée des pélerins normands à Salerne. — Ils délivrent cette ville assiégée par les Arabes. — Départ des envoyés Lombards pour la Normandie.

1000 à 1015.

De sinistres présages avaient répandu l'épouvante au sein de la chrétienté dans les premières années qui suivirent le Xe siècle. On disait, et ce bruit, propagé par un zèle intéressé peut-être, était facilement accueilli par une superstitieuse ignorance, que mille ans s'étant écoulés, les temps

1000 à 1015.

étaient accomplis et l'univers touchait à sa ruine[1]. Plusieurs phénomènes effrayants avaient donné plus de crédit à ces funestes prédictions. Des secousses longues et répétées avaient agité la terre jusque dans ses fondements[2]; on avait vu le ciel sillonné par des traînées de flamme qui, empruntant les formes du Génie du mal, venaient frapper le sol avec un bruit pareil à celui de la foudre[3]; enfin une comète brillante excitait alors

1. Appropinquante etenim mundi termino.

Formule de divers actes contemporains. On s'appuyait particulièrement sur l'Apocalypse et le Commentaire de St. Grégoire le Grand sur le chap. IV de l'Évangile de St. Mathieu.

Saverio Bettinelli, del Risorgim. d'Italia, lib. I, c. 2; Amaury-Duval, Hist. littér. de la France, tom. XVI, pag. 281; Michaud, Histoire des Croisades, tom. I, pag. 42.

2. Anno J. C. 1002, multa prodigia visa sunt... terremotus factus est permaximus.

Sigib. Gembl. chron., pag. 121 R°.

Terremotus ingens per 15 eo amplius dies hunc montem exagitavit ita ut non nullis locis ecclesiam scinderet.

Anonym. monach. Cassin. chron. A. 1004.
Alberic. monach. chron. A. 1003.
Leon. Ost. chron., lib. II, cap. 25.

3. Kalendis Januarii circa horam nonam aperto cœlo quasi facula ardens cum longo tractu fulguris instar illabitur terris, interim visa est figura quasi serpentis capite quidem crescente.....

Sigibert. chron.
Iper. Chron. S. Bert. cap. 33 ad Fin.

parmi des hommes grossiers, cette frayeur instinctive qui, jugée aujourd'hui par une saine philosophie, peut trouver encore quelque excuse à nos yeux [1]. — 1000 à 1015.

L'idée d'une grande catastrophe avait donc frappé de terreur l'Europe entière. Les uns, sacrifiant sans regret des biens dont ils supposaient que la jouissance allait bientôt leur échapper, les offraient aux monastères; d'autres s'efforçaient d'obtenir par de saints pélerinages la rémission de leurs fautes passées. La Normandie surtout, dont les conquérants nouvellement convertis à la foi chrétienne montraient encore toute l'ardeur des néophytes [2], avait vu plusieurs de ses guerriers changer leur belliqueuse armure contre le modeste vêtement du pélerin et se diriger vers le midi de l'Europe, pour aller visiter Jérusalem, où ses ducs envoyaient alors de nombreux et riches présents [3]. Quelques-uns de ces pélerins avaient pris la route de terre, mais le plus grand

1. Apparuit cometes horribili specie.
Ibid. ibid.

2. Gugl. Gemmet., lib. VI, cap. 22.
Notes sur le Roman de Rou.

3. Glaber. Rod. chron., lib. I, cap. 4.
Deguignes sur le commerce du moyen âge. Mém. de l'Ac. des Inscr. et Bell.-lett.

1000 à 1015. nombre préférait la voie plus courte de la mer, malgré les périls qu'elle offrait, surtout avec des marins qui, à cette époque, navigateurs inhabiles, n'osaient s'éloigner des côtes et cherchaient chaque soir un abri près du rivage [1].

1016. Vers l'extrémité méridionale de l'Italie, dans ces heureux climats où la nature produit les fruits les plus exquis, où les rosiers et l'olivier, le myrte et l'oranger, le laurier et la vigne livrent à l'homme une riche récolte ou lui prodiguent leurs parfums, le golfe de Posidonie [2] ouvre son sein à une mer que les montagnes de la côte abritent dans presque toutes les directions. C'est sur ces rives fortunées que jadis les exilés de Sybaris avaient fixé leur séjour [3], et c'est sur la mer qui les baigne, que, pour me servir de l'expression d'un vieux chroniqueur, *asparut* [4] en l'an 1016 [5] une nef amalfitaine [6],

1. Gauf. Malat., lib. IV, cap 2.
2. Aujourd'hui golfe de Salerne.
3. Σκύμνος ὁ χῖος.
4. Chronique inéd. d'Aimé, Archev. de Bord., liv. I, ch. 17 et 18.
5. Lupi protospapæ, chron. ann. 1016.
Anonymi Barensis chron. eod. ann.
Pagius not. ad Baron., tom. XVI, pag. 501.
6. Sismonde Sismondi, Histoire des républiques italiennes, tom. I, page 277.

voguant avec de nombreux passagers. Les quarante chevaliers qui la montaient étaient fatigués d'un long voyage, et leur mantelet de pélerin, l'escarcelle suspendue à leur ceinture, la longue barbe qui ombrageait leur menton [1], tout annonçait en eux qu'ils revenaient de la Palestine, où ils avaient été cueillir les palmes du pélerinage [2] et rendre un pieux hommage au tombeau de leur Rédempteur. 1016.

Bientôt ils ont doublé les hauts parages d'Amalfi, de cette cité si célèbre par son immense commerce sur les rives qu'ils viennent de quitter [3], et sous les bannières de laquelle ils voyageaient en ce moment [4]; vers le fond du golfe, sur le plan incliné d'une petite colline [5], ils voient s'élever en amphithéâtre la ville de Sa-

1. Habitu peregrino.

Leo Ostiensis, lib. II, cap. 37.

Ord. Vit., lib. VIII.

2. Quand les pélerins revenaient de la Terre-Sainte, outre le bourdon et l'escarcelle, ils portaient à la main des branches de palmier, et les déposaient sur l'autel au retour de leur voyage.

Ducange, dissert. sur Joinville, pag. 237.

3. Gugl. Apul., lib. IV.

4. Sismonde Sismondi, tom. I.

5. Pendens de colle supino.

Aeg. Corb. de virt. med., lib. III. v. 483.

1016. lerne, entourée alors des hautes murailles élevées deux siècles auparavant par les soins d'Arékis, gendre de Didier, lorsqu'il voulut se soustraire à la puissante domination de Charlemagne [1].

C'était là que régnait Gaimar [2], l'un des chefs lombards les plus puissants de l'Italie. Depuis vingt années qu'il était monté sur le trône, il avait su se concilier, par sa bonté, l'amour de ses sujets [3], et ceux-ci pensant avec raison qu'un prince ne brille pas seulement par des vertus guerrières, lui avaient décerné le titre de *grand* [4].

1. Quæ civitas propter mare contiguum quod salum appellatur et ob rivum quod dicitur Lirnus ex duobus corruptis vocabulis Salernum appelata est. Ut esset scilicet futurum præsidium principibus superveniante exercitu Beneventum quam civitatem idem princeps fortificavit.

Heremperti chron.

Anonym. Salernit. chron.

Ost., lib. I, cap. 9.

Les murailles de Salerne furent élevées en 787. Charlemagne stipula, dans son traité avec Grimoalt, qu'elles seraient abattues, mais elles ne le furent point.

Voy. Giannone, ist. civ. del regn. di Nap., lib. VI, cap. 3 et 4.

2. Ost., lib. II, cap. 37.

Voyez sur ce nom d'origine germanique, *Origine de Caen*, chap. 10.

3. Serenissime principe liquel gouvernait o droite iustice.

Chron. ined. d'Aimé, loc. cit.

4. Giannone, ist. civil. del regn. di Nap., lib. IX.

1016. Frappé de l'air noble que conservaient ces étrangers sous les vêtements modestes qui les couvraient [1], Gaimar les accueillit de la manière la plus distinguée, et par ses soins empressés [2], s'efforça de leur faire oublier les fatigues du voyage et les luttes pénibles qu'ils avaient eu à soutenir contre les infidèles; car dans ces temps un pélerinage n'était pas sans danger, et l'humble bourdon du pélerin avait besoin d'être protégé par l'épée redoutable du chevalier [3].

Les nobles hôtes de Gaimar, sensibles aux témoignages de bienveillance que leur prodiguait ce prince, ne savaient par quels moyens ils pourraient reconnaître tant d'attentions et de courtoisie, lorsqu'une occasion vint s'offrir d'acquitter envers lui la dette de l'hospitalité.

Une flotte considérable [4] paraît à l'horizon, elle s'approche : c'est celle des Musulmans, qui viennent réclamer le tribut annuel que doivent

1. Viri equidem statura proceri, specie pulchri.
Leo Ost., lib. II, cap. 37.
Belli di volto. Summonte, cap. 13.

2. Ad refocillandum retinuit.
Ord. Vit., lib. III.

3. Acta sanct. Ap. Boll. Passim. — Act. ord. S. Bened.

4. O tout mult de nefs.
Chron. inéd. d'Aimé.

1016. payer les Chrétiens pour se racheter de leurs brigandages [1]. Ils débarquent au nombre de vingt mille [2], et campent dans la plaine qui sépare la ville de la mer [3]. Déja Gaimar, résigné à subir les conditions imposées par des Barbares que ses sujets n'osent combattre, a donné l'ordre de recueillir les contributions qui doivent servir à payer la rançon de ses États. C'est alors que les chevaliers se présentent devant lui. Drogon, leur chef, prend la parole [4] : « Eh quoi, « seigneur, lui dit-il, les Salernitains comptent-« ils donc rester comme des veuves sans dé-« fense [5], et endurer un tel outrage de la part « des Musulmans [6]? Des Chrétiens soumis à des « infidèles! Non, l'espoir de ces Barbares sera

1. Singulis annis veniebant.

Ost. loc. citat.

Anonym. Salernit. chron. passim.

2. Tunc viginti millia Sarracenorum,... littori applicuerunt.

Ibid. ibid.

3. In herbosa planicie quæ inter urbem et mare sita est.

Ibid. ibid.

4. Order. Vit., lib. III.

5. Ut inermes viduæ.

Ord. Vit. loc. citat.

6. Qu'ils ne pouvoient soustenir tant iniure de la seignorie de li sarrazins.

Chron. d'Aimé, liv. I, chap. 18.

« déçu : donnez-nous des armes et des chevaux, 1016.
« et bientôt nous aurons puni leur orgueil[1]. »

Cependant les Sarrasins[2], croyant avoir affaire au peuple qu'ils ont tant de fois vaincu[3], se livrent sans défiance dans leur camp à tous les excès de la débauche ; mais tandis qu'ils célèbrent d'avance leur facile triomphe[4], les pélerins se sont armés en silence, et ranimée tout-à-coup par cette poignée de braves, l'élite des habitants se précipite sur leurs pas. Ils tombent comme la foudre sur les infidèles surpris[5] ; l'énergie de

1. Des kreptiens subject a li pagan. qu'il leur fust donné arme et chevaux et iroient combattre et non pour pris de monnoie mes qu'il n'en pouvoient soustenir tant superbe de li Sarrazin.

Ibid. ibid.

2. On sait que le mot sarrasin est une corruption du mot arabe المشرقي, qui signifie oriental, par opposition à مغرب, occidental.

Voy. sur ce mot, Reland, Palest. illustr., lib. I, cap. 16.

Pockoke, not. ad Abulf., page 34.

3. Voy. Erempert passim. 30,000 Sarrasins, dit cet auteur, ayant pris Salerne, y firent un carnage horrible. Hinc et inde cuncta forinsecus deleverunt, inumerabilibus occisis colonis.

4. Con gran securtà e allegrezza si posero a sedere per mangiare.

Inveg., pag. 9.

5. Inopinate super illos irruunt.

Ost., lib. I, cap 37.

1016. cette attaque inopinée, l'étonnement qu'elle cause et la confusion qu'elle entraîne, permettent à peine aux Musulmans d'essayer de se défendre. Un grand nombre d'entre eux sont égorgés sans pitié [1]. Quelques-uns seulement, assez heureux pour gagner le rivage, se jettent dans la mer et vont porter à la flotte la nouvelle du désastre de leurs compagnons [2], pendant que les vainqueurs, chargés de riches dépouilles, rentrent au milieu d'un concours de peuple qui célèbre leur victoire.

Le prince de Salerne, reconnaissant du service que ces étrangers venaient de lui rendre, et désirant s'attacher d'aussi courageux défenseurs, les conjura de ne point l'abandonner, et leur offrit les plus brillantes récompenses [3] : « C'est « pour notre foi que nous avons combattu, ré« pondirent ces nobles chevaliers, et non *pour « mérite de deniers* [4]. » Ils ajoutent qu'ils accep-

1. Et mult en occisirent. — Chron. inéd. d'Aimé.

2. Reliqui cum dedecore ad naves aufugere.
Ost. loc. cit.

3. Lor promettant rendre grand guerredon.
Chron. inéd. d'Aimé.

4. Mes li Normant non vouloient prendre merite de deniers de ce qu'il avait fait pour lo amor de Dieu.
Chron. inéd. d'Aimé.

teraient volontiers les propositions des Salernitains ; mais qu'après une longue absence, ils sont impatients de regagner les champs de la Neustrie, qui les ont vus naître [1] ; ils promettent d'ailleurs qu'ils ne manqueront pas d'envoyer, aussitôt après leur arrivée, des hommes d'armes dont le courage sera égal au leur [2], ce que l'on trouvait facilement en leur pays [3]. 1016.

Gaimar donna des ordres pour que des bâtiments chargés de provisions exquises, de cédrats, d'amandes, de noix recouvertes de feuilles d'or [4], fussent préparés. Plusieurs officiers Salernitains y furent embarqués avec des présents destinés au duc de Normandie [5], qui consistaient

1. Order. Vit., lib. III.

2. Ost., lib. II, cap. 37.

3. Gugl. Gemmet., lib. V, cap. 14 ad fin.

4. Poma cedrina, amygdalas et inauratas nuces et pallia imperialia. Ost. loc. citat.

Altri suavissimi frutti di zucchero sceruppati.

Summonte, cap. 13.

Les fruits du midi excitaient les désirs ardents des Septentrionaux ; c'est en vantant leur saveur que l'on attirait, du fond de la Scandinavie, les Varanguiens à Constantinople, pour y former la garde des empereurs. Bonstetten cité par Simonde Sismondi, pag. 279.

5. Legatos suos in Normania dirigit.

Ost. loc. citat

1016. principalement en riches étoffes de soie, brodées d'or et d'argent que l'on tirait alors du levant, en instruments de fer, en brides couvertes de pierreries d'un grand prix[1]; ces officiers devaient engager le prince à laisser venir quelques jeunes chevaliers à la cour de Gaimar[2].

1. Paille imperiale ystrumen de fer aorné d'or, etc.

Chron. inéd. d'Aimé, liv. I, chap. 18.

Equorum instrumenta auro purissimo insignita illuc transmittens ad terram, etc.

Ost. loc. citat.

2. Nous avons fixé la date de cet événement à 1016, d'après les chronologies en général fort exactes de l'anonyme de Bari, de Lupus Protospapa, et les justes observations de Pagi. Ce docte commentateur a démontré, dans ses notes sur Baronius, (t. XVI, pag. 401), que Léon d'Ostie et Baronius lui-même s'étaient trompés en fixant la date de cet événement à l'an 1002. Son raisonnement est confirmé par Orderic Vital, qu'il ne cite pas, et qui assure que Salerne fut ainsi délivrée sous le pontificat de Benoît; mais Pagi de son côté a commis une erreur en confondant ces premiers pélerins, revenant de Jérusalem, avec ceux qui rencontrèrent plus tard Melès au mont Gargano.

CHAPITRE II.

Émigration de la famille de Quarrel. — Son pélerinage à Monte-Gargano. — Rencontre de Mélès. — Ligue contre les Grecs. — Départ des chevaliers Normands pour l'Italie. — Combats en Pouille. Succès des Normands. — Leur défaite. — Mort de Mélès. — Supplice de Dato son beau-frère.

RICHARD II, dit le Bon[1], quoiqu'il n'ait pas toujours mérité ce titre[2], gouvernait alors le duché de Normandie. Des troubles qu'il avait réprimés avec une sévérité cruelle avaient récemment agité ce pays[3] ainsi que la Bretagne[4], pro- 1016.

1. C'est par erreur que Léon d'Ostie et quelques historiens ont nommé Robert. Les chroniques italiennes, dont les dates sont précises sur cette époque, démontrent jusqu'à l'évidence que ces événements sont de beaucoup antérieurs à l'année 1022, époque de l'avènement de ce prince.

2. Wace, Chron. ascendant.

Gugl. Gemmet., lib. V, et suppl. ad finem.

Voy. aux notes et pièces justificatives.

3. Gugl. Gemmet., lib. V, cap. 2, 3, 4 et VI ad fin.

4. Daru, Hist. de Bretagne, tom. I, pag. 290.

1016. vince vassale[1], et le duc qui venait de refuser des secours dont son beau-frère Ethelred, roi d'Angleterre, avait le plus pressant besoin, ne se montra pas plus favorable aux demandes d'un étranger qu'il ne connaissait pas. Les envoyés du prince de Salerne avaient donc eu le déplaisir d'échouer dans leur mission près de lui, et se disposaient à retourner en Italie, lorsqu'un événement malheureux, en jetant la cour du duc dans la consternation, favorisa le désir qu'ils avaient d'engager quelques Normands à s'expatrier.

1017. Un des favoris de Richard, Guillaume de Répostel, eut l'indiscrète jactance de révéler à plusieurs courtisans les faveurs que la fille d'Osmond Drengot[2], riche seigneur des environs d'Alençon, avait dû lui accorder. Ces propos furent connus du vieux chevalier qui, pour mieux l'assurer, différa quelque temps sa vengeance. Mais un jour que l'un et l'autre chas-

1. Ibid, ibid., pag. 261, et note.

2. Sese de stupro filiæ ejus in audientia optimatum Normanniæ arroganter jactaverat.

Ord. Vit., lib. III.

Glaber. Rad. chron., lib. III, cap. 1, pag. 471.

Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 30.

saient avec le duc de Normandie, dans la forêt de Lions, près d'Écouis [1], Osmond saisit une occasion favorable, et frappa d'un coup mortel celui qui avait terni l'honneur de sa fille. Ce meurtre, commis en présence de Richard, devait attirer sur son auteur une punition sévère; il résolut de l'éviter, et fuyant avec Rainolfe, Raoul et Anquetil de Quarrel, ses trois frères [2], il gagna l'Angleterre, et de-là revint en France par la Bretagne, d'où il se rendit en Italie, au moyen des facilités qui lui furent offertes par les envoyés de Gaimar [3]. 1017.

Si l'on se figure qu'à cette époque, à l'excep-

1. Dumoulin, Hist. et Conquêtes des Norm., pag. 13.
Voy. Toussaint-Duplessis, Description de la Haute-Normandie, note.

2. Cette famille, originaire des environs d'Alençon, a laissé son nom à Linnière-la-Quarelle, à Vilaine-la-Quarelle, et à plusieurs autres lieux. Elle a possédé long-temps la seigneurie de Condé, près Alençon.

Odolant-Desnos, Mémoires historiques sur Alençon et sur ses Seigneurs, tom. I, pag. 145 et pag. 183, note.

Orderic Vital, lib. VIII, parle d'un chevalier Robert de Quarrel, des environs d'Alençon, vivant vers 1087, et qui probablement appartenait à la même famille.

3. Juncti nostrorum legatis aufugiunt.

Leo. Ost. loc. cit.

1017. tion de quelques portions de voies romaines réparées par les soins de la reine Brunéhaut, la France entière n'offrait aucun chemin praticable[1], et qu'il fallait, sans connaître la plupart des idiômes divers de ceux auxquels on devait s'adresser[2], voyager dans des contrées infestées de brigands[3], à travers les terres labourables, en sollicitant l'hospitalité de l'humble chaumière, quand on n'était pas assez heureux pour rencontrer un castel, un monastère, ou quelques-uns de ces sortes de caravensérails fondés par la piété de nos rois[4]; on concevra tous les dangers que présentait une traversée de près de six cent lieues, entreprise par les exilés de Normandie[5]. Aussi leur

a. Volt., tom. XLIV, page 22, édit. de 1792.
2. Murator. antiq. med. æv., tom II, pag. 581.
3. Will. Gyr., lib. I.
4. Capitul., tom. I, pag. 175; tom. II, 1404.
Vit. Ald. episc. Cænom., apud Baluz., cap. 44.

5. Tel était, durant le moyen âge, le mauvais état des routes, que lorsque le comte Bouchard voulut fonder à Saint-Maur, près Paris, un couvent, vers la fin du Xe siècle, il ne put jamais déterminer l'abbé de Cluny, en Bourgogne, à entreprendre un voyage aussi long, dans des pays inconnus, pour installer les moines. *Valde enim laboriosum est nobis*, dit l'abbé, *exteras atque incognitas adire regiones nostraque relinquere*. Il avait commencé par s'étonner que le comte eût entrepris une traversée aussi pé-

premier soin, en arrivant dans l'Italie méridionale, fut d'aller rendre grace au Saint-Archange, objet de la vénération de leur pays [1], de ce qu'il 1017.

nible. Adventusque ejus causam a tam longinqua patria inquirere studuit laborem tanti itineris, etc.

Vit. Burchard. venerab. comit., recueil des hist. de France, tom. X, pag. 352.

Ce ne fut que dans le XIII[e] siècle que l'on commença à voir quelques auberges en Italie.

Chron. Parmens., anno 1400
Compagn. leg. municip. Veron., A. 1228.

1. La dévotion à l'archange saint Michel était très-grande en Normandie, dans le courant du XI[e] siècle. La première démarche de Robert, à son retour de la croisade, fut d'aller rendre grace au bienheureux archange de la protection qu'il lui avait accordée durant sa route. Vers la fin du X[e] (966), le duc Richard avait fondé, sous l'invocation de ce saint, un monastère de Bénédictins sur le mont de Tombe *, dans l'emplacement où, 258 ans auparavant, saint Aubert, évêque d'Avranches, de retour d'un pélerinage au mont Gargano, avait apporté des reliques qu'il déposa dans l'église élevée par lui l'année précédente. Ce monastère qui fut remis, en 1622, aux religieux de la congrégation de Saint-Maur, est maintenant employé comme maison centrale de détention. Le relief de cet édifice, que sa position

* Li mont St.-Michel estora
Moine i mist moult les ama
Al compasser mist grand entente
Grant aveir, i mis t e grant rente.

1017. les avait préservés des périls qui les menaçaient dans leur voyage.

Dans cette partie de l'Italie qui fait face à l'Épire et que baigne l'Adriatique, s'élève un promontoire dominé par une montagne [1], sur le sommet de laquelle la piété des fidèles avait bâti vers la fin du cinquième siècle [2], un temple à saint Michel. Les légendes assurent, et tous les habitants de ces lieux croient encore aujourd'hui, que jadis l'Archange faisait de fréquentes apparitions en cette contrée [3]. Osmond

rend très-remarquable, se voit au Musée des Arts et Métiers, et mieux encore, au Dépôt des Reliefs de la Guerre, Hôtel des Invalides, à Paris. Le mont Saint-Michel portait de sable à la coquille d'argent, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lis d'or.

Voy. Wace, Roman de Rou. tom. I, pag. 297, et Chron. ascendante, pag. 454.

Thomas Leroy, de la congrégation de Saint-Maur; livre des curieuses recherches du mont Saint-Michel, manuscrits inédits de la bibliothèque de M. Asselin; manuscrits relatifs au mont Saint-Michel, n° 1029; Supplément de Boze, Biblioth. royale. Ces derniers manuscrits sont d'une grande beauté.

1. Le monte Gargano, appelé aussi monte Sant' Angelo.

2. En 492, Baron. ad An. 493, n° 43.

3. Vit. S. Richardi. — Vit. S. Laurent. episcop., cap. 2, n° 12. Ughelli It. sac., tom. VII, pag. 810 et suiv., edit. Venet. Act. sanct. Bolland., tom. II, pag. 59 et 63, et Jun., tom. IV, pag. 43.

et ses frères voulurent visiter en pélerinage un sanctuaire aussi vénéré [1]. Ils gravissaient les flancs boisés [2] de la montagne sur laquelle il est placé [3], lorsque le costume oriental d'un étranger [4] frappa leurs regards; ils considèrent avec étonnement le turban qui couvre son front [5], et l'interrogent sur son nom et sa patrie : « Je me nomme « Mélès, répond l'étranger, je suis Lombard et « citoyen de Bari; mais la tyrannie des Grecs m'a « forcé d'abandonner mon pays [6]. » Il leur raconte alors comment, indigné du joug que le Catapan (nouveau satrape établi par l'empereur 1017.

1. Tibi Michaele voti
Debita solventes. Gugl. Ap., lib. I.
2. Horat. epist.-Swinburne, sect. 17.
3. Gargani culmina montis
Conscendere. Gugl. Ap, lib. I.
Alexand. monach. chron.
4. Ibi quemdam conspicientes
More virum Greco vestitum
Exulis ignotam vestem capitique ligato
Insolitos mythræ mirantur adesse rotatus.
5. Hunc dum conspiciunt quis et unde sit ipse requirunt.
Ibid. ibid.
Alexand. monach. chron.
6. Se Longobardum natu civemque fuisse
Ingenuum Bari patriis respondit at esse
Finibus extorrem græca feritate coactum. Gugl. Ap.

1017. d'Orient), faisait peser sur ses compatriotes, il les avait, quatre années auparavant, appelés à la révolte en se mettant à leur tête avec Datto, son beau-frère. La fortune semblait d'abord sourire à leur commune entreprise; devenu maître de Bari, il croyait pouvoir opposer une longue résistance; mais la lâcheté de ses concitoyens avait trahi son courage. A l'arrivée des phalanges barbares de la Macédoine, dirigées contre eux par Basile Argyre, gouverneur de Samos, les habitants de Bari avaient été assez vils pour acheter leur pardon en trahissant leurs chefs[1] (11 avril 1010). Mélès, prenant la fuite avec son beau-frère, avait trompé leur espoir et leur avait épargné un crime; mais son fils Argyre, et Maralde son épouse, livrés aux Grecs, gémissaient dans les prisons de Constantinople. Errant depuis trois ans de ville en ville, poursuivi, par les intrigues et la puissante influence de ses ennemis, d'Ascoli à Bénévent, de Bénévent à Salerne, il avait dû successivement abandonner ces villes, et venait chercher un dernier refuge, au pied des autels de l'Archange.

Comme Mélès, éloignés de leur patrie, comme lui cherchant un asyle, les pélerins de Gargano

1. Eundem Melum tradere Græcis conabatur. Leo. Ost. Lup. protospap. chron. ann. 1010.

ne purent se défendre d'un sentiment d'intérêt 1017.
sympathique, que la conformité de leur position faisait naître en eux [1]; le Lombard qui s'en aperçut continua en ces termes : « C'est de vous, « seigneurs, que dépend mon retour dans Bari; « avec quelle facilité des chevaliers pleins de cou- « rage mettraient en fuite les phalanges des Grecs! « si j'étais assuré de votre secours mon triomphe « serait certain [2]. »

Osmond et ses frères lui promettent leur appui; on convient des moyens qu'il faudra réunir pour l'attaque, et, d'après ces conventions, des émissaires sont envoyés en Normandie. Des marécageuses forêts du pays de Brai, jusqu'aux Landes stériles de l'extrémité du Cotentin, ils parcourent cette province en appelant des chevaliers au combat. Ils peignent la fertilité des belles contrées de l'Italie [3], la lâcheté de ceux qui les occu-

1. Exilio cujus dum Galli compaterentur. Gugl. Ap. lib. I.

2. Quam facilem reditum, si vos velletis, haberem
Nos aliquot vestra de gente juvantibus inquit,
Testabatur enim cito Græcos esse fugandos
Auxiliis horum facili comitante labore.
Ibid. ibid.
Alexand. monach. chron. ad princip.

3. La terre qui mene lai e miel e tant belles coses.
Chron. inéd. d'Aimé.

1017. pent; ils exaltent l'habileté du chef qui doit commander, et partout ils excitent l'enthousiasme[1].

Le génie aventureux des Scandinaves, qui, dans les siècles précédents, avaient quitté la terre d'Odin pour enlever la Neustrie à Charles-le-Simple, ne s'était point encore éteint chez leurs neveux[2]. Les uns sont inspirés par le désir d'aller chercher des périls dignes de leur courage, d'autres sont séduits par la perspective d'une fortune brillante, tous répondent en foule à l'appel d'Osmond. En vain les Alpes leur opposent une redoutable barrière; ils les franchissent, et culbutant au mont Jou[3] les habitants encore idolâtres, qui voulaient exiger d'eux un péage[4], ils viennent planter le terrible drapeau rouge des enfants de Rollon vis-à-vis des aigles de l'Empire

1. Narratur et illis
Appula fertilitas ignaviaque insita genti
Ductor ibi prudens promittitur inveniendus. Gugl. Ap.

2. Patrios agros vilipendens, spe alias plus lucrandi.
Gauf. Malat. hist., lib. I, cap. 2.

3. Aujourd'hui mont Saint-Bernard.

4. Confractis seris custodibusque cæsis per angustissimas semitas montis jovis in alpibus.

Glab. Rodulph. chron., lib. III, cap. 1. Tom. X, des Historiens de France.

d'Orient, que tant de défaites avaient rendues peu redoutables[1]. 1017.

Mélès, de son côté, n'avait point perdu de temps; il avait négocié avec adresse auprès des princes Lombards, de Bénévent, de Salerne et de Capoue, tous liés par la parenté, et qui se flattaient de l'espoir de reconquérir des provinces naguères soumises à la domination de leurs aïeux. L'assurance que des guerriers courageux nés au-delà des monts amenaient de puissants secours, avait fait accueillir avec empressement par les chefs des principautés Lombardes, la proposition d'une ligue dont le but était de soulever les Calabres et la Pouille, et de chasser les Grecs des possessions qu'ils occupaient. Chacun d'eux avait fourni un contingent à l'armée dont Mélès avait été nommé général. Ainsi, cette armée se composait des Normands appelés par Osmond et des Lombards rassemblés des différents points de l'Italie.

L'hiver de la dix-septième année du XIe siècle fut extraordinaire dans l'Europe méridionale. Les chroniqueurs racontent que la plupart des animaux sauvages moururent de froid et de faim, dans les forêts qui pliaient sous le poids des

1. Robert Wace, auteur normand du XIIe siècle, dit que le

1018. neiges. L'armée combinée ne put donc rien entreprendre pendant cette rigoureuse saison[1] : aux premiers beaux jours du printemps, elle se mit en mouvement, et se porta rapidement contre les villes de la frontière grecque, que protégeaient les légions du Catapan Andronic, commandées par Léon Pacian. Au mois de mai, un combat sanglant fut livré près d'Arénula[2], et les impériaux, défaits, laissèrent le champ libre à l'armée victorieuse, devant laquelle la plupart des villes de la Pouille ouvrirent leurs portes. Trémo, Civita, Bari, furent té-

drapeau des Normands était de drap rouge (tom. I, pag. 201, et notes de M. Leprevost). D'un autre côté, Albert d'Aix assure que l'étendard de Boémond, au siége d'Antioche, était de la même couleur. (Signum nempe Boemundi quod sanguinei coloris erat. Albert. Aquens. hist. hieros., pag. 246.)

Cette dernière circonstance prouve que les Normands avaient importé en Italie leur couleur nationale, qui du reste était aussi celle de l'oriflamme de saint Denis.

1. Hactenus insolitas hac tempestate latini
Innumeras cecidisse nives mirantur et harum
Casibus extinctæ pleræque fuere ferarum,
Nec fuit arboribus fas unde resurgere lapsis.

Gugl. Ap., lib. I.

Par li camp arenous de Puille font gesir lor anemi sans esperit.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. I, cap. 20.

moins de la résistance des troupes impériales et de leur défaite[1]. Un seul échec près de Marsi interrompit momentanément le cours de ces victoires[2]; encore fut-il chèrement acheté par les Grecs, qui perdirent un de leurs généraux[3] (22 juillet). Mais bientôt de nouveaux avantages décidèrent du sort de la Pouille, qui fut soumise à Mélès[4].

1018.

Une année entière il en resta paisible possesseur; cependant, l'apparition de ces hommes nouveaux qui surgissaient inopinément pour disputer aux Grecs un territoire long-temps contesté et conquis au prix de tant de sang, avait jeté la

1. Chron. Amalphit.
Chron. Casauriense, ann. 1016.
Alberici monachi Cassinensis chronologia, ann. 1017.
Anonym. Barens. chron. eod. ann.
Anonym. Cassin. chron.
Ademar. Caban. chron. Recueil des Histor. de France, tom. VIII, pag. 156.

2. Mense julii 22 die prælium fecit prædictus Turnichus catapanus et vicit Melum et Normannos, et mortuus est Patianus ibi.
Lup. Protosp. chron., ann. 1017.

4. Et de ce et grant dolor l'empereor et manda grant multitude de gent et ordena la tierce bataille et la quarte et la quinte et tout veinchirent li Normant et ensi Melo par la force de li Normant fut en lo trone de son honor.
Chron. inéd. d'Aimé.

1018. terreur dans Constantinople[1]. L'empire d'Orient n'était plus cet arbre vigoureux dont les racines atteignaient les sables de l'Asie méridionale, et qui portait avec orgueil sa tête jusqu'aux régions de l'Europe hyperborée : assailli par de terribles orages, il avait vu chaque jour les plus féconds de ses rameaux tomber sous le fer des Barbares, tandis que la corruption en germant dans son sein lui préparait plus lentement mais plus sûrement encore une ruine inévitable. En vain les empereurs déclaraient aux pontifes de la ville éternelle, que les Romains étaient aux lieux où Constantin avait planté le labarum sacré [2]; l'esprit de férocité, de bassesse, de servilité et d'intrigues qui régnait au Xe siècle à Constantinople, les meurtres qui ensanglantaient la cour, les mœurs impures qui souillaient la ville, annonçaient assez que si les habitans de Byzance avaient gardé de Rome quelques souvenirs, ils n'avaient conservé que les traditions des jours de Néron, de Tibère et de Caligula [3]. Toutefois, comme sur de vieux troncs

1. Lebeau, liv. 75, § 55, tom. XVI, p. 214.
2. Luitprand.
3. Τοῦ Κεδρ. σύνοψ. ἱστ. πολλαχις.

dévorés et flétris par le temps, on voit quelques 1018. restes d'une sève généreuse circuler encore et produire un rameau plein de fraîcheur et de vie; ainsi un rejeton du sang des empereurs avait paru devoir rendre à ses états quelques jours de jeunesse et d'énergie. Basile, brisant enfin d'une main ferme cette coupe des voluptés, que lui présentait sans cesse un ministre ambitieux, avait ressaisi les rênes de l'empire qu'il gouvernait sagement en partageant avec son frère un sceptre dont lui seul portait tout le poids. Effrayé des succès d'un ennemi inconnu qui débutait avec tant d'éclat en Italie, ce prince n'avait rien épargné pour rassembler une armée considérable [1]. Les premières attaques de ces nouvelles troupes débarquées sur les côtes de l'Adriatique et commandées par Bogianos, furent d'abord infructueuses, mais un combat décisif fit perdre en un jour aux alliés tout ce que jusqu'alors ils avaient conquis.

Des bords fangeux de l'Ofanto jusqu'aux pieds du mont Vultur s'étend une vaste plaine de désastreuse mémoire, et que les habitants ne désignent plus aujourd'hui que sous le nom du

1. Li empereor manda domps et manda tribu en toutes pars et ouvri son thesaure et trouva chevalier pour monnoie.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. 1, cap. 21.

1019. champ sanglant [1]. C'est là que la république romaine vit ses légions anéanties devant les armes triomphantes d'Annibal; c'est là aussi que les forces des puissances coalisées vinrent rencontrer l'armée impériale (octobre 1019). Cette dernière, disent les chroniqueurs, couvrait la terre de la multitude de ses guerriers, et présentait un front hérissé de lances semblable à un champ d'épis [2]; ses soldats s'avançaient en bataillons épais comme un essaim d'abeilles qui sort de la ruche [3], ils étaient soutenus d'ailleurs par des balistes dont les projectiles portaient la terreur dans les rangs opposés. Soit perfidie, soit lâcheté, les Lombards se débandent à l'approche de l'ennemi. Abandonnés par eux, mais ne pouvant se résoudre à fuir, les Normands préfèrent la mort à l'ignominie [4]; toutefois ils vendent cher

1. *Il campo di sangue.* C'est encore ainsi que les paysans de la Pouille nomment le champ de bataille de Cannes.

2. Sont veues les lances étroites come les canes sont en lo lieu ou il croissent.

Chron. d'Aimé, lib. I, capit. 21.

3. Et venant encontre petit de Normant... la multitude de la gent de l'empereor aloient par lo camp come li ape quant il issent de leur lieu quant il est plein. Ibid., ibid.

4. Et que vous diroiie? li Normant sont appareilliez de morir autant que fouir. Ibid. ibid.

leur vie, et ne tombent qu'après avoir immolé un grand nombre de Grecs. Neuf chevaliers sur dix trouvent la mort dans cette lutte terrible[1], et leur chef, lui-même, Osmond a succombé. 1019.

A la nouvelle de l'échec éprouvé par leurs frères, quelques Normands qui étaient restés auprès de Gaimar de Salerne, vinrent rallier l'armée de Mélès; celui-ci voulut à l'aide de ce renfort tenter encore la fortune[2], mais elle trahit de nouveau son courage. Le général lombard, deux fois vaincu, laissa sous la protection de son allié Pandolfe, prince de Capoue, les chevaliers qui lui restaient, au nombre de six cents, de trois mille qu'ils avaient été[3]; et après avoir erré quelque temps dans le pays des Samnites[4], il se rendit en Allemagne à la cour de 1020.

1. Mes pour un de li Normant furent mort mult de li ennemi et tant fut forte la bataille que de II. c. non rimastrent sinon X.

Ibid. ibid.

2. L. Ost., lib. II, cap. 37.
Anonym. Barens. chron. ann. 1019.
Lup. Protosp. chron. eod. ann.
Chron. ined. d'Aimé, lib. I, cap. 21.

3. Et de li Normant liquel avaient été trois mille non rimastrent sinon sex ou cenc cent. Ibid. ibid.

4. Samnites adiit superatus, ibique moratur.

G. Ap., lib. I.

1020. Henri II [1], auquel il était recommandé par le pape.

La démarche de Mélès secondait parfaitement la politique germanique. Depuis le mariage d'Othon avec la princesse Théophane, fille de Romain-le-Jeune [2], les Allemands soutenaient que leurs droits sur la Pouille et sur les Calabres étaient devenus incontestables. On était loin d'ailleurs de sentir alors que l'aggrandissement d'un empire importe bien rarement au bonheur de ses habitants, et que les avantages toujours douteux d'une conquête ne peuvent compenser les calamités et les désastres qu'une guerre entraîne inévitablement à sa suite. L'empereur aurait donc avidement saisi le prétexte qui lui était offert, pour intervenir dans les affaires de l'Italie, où déja il avait fait une première incursion; mais les formes aristocratiques de son gouvernement lui opposaient un obstacle qu'il n'était pas facile de vaincre : toutes les fois qu'il devenait nécessaire de passer les Alpes, il fallait né-

1. Post Alemanorum petiit suffragia regis
Henrici. Ibid. ibid.
Lup. Protosp. chron. ann. 1019.
Anonym. Barens. chron. eod. ann.

2. Anonym. salernit. chron.
Lambert Schafnaburg.

gocier auprès des grands vassaux de la couronne, 1020.
et chèrement acheter les secours fournis par eux. Néanmoins les sollicitations de Mélès long-temps infructueuses, avaient enfin été couronnées du succès; la mort vint le surprendre au moment où il se disposait à retourner sur le théâtre de la guerre [1]. L'empereur fit rendre à cet infortuné les stériles honneurs d'un magnifique convoi [2], auquel il assista lui-même, et le fit inhumer à Bamberg dans la cathédrale de Saint-Georges, où l'on vit pendant plusieurs siècles sa tombe couverte d'une pompeuse épitaphe [3].

1. Leon. Ost., lib. II, cap. 39.
Anonym. Barens. chron. An. 1020.
Lup. Protosp. chron. ann. 1020.

2. Ut regius mos est
Funeris exequias comitatus.
Gugl. Ap., lib. I.

3. Carmine regali tumulum decoravit humati.
Gugl. Ap., lib. I.

L'église de Saint-Georges, ou plus correctement de Saint-Pierre, élevée à Bamberg par l'empereur Henri, va jouer un assez grand rôle dans cette histoire. Bâtie en 1005 par ce monarque, elle fut érigée en cathédrale par le pape Benoît VIII, qui exigea, pour prix de cette faveur, une rente annuelle de cent marcs d'argent, et une blanche haquenée. Cette redevance

1020. La mort inattendue de Mélès, en jetant la consternation parmi les alliés, seconda des négociations que l'empereur d'Orient avait entamées pour dissoudre la coalition formée contre son pouvoir en Italie. Le second chef de la conspiration de Bari, Dato, beau-frère de Mélès, existait encore et pouvait se mettre à la tête d'une nouvelle ligue. Suivi de quelques Normands et de troupes dévouées, il était venu, après la funeste bataille de Cannes, se réfugier dans la tour du Garigliano, que les moines du Mont-Cassin avaient bâtie depuis près de deux siècles [1], pour se mettre à l'abri des incursions des Sarrasins [2].

eut une assez grande influence sur les événements qui vont suivre.

Leon. Ost., lib. II, cap. 46.

Aquit. hist. fragm. apud Duchesn., tom. IV, pag. 80.

S. Henrici Vit., cap. 3.

Muratori, Annali d'Italia.

Pfeffel, Hist. du Droit public d'Allem., t. I., p. 122.

Glaber. Rodulph., chron. lib. III, ad. princip.

1. Quam videlicet turrem Joannes imperialis patricius... temporibus Joannis octavi papæ construxerat.

Leon. Ost., lib. II, cap. 37.

L'abbé de la Nuce pense qu'elle avait été construite par Pandolfe Tête-de-Fer.

2. Per conto delle scorrerie de' Sarraceni, nell' anno 872.

Summonte, cap. 13.

Cette tour se trouvait protégée par le territoire de Pandolfe, prince de Capoue, et l'un des chefs de l'armée combinée[1], Atenolphe, frère de ce prince, était abbé des bénédictins du Mont-Cassin[2]; les Normands se croyaient donc en sûreté sous cette double garantie[3]. Quel fut leur étonnement et celui de leur chef, lorsqu'un jour ils aperçurent sous les murailles les enseignes de l'empereur! 1020. 1021.

Persuadé qu'une prompte soumission et la prise d'un captif aussi précieux que Dato pourrait faire pardonner la part qu'il avait prise à la guerre, Pandolfe, aussitôt après la défaite de Mélès, avait envoyé secrètement à Constantinople les clés d'or de Capoue[4], comme un gage de son dévouement à l'empereur. Sa trahison avait été promptement récompensée; des sommes considérables en avaient été le prix; mais

1. Élu en 1011, il était fils de Pandolfe de Bénévent, frère de Pandolfe de Capoue, et beau-frère de Gaimar de Salerne.

Mss. ined., fonds Ducange, n° 800.

Hist. des Princes de Salerne, Biblioth. de l'Arsenal.

2. Series abbatum Cassin. apud Murat., t. V, p. 214.

3. In qua Datus nihil suspicans residebat.

Leon. Ost., lib. II, cap. 38.

4. Fecit interim fieri claves aureas et misit ad illum.

Ibid. ibid.

1021. il fallait aussi payer celle de son frère, abbé du Mont-Cassin. Le fisc de la Pouille venait d'hériter des domaines d'un habitant de Trani nommé Maralde. Ces domaines offerts à Atenolphe grossirent les immenses possessions de l'abbaye[1], et, quelques jours plus tard, le général grec à la tête d'une nombreuse armée assiégeait la petite tour du Garigliano.

L'étonnement que fit naître son approche n'abattit point le courage de Dato et de ses braves compagnons. Deux jours entiers[2], ils résistèrent à des assauts répétés; mais il fallut enfin céder au nombre. La garnison fut passée au fil de l'épée; on en excepta néanmoins les chevaliers normands. L'abbé Atenolphe, pour repousser les attaques de ses voisins, avait pris à son service quelques-uns de leurs compatriotes, et il avait stipulé pour eux la vie sauve. Quant au malheureux Dato, dans la soirée du 15 juin 1021, chargé de fers, ignominieusement jeté sur un âne, il fut con-

1. Concessit in hoc Monasterio totam ex integro hereditatem vel substantiam Maraldi cujusdam Tranensis tam intra eamdem civitatem quam de foris.

L. Ost. Chron. S. Monasterii Cassinens., lib. II, cap. 38.

2. Per biduum.

Ibid. ibid.

duit à Bari[1] par une nombreuse escorte; et là, devant ceux qui l'avaient trahi si lâchement, enfermé dans un sac[2] avec des reptiles, un singe et un coq, il fut précipité dans l'Adriatique. 1021.

Tel est le sanglant épisode qui termina les premières guerres des Normands. On verra dans le chapitre qui suit, comment, en provoquant la vengeance de l'empereur d'Allemagne, cette cruelle exécution amena dans l'Italie méridionale, de nouvelles combinaisons politiques, à la suite desquelles ces illustres aventuriers obtinrent la souveraineté d'une partie du pays.

1. Intravit in Bari Asiano super.

Chron. anonym. Bar. A. 1021.

Lup. Protosp. chron. eod. ann.

2. Insutum culleo.

Leon. Ost. loc. citat.

Culleus, inquit Isidorus, est uter ex corio factus in quo parricidi cum simia, gallo et serpente, in mare projiciuntur.

Ab. del. Nuc. not. ad eumd.

CHAPITRE III.

Les Allemands en Italie. — Condamnation de Pandolfe. — Siége de Salerne. — Départ des Allemands. — Les Normands proclament leur indépendance. — Retour de Pandolfe. — Guerre de Naples. — Fondation d'Averse.

1021. Si la fin tragique de Dato, et la trahison qui l'avait amenée, excitaient dans l'ame de Henri une indignation profonde [1], ce sentiment était peut-être rendu plus vif encore par la crainte qu'il éprouvait de voir son influence anéantie en Italie, à cause de la prépondérance que les victoires des Grecs donnaient à l'Empire d'Orient. L'esprit belliqueux du prince qui occupait alors le trône de Constantinople, et les succès obtenus récemment par lui contre les Bulgares, rendaient plus dangereuse aux yeux de l'empereur d'Occident, la présence des troupes grecques sur un terri-

1. His omnibus... imperator Heinricus auditis... Dati crudelissimam necem reputans.
Leon. Ost., lib. II, cap. 36.

toire long-temps contesté, et lui firent sentir la nécessité d'agir sans retard. Par ses ordres, une armée nombreuse se porte sur le théâtre de la guerre [1] (décembre 1021). Un ecclésiastique, Pepon, patriarche d'Aquilée, commande l'avant-garde composée de onze mille hommes; elle envahit rapidement la Pouille, par les gorges d'Antrodoco. Vingt mille hommes forment le second corps. Ils sont commandés par un autre dignitaire de l'Église [2], Belgrime, archevêque de Cologne, qui marchant à leur tête investit le Mont-Cassin, pendant que l'empereur lui-même, opérant avec un troisième corps une diversion par la Marche d'Ancône et les rivages de l'Adriatique, va mettre le siége devant Troja [3].

1021.

Atenolphe, instruit qu'une armée formidable s'avançait pour venger la mort du guerrier livré par lui à ses ennemis, avait quitté l'abbaye dont

1022.

1. Annalist. Saxo apud Eccard.
Glaber. Radulph. chron., lib. III, cap. 1.
Leon. Ost., lib. II, cap. 36.
Chron. inéd. d'Aimé.
V. S. Henrici.

2. Belgrimum autem Coloniensem Episcopum.
Leon. Ost. chron. loc. citat.

3. Super Trojam castra posuerat.
Ibid. ibid.

1022. il était supérieur, pour s'embarquer à Otrante. Pendant que le navire sur lequel il se trouvait, faisait voile vers Constantinople, une tempête violente survint, et les flots de l'Adriatique, qui avaient reçu vivant le malheureux Dato, engloutirent peu de mois après (30 mars), le prêtre qui, par une avidité coupable, s'était rendu complice [1] d'une lâche trahison. D'un autre côté, son frère, le prince de Capoue, odieux à ses propres sujets, avait pensé qu'il ferait mieux de se livrer lui-même à l'archevêque de Cologne [2]. Belgrime le fit conduire au camp de l'empereur, qui poussait avec vigueur le siége de Troja [3]. Cette ville, après avoir résisté pendant trois mois, tomba au pouvoir des troupes impériales [4]. Ce fut là que Henri réunit les principaux barons pour décider du sort du prisonnier. Son arrêt de mort

1. Cupiensque Constantinopolim ad imperatorem confugere, Hydruntum mare ingressurus perrexit. Conscensaque navi naufragium passus est atque demersus est.

Leon. Ost., lib. III, cap. 39.

2. Chron. d'Aimé, loc. citat.

3. Lup. Protosp. chron. ann. 1022.

Cette ville avait été récemment bâtie par les Grecs, sur les ruines de l'ancienne Aëce.

4. Glab. Rodulp., lib. III, cap. 1.

fut unanimement prononcé [1]; mais grace aux bons offices de l'archevêque, à la merci duquel il s'était rendu, la sentence capitale fut commuée en une déportation perpétuelle : Pandolfe, chargé de fers, fut conduit au-delà des Alpes [2] et remplacé par le comte de Téano [3]. Nous le verrons bientôt reparaître sur la scène, et s'attirer par sa conduite déloyale une nouvelle suite de disgraces. 1022.

Pendant que l'empereur visitait Bénévent, Monte-Gargano et le Mont-Cassin, où l'on sacrait le nouveau prieur qui devait remplacer Atenolphe (29 juin [4]), Belgrime ayant continué

1. Uno omnium parique Judicio.

Leon. Ost. loc. citat.

2. Mes par les prières de l'archevesque fust délivré de cette sentence. Toutefois fu il porté de la de li Alpe liez de une catene en lo col.

Chron. inéd. d'Aimé.

3. Carrac. Propyl., ad Chon., 4.
Hepidan. annal. Brev.
Chron. inéd. d'Aimé, liv. II, cap. 26.

4. Henri était allé en pélerinage au mont Gargano; il fut témoin d'une apparition de saint Michel, mais sa curiosité lui coûta cher : l'archange lui appliqua sur la cuisse un coup si fort qu'il resta boiteux tout le reste de la vie.

Qui quum pernoctare in sacra illa divi Michælis spelunca voluisset, et dum oraret, ex quodam angeli attactu ita femur

1022 à 1023. à se porter en avant, avait formé le siége de Salerne, dont le prince, sans l'avoir trop mérité, se trouvait enveloppé dans la disgrace encourue par son beau-frère. Mais il fut moins heureux dans son entreprise contre cette place. Gaimar, grace à la bonté des ouvrages qui défendaient sa capitale, opposa une résistance telle qu'après quarante jours de tranchée le siége fut levé. Tout ce que l'on put faire, fut de s'emparer de son fils et de le livrer au pape Benoît, comme ôtage [1].

Les Normands n'étaient pas restés inactifs dans une guerre entreprise pour venger la famille de leur ancien général, et partout ils avaient donné des preuves d'une rare valeur. L'empereur leur décerna une récompense digne de leur courage: lorsque les chaleurs excessives de la saison et les maladies qui attaquèrent son armée le forcèrent de se retirer [2], ce fut à eux seuls qu'il remit le soin de continuer ses opérations contre les Grecs, en confiant à leur garde les trois ne-

emarcuisse scribunt, ut velut alter Jacob perpetuo claudicaverit. Ugel., Sipont. Arch., tom. VII, pag. 820.

1. Chron. inéd. d'Aimé, loc. citat.

2. Chron. mellicens. apud Script. rer. austriac., tom. I, A. 1022, Abbat. Uspergens. Chron.

veux laissés par Dato, auxquels il conféra le titre de comte. 1024.

Gautier de Canisy, Gosman, Hughes Faloch, Toustain, Balbe et Stigand formèrent aux jeunes Lombards, neveux de leur ancien chef, une garde fidèle à laquelle ils avaient réuni dix-huit de leurs compagnons; mais bientôt, payés par l'ingratitude, des services qu'ils avaient rendus, ils résolurent de proclamer leur indépendance[1] : pour y parvenir, appelant leurs compatriotes de Capoue et de Bénévent à une confédération, ils nommèrent Toustain Scitel leur général[2]. Des chroniques composées loin de l'Italie prêtent à ce chevalier des aventures tout-à-fait incroyables, et qui, tout en rappelant les temps fabuleux de l'antiquité, semblent prouver au moins qu'il avait une force et un courage extraordinaires.

Guillaume de Jumièges rapporte qu'un jour il arracha une chèvre de la gueule d'un lion, saisit dans ses bras l'animal furieux et le lança par-dessus une muraille[3]; mais, suivant ce même

1. Marianus Scotus.
Abbas Uspergens.
Leon. Ost. loc. citat.

2. Alber. Tr. font. monach., tom. XI, pag. 352, des Hist. de France. — Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 30.

3. Capram leonis ex ore rapuit : ipsumque leonem pro ablata

1025. auteur, Toustain ne demeura pas long-temps à la tête des aventuriers qu'il était digne de commander. Il périt après avoir combattu un énorme serpent contre lequel des habitants de la Pouille, jaloux de sa gloire, avaient pris le perfide soin de diriger son bras [1].

Après la mort de Toustain, les confédérés jetèrent les yeux sur un de leurs frères d'armes. Rainolfe reçut d'eux un pouvoir absolu [2], et il en usa sagement pour procurer à sa petite armée un établissement solide et qui devait bientôt prendre un accroissement immense.

sibi capra furentem, nudis manibus arripuit et ultra murum palatii velut catellum quemlibet projecit.

Gugl. Gemmet., lib. VIII, cap. 30.
Chron. reg. franc. ex cod. n° 9654.
Recueil des Hist. de Fr., tom. XI, pag. 293.

1. M. Michaud (Hist. des Croisades, t. I, pag. 432), rapporte qu'un chevalier nommé Guicher combattit un lion corps à corps ; et qu'un autre, nommé Geoffroi de la Tour, tua un serpent qui voulait dévorer un lion. Il ajoute, d'après le *Magnum Chronicon Belgicum*, que, depuis cette époque, le lion suivit son libérateur avec la fidélité d'un animal domestique.

2. Egregium quemdam mox elegere suorum
Cujus mandatis fas contradicere non sit.

Gugl. Ap., lib. I.
Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 30.

L'année 1025 fut signalée par la mort des deux princes dont l'existence pouvait influer le plus puissamment sur les destinées de l'Italie: Basile, empereur d'Orient, et Henri, que sa continence conjugale fit depuis canoniser [1]. Le vieux Constantin, devenu maître absolu d'un sceptre dont il partageait depuis cinquante ans la possession avec Basile, son frère, le trouva bien lourd dans un moment où les nombreuses attaques dirigées de toutes parts contre l'Empire auraient demandé une main plus ferme et plus assurée. Les conseillers qu'il se choisit n'étaient guères capables de lui en alléger le poids. Il plaça ses valets-de-chambre à la tête de ses troupes, fit crever les yeux à ses gouverneurs les plus fidèles, et bouleversa tellement ses États, que, loin de repousser ceux qui les attaquaient, il leur offrit des tributs pour obtenir la paix : dès-lors il cessa de s'occuper des lointaines expéditions de la Lombardie.

1025.

Il n'en était pas ainsi en Allemagne. Le duc Conrad monta sur le trône par le double

1. Camilli Peregrin. chron.
Herman. Contract chron.
Wipp. vit. Conrad. Salic.
Orderic Vital., lib. I.
Godef. Viterb., Chron. ap. Murat., p. 438.

1025. droit que lui donnaient la désignation de l'empereur mourant et l'élection libre des princes du Saint-Empire, confirmée par les peuples soumis à leur pouvoir[1]. Il donna tous ses soins à l'or-
1026 à 1028. ganisation de ses états. Oubliant les griefs de son prédécesseur contre Pandolfe de Capoue, il rendit ce prince à la liberté, sur les instances de Gaimar qui, après avoir résisté à l'attaque des troupes impériales, avait su conserver Salerne, et avait même gagné depuis les bonnes graces du nouvel empereur.

Les deux beaux-frères réunis s'occupèrent à renverser le nouveau chef que Henri avait mis à la tête de la principauté de Capoue, lorsqu'il avait envahi l'Italie; la lutte fut longue et pénible. Les Normands, dont l'attachement pour Gaimar datait de plusieurs années, ne lui refusèrent pas leurs secours dans cette guerre qui dura environ dix-huit mois. Après une longue résistance, Pandolfe de Téano obtint une capitulation honorable, livra Capoue et passa avec toute sa famille auprès de Sergio qui com-

1. Glab. Rodul., lib. III, cap. I.
Chron. Sigiber.
Pfeffel, Hist. du Droit public d'Allemagne.
Maimbourg, Hist. de la Déc. de l'Emp. apr. Charl., l. II.

mandait sous le titre de maître de la milice, dans la petite république dont Naples était le chef-lieu.

1026 à 1028.

Encouragé par ses premiers succès, Pandolfe de Capoue voulut exiger de Sergio qu'il bannît un rival dont le voisinage lui donnait des inquiétudes. Le refus positif que fit celui-ci de trahir les droits de l'hospitalité entraîna une rupture entre les deux princes. Sergio, plus faible, fut forcé de céder : il dut quitter Naples, et pour la première fois depuis l'arrivée des Lombards en Italie, leurs enseignes flottèrent sur les hauteurs de Saint-Elme [1]. Pandolfe de Téano s'enfuit à Rome où il mourut, et celui qui avait si généreusement sacrifié ses intérêts à la cause de l'infortune fut pendant trois années victime de son dévouement. Il finit pourtant par implorer l'assistance des braves chevaliers qui jusqu'à ce jour, soit par intérêt, soit par un plus noble sentiment, avaient protégé tous les opprimés, quelle que fût la couleur de leurs bannières. Ces mêmes Normands, qui malgré la trahison de Pandolfe envers leur ancien général, avaient bien voulu, par at-

1. Chron. inéd. d'Aimé.
Carrac. Propyl., ad Ant. Chon. 4.

1026 à 1028. tachement pour Gaimar, l'aider à remonter sur le trône de ses pères, ne balancèrent pas à tourner leurs armes contre lui, pour repousser l'agression injuste qu'il avait commise en s'empa-1029. rant du territoire de la république. Par le secours de leurs armes, Sergio eut en peu de temps recouvré ses vastes domaines. Celui-là du moins ne fut pas ingrat[1].

Des remparts de Capoue jusqu'aux laves du Vésuve, s'étend une vaste plaine dont quelques légères inégalités varient à peine la surface et qui présente depuis deux mille ans le spectacle d'une inépuisable fécondité[2]. De nombreux figuiers, quelques oliviers à la pâle verdure y donnent à la fois et leurs fruits, et leurs ombrages; la vigne enlacée aux peupliers et aux ormeaux y court en riants festons au-dessus des tiges du maïs, et quelques bosquets d'orangers et de citronniers embaument les airs de leurs suaves odeurs. Telles étaient ces heureuses campagnes lorsqu'elles furent chantées par Virgile[3];

1. Gugl. Ap., lib. I.
Leon. Ost., lib. II, cap. 58.
2. Cerere et Baccho uberrima.
Alex. Abbat. Teles., lib. II, cap. 61, et lib. III, cap. 12.
3. Illa tibi lætis intexet vitibus ulmos;

telles on les retrouve aujourd'hui. Au milieu de cette plaine étaient placées les limites de la principauté de Capoue et du duché Liburien. 1029.

Peu rassuré sur les dispositions d'un voisin qui venait de le dépouiller, Sergio pensa qu'il serait heureux de conserver, aux abords de son territoire, une garnison formée de braves chevaliers prêts à le défendre; pour les y fixer à jamais, il donna la main de sa nièce, veuve du duc de Gaëte, à Rainolfe leur chef, et leur concéda le terrain sur lequel fut bâtie Averse, qui dut probablement son nom aux sentiments qui animaient le donateur envers Pandolfe[1]. Le chef des chevaliers reçut le titre de comte, et de ce jour date la première suzeraineté des Normands en Italie[2].

Illa ferax oleæ est, illam experiere colendo
Et facilem pecori et patientem vomeris unci :
Talem dives arat Capua et vicina Vesevo
Ora jugo....

VIRG. Georg.

1. Orderic Vital., lib. IV.
Giov. Villan., Cron. di Nap., cap. 60.

2. Chron. inéd. d'Aimé, lib. I, cap. 40.
Mss. inéd., n° 800, fond. Ducang., Bibl. de l'Arsen.
Alex. abbat. Teles. chron., lib. III, cap. 4.

La ville d'Averse, que j'ai visitée avec soin à diverses reprises

1029. C'était de leur part un acte de courage, que de venir, en présence d'un ennemi puissant, planter leurs tentes au milieu d'une plaine qui n'offre aucuns moyens de défense : à l'extrémité de cette plaine, les flancs escarpés de l'Apennin, leur présentaient ces remparts naturels au pied desquels échoua si long-temps la puissance romaine devant les Samnites; où depuis les sages lenteurs de Fabius avaient arrêté les armées triomphantes d'Annibal [1] : naguères encore Mélès, dont ils avaient suivi la cause, y avait trouvé un refuge assuré après la désastreuse bataille de Cannes [2]. Mais la fierté des guerriers de la Neustrie se serait mal accommodée de ces timides précautions, et leurs épées leur tenaient lieu des plus formidables remparts.

La nouvelle de l'établissement définitif des

en 1825, 1826 et 1827, n'a plus rien qui rappelle son antique origine. Elle n'offre plus maintenant que deux monuments remarquables, tous les deux d'une date très-récente; l'un est un hôpital pour les fous; l'autre, un arc de triomphe, d'une construction assez élégante, placé vers la porte de Naples. On sait que c'est dans cette ville que la malheureuse reine Jeanne périt assassinée.

1. Memorie istorice del Sannio.

2. Gugl. Ap., lib. I.

Normands dans la Campanie engagea plusieurs 1029. de leurs compatriotes à l'émigration ; elle détermina surtout l'arrivée de trois chevaliers qui, sortis d'un modeste château du Cotentin, eurent avec leur famille une bien puissante influence sur les destinées de l'Italie.

CHAPITRE IV.

Hauteville. — Famille de Tancrède. — Exil de Serlon. — Son retour en Normandie. — Guillaume, Drogon et Onfroy partent pour l'Italie. — Ils se rendent à Salerne. — Passent en Sicile.

1029. A quatre milles au nord de Marigny, ancien bourg du Cotentin, on pouvait encore apercevoir, il y a quelques années, sous les ronces qui les couvraient, les restes informes d'antiques murailles placées au fond du joli vallon de la Cave, près Hauteville [1]. Les prairies voisines,

1. A 33 myriamètres (67 lieues), ouest de Paris, département de la Manche, arrondissement de Coutances. J'ai visité ces lieux le 22 novembre 1827; accompagné de M. Vibert de Coutances, juge au tribunal de Caen, et d'un habile dessinateur, M. le Bailly. On n'y retrouve plus maintenant que quelques mouvemens de terrain, de fortes pierres granitiques éparses çà et là, et les noms que je rappelle ici; mais le témoignage des antiquaires et la tradition du pays y placent le château de Tancrède. Le vieux Jean Burnel, qui habite ce vallon, nous dit qu'il avait trouvé encore, il y a quelques années, les restes de très-fortes

en conservant les noms du *Colombier*, du *Parc*, du *Bois*, indiquent assez qu'elles appartenaient à un manoir féodal; et, si vous interrogez le vieillard dont la chaumière a remplacé l'antique donjon, il vous répondra que ses ancêtres lui ont appris qu'il foule aux pieds les champs héroïques où naquirent dans les temps anciens d'illustres chevaliers. Au fond du vallon coule un faible ruisseau qui va porter ses eaux dans les gras paturages qu'arrose la Douve, et tout auprès se trouve le monticule du Buharest, naguère encore couvert d'un bois de chênes et qui n'offre plus maintenant que d'énormes masses granitiques relevant au-dessus de la bruyère leurs

1030 à 1035.

murailles, placées sous une haie de ronces, à vingt pas environ en avant de son habitation. Mais ce paysan nous frappa d'étonnement en ajoutant, dans son naïf langage : « Chest ichin, mes bons messeus, qu'est né l'incomparable Tancrède, et Robert Guiscard, *qui veut dire prudent;* ils ont baillé des trésors immenses d'or au bienheureux Geoffroy pour bâtir notre cathédrale, pour remercier Dieu des graces qu'il leur avait faites d'avoir si bien réussi dans leurs guerres de Sicile et d'Égypte. »

J'avais vu souvent le paysan d'Italie mesurer d'un regard ignorant et stupide les plus beaux monuments de la grandeur romaine; et je ne vis pas sans un vif sentiment d'orgueil, qu'en France une tradition glorieuse s'était attachée à quelques pierres couvertes de mousse, et avait même survécu à leurs débris.

1030 à 1035. têtes grisâtres et arrondies. Au sommet de la colline opposée, une petite église gothique, ombragée d'un immense sapin, projette dans les airs sa tourelle élégante, sa double croix et son toît que décore une rampe dentelée.

C'est au fond de ce vallon qu'habitait dans les premières années du XIe siècle un vieux gentilhomme normand[1] nommé Tancrède[2]. Après

1. Mediocri parentela ortus qui nec humi reperet nec altum quid tumeret. Gugl. Malms. lib. I.

Ce passage de Malmsbury, auteur presque contemporain, réfute de la manière la plus complète ce que les écrivains récents, tels que Summonte (pag. 7), Buonfiglio (lib. I), Pirri (ad Princip. Stem. Princ. Norm.), d'après eux, M. Botta (tom. II, pag. 60), et plusieurs autres, ont avancé relativement aux relations de parenté de la famille de Hauteville avec les ducs de Normandie. Le premier qui ait avancé cette erreur est, je crois, Guillaume, chapelain de Philippe-Auguste; mais cet auteur, quoique d'une époque assez rapprochée, renferme les plus grossières erreurs. Voy. encore Tolom. de Lucc., Chron. hisp. illust., t. III, pag. 393.

2. En la terre de Normandie non loing de la cité de Constance un chevalier liquel se clamait Tancrede, liquel étoit noble et aorné de bonne coustume.

Chron. inéd., lib. I, cap. I.

S'il est permis de consulter la science, toujours douteuse, des étymologies, Tancrède est un nom d'origine saxonne, probablement composé des deux mots *teghn*, épée, et par extension guerrier; et *red*, conseil, conseiller.

avoir visité les cours étrangères [1] et servi sous Richard-le-Bon, qui lui avait confié le commandement de dix hommes d'armes en l'attachant à sa personne [2], il était revenu se fixer dans ce tranquille séjour que lui avaient laissé ses pères [3]. Il était pauvre [4] et sa famille était nombreuse;

1030 à 1035.

1. Principum Curias perlustrans.

Gauf. Malat., lib. I, cap. 40.

2. In familia comitis Normannorum Ricardi II...decem milites sub se habens.

Ibid. ibid.

Tancrède dut cette faveur à un acte de force remarquable : le duc de Normandie chassait au sanglier; il était du nombre de ceux qui l'accompagnaient. Une bête énorme était lancée; elle s'était retranchée près d'un mur, et déja elle avait décousu un grand nombre des chiens qui la poursuivaient, lorsque Tancrède arriva. L'usage était que le duc seul pût tuer la bête; mais, dans cette occurrence, le chevalier crut pouvoir transgresser les règles de l'étiquette, car le sanglier en l'apercevant s'était élancé sur lui; il le frappa sur la tête avec une violence telle que l'épieu, dont il se servait, entra tout entier dans le corps de l'animal. Richard fut si étonné de la force prodigieuse de ce coup, qu'il pardonna au sire de Hauteville l'infraction qu'il avait commise, et voulut même le récompenser.

3. Ab antecessoribus suis hereditario jure hanc villam relictam possidens. Gauf. Malat., lib. I, cap. 4.

4. Mss. ined. Goth., n° 6320, Biblioth. Roy. — Verb. Rob. Biscard. — Ord. Vit., lib. VII. — Ricard. Pictav. Vit., Robert Guiscard, Mss. inéd. Cité par Berly, pag. 343. — F. de

1030 à 1035. veuf de Muriel[1], sa première femme, qui lui avait donné cinq fils, il avait contracté avec Frasende une seconde union qui n'avait pas été moins féconde; sept fils et trois filles en avaient été le fruit. Objets des tendres soins de leur mère qui les confondait tous dans un même amour[2], les jeunes enfants du chevalier de Hauteville avaient reçu l'éducation que les gentilshommes donnaient alors à leur famille. La chasse au faucon, les exercices des armes et du cheval avaient été les principales occupations de leur jeunesse[3]. Leur taille élevée, un air de dignité empreint sur leurs traits, semblaient présager déja les brillantes destinées que

Ventimilia comit. orat. ad summum pontificem, apud P. D. Marca, pag. 728.

1. Cestui avoit une moillier moult noble laquelle se clamoit Murielle, belle de face et de tous membres, entiere honnesté et en conversation sanctissime digne de mémoire perpetuellement et estait merveilleusement louée de tout homme.

Chron. inéd.

2. Fu tanto amorevole in nutrire gli uni e gli altri figli che non si poteva discernere dei quali lei non fosse vera madre.

Summonte, cap. 13, al princip.

Chron. Robert. Biscard. ac. Roger. Comit. Mss. n° 5911. B. R.

3. Venationi accipitrum exercitio inserviens equorum, etc.

Gauf. Malat, lib. I, cap. 3.

leur réservait l'avenir[1], et si l'on doit croire le témoignage d'un des historiens les plus estimés de la Sicile, on aurait dit que le hazard s'était plu à rassembler des divers points de la terre ceux qu'il avait jugés les plus dignes de commander[2].

1030 à 1035.

Un malheur était venu affliger cette famille; l'aîné de tous, Serlon, disgracié par le duc de Normandie, pour avoir tué l'un des seigneurs de la cour de ce prince qui l'avait insulté[3], gémissait dans l'exil en Angleterre[4].

Mais, en 1031, un mouvement guerrier s'était propagé dans la province[5]. Henri, fils aîné du

1. Pectore longe
Præstantes validosque manu formaque venustos.
Guth., lib I, Ligur.

2. Erat in his fratribus ea ferme majestas, corporis proceritas rerum et sapientiæ magnitudo, ut qui eos ignorabat non ex uno parente, sed ex toto orbe terrarum electos non ad pugnandum sed ad regnandum genitos, judicaret.
Fazel. Post. de cad., lib. III, cap. 7.

3. A quodam potente injuriam passus.
Gauf. Malat., lib. I, cap. 38.

4. Iram Roberti comitis filii Ricardi II... ferre non valens in Britaniam declinavit. Ibid. ibid.

5. Robert Wace, tom. I, pag. 382. — Chron. reg. franc., tom. XI, recueil des hist. de France, pag. 393. Gugl. Gemmet., lib. VI, cap. 7.

1030 à 1035.

roi de France, s'était vu écarter du trône par les intrigues de Constance de Provence, sa mère [1], qui préférait son second fils. Il se rendit à Fécamp, accompagné seulement de douze hommes d'armes, pour demander le secours de son puissant feudataire Robert de Normandie, qui le lui promit sans hésiter, et chargea Mauger, comte de Corbeil, son oncle, d'envahir la France [2]. Lorsque Serlon eut appris que ses compatriotes marchaient au combat [3], il quitta son exil et vint avec deux écuyers sur les frontières, où les troupes Normandes s'efforçaient alors de faire reconnaître le pouvoir de

1. Order. Vit., lib. VII et XIII.
Mézeray, tom. IV, pag. 358.

A Robert vint en Normendie
Un jur devant Pasches flurie
A Fescamp a li reis truvé
E li dus l'a mult onuré.
O doze sergenz sulement
Vint li reis eschierement.

Wace. Roman de Rou, tom. I, pag. 384.
Order. Vital, lib. VI.

2. Gugl. Gemmet., lib. VI, cap. 7.

3. Quod cum Serloni in Britannia ubi tunc temporis morabatur relatum fuisset... duobus tantum armigeris comitatus...
Gauf. Malat., lib. I, cap. 29.

Henri[1]. Elles formaient le siége de Tillières, et chaque jour voyaient sortir de cette ville un chevalier qui défiait les assiégeants au combat[2]. Le fils de Tancrède ne fut point effrayé du nombre des guerriers qui avaient déja tombé sous ses coups[3]. Au point du jour, sans se faire connaître, il vint, devant la porte de la ville, provoquer ce redoutable adversaire[4]. Celui-ci ne se fait pas attendre; il accourt revêtu d'une écla-

1030 à 1035.

1. Par les marches fist Guerreier
A ke il pout France aprismer
Et il fut o li reis de France
Cuntre la reine Cunstance.
Rob. Wace. loc. citat.

In confini Franciæ et Normaniæ.....
..... Taulerias venit.
Gauf. Malat., lib. I, cap. 29.

Nous suivons ici la version des éditeurs du Recueil des Historiens de France qui ont traduit Taulerias, par Tillieres. Tout indique cependant qu'à cette époque, cette place appartenait au duché de Normandie.

2. A Castro diatim exiens sigulare certamen ab exercitu Normanorum expetens. Ibid. Ibid.

3. Alios dejicere solitus erat. Ibid. ibid.

4. Summo diluculo ante portam singulare certamen offerens de equo hasta innixus expectat.
Non tamen quis esset scientibus..... Ibid. ibid.

1030 à 1035. tante armure et monté sur un cheval fougueux [1]; il demande au téméraire qui ose le braver, quel est son nom, et l'engage à fuir pour sauver sa vie [2]. Serlon se nomme, et refuse de s'éloigner [3]. Les deux chevaliers luttent avec vigueur [4], et celui qui tant de fois avait terrassé ses adversaires, à son tour désarmé [5], tombe expirant aux pieds de son vainqueur. Serlon lui coupe la tête, la place au bout de sa lance [6], et, sans vouloir révéler son secret à ses compatriotes qui applaudissent à son triomphe, la visière baissée, il traverse leurs rangs en silence avec ce hideux et sanglant trophée [7].

1. Splendidus in armis ferventi equo advolat. Ibid. ibid.
2. Quis sit requirit ut a loco recedat vitam tuendo hortatur. Ibid.
3. Illo nomen revelante sed a loco recedere nolente. Ibid.
4. Dum fortiter congreditur. Ibid.
5. Aliorum prostrator forti hastili prosternitur. Ibid.
6. Caput abcissum lanceæ supponens. Ibid.
7. Per medium suæ gentis castrorum nulli verbum faciens. Ibid.

La coutume de placer au bout d'une lance la tête de l'ennemi vaincu était générale au XI[e] siècle. Voyez, à cet égard, tous les historiens des Croisades; Anne Comnène et M. Michaud, tom. I, pag. 264.

Robert ne voulut point permettre que le nom d'un aussi courageux guerrier demeurât dans l'oubli : il chargea l'un de ses écuyers de prier l'étranger de revenir et de se faire connaître [1]. Lorsqu'il apprit que le noble fait d'armes dont il avait été témoin était dû à la valeur de Serlon qu'il avait exilé, il courut à sa rencontre, l'embrassa [2], le retint à sa cour [3], et lui rendit les biens de son épouse qui avaient été confisqués durant son exil [4].

1030 à 1035.

Le spectacle des récompenses accordées à leur frère aîné était de nature à exciter l'émulation des plus jeunes fils de Tancrède; mais la Normandie ne leur offrit bientôt plus l'occasion de déployer leur courage. La guerre de France avait eu peu de durée [5]; Robert, après avoir replacé Henri sur le trône, avait résolu d'aller en péle-

1. Legatum mittens quisnam sit perscrutari jubet. Ibid.
2. Venienti occurrit.... osculo securum reddit. Ibid.
3. Inter sibi familiariores retinet. Ibid.
4. Uxori cui plures possessiones competebant auget. Ibid.
Serlon de Hauteville assista plus tard à la conquête de l'Angleterre, pendant que ses frères achevaient la conquête des deux Siciles. (M. de Gerville, Mém. inéd. sur le chât. de Hauteville.) —Catalog. de Brompton.
5. Gugl. Gemmet., lib. VI, cap. 8 et 11.
Ord. Vital., lib. VII.

1030 à 1035. rinage à Jérusalem [1], désignant pour successeur son fils Guillaume, que suivant les expressions de Wace, *il reconnaissait et tenait pour sien* [2], malgré sa naissance illégitime. Le gouvernement confié durant la minorité du jeune duc, au sénéchal Allain de Bretagne, était trop mal affermi pour oser hasarder des guerres à l'étranger [3]. Dans de telles circonstances, Guillaume, Drogon et Onfroy, tous trois frères puînés de Serlon, considérant la modicité de leurs patri-

1. Quant el pere vint en corage
De Jerusalem visiter
Et al sepulcrer Deus orer.
Wace, Rom. de Rou, tom. I, pag. 401.

2. Il est petit mais il creistra
Et se Deus plaist amendera
Je l'cognoiz bien e tieng por mien
Recevez le si ferez bien.
Wace. loc. citat.

Ce n'est pas peu de pouvoir assurer semblable chose, ajoute le bon Masseville (tom. I, pag. 150), après avoir parlé de cette reconnaissance de Robert. Voyez, sur l'engendrement de Guillaume, aux pièces justificatives, l'extrait d'une chronique qui eût résolu tous les doutes de Masseville, s'il l'avait connue.

3. Orderic. Vit., lib. I.
Roman de Rou, tom II, pag. 1 et suiv.
Gugl. Gemmet., lib. VI, cap. 12.
Gugl. Pictav. ad Princip.

moines et la famille nombreuse dont ils faisaient partie, résolurent [1] de se créer une existence indépendante. C'était l'époque où Rainolfe, élevé au titre de comte d'Averse, invitait ses compatriotes à venir peupler la ville qu'il venait de fonder [2]. Les trois fils de Tancrède, quittèrent le toit paternel et prirent la route d'Italie.

1030 à 1035.

L'exiguité du pécule de nos trois chevaliers, ne leur permettant pas de faire les frais d'un aussi long voyage, ils durent avoir quelquefois recours à leur tranchante épée pour y subvenir [3]. Cette manière de voyager, assez usitée dans les temps barbares, n'emportait pas alors l'idée qui s'y rattacherait aujourd'hui, et peu de paladins se seraient fait scrupule de l'employer dans l'occasion [4].

1. Riconoscendosi con poche sostanze per mantener la sua numerosa famiglia.

Manusc. inéd., n° 2786, de la Biblioth. de l'Arsenal.

2. Mœnibus Aversa Ranulfus ab urbe peractis
Ad patriam misit legatos qui properare
Normannos facerent et quam sit amæna referrent
Appula fertilitas.

Gugl. Ap., lib. I.

3. Militariter lucrum quærentes.

Gauf. Malat., lib. I, cap. 5.

4. Sismonde-Sismondi, Hist. des Républ. ital., t. I, p. 277

1035 à 1036.

A l'exception de cette particularité, l'Histoire ne donne aucuns détails sur leur voyage; nous savons seulement qu'arrivés à Capoue [1], les trois frères s'accommodèrent mal du caractère de Pandolfe et n'y firent qu'un très court séjour. Là ils apprirent que Gaimar IV, en succédant à son père, avait, avec plus de générosité et de courage (1031) [2], hérité des mêmes sentiments que lui pour la nation normande; ils se rendirent à sa cour. Le prince de Salerne leur témoigna, par les honneurs dont ils furent comblés, combien il s'applaudissait de pouvoir les compter au nombre de ses défenseurs; il les admit dans ses conseils, et les chargea des opérations les plus importantes [3]; les événements qui survinrent, lui offrirent des occasions fréquentes de mettre à l'épreuve et leurs talents et leur courage. Mais,

1. Peregrin. Stemm. Princ. Capuæ.

2. Cestui Gaimar son fils était plus vaillant que li père et plus libéral et courtois à donner liquel estait aorné de toutes les vertus que home seculier doit avoir fors de tant que mult se delictait de avoir mult de femmes.

Chron. inéd. d'Aimé, liv. II, ch. 2.

3. Leon. Ost. chron.

Romuald. Salern. chron.

Cam. Pereg. not. ap. Anony. Barens.

Gianone, lib. IX, cap. 1.

pour mieux connaître ces événements, il est nécessaire de remonter quelques années en arrière et de reporter un moment ses regards vers cette grande abbaye qui a rendu célèbre le Mont dont elle couronnait la cime.

1035 à 1036.

On se rappelle qu'après la fuite du traître Atenolphe, le jour de saint Pierre et de saint Paul (29 juin 1022), avait été marqué par une auguste cérémonie dans les murs du Mont-Cassin. Les moines de ce couvent, débarrassés de leur indigne abbé, avaient en présence d'un grand nombre d'évêques français et italiens élu Théobalde pour leur nouveau chef [1]. L'empereur Henri, qui se trouvait dans l'abbaye, remit alors, de ses propres mains, au vénérable bénédictin la crosse pastorale, symbole de l'investiture temporelle, et le pape lui-même, en daignant consacrer son anneau d'or, y joignit les pouvoirs spirituels [2].

1. Chron. d'Aimé.
Mss. inéd., lib. I, ch. 27, n° 20 sup. S. R.
Series abbat. Cassin. verb. Theobald.
Leon. Ost. chron., lib. II, cap. 37.
Benedict. VIII. Dipl. ap. Petr. Diac., n° 18.

2. Qua electione nulla ante celebrior superius reipublicæ christianæ capitibus cum episcopis archiepiscopis feræ totius Galliæ. Abb. della Nuc., ad Ost. not.

1030 à 1038.

Mais, autant ce jour avait été heureux pour la communauté, autant celui où elle apprit le retour de Pandolfe, dut lui donner d'inquiétude; elle ne se trouvait plus protégée par son supérieur, contre les entreprises d'un voisin aussi audacieux qu'avide. Quelques années se passèrent cependant sans que la tranquillité de l'abbaye fût troublée. Pandolfe, occupé d'abord du soin de recouvrer sa principauté, puis de la guerre contre le duc de Naples, n'avait eu ni le temps, ni les moyens d'envahir l'abbaye. Mais aussitôt que l'intervention des Normands eut terminé, au désavantage du prince de Capoue, la guerre injuste qu'il avait entreprise, il pensa que les trésors des fils de saint Benoît pourraient lui offrir un ample dédommagement de l'échec que venaient d'éprouver ses armes.

Frère d'Aténolfe, instigateur du traité qui

Cui donna la croce et li batun ecclesiastique.

Chron. d'Aimé, liv. I, ch. 27.

Voyez sur ce mode d'investiture temporelle et spirituelle:
Orderic. Vit., lib. III ad fin. — Vit. S. Rambert.
Ivon. epist. 8.
Epist. Urb. 2, ad pop. et cler. Carn.
P. de Marca, lib. I, cap. 21; vit. S. Romani, et particulièrement sur l'investiture des abbés du mont Cassin. Ritus electionis abbatis Cassinensis. Apud Murat., tom. IV, pag. 610.

avait livré Dato à ses ennemis, peut-être pensa-t-il qu'il pouvait, sans trop de scrupule, enlever à cette riche abbaye, des possessions si mal acquises: dans ce but, il s'y rendit accompagné d'une suite nombreuse et vint demander aux bénédictins l'hospitalité, qu'ils ne refusaient à personne.

1030 à 1038.

Au bout de quelques jours, il pria avec instance leur nouveau chef de venir visiter Capoue, et ses prières ressemblaient tellement à des ordres, que Théobalde ne put ou n'osa refuser[1]. Mais à peine le vénérable prieur avait-il franchi les limites de son territoire, qu'il ne douta plus des desseins formés contre sa personne. Il était prisonnier.

Après un tel attentat, les excès de Pandolfe et de ses gens n'eurent plus de bornes. Le couvent fut envahi par ses satellites; avec eux les débauches entrèrent dans cette pieuse retraite, et les mœurs des jeunes novices eurent beaucoup à souffrir. En même temps que le trésor était dépouillé, on refusait aux moines les choses les plus nécessaires[2]. On allait jusqu'à leur retran-

1. Rogavit, imo coegit.

Leon. Ost., lib. II, cap. 58.

2. Et prime commensa à combattre contre Dieu et contre li saint

1030 à 1038. cher la nourriture au réfectoire ; et les choses en vinrent au point que, le jour de l'Assomption, le vin manqua lorsqu'il fallut célébrer le Saint-Sacrifice [1].

Mais le temps approchait où Pandolfe devait expier sa conduite déloyale [2]. Il avait osé insulter par ses impudiques vœux la fille du duc de Sorrente, nièce de Gaimar de Salerne, qui, pour la

et leva li abbé du mont Cassin St. Theobalde.... et par son iniquité commit la cure de l'abbeie à un de li sien et lo fit abbé liquel se clamait Basilie.... li servicial de lo monasère estait à son service et caux lui et cil qui estaieut avec lui metaient en vice de luxure li Jouvene qui lo habitaient toutes les bestes de l'abbé avait fait soes et li frères qui étaient remez étaient consommés de toute chetiveté et quant ils estoient à lo service de Dieu non lor éra donné à mengier, quant ils venoient au refettoire secont l'usance.

Chron. d'Aimé, liv. I, chap. 24.

Adeo nihil reliqui tunc monachis erat quam cum Jeremia in lamentis prorumpere.

Ost., lib. II, cap. 59, 60 et 61.

1. Ut in ipsa S. dei genitricis assumptione etiam ad ministerium altaris vinum eis defuerit, ibid., ibid.

2. Li temps était ja approché que la malice de Pandolfe devait être punie et que fust faict en lui ce que Dieu dist, car nostre seiguer Jesus-Christ si dist en lo évangile. De celle mesure que mesurerez à autre sera mesuré à vous, et lo évangile ne doict mentir.

Chron. d'Aimé, liv. II, cap. 1.

venger, s'approchait de Capoue avec des forces considérables [1]. 1030 à 1038.

D'un autre côté, des Bénédictins échappés du couvent étaient allés porter leurs plaintes à Conrad [2], et, pour la seconde fois depuis le commencement du siècle, une armée allemande envahissait l'Italie afin de punir les crimes de Pandolfe [3].

Ce prince s'efforça de conjurer l'orage. Il fit offrir à Conrad trois cents livres d'or [4]. Pour garantie de ce paiement, il consentait à remettre sa fille et l'un de ses petits-fils en ôtages; mais l'empereur, qui avait d'abord accepté ces propositions, reconnut bientôt que l'on cherchait à le tromper. Il occupa Capoue, la veille de la Pentecôte, et Pandolfe, jugé de nouveau par un conseil auquel assistaient ses propres barons, fut déclaré indigne de la 24 Mai, 1030.

1. Chron. d'Aimé, liv. II, cap. 7.
Ost. loc. citat.

2. Afflictati ad eum venerunt orantes.
Sigon. ann. 1038.

3. Ant., II part., tit. XVI, cap. 2, 35, I.
Wip. in. vit. Conrad. Salic.
Oth. Frising. IV, cap. 29.

4. Trecentas auri libras pollicens se daturum. Ost. loc. cit.

1030 à 1038. couronne, que l'on offrit à Gaimar de Salerne, ami particulier de Conrad, et qui d'ailleurs avait contribué au succès de l'expédition [1]. Éloigné de l'Italie, Pandolfe alla vainement fatiguer de ses sollicitations la cour de Constantinople, qui l'exila.

Gaimar voulut user de son influence auprès de l'empereur, en faveur de ses fidèles alliés de Normandie [2]. Sergio leur avait, il est vrai, concédé le terrain sur lequel ils avaient construit Averse. Mais les empereurs d'Allemagne prétendaient exercer un droit de suzeraineté sur toutes les principautés d'Italie, et leur sanction était regardée comme nécessaire pour que la tradidition de propriété fût parfaite [3]. Sur les instances du prince de Salerne, elle fut accordée aux Normands [4]; et Rainolfe leur chef fut créé comte,

1. Ost., lib. II, cap. 65.
Chronicon cavense.
Alberic. monach. Cassin. chronic., ann. 1037.
Herman. Contract. chron.
Chron. Anonym.
Chron. inéd. d'Aimé, liv. II, chap. 27.
Carracciol. Propyl. ad Chron. quat.
2. Ost., lib. II, cap. 65.
3. Pfeffel, Hist. du Droit publ. d'Allemag., t. I, p. 147.
4. Rainulfus quoque ipsius Gaimarii suggestione de comitatu Aversano investivit. Ost., lib. II, cap. 65.

avec tous les droits et toutes les prérogatives attachés alors à ce titre éminent[1]. 1030 à 1038.

Cependant, les succès obtenus chaque jour par les étrangers, tout en irritant la jalousie des Lombards, firent naître dans l'esprit de

1. Les Normands se promirent, à leur tour, de reconnaître ce service. L'ambition de Gaimar, devenu prince de Capoue, avait été éveillée sans être satisfaite par un accroissement aussi subit de fortune. Les riches vallons de Sorrente, et la cité plus riche encore d'Amalfi (*), offraient à ce prince deux vastes domaines qui, par leur position, convenaient fort à ses états; il saisit le prétexte de l'injure faite à sa sœur par le duc de Sorrente, qui venait de la répudier; et, l'année suivante, graces aux secours de ses fidèles alliés, il fut en état de joindre les couronnes ducales de ces deux villes (**), à celle que Conrad venait de placer sur sa tête, et prendre le titre de consul de Sorrente et d'Amalfi (***).

(*) Antiq. ital., tom. I, pag. 211.

Urbs hæc dives opum populoque.

Gugl. Apul., lib. III.

Pouqueville, Mémoire inédit sur le commerce durant le moyen âge.

Ost. loc. citat. — Chron. Vulturn., ann. 1041, apud Murat., tom. II, pag. 509.

(**) Manusc. inéd. fond. Ducange, n° 800, Bibl. de l'Arsen.

Ughel. Ital. sacra, tom. VII, pag. 225.

(***) Chron. Vulturn., ann. 1041, pag. 509.

Chron. Amalphit., cap. 20.

Henric. Brenc. de republic. Amalfit. dissert. I.

1030 leur prince des inquiétudes qui n'étaient pas
1038. dénuées de fondement. Par la réunion de Capoue au territoire de Salerne, la ville d'Averse se trouvait précisément placée au centre de ses États, et l'on conçoit que le voisinage immédiat d'une troupe de guerriers aussi entreprenants avait quelque chose de peu rassurant pour lui. « Prenez garde, lui disaient d'ailleurs des courtisans envieux, ces étrangers sont perfides, et ils joignent le courage à l'adresse; si vous ne trouvez moyen de les éloigner, vous courez risque de voir passer dans leurs mains l'héritage de vos pères [1]. » Ces insinuations réussirent; toutefois le prince de Salerne avait trop de générosité, pour oublier ce qu'il devait à ses hôtes; il s'estima heureux qu'une occasion se présentât d'employer leur belliqueuse ardeur sur un théâtre éloigné de ses États [2].

1. Longobardorum vero gens invidiosissima et semper quemcumque probum suspectum habens ipsos ad eumdem principem inimico dente mordente, occulto detrahebat, suggerentes quatenùs eos à se repelleret: quod ni faceret facile futurum ut gens tantæ astutiæ, tantæ strenuitatis, addentes etiam ex sui cordis malitia tantæ perfidiæ, ut principe exheredato ipsi sua calliditate hereditate ejus potirentur. Gauf. Mal., lib. I, cap. 6.

2. Legatos direxit exorans ut Normannorum illi suffragium mitteret. Ost., lib. II, cap 67.

Ce n'était plus le foible Constantin, qui donnait ses lois à l'Empire. Près de mourir, et pour assurer le trône à sa fille Zoé, il avait mandé le patrice Romain Argyre, et lui avait offert d'opter entre le trône de Constantinople avec la main de la princesse, ou la perte des deux yeux. Le choix du Romain ne pouvait être douteux, mais il lui devint funeste. Peu d'années après son mariage, un poison préparé par ordre de l'impératrice termina ses jours (11 avril 1034), et permit à cette femme débauchée d'élever au trône un faux monnayeur, nommé Michel, frère d'un des eunuques de la cour. Tout était dirigé à Constantinople par cet eunuque, qui voulut profiter des divisions survenues alors en Sicile pour tenter la conquête de cette île. Les Grecs connaissaient la bravoure des Normands; ils envoyèrent une ambassade à Gaimar, pour le prier de céder pendant quelque temps leurs services à l'empire. Le prince de Salerne leur accorda ce secours avec empressement[1]. Guillaume

1030 à 1038.

1. Si pose a cercar modo d'allontanargli da se con qualche onorevole occasione, temendo insieme fargli bene o male in sua casa. Ma eccogliene venne offerta una la quale fu profittevole ugualmente ad entrambi.

Giannone, lib. IX, cap. 2.

1030 à 1038. de Hauteville partit donc avec ses deux frères et trois cents chevaliers, pour rallier l'armée destinée à l'invasion de la Sicile [1], et dompter de nouveaux ennemis.

1. Et fist capitaine Guillerme filz de Tancrede liquel nouvellement etait venu des parties de Normandie avec deux freres Drungone et Unfroide avec liquel il manda 300 Normant et a dire la vérité plus valut la hardiesse et la prouesse de ce petit de Normant que la multitude de li Grex.

Chron. inéd. d'Aimé.

CHAPITRE V.

La Sicile sous les Arabes. — Expéditions diverses des Grecs. — Exploits de Guillaume de Hauteville. — Supplice d'Ardouin. — Défection des Normands. — Ils attaquent la Pouille.

« Combattez contre ceux qui ne croient ni en « Dieu ni au jour du Jugement, qui ne proscri- « vent pas ce qu'ont interdit Dieu et son pro- « phète, et n'acceptent pas la vraie religion de « ceux qui ont reçu les livres Saints; combattez- « les jusqu'à ce qu'ils viennent vous payer tribut, « et qu'ils soient abaissés [1]. »

1.

قَاتِلُوا ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَلَا بِالْيَوْمِ ٱلْآخِرِ وَلَا يُحَرِّمُونَ
مَا حَرَّمَ ٱللَّهُ وَرَسُولُهُ وَلَا يَدِينُونَ دِينَ ٱلْحَقِّ مِنَ ٱلَّذِينَ
أُوتُوا ٱلْكِتَابَ حَتَّى يُعْطُوا ٱلْجِزْيَةَ عَن يَدٍ وَهُمْ صَاغِرُونَ *

Katilou ellazina la iouminouna billahi wa la bil yaum el akhiri wa la iouharrimouna ma harrama allahou wa resoulhou wa la iadinouna din el hakki min ellazina outoue el kitabou hatta iouhoutoue eldjezieta in ied wa houm saghirouna.

Coran, sourate IX, verset 30 :

827 à 1038.

Tels étaient les ordres du prophète de l'Arabie, et dociles à sa voix, les hordes de l'Yemen avaient entrepris de soumettre le monde.

Les Musulmans, après avoir étendu leurs conquêtes, parurent en Sicile, vers 647 [1]; ils y firent depuis cette époque de fréquentes incursions [2], mais ils éprouvaient de la répugnance à s'y fixer, et ce ne fut que vers 827 [3], qu'ils formèrent, sous le commandement d'Assad, un établissement durable. Cette invasion était provoquée par la trahison du gouverneur.

Euphême, qui commandait dans cette île pour les Grecs, avait été déposé pour avoir contracté mariage avec une religieuse. Il refusa de reconnaître les ordres de son souverain, coupable de la

1. Asseman, Hist. Ital. script. vet., tom. II, cap. 7 et 8, pag. 202; tom. III, cap. 20.

2. Anastas. in Vit. Pont. Adeodat. Vit. St. Martin. — Paul Diac. lib. V, cap. 5 et 12.

St. Leon. pap. III, epist. 5.

Chronique arabe de Cambridge.

3. Κυροπαλάτης. Nowairy dit également que l'expédition partit vers le milieu de Reby-el-awel 212 (15 juin 827 ère vulg.)

فى هذا التاريخ اتوا المسلمين على صقليه فى النصف من شهر يوليوه

Chron. de Cambridg.

même faute, et ne rougit pas d'aller demander au sultan de la dynastie Aglabite, qui depuis le commencement du siècle commandait en Afrique [1], les moyens de soutenir sa désobéissance.

Abou Mohammed Ziadet-Ullah envoya 10,000 fantassins et 700 cavaliers qui, partis de Souz, vinrent débarquer à Mazzara et occuper la Sicile [2]. De leur côté, les Grecs arrivèrent avec des forces considérables et luttèrent trois années contre ces redoutables adversaires. Leurs efforts allaient être couronnés du succès, lorsqu'une division auxiliaire venue d'Espagne, sous le commandement du maure Asbag, changea la face des affaires. La conquête des Arabes fut dès-lors assurée. En 831, Mohammed, fils d'Abdallah, reçut du sultan africain, le titre de Roi de Sicile, et de cette époque, datent les dynasties Sarrazines qui régnèrent pendant deux siècles

1. Cette dynastie n'était établie que depuis le commencement du siècle en Afrique.

ثم دخلت الرّشيد ولى ابرهيم بن الاغلب افريقيه*

Aboulfeda, an 184 de l'hég., 800 de J.-C. — Ibn al Khattib.

ابو عبد الله النويرى اخبار صقليه*

2. Τοῦ Κεδρ. σύνοψ. ἱστορ.

Anonym. Salernit., cap. 45.

827 à 1038.

sur cette contrée. Ce ne fut toutefois qu'après un siége de quatre années, que le nouveau roi put s'emparer de la capitale de l'Ile (835) [1]. Fatigué, sans doute, de la longueur d'un tel siége, il crut avoir acquis le droit de se reposer, car les historiens musulmans assurent que jusqu'au moment de sa mort (17 janvier 851), il ne mit pas le pied hors de cette ville [2].

Abbas Ebn al Fasl, son successeur, fut élevé au trône par le choix du peuple et de l'armée, et reçut du sultan africain Mohammed Ebn al Aglab les étendards, le collier d'or, les *khilats*, et les bracelets, signes de l'investiture musulmane. Sous le règne de cet émyr, et sous son commandement, les Arabes enlevèrent par surprise l'antique forteresse d'Enna, l'un des plus redoutables remparts des Grecs [3] (14 janvier 849).

1. Je suis ici la chronologie musulmane. Les chrétiens placent la prise de Palerme en 820.

Voy. Ost., lib. I, cap. 21.

2. 10 de redjeb 236 de l'hégire.

وكان فى مدة ولايته لا يخرج من مدنت بلرم*
اخبار صقليه*

Abdallah el Nowayri.

3. Nowayri - Aboulfeda. Cette forteresse se nomme au-

827 à 1038.

Il serait aussi fastidieux qu'inutile, de suivre dans ses phases diverses la puissance musulmane en Sicile. Nous indiquerons seulement à la hâte, l'époque où pendant l'horrible siége de Syracuse, on vit les assiégés manger leurs morts (25 juin 878), sans pouvoir sauver la place qu'ils défendaient [1], et celle où Taormine ouvrit ses portes au vainqueur Hossaïn, qui lui imposa le nom du khalyfe Almoez (25 décembre 962).

Ce dernier échec et la révolte des habitants de Rometta parurent tirer un instant l'Orient de son apathie. Fier de ses succès en Asie, et fatigué du tribut de vingt mille écus d'or qui lui était imposé par les Musulmans, Nichéphore envoya son cousin le patrice Manuel [2] avec des forces si

jourd'hui Castro Giovanni. Les Arabes lui donnaient le nom de Kasr-iahn.

3. فى ايام ابى الحسين فتح المسلمون طبرمين *

Nowayri.

1. Chron. arabe de Cambridge.

Quin ad liberorum etiam comestiones, rem nefariam et silentio prætereundam, processimus.

Theodos. Mon. epist.

2. Κεδ. σύνοψ. στορ. نزل مانوّل.

Chron. arabe de Cambridge.

827 à 1038. considérables, que cette île n'avait jamais vu descendre une pareille armée sur ses bords [1]. Sous les étendards des Grecs marchaient des Persans, des Arméniens et des Russes [2]; le début de cette expédition fut assez heureux (25 octobre 964); mais l'imprudence du général, qui s'engagea étourdiment dans les défilés des montagnes, entraîna la défaite complète des troupes confiées à son commandement, et lui coûta la vie.

Les résultats malheureux de cette tentative avaient déterminé la cour de Constantinople à laisser l'île au pouvoir de ses nouveaux maîtres, qui la fortifiaient de toutes parts [3]; mais les divisions qui éclatèrent parmi eux, au commencement du XIe siècle, lui rendirent l'espoir de rattacher à l'empire cette belle portion de ses domaines.

Le gouvernement des Arabes, d'abord assez doux, était devenu plus pesant. Dès le mois redjeb 415 de l'hégire, les Siciliens, commandés par l'émir Aly, s'étaient révoltés contre la tyrannie

1. لم يدخل الجزيرة مثله
Nowairy.

2. بجميع عسكره من المجوس و الارمن و الروس
Nowairy.

3. Vic., Hist. de reb. Netin., lib. II.

de Djafar, qui les accablait d'impôts, et l'avaient forcé de fuir en Égypte; si ce mouvement, malgré quelques efforts des Grecs pour le seconder, avait été promptement apaisé, il n'en fut pas de même d'une sédition survenue, quinze années après. Les secours du sultan Zeid Almoez furent invoqués contre la tyrannie d'El-Akkhal, digne successeur de Djafar; mais les six mille hommes envoyés par lui, après avoir vaincu ce chef, virent bientôt les armes des Siciliens se tourner contre eux : l'anarchie fut alors au comble [1]. Un tel désordre avait fait penser aux Grecs, que le moment était venu de ressaisir leur ancienne colonie, et bien qu'une première tentative de Léon Opus eût été sans résultat, ils avaient conçu les plus hautes espérances, en mettant à la tête de leurs troupes Maniakis, gouverneur de Baasparacan, que ses talents militaires et ses succès dans les guerres de Syrie et de Mésopotamie avaient porté au poste éminent qu'il occupait alors [2].

827 à 1038.

1. Saver. Scrofan., della dominaz. degli stranieri in Sicil., discors. II, pag. 116 et 119. — Nowairy *passim*. — Al cady Chehab eddyn. — Aboulfeda.

2. Et commanda li empereor que en la cité de Rege laquelle est en Calabre fust assemblé grand ost de Grecs et de Lombards en

1038. Il y avait en Sicile des périls à braver et des infidèles à combattre. Les chevaliers ne purent dès-lors s'arrêter à cette idée, qu'ils allaient avoir pour alliés ceux qui naguères encore étaient leurs ennemis. Ayant à leur tête les trois fils de Tancrède, l'intrépide Guillaume, que ses exploits devaient bientôt faire surnommer Bras-de-Fer, Onfroy et Drogon, ils vinrent rallier à Reggio, l'armée que Maniakis avait rassemblée des diverses provinces de l'Italie méridionale[1]. Tous s'embarquent et traversent le Golfe où les anciens avaient jadis placé la fatale demeure de Charybde et de Scylla : sur ces bords féconds en naufrages, Messine, dominée par le cratère menaçant de l'Etna, s'étend sur un demi-cercle, et dans son vaste port formé par la nature, présente aux vaisseaux échappés à tant d'écueils, un asile assuré. Depuis plus de deux siècles,

liquel exercice avait mis Maciaco...... li Norman liquel sempre voloient estender lor nom et lor vertu en toute part non que fussent constraint par seignorie de aulcun mes solement pour exalter la Sainte Eglise de Dieu allerent là.

Suppl. à la Chron. d'Aimé, lib. IX, cap. VI.

1. Κεδ. σύνοψ. ἱστορ. — Κυροπαλάτης.
Anonym. Barens., chron., ann. 1038.
Lup. Protosp. chron.

cette ville est au pouvoir des Musulmans; et pourtant au sommet de ses formidables remparts brille une croix d'or sur un drapeau de pourpre, symbole révéré, que ses habitants ont obtenu la permission de conserver, et qui semble appeler les armes des alliés à la délivrance des chrétiens. 1038.

Les deux frères qui commandaient en Sicile, oubliant leurs divisions, unirent leurs armes contre l'ennemi commun. La garnison opposa d'abord la plus vigoureuse résistance; une sortie meurtrière avait même fait plier les phalanges grecques; mais les charges brillantes des trois cents cavaliers Normands, frappèrent d'étonnement les assiégés qui n'avaient jamais eu à combattre de tels ennemis; inutilement ils voulurent tenir ferme devant ces redoutables cohortes; ils furent en quelques instants culbutés[2], et peu de temps après, la ville ouvrit ses portes à l'armée de Maniakis [3].

1. Chronique arabe de Cambridge.

2. Ma visto poi il nuovo modo di combattere de Normanni voltando le spalle furono seguiti fin appresso la città con grand' occisione.

Summonte, ist. de Nap., cap. 13.

G. Malat., lib. I, cap. 7.

3 Epist. frat. Conrad. Dominic.

Fazel. post. decad., lib. VII.

1030 à 1038. Devenu maître de cette place, le général grec voulut suivre le cours de ses succès; on marcha sur Syracuse, en passant par les armes les Arabes qui tombaient au pouvoir des alliés. Au moment où ils investirent cette dernière ville, les vainqueurs de Messine trouvèrent sous ses murs de nouveaux dangers. Le siége traîna en longueur; une résistance opiniâtre avait affaibli les assiégeants, et déja fait perdre, à Maniakis, une partie des siens, lorsqu'un événement heureux détermina la reddition de la place. Le gouverneur qui commandait les Sarrazins [1], était à la tête de ses troupes poursuivant les Grecs en dé-

1. Les chroniqueurs contemporains, et d'après eux les historiens d'Europe, ont nommé ce gouverneur Arcadius. Ils ont confondu son nom avec sa qualité, et ils ont fait du mot arabe القايد, gouverneur, le nom propre du commandant de Syracuse. L'abbé commentateur de Fazello a commis la même erreur dans l'édition de Catane; c'est ainsi que Paul Diacre, et plusieurs autres historiens nomment le chef des Huns Cacan, prenant le titre tatar de *Khacan*, pour le chef des hordes qui envahirent le Frioul; que l'anonyme de Salerne (n° 66), parlant des invasions des Sarrazins, vers le milieu du IXe siècle, dans la Pouille et en Calabre, nomme Saudan le chef de l'armée, qui probablement avait le titre de سلطان, sultan; dont nos Européens ont fait Soudan. Presque tous les noms orientaux ont été ainsi défigurés ou dénaturés dans les chroniques du moyen âge.

sordre; Guillaume l'aperçoit, se précipite sur lui comme la foudre, et le perce d'outre en outre avec sa lance [1]. La violence du coup fut telle que les deux armées frappées d'étonnement décernèrent dès lors au chef Normand, le surnom qu'il porta depuis. Cet exploit rendit le courage aux Grecs; les Arabes, pressés vivement à leur tour, furent repoussés, et Syracuse privée de son gouverneur se vit forcée de capituler [2]. 1039.

De riches dépouilles avaient été le fruit d'une aussi importante conquête. La reconnaissance qu'il devait particulièrement à Guillaume et ses engagements antérieurs, faisaient une loi à Maniakis de les partager avec ses alliés. Mais oubliant ses promesses et ses intérêts bien entendus, il ne permit pas aux Normands de prendre part au butin : cette injustice jeta

1. Guglielmus ferabrachia cujus virtus semper tendebat ad ardua, damna suæ partis diutiùs non sustinens deducto accitus in eum equo per hastam quam ipse gestabat, solita virtute, per medium pectus illius contorsit.

Anonym. Vatic. chron. Robert. Guiscard. et fratr., etc. Manus. n° 5911, Bibl. Roy.

2. Suppl. à la Chron. d'Aimé. Manus. inéd. n° 20, Bibl. Roy., chap. 6.

Inveges, Annal. della felice città di Palermo, part. II. Era sesta sarracina.

1040. parmi les alliés, les germes d'une division qui ne tarda pas à éclater.

Maniakis, ayant insulté un beau-frère de l'empereur, qui faisait partie de son armée, fut mandé à Constantinople, et remplacé par Dokean. Sous le commandement de ce second général des torts nouveaux vinrent se joindre aux premiers griefs. Guillaume de Hauteville, et ses chevaliers, avaient mis en fuite près de Rometta une armée nombreuse de Sarrazins. Treize villes s'étaient soumises[1], et sans égard aux conventions arrêtées, Dokean n'avait pas fait entrer un seul Normand dans les garnisons qu'il y avait placées. D'ailleurs l'insolence des Grecs envers leurs alliés croissait avec leurs succès, et devenait de jour en jour plus intolérable; il fut donc résolu par la petite armée, que des représentations seraient adressées au commandant de l'expédition.

Un lombard nommé Ardouin, parent de l'archevêque de Milan[2], se trouvait depuis long-

1. Μετὰ δὲ ταῦτα εἷλε πόλεις Σικελικὰς ιγ'. Κεδρ. σύνοψ. ἱστορ. — Κουροπαλάτης.

2. De familia St. Ambrosii. Ost., lib. II, cap. 67. Peregr., ad notas.

La princesse Partanna, épouse de la main gauche du dernier

temps dans les rangs des chevaliers. C'était un homme adroit, qui possédait parfaitement la langue grecque; à ce double titre, il fut chargé par ses compagnons d'armes d'exposer au général leurs plaintes respectueuses. Il s'acquitta de cette mission délicate avec toutes sortes de ménagements; mais cette démarche, loin d'amener les résultats que l'on s'en promettait, détermina une rupture irrévocable entre les troupes coalisées [1]. Dokean, irrité des représentations qui lui étaient faites, y répondit par la plus révoltante injustice. Il ordonna que le lombard Ardouin fût dépouillé et battu avec des lanières de cuir, dans les divers quartiers du camp [2]. Il poussa la barbarie jusqu'à lui arracher la barbe

1040.

roi de Naples Ferdinand, et mère de l'ambassadeur actuel de S. M. S. près de S. M. Catholique, descendait par les femmes de cet Ardouin.

Voyez Inveges, Annal. di Palermo, part. III, ad Princip. verbo Graffeo, pag. 79.

1. Manus. inéd., n° 20, Bibl. Roy., ad fin.
Manus. n° 5911, chron. Robert. et frat.

2. Propter convitia jussit
Græcorum ritu cædendus everetur.
Corrigiis cæsum graviter peccasse puderet.
Gugl. Ap., lib. I.

1040. de ses propres mains [1]. Justement offensés d'une injure aussi cruelle, les chevaliers voulaient courir aux armes; il fallut que le Lombard lui-même s'efforçât de les calmer, et de leur faire sentir que leur vengeance, pour être différée, en serait plus sûre et plus complète. Afin de leur donner, le premier, l'exemple de la dissimulation, il affecta de se revêtir de ses plus riches habits, et de ne considérer le châtiment qu'il avait reçu, que comme une juste punition de son audace [2].

Mais, tandis que le général grec s'applaudissait de sa sévérité, il apprend que dans la nuit les Normands ont déserté son camp [3]; et qu'à la faveur d'un faux passeport adroitement surpris par Ardouin à son secrétaire [4], ils se proposent de franchir le détroit de Messine, et de se diriger vers la Pouille. Vainement il envoya quelques troupes pour les poursuivre; ses efforts ne purent rien empêcher, et la petite

1. Chron. anonym. du Vatic.; chron. Robert. Biscard. et frat, Manus. n° 5911, Bibl. Roy.

2. Gauf. Malat., lib. I, cap 8.

3. Clam cum gente sua Græcorum castra reliquit.
Gugl. Ap., lib. I.

4. A notario Maniaci chyrographum.... quo liberius transeant. pharum. — G. Malat. Ibid.

armée parvint sans obstacles sur les rivages de l'Italie. 1040.

A leur arrivée sur le continent, les Normands trouvèrent les esprits entièrement disposés en leur faveur. La tyrannie des Grecs avait tout préparé pour le succès des ennemis qui auraient à les combattre sur ce théâtre. Le luxe effréné, l'insolence et la dureté de leurs Satrapes connus sous le nom de Catapans portaient alors l'indignation au plus haut degré chez les peuples de la Pouille et des Calabres [1]. Les malheureux habitants de ces contrées avaient d'ailleurs à satisfaire en même temps à l'exigence de leurs maîtres, et aux exactions des Sarrazins et des princes lombards qui venaient chaque jour faire à l'envi des excursions sur un territoire aussi mal défendu qu'il était mal gouverné [2]. Loin de

1. Le Beau, Hist. du Bas-Emp., tom. XVI, pag. 311.
Masseville, Hist. de Normandie, tom. I, pag. 156.

2. Vit. St. Joann. epist., act. sanct. Apo., tom. I, pag. 35.
Ubald. Monach., chron. ann. 813.
Lup. protospapæ, chron. ann. 981, 986, 988, 991, 994, 1003, 1009, 1016, 1020, 1031.
Chronique Arabe de Cambridge an de l'heg. 216 (928 de J. C.)
Chron. Neapolit., ann. 728, 730, 830, 845, 846.
Joannis Diac., n° 44. — Anonym. Salernit, n° 59. — Luitprand., lib. VII, cap. 12. — Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 28.

1040. s'opposer à la marche triomphante des Normands, ils les accueillirent avec empressement.

Ceux-ci avaient trouvé d'ailleurs un renfort inattendu. Le duc Robert était mort pendant son pélerinage, empoisonné par un de ses domestiques à Nicée [1], et la suite assez nombreuse qui l'accompagnait était venue se rallier sous l'étendard rouge déployé dans l'Italie.

D'un autre côté Ardouin, sans perdre de temps, s'était rendu dans la ville d'Averse. Il y avait trouvé le comte Rainolfe et l'avait prié de joindre ses armes à celles de ses compatriotes pour la conquête de la Pouille [2]. C'était réveiller dans le cœur du vieux guerrier des sentiments que le temps n'avait encore pu éteindre. Douze cohortes sous les ordres de douze chefs auxquels on donna le titre hono-

1. Le 1 juillet 1035.

Iluec fu mort par un toxiche
Ke lui duna par felunie
Un pautonier ke deus maldie.

Wace, Roman de Rou. tom. I, pag. 413.
S. Mart. Turon. chron. Brev. Apud. Duch. rer. Franc. script., tom. III, pag. 360.
Guil. Gemmet., lib. VI, cap. 13.

2. L. Ost., lib. II, cap. 67.
Chron. d'Aimé, lib. II, cap. 17 et 18.

rifique de comte [1], partirent de la Campanie pour rejoindre l'armée de Sicile qui déja avait reçu un nouveau renfort. On convint sous la foi du serment que les fruits de la conquête seraient également partagés entre tous les combattants, et la petite armée, forte d'environ 1200 hommes, vint mettre le siége devant Melfi [2]. Cette ville, qui par la force de son assiette aurait pu opposer une longue résistance, attaquée à l'improviste et dépourvue de vivres, fut forcée de capituler [3]. 1041.

1. Et bis sex nobiliores

....

Eligere duces provectis ad comitatum
His alii parent comitatus nomen honoris
Quo donatus erat. Gugl. Ap., lib. I.

On distinguait déja durant le XI[e] siècle, deux sortes de comtes : les uns appelés *comites fisci*, ou comtes ayant un pouvoir politique; les autres, *comites terræ;* ces derniers n'avaient qu'un titre honorifique.

Pfeffel, Hist. chron. du Dr. pub. d'Allemag., tom. I, p. 133.

Tacite dit que ce titre était aussi donné par les Germains à leurs chefs. Voyez, sur l'état des comtés en Italie au moyen âge, Digressio hist. de Comit., par A. de Nuce, Murat., tom. IV, pag. 295.

2. Un grand nombre d'historiens, et récemment encore M. Botta, Histoire des Peuples d'Italie (tom. II, pag. 55 et 58), ont confondu cette ville avec Amalfi.

3. Die festivitatis St. Benedicti. Ost., lib. II, cap. 67.

1041, samedi 21 mars.

Aussitôt que les Normands s'en furent rendus maîtres, ils soumirent facilement à leurs armes Venosa, Ascoli, Lavello. Ils se hâtèrent ensuite d'entourer leurs précieuses conquêtes de fortes tours et de solides remparts, afin de se créer dans cette partie de l'Italie un refuge assuré [1].

Cette précaution n'était pas inutile. Dokean quitta la Sicile, où depuis le départ des chevaliers, les Arabes avaient repris tous leurs avantages [2], et voulut tenter un coup de main. On lui avait expressément recommandé, à Constantinople, de ne pas tuer tous les Barbares et de tâcher d'en amener quelques-uns vivants, afin d'amuser la cour et l'empereur [3]. Ce général leva une armée de soixante mille hommes et se porta sur la Pouille; mais avant d'attaquer les chevaliers, il dépêcha vers eux un héraut d'armes.

L'envoyé de Dokean se présente à l'armée; il annonce que son général, honteux d'avoir à combattre un si petit nombre d'ennemis, l'a

1. Venusium inde Asculum inde Labellum. viriliter occupant.
Leo. Ost.
Chron. Norman., anno. 1041.

2. Sarraceni cuncta quæ amiserant receperunt.
Ost., lib. II, cap. 67.

3. Chron. inéd. d'Aimé, lib. II, cap. 21.

chargé d'offrir aux guerriers un armistice et la sûreté de leurs personnes, s'ils veulent évacuer le pays [1]. « Nous ne sommes point venus sur ces « terres pour en sortir légèrement, lui répondi- « rent-ils, et nous aurions trop de chemin à faire « pour retourner là d'où nous sommes partis. « Dis à ton maître que s'il ne vient pas nous at- « taquer, nous lui épargnerons cette peine : car « nous mettons plutôt notre confiance dans la « miséricorde de Dieu, que dans le nombre de « nos soldats [2]. »

1041.

Pendant qu'on lui parlait ainsi, Hugues Tubœuf s'avance, il flatte quelque temps le cheval du héraut en attendant la fin de la harangue. Quand elle est terminée, il décharge sur la tête de l'animal un coup de poing si rude et si bien appliqué, que le Grec et son palefroi roulent

1. Et manda commandement a li Normant quil deussent laisser terre la laquelle il tenaient iniustement et il les lairait aller en lo païz; et que vergoingne lui etait de combattre contre caux qui estaient petit de gent.

2. Et li Normant li repondirent. Si tu non daingnes venir sur nous, certenement irans sur toi à bataille. Quar plus nous confidons à la misericorde de Deu que de la multitude de la gent. Nous non intrasmes en la terre pour en issir si légerement et mulct nous serait loin a retourner la d'où nous venimes.

Chron. d'Aimé, lib. II, cap. 21.

1041. dans la poussière [1]. Les Normands s'empressent de le relever, car, tout étourdi de sa chute et frappé de terreur, il était resté demi-mort [2]. On jette son cheval dans un précipice voisin, et remonté sur un excellent coursier, l'envoyé malencontreux obtient la permission de reprendre le chemin de son camp. Les chefs de l'armée impériale auxquels il raconta cette aventure lui recommandèrent de la laisser ignorer aux soldats, de peur qu'elle ne jetât le découragement dans leurs rangs.

Les chevaliers tinrent parole, et les premiers ils vinrent attaquer Dokean. La résistance des Grecs fut inutile, et leurs manœuvres même contribuèrent à leur défaite. La tactique des généraux grecs était alors de n'engager que partiellement leurs forces dans l'action, et cette division permit aux chevaliers de détruire successivement des troupes dont l'attaque simultanée

1. Ut autem mirabile aliquid de se sociisque suis unde terrerentur græcis mandaretur, nudo pugno equum in cervice percutiens, uno ictu quasi mortuum dejecit.

Gauf. Malat., lib. I, cap. 9.

2. Reliqui vero Normanni, prosilientes, græcum qui cum equo dejectus fuerat et solo timore læsus quasi exanimis, humi jacebat, erigunt. Ibid.

aurait pu les embarrasser [1]. Un grand nombre 1041.
d'impériaux perdirent la vie dans la déroute, en cherchant à traverser un fleuve auprès duquel le combat avait été livré.

Ce revers n'empêcha point l'armée grecque de courir les chances d'un nouvel engagement. Les Normands étaient alors privés de leur chef. Guillaume de Hauteville, attaqué d'une fièvre violente [2], s'était fait porter sur une colline voisine pour être spectateur du combat [3]; tout-à-coup il voit plier les siens, il s'indigne; les rangs des Normands sont rompus; il ne peut résister à ce spectacle, saisit ses armes et court au champ de bataille [4]. On le voit traverser la mêlée en se faisant jour au milieu des ennemis, attaquer un de leurs généraux qui tombe sous ses coups, et par ce secours inattendu, décider la victoire [5] en faveur de ses compagnons.

1. Gugl. Ap., lib. I.

2. Quartanæ febris typo laborabat.
Gauf. Malat., lib. I, cap. 10.

3. Procul jacens exitum rei spectabat. Ibid. ibid.

4. Cum videret jam suos minus fortiter agere et pæne deficere indignatione et ira infirmitatis quâ premebatur oblitus. Ibid. ibid.

5. Arma corripiens se se quasi leo furibundus hostibus medium dedit.... Hostesque in fugam vertit. Ibid. ibid.

1042. A la suite de cet engagement, les troupes de l'empereur se renfermèrent dans les villes qui étaient restées en leur pouvoir, sans oser faire de sortie ; à l'abri de leurs murailles, elles virent tranquillement leurs ennemis parcourir la Pouille en tous sens, arrachant les vignes et coupant les oliviers [1]. Dokean sollicita de nouveaux renforts, qui, malgré les troubles survenus dans l'Orient, ne se firent pas long-temps attendre. Au printemps suivant une nombreuse armée, sous les ordres du premier écuyer de l'empereur qui s'était flatté d'envoyer à Constantinople les chevaliers pieds et poings liés, vint débarquer sur les côtes de la Pouille, mais ce fut pour essuyer encore un triple échec [2].

Les Normands jugèrent alors que pour rassurer les princes lombards et diminuer la jalousie qu'avaient pu faire naître leurs succès [3],

1. Ibid. ibid.
2. Κεδρ. σύνοψ. ἱστ.
Lup. Protospap. chron. et notæ.
Gugl. Ap., lib. I.
Leo Ost., lib. II, cap. 67.
Chron. northm., ann. 1041.
Chron. Amalphit., cap. 24.
Anonym. Barens. chron.
3. Ut incolarum ad se animos inclinarent. Ost. loc. cit.

il était d'une saine politique de les associer à leurs triomphes et d'offrir à l'un d'eux le commandement de leur armée. Ce fut dans ce but qu'ils proposèrent au frère du prince de Bénévent de se mettre à leur tête [1]; ils pensaient d'ailleurs qu'il leur serait facile de se débarrasser de lui aussitôt qu'ils seraient assez forts pour pouvoir le faire sans danger. Aténolfe accepta cette charge glorieuse, mais il ne sut pas longtemps la conserver. 1042.

Le nouveau général grec vint mettre les troupes en bataille sous Montepulciano, et avant d'engager un combat qui devait décider du sort de la Pouille entière, il ranima par ces paroles le courage de ses soldats : « Vous le voyez, dit-« il, l'armée ennemie n'a rien qui doive nous « épouvanter ; ses forces sont beaucoup moindres « que les nôtres. Notre courage est supérieur à « celui des Français [2]; songez au monde qui

1. Chron. d'Aimé, lib. II, cap. 22.

2. Procurate sequi vestigia prima parentum
Jam fuga displiceat totus vos sentiat orbis
Fortes esse viros. Non est ad bella timendus
Francorum populus numeroque et viribus impar.

Gugl. Ap., lib. I.

Anonym. Barens. chron. ann. 1042.

1042. « vous contemple, Grecs, songez à vos aïeux ; « rappelez-vous les noms illustres de cet Achille « vainqueur d'Hector ; du glorieux Philippe, de « l'immortel Alexandre, le conquérant de l'Inde, « et souvenez-vous que jadis au nom seul de la « Grèce les peuples de l'Occident fuyaient épou- « vantés, et cherchaient derrière leurs remparts « un réfuge qui les mettait à peine à l'abri de « nos coups. Que de tels souvenirs bannissent « de vos ames toute lâche pensée [1]. »

Le combat fut long et sanglant ; les Normands mis en déroute allaient abandonner le champ de bataille, lorsqu'ils furent ralliés par Gaultier, qui se jeta avec fureur au milieu des ennemis.

1. Memores estote priorum
Quorum strenuitas totum sibi subdidit orbem.
Hector Achilleis fortissimus occidit armis
Troja Miceuæi ruit ignibus usta furoris
Philippi quantus fuerit vigor India novit
Hujus Alexander proles fortissima nonne
Fortia multorum subjecit regna Pelasgis
Partibus occiduis græcorum fama timori
Omnibus et mundi regionibus esse solebat.
Quæ gens audito græcorum nomine stare
Audebat campos, vix oppida, castra vel urbes
Reddebant tutos ab eorum viribus hostes.
State precor validi, memores virtutis avitæ.
Gugl. Ap.

L'action héroïque de ce chevalier ramena tout-à-coup la victoire du côté des siens [1]. Le général grec prisonnier et chargé de chaînes fut confié à la garde d'Athénolfe qui ne tarda pas à l'échanger contre une riche rançon [2]. Les Normands saisirent avec empressement ce prétexte pour déclarer au prince lombard qu'il avait trahi leur confiance, et pour le remplacer par un chef dont la famille leur était chère et dont l'influence en Italie pouvait être utile à leurs intérêts. C'était Argyre, fils de Mélès [3]; ce jeune homme échappé des prisons de Constantinople voulut refuser, mais en vain, le poste glorieux qui lui était offert; il fut déclaré général par les troupes réunies dans l'église de Sainte-Apollinaire à Bari. 1042.

La tâche confiée au fils de Mélès était périlleuse; il ne répondit pas aux espérances des

1. Cumque diu pugnam Galli paterentur et Argi
Acriter instarent victores jam prope facti
Prorupitur subito medius Galterus in Hostes.
Gugl. Ap. loc. citat.

2. Eumque non parva pecunia vendidit.
C. Ost., lib. II, cap. 67.

3. Argiro Meli supra dicti filio sibi præficientes.
Ibid. ibid.

1043. Normands, et sous ses ordres ils essuyèrent quelques revers.

Après la défaite de Montépulciano, la cour d'Orient avait encore une fois changé son général, et tiré Maniakis de l'exil pour lui rendre le commandement. Son début avait été menaçant. Débarqué à Otrante, et devenu maître d'une partie de la Pouille, il y exerçait les plus horribles cruautés. Ce barbare n'épargnait ni le rang, ni le sexe, ni l'âge; il faisait décapiter devant les portes des villes les principaux habitants qui avaient le malheur de tomber dans ses mains; il avait même la férocité d'enfouir vivants jusqu'au menton les enfants arrachés des bras de leurs mères [1]. Occupés alors des siéges de Giovinazzo qu'ils avaient enfin soumise, et de Trani qui résistait à leurs armes, les Normands n'avaient pu s'opposer à ses fureurs.

Tant d'atrocités ne restèrent pas sans ven-

1. Gugl. Ap., lib. I.

Lup. Protosp. chron. ann. 1042.

Interimit multos Maniacus et arbore quosdam
Suspensos alios truncatos vertice mactat
Audet in infantes viventes adhuc quia capti
Corpus humo sepelit pueri caput eminet extra.

Gugl. Ap., lib. I.

geance; et l'un des premiers crimes de Maniakis appela sur sa tête un juste châtiment. Durant son séjour à Constantinople il avait naguères insulté le frère de Sclèrene, l'une des maîtresses de Constantin Monomaque. A peine le choix de la vieille impératrice Zoé eut-il fait monter sur le trône ce troisième époux dont elle avait la lâcheté de partager les embrassements avec une rivale, que le nouvel empereur voulut punir l'injure faite à son ami. Le Patrice Pardo fut envoyé en Pouille pour donner à Maniakis l'ordre de résigner le commandement et de venir rendre compte de sa conduite. 1043.

Loin d'obéir aux injonctions qui lui étaient adressées, Maniakis fit poignarder l'envoyé de l'empereur : il s'empara des trésors que celui-ci avait apportés, et les distribuant à ses troupes, se revêtit de la pourpre, ceignit le diadème et se proclama souverain indépendant [1]. Il voulut ensuite emporter Bari; mais n'ayant pu s'emparer de cette ville, il se replia sur la Calabre [2].

1. Αὐτὸς δὲ αὐτῷ διάδημα περιθεὶς καὶ τὰ τῆς βασιλείας παράσημα ἀναλαβὼν, ἀναγορεύεται βασιλεύς. Κέδρ. σύνοψ ἱστορ.

2. Anonym. Barens. chron. ann. 1042.

Antiquit. Ital. dissertat. I.

Lup. Protosp. chron., ann. 1043.

1043. La révolte de Maniakis était l'événement le plus favorable à l'établissement des Normands en Italie. Constantin, en voyant un général puissant et habile lui disputer le trône, ne balança pas entre la perte d'une province et le danger qui menaçait sa personne. Il députa vers Argyre, Basile Théodorocane, capitaine de ses gardes, chargé de propositions de paix et d'alliance qu'il appuyait avec des trésors [1]. L'occasion était trop belle pour n'en pas profiter. Venger les injures qu'il avaient reçues en Sicile, punir les cruautés d'un monstre, obtenir l'appui d'un monarque puissant et chasser un ennemi dangereux, voilà ce que Théodorocane proposait aux chevaliers. Ils n'hésitèrent pas à se ranger sous ses enseignes. Le chef révolté s'était fortifié depuis près de dix jours sur les bords de la rivière du Taro. Le comte Rainolfe, Guillaume, ses frères et leurs troupes s'y portèrent avec rapidité ; mais déja Maniakis avait évacué ce poste et s'était réfugié dans les murs de Tarente. La forte position de cette ville, entourée de tous côtés par la

1. Argyros mandat, studeat convertere Gallos
Procuretque suis sociare fidelibus illos
Et promittit eis præmia magna daturum.
Gugl. Ap., lib. I.

mer[1], ne permettait pas aux chevaliers d'en entreprendre le siége. Leur seule ressource était d'attirer l'ennemi hors de ses remparts, et pour le déterminer à une sortie, l'intrépide Guillaume s'avançait souvent près des murailles. Inutiles provocations; les Grecs connaissaient trop bien la valeur de ceux auxquels ils avaient affaire, pour courir les chances d'un engagement. Les assiégeants, reconnaissant alors l'impossibilité de rien faire contre Tarente, quittèrent les environs de cette ville, et Maniakis ne tarda pas lui-même à s'éloigner de l'Italie. Il se crut assez fort pour aller porter la guerre sur le territoire de l'empire, et passa de l'autre côté de l'Adriatique. Ses armes n'y furent pas heureuses; le Sebastophore [2] Étienne le défit dans un combat près d'Ostrovo et revint apporter sa tête à Constantinople, où pendant quelque temps elle fut offerte en spectacle sur le grand théâtre. Les officiers de son armée ornèrent le triomphe du vainqueur, qui les fit marcher devant lui, chargés de chaînes et montés sur des ânes. L'empereur

1043.

1. Voyez Saint-Non, Voyage en Italie, tom. II.

2. Commandant d'un des quartiers de Constantinople, qui tirait ce nom de l'obligation où il se trouvait de porter, dans certaines cérémonies, le buste de l'empereur.

1043. Monomaque ayant à ses côtés Zoé son épouse, et sa maîtresse Sclerène, qui partageait son lit avec l'impératrice, voulut être témoin de ce triomphe [1], qu'il regarda sans doute comme suffisant à la gloire de son règne, car il cessa dès lors de songer à disputer l'Italie à ses nouveaux maîtres. Cependant la lutte ne fut point encore terminée. Les chefs qui commandaient les places, offraient une résistance partielle qu'il fallait vaincre pour obtenir la possession du pays. Mais telle était l'indifférence des peuples que les Grecs entraînaient dans leurs rangs, que les prisonniers se mettaient souvent à la solde des Normands dès qu'ils avaient été vaincus par eux [2].

1. Κέδρ. σύνοψ. ἱστορ.
Anonym. Barens. chron.
2. Gugl. Ap., lib. II.

CHAPITRE VI.

Guillaume de Hauteville, premier comte de Pouille. — Partage des conquêtes dans cette province. — Trahison des moines du mont Cassin. — Mort de Guillaume. — Drogon lui succède. — Arrivée de Richard de Quarrel et de Robert Guiscard.

On n'a pu voir jusqu'ici dans les Normands au milieu du tumulte des combats, que des chevaliers pleins de force et de courage, effrayant par l'énergie de leurs attaques et la vigueur de leurs bras, un ennemi toujours supérieur en nombre : ils vont respirer quelque temps en paix. Débarrassés de ce casque à forme conique, et de cette visière carrée dont le prolongement ne cachait qu'une petite partie de leur visage, ils déposent leur bouclier rouge, leur lance au guidon croiseté et mi-parti, si terrible dans leurs mains victorieuses [1], et profitent de quelques moments

1. Tapisserie de Bayeux, déposée aux salles de l'Hôtel de Ville.
Médailles contemp. de Roger.
Vignettes du manusc. de P. d'Éboli, Bibl. de Berne.
Wace, tom. I, pag. 213 et note.

1043. de tranquillité pour ébaucher des institutions naissantes.

Leur premier soin fut de récompenser Guillaume de Hauteville; mais cette fois, ils n'allèrent point implorer les faveurs d'un prince étranger. Ils devaient une partie de leurs succès à sa redoutable épée; il dut son élévation à leur bouclier.

Une assemblée fut convoquée dans Matera, ville célèbre par le séjour d'Annibal, et qui avait été récemment le théâtre des cruautés de Maniakis. Les chefs de l'armée proposèrent, et les soldats élurent par d'unanimes acclamations, Guillaume de Hauteville, comte de Pouille et chef suprême des combattants, et pour me servir des expressions de la charte normande, *droit lui fut conféré de gouverner le peuple par la verge de justice et de finir tous contends par loyauté* [1]. A la manière des Germains et des Francs ils l'élevèrent sur le pavois [2], et pour se conformer en même temps aux usages du pays

Sept. 1043.

1. Le coustumier du pays et duché de Normandie, la chartre des privilèges et libertez d'iceluy pays. Rouen 1552, 8°, f° 10, vers.

2. Joan. Tiremæi notæ apud. Gugl. Ap. chron., lib. I.

conquis, on lui remit en main le gonfanon du commandement [1]. 1043.

De cette époque l'heureux Guillaume joignit à l'écu d'azur, à la bande échiquetée [2], apanage

1. Chron. d'Aimé, liv. II, ch. 28.
Leon. Ost., lib. II, cap. 67.

2. Invèges, Nobiliario vice Regio, pag. 13 et 156.

J'ai fait de nombreuses recherches pour connaître avec certitude quelles étaient les armes de la famille de Hauteville, et j'ai tout lieu de douter qu'elles soient, en admettant leur existence au XI[e] siècle (*), telles que je viens de les blasonner d'après Invèges. J'ai trouvé dans un manuscrit conservé dans la bibliothèque de M. Asselin, ancien sous-préfet de Cherbourg, la mention d'un évêque de Bayeux, petit-fils de Tancrède de Hauteville, Robert des Ablèges, fils de Drogon des Ablèges (**). Mention de Robert se retrouve également parmi les chartes épiscopales de Bayeux, dans un acte par lequel il fonde un *obit* pour l'âme de Drogon, son père. Le manuscrit de M. Asselin ajoute que l'on peut voir encore les armes de cet évêque sculptées sur son tombeau; elles offrent, selon lui, un semé de fleurs de lys sans nombre, au chef chargé d'un lion passant. (*Chronologie historique des Archevêques et Évêques de Normandie*). Je n'ai rien pu distinguer sur la tombe de Robert des Ablèges, mais un document non moins précieux et confirmatif du premier se retrouve dans les portraits conservés à l'archevêché de cette ville.

(*) Voyez cette question traitée, et résolue affirmativement, *Art de vérif. les dates*, tom. II, pag. 295.

(**) Sacré en 1205, mort le 29 janvier 1231.

Chron. Rothomag. apud Labbe, tom. II, pag. 376.

1043. des Tancrède de Hauteville, le cercle sans perles et sans joyaux, qui distinguait alors les comtes de l'Italie [1]. Il obtint en même temps la main de la nièce de Gaimar, fille de Guy, duc de Sorrente.

Ce n'était point un pouvoir absolu que Guillaume venait de recevoir de ses compagnons d'armes. La dignité qu'il devait à leurs honorables suffrages l'établissait chef d'une fédération

Un autre évêque, Thomas de Fréauville, successeur du précédent (mort en 1238), descendait aussi des Tancrède (*). Sur le portrait, encore subsistant aujourd'hui, de ce prélat, on retrouve l'écu d'azur à fleurs de lys sans nombre, au chef d'or chargé d'un lion passant de gueules. J'ai enfin retrouvé le même écu dans les briques armoriales qui pavent les chapelles latérales de la cathédrale de Coutances, où se trouvent fondés plusieurs *obit* pour la famille. (Livre noir, manuscrit inédit, cité par Toustain de Billy, Hist. inéd. du Cotentin.)

Ne serait-il pas possible que, dans un moment où les armes étaient encore à peine en usage, les fils de Tancrède eussent adopté celles de leur double patrie, le semé de France, appartenant au prince suzerain, chargé du lion léopardé, apanage des ducs de Normandie. Je soumets ces doutes aux personnes plus versées que moi dans la science du blason.

1. S. Mazella, Desc. del regn. di Napoli, f° 376.
Giannone, lib. IX. cap. 2.

(*) Hist. du diocèse de Bayeux, par Hermant, pag. 215 et 216.

aristocratique, dont les bases furent arrêtées l'année suivante, dans une assemblée réunie à Melfi[1]. 1043.

On députa en grande pompe une troupe de chevaliers vers Gaimar, prince de Salerne, pour le prier d'assister au congrès. Rainolfe, comte d'Averse, s'y trouvait également appelé. Il fut procédé au partage des terres, et l'historien s'estime heureux de retrouver dans les chroniques du Mont-Cassin la liste des chevaliers qui prirent part à cette distribution, puisqu'elle fait connaître les noms de ceux qui s'étaient plus particulièrement distingués dans les événements que nous venons de raconter. 1044.

Il fut stipulé d'abord que Melfi appartiendrait à tous en commun, et que chacun des confédérés pourrait y fixer sa demeure. Guillaume, comte de Pouille, obtint ensuite pour apanage Ascoli, la ville la plus voisine de sa capitale. Drogon, son frère, eut l'autre partie du territoire contigu, dont Venose est le chef-lieu[2]. Lavello devint le partage d'Arno-

1. Voyez sur le système aristocratique des fédérations normandes l'excellent ouvrage de M. Depping, tom. II, pag. 129.

2. Ughel., Ital. sacr., tom. VII, pag. 166.
Κέδρ. σύνοψ. ἱστορ.

1044. lin; Pierre eut Trani, Rodolphe Cannes[1], Gauttier Civita, Tristan Montepiloso, Hugues Tudebœuf Monopoli, Rainfroi Minervino, Herval Trivento[2]. Le comte d'Averse reçut en partage le pays où vingt-huit années auparavant il avait arrêté, de concert avec Mélès, le projet de chasser les Grecs de la Pouille. On lui donna le mont Gargano avec Manfredonia et ses dépendances. Anquetil de Quarel, son frère, obtint la montagneuse contrée d'Acerenza. Le lombard Ardouin, dont le courage et la prudence avaient dirigé si heureusement l'expédition normande, fut richement apanagé. Toutefois quelques chevaliers crurent avoir à se plaindre de l'inégalité des partages, et dans un moment d'humeur, ils allèrent chercher de plus heureuses destinées dans les armées grecques employées en Orient. Telle fut la cause de l'émigration d'Oursel de

1. Cette ville était anciennement la capitale de l'Apulie.
Varro de reb. rust., lib. I.

2. Cet Herval ou Hervé, comte de Trivento, est très-probablement celui qui, après avoir fait partie des 300 chevaliers envoyés en Sicile, prit plus tard du service en Orient, combattit en 1049 les Patzinaces, obtint un apanage en Arménie, passa ensuite au service des Turcs (1057), qui le trahirent et le jetèrent en prison.

Bailleul et de Robert Crepin, qui de leur côté jouèrent plus tard un si grand rôle dans l'histoire du Bas-Empire [1]. 1044.

Au milieu de ces nouvelles combinaisons politiques le fils de Mélès n'avait point été oublié par ceux dont il avait embrassé les intérêts. Les services qu'il venait de rendre en combattant Maniakis avaient effacé les torts de son père. On pensait d'ailleurs que son influence sur les Normands pourrait seule ramener sous la domination grecque des provinces que les armes de l'empire n'avaient pu protéger; la cour de Constantinople lui déféra donc, avec le gouvernement de Bari, le titre de duc d'Italie, de Sicile, de Calabre et de Paflagonie [2]. Les prétentions annoncées par ce protocole étaient trop menaçantes pour la nouvelle domination des conquérants. Une rupture ouverte s'établit dès lors entr'eux et le favori de l'empire. Guillaume et Gaimar vinrent à la tête de leurs troupes tenter l'assaut de Bari, mais les remparts de cette place la mettaient à l'abri de leurs attaques. Ils reportèrent alors leurs forces sur la Calabre, bat-

1. Le Beau, Hist. du Bas-Emp., tom. XVIII, passim.

2. Argyr. Duc. ad Farfens. Abbat. epist. Apud Murat., tom. II, part. II, pag. 260.

1044. tirent près de Trani les Grecs qui voulaient leur fermer le passage, firent quelques excursions dans cette province, et construisirent sur le sommet d'une petite montagne de forme conique et facile à défendre la forteresse de Squillace, comme un avant-poste qui leur promettait l'entrée du pays.

1045. Après cette courte expédition la paix fut rendue à l'Italie méridionale. Elle y régnait depuis quelques mois, lorsque dans une des journées de mai 1045, cet état de calme fut subitement interrompu par les sons d'alarme de toutes les cloches du Mont-Cassin [1]. Elles appelaient à coups pressés les fidèles vassaux du monastère qui, effrayés d'un signal de guerre et d'alarme tout-à-fait insolite, accouraient en foule des vallées voisines, au sommet du mont [2]. Quel était le sujet de cette rumeur étrange, si peu d'accord avec les habitudes paisibles des enfants de saint Benoît? Ils avaient fait une brillante capture; mais il fallait du courage

1. Campanas omnes simul pulsare incipiunt.

C. Ost., lib. II, cap. 11.

2. Quod subito audientes.... valde perterriti diversis undique armati telis accurrunt.

Ibid.

1045.

et des forces supérieures pour conduire l'entreprise à bon port. On tenait renfermé dans la chapelle du couvent un des principaux chefs normands, le comte d'Averse et de Monte-Gargano, Rainolfe lui-même, avec seize de ses compagnons! Depuis quelque temps ce seigneur, au mépris des injonctions de l'abbé, avait fait construire une forteresse dans le voisinage du monastère. Cette irrévérence [1], suivant les expressions du Bénédictin qui me sert de guide, devait être sévèrement punie. Le comte d'Averse, malgré les difficultés survenues entre lui et les moines, eut l'imprudence de se présenter en pélerinage devant les portes du Mont-Cassin. Conformément aux règles prudentes de l'abbaye, on lui enjoignit de laisser ses armes avant d'entrer dans le couvent, puis on l'introduisit dans l'église avec ses compagnons désarmés comme lui. A peine y sont-ils entrés, que tout-à-coup les énormes portes de ce bâtiment roulent sur leurs gonds avec fracas et se referment. Le tocsin sonne à coups redoublés; tout le couvent est en armes. En vain

1. Mandat abbas ab incœpto desistere. Nullam illi reverentiam voluerunt habere.

Ibid.

1045. les pélerins implorent la foi des traités; on leur répond qu'en la violant eux-mêmes ils ont perdu le droit de s'en prévaloir. Ils tombent égorgés [1]; Rainolfe seul est conduit en prison.

Dans l'exaltation du triomphe les Bénédictins pensèrent qu'ils viendraient facilement à bout des chevaliers privés de leurs chefs et retranchés dans la forteresse de St-André, où se trouvait alors la comtesse d'Averse. Après avoir convoqué tous les vassaux de l'abbaye, ils allèrent investir cette place qui durant quinze jours sut résister à leurs attaques. Ces retards avaient lassé la patience des moines [2]; l'un d'eux jugea qu'il devenait indispensable de faire intervenir saint Benoît. « Allons, dit-il aux champions de l'abbaye, comptez-vous rester éternellement ici? Debout, debout, livrons un assaut général; qu'avez-vous à craindre de ces ennemis de Dieu, de ces brigands, de ces parjures? Le Tout-Puissant et le bienheureux saint Benoît notre père

1. Nunc se defendere nitentes nunc fidem Dei quam ipsi dudum parvi pendentes infregerant fusis precibus implorantes.

Leon. Ost. Chron. S. Monast. Cassin. loc. citat.

2. Stomachati tandem fratres.

Ibid. ibid.

Chron. inéd. d'Aimé, liv. II, cap. 41.

peuvent-ils manquer de faire triompher la plus juste des causes? » On marche donc à l'assaut. Un vent très-fort repousse les traits des arbalétriers qui défendaient St-André. « Reconnaissez-vous, s'écrient alors les moines, la main puissante de notre saint protecteur? » L'idée d'un tel allié double la force des assaillants et la citadelle est emportée. 1045.

Une pareille équipée pouvait avoir des suites funestes pour la communauté, si le prince de Salerne et Drogon de Hauteville ne fussent intervenus pour concilier les deux partis. Ils étaient occupés de ce soin, lorsqu'un événement important les rappela dans la Pouille. Guillaume venait de succomber [1]. Sa mort causait de vifs regrets à ceux dont il était le chef; car ce guerrier, nous dit un chroniqueur, était un ange au conseil, un lion au combat, un agneau dans la vie privée [2], et ses ennemis eux-mêmes rendaient ce juste hommage à sa mémoire [3].

Le duc de Pouille ne laissait point d'enfants; 1046.

1. Chron. anonym. Vatic., manusc. n° 5911, Bil. Roy.
Lup. Protosp. chron. ann. 1046.
Gauf. Malat., lib. I, cap. 12.
2. Gugl. Ap., lib. I.
3. Romuald. archiepisc. Salernit. chron.

1046. Onfroy était alors sur les rives de l'Adriatique où il venait de remporter une victoire navale sur quelques bâtiments grecs [1]; Drogon se hâta de venir prendre les rênes du gouvernement, et sa cour devint le rendez-vous des principaux seigneurs de l'Italie. Gaimar lui accorda la main de sa fille [2]; le marquis de Toscane, le comte de Marsi et une foule d'autres suzerains vinrent solliciter de lui la ceinture des chevaliers [3]. Des champs de la Neustrie, on vit arriver, monté sur son petit cheval, un des plus beaux guerriers que cette terre eût enfantés; c'était le fils d'Anquetil; Richard de Quarrel, suivi de ses nombreux vassaux [4]. Mais parmi ceux qui se

1. Anonym. Barens. chron. ann. 1046.

2. Gupamarie li duna sa fille por moillier a cestui Drogon et la dota mult grandement.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. II, cap. 34.

3. La cort soe etant frequentée come cil de li empereor, li conte de Marsico li potent fils de Durielle et tuit li granz homes qui habitaient entor li se fesaient chevalier de sa main et recevoient granz domps le marquis de Boniface liquel est le plus gran de Italie de richesse et o plus chevaliers fist amitié caritative. Ibid. ibid.

Le marquis dont il est ici question était père de la grande comtesse Mathilde.

Voyez Donizone, vit. Mathild., cap. VIII, et Leibnitz, Ad præfat.

4. En cettui temps, vint Richart fill de Asclitine, bel de forme

présentèrent alors, il en est un surtout qu'il importe de signaler. 1047.

Une troupe de pélerins parut tout-à-coup dans Melfi, le bourdon à la main et la besace sur le dos [1]. A leur tête marchait un jeune homme âgé d'environ vingt-cinq ans, d'une taille élevée [2] et d'une beauté remarquable [3]; le feu qui brillait dans ses regards, le son de sa voix, sa contenance noble et fière, tout annonçait en lui un homme extraordinaire; son [illegible]t frais et coloré [4], la nuance de ses che-

et de belle estature de seignor, jouene et clere face et resplendissant de bellesce, liquel estait amé de toute personne qui lo veoit, liquel estait secut de mult de chevaliers et de pueple. Cestui par industrie chevauchait un petit cheval si que petit s'en falloit que li pie ne seroient à terre.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. II, cap. 43.

1. Sub specie peregrinorum peras et baculos portantes ne caperentur a Romanis.

Ord. Vit. lib. VIII.

Chron. inéd. d'Aimé, liv. II, cap. 45.

2. Τὰ δὲ τοῦ σώματος τοσοῦτος εἰς μέγεθος, ὡς καὶ τῶν μεγίστων ὑπερανέχειν.

Ἄννης τῆς κομν. λογ. α.

3. Corpore insignis.

Romuald. Salernit. chron.

4. Πυρσὸς τὸ χρῶμα αὐτοῦ.

1047. veux blonds [1], ne permettaient pas de supposer qu'il eût pris naissance dans les contrées méridionales. Drogon reconnut un de ses frères, l'aîné des fils de Frasende, Robert de Hauteville, que l'étendue des ressources de son esprit devait faire surnommer Guiscard [2].

Il était accompagné d'une suite peu considérable. Cinq chevaliers et trente hommes d'armes formaient son escorte [3]. Tous avaient été

1. Τὴν κόμην ξανθός. αὐτόθ.

Les premiers ducs de Normandie, comme la plus grande partie de leurs compatriotes, avaient la peau très-blanche, les cheveux blonds, roux, et souvent rouges.

M. Pluquet, notes du Roman de Rou, tom. I, pag. 225.

2. Gauf. Malat., lib. I, cap. II.

Ost., lib. II, cap. 47.

Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 30.

Cognomen Guiscardus erat quia calliditatis
Non Cicero tantæ fuit nec versutus Ulysses. Gugl. Ap.

De Wiss, Wissen, *savoir :* Guiscard, en langage normand, signifie rusé, prudent. Leib. not. ap. Gugl. Ap., lib. I.

Gunther., lib. I, Ligur.

Leon. Ost. (lib. II, cap. 16), dit que le nom Guiscard lui fut donné par le comte Girard de Bonne Heberge dont il est question quelques lignes plus bas.

Ubi viribus destituebatur...... Ingenio callebat.

Gugl. Malmsb., lib. III.

3. Ἄννης τῆς Κομν. λογ. α.

obligés de recourir aux déguisements qui les cachaient; car la cour de Rome, voyant avec inquiétude la puissance des Normands s'accroître en Italie, faisait tous ses efforts pour contrarier leurs projets [1], et refusait le passage à ceux qui tentaient de traverser ses états pour venir rejoindre leurs compatriotes victorieux [2].

1047

1. Order. Vit., lib. VII.

2. Il paraît que Humbert de Hauteville était au nombre des chevaliers qui accompagnaient son frère Robert. Il ne restait plus alors en Normandie des membres de cette famille que Serlon, Geoffroy, Mauger, Guillerme, Alvarède, Herman et Roger. Tous, à l'exception de Serlon qui se fit remplacer par son fils aîné, vinrent plus tard en Italie, avec leurs trois sœurs Frasendine, Emma, N. . . . . . . et leur mère Frasende.

CHAPITRE VII.

Rome. — Sa politique. — Désordres dans les élections papales. — Troisième invasion des Allemands en Italie. — Ils appuyent Léon IX. — Drogon meurt assassiné. — Guerre du pape avec les Normands.

Si le pouvoir pontifical, appelé désormais à jouer un grand rôle dans le cours de ce récit, y vient paraître pour la première fois, c'est que jusqu'alors, les troubles et les dissentions dont Rome avait été le sanglant théâtre ne lui avaient pas permis de prendre une part active aux événements survenus dans l'Italie méridionale. Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage de retracer l'origine et les progrès de la puissance papale. On sait comment, affranchie de la domination de Constantinople, durant les convulsions politiques de l'Italie, elle était venue se placer à l'abri des enseignes victorieuses de l'empire d'Occident; on sait aussi comment les débiles successeurs de Charlemagne, incapables de réprimer les atteintes portées aux prérogatives de leurs couronnes, eurent l'humiliation de voir

répudier le titre de frère par eux offert à ceux-là mêmes qui naguères prodiguaient à leur illustre aïeul le titre de maître et de seigneur.

Mais l'indépendance a parfois ses dangers : la cour de Rome n'avait pas tardé à s'en apercevoir. Jean XII avait dû implorer les secours d'Othon, et le nouveau protecteur avait fait acheter chèrement son intervention, en réclamant des droits de suzeraineté qu'il prétendait être l'apanage de l'empire [1]. Telle était l'origine des factions qui désolaient Rome à l'époque à laquelle nous sommes parvenus. Chaque jour ses habitants indignés attaquaient avec énergie une concession arrachée et maintenue par la force des armes; ils voulaient exercer sans contrôle l'élection de leurs pontifes, tandis que les empereurs d'Allemagne prétendaient de leur côté devoir y prendre part. Cette lutte avait jeté partout le trouble et la confusion. Les guerres, les excommunications, les supplices avaient porté le désordre au sein même de l'église; et bien que les concessions de saint Henri, durant son premier voyage en Italie, eussent rendu moins vive la lutte du Saint-Siége contre l'empire [2],

1. Arnulph. Med. hist., lib. I.

2. Privileg. Henric. imper. ap. Baron. A. 1014.

toutefois les élections, dans ces temps d'anarchie, avaient élevé au suprême pouvoir des hommes indignes du rang auquel ils étaient appelés. Ce fut surtout vers le milieu du XIe siècle que cette anarchie parut portée à son comble.

Les désordres, j'ai presque dit les crimes qui entouraient et souillaient alors le trône pontifical, sont d'une telle nature que l'historien hésiterait peut-être à les rappeler, s'il n'avait pour garants de la vérité de ces traditions, les écrits mêmes d'un vénérable pontife qui vint, quelques années plus tard, orner la chaire de saint Pierre par ses vertus apostoliques et ses rares talents.

Le pape Victor III, alors abbé de Mont-Cassin, raconte en ces termes les malheurs de l'église [1].

« Par la négligence du sacerdoce, et plus par« ticulièrement par celle des souverains ponti« fes [2], l'Italie avait à peu près perdu les traces « de la vraie religion [3]. Le mal était devenu si « grand qu'au mépris de la loi sacrée, on avait hon« teusement confondu les choses divines avec les

1. Desider. abbat. Cassin., seu Vict. III; Colloquium, lib. III, ad princip. Biblioth. Patrum, tom. XVIII.

2. Negligentia sacerdotum, maximeque romanorum pontificum.

3. Italia a recto religionis tramite paulatim devians....

« choses humaines. On en était venu au point que « le peuple vendait l'élection (*aux candidats « du pontificat*), et que les prêtres conduits par « un sentiment d'avarice vendaient la consécra- « tion et le viatique. [1] On en pouvait trouver à « peine quelques-uns [2] exempts de cette horrible « peste de simonie, et observant, dans la pu- « reté de leur ame, les préceptes du Seigneur. « Et, comme les clercs en proie à la licence la « plus effrenée [3] ne trouvaient personne pour « les réprimer, les prêtres et les diacres (qui de- « vaient recevoir, dans un corps chaste et avec « une ame pure, les saints sacrements) commen- « cèrent à prendre femme, à l'exemple des laïques « et à laisser leurs biens par testament à leurs « enfants [4]. Quelques évêques sans pudeur [5],

1. Adeo ut populus electionem, sacerdos consecrationem donumque S. Spiritus.... ducti avaritia venderent.

2. Vix aliquanti. Ibid.

3. Vulgus clericorum per viam effrenatæ licentiæ.
Ibid.

4. Uxores ducere susceptosque filios, etc.

5. Nonnulli etiam episcopi, verecundia omni contempta, cum uxoribus domo simul in una habitare.

Voy. les lettres d'un cardinal comtemporain et légat en France. Beati Petri Damiani cardinalis episcopi Ostiensis opusculum decim. octav., pag. 168. Contra intemperantes clericos, cap. 2, 3, 4 et 5.

« faisaient maison commune avec leurs épouses,[1]
« et cette odieuse coutume s'était établie dans
« la ville même où le bienheureux saint Pierre
« et ses successeurs avaient dicté les réglements
« d'une religion qui s'était répandue par tout le
« monde.[2]

Dissertat I, cap. 1, 2, et suiv., et particulièrement le chap. 7, ayant pour titre : Contra pellices clericorum scriptor invehitur, pag. 178, dissertat. III, adressée à la duchesse Adelaïde, cap. I, ayant pour titre : Hortatur Adelaidem clericorum incontinentium libidinem coercere ; et cap. 2 : Quod concubinæ a templis sint arcendæ. *Voy.* encore Daru, Hist. de Bretagne, tom. I, pag. 302. et Orderic. Vital., lib. V.

1. Un concile de Tolède avait déja ordonné que chacun, soit laïque, soit ecclésiastique, devait se contenter d'une seule compagne, ou femme, ou concubine, sans pouvoir toutefois réunir l'une et l'autre (*), et plus tard les conciles tenus, tant en Italie qu'en France dans les années 743, 744, 752, 755, 756, 757, défendirent expressément à tous les prêtres d'avoir dans leurs maisons d'autres femmes que leurs mères et leurs sœurs.

Cependant, on trouve encore un concile de Winchester, en date du 1er avril 1076, qui permet aux prêtres de garder leurs femmes (Art de vérifier les dates).

2. Execranda consuetudo intra urbem maxime pullulabat unde religio, etc.

(*) Gratian. in decret dist. xxxiv, chap. 4 et 5.
Giannon., liv. V, chap. 5.

« Ce fut dans ces circonstances qu'un nommé « Benoît, qui n'avait de Bénédict que le nom [1], « acheta du peuple le pontificat. J'ai horreur « de rappeler combien la vie sacerdotale de « cet homme fut exécrable et honteuse [2], j'aime « mieux taire ces faits pour raconter comment « Dieu daigna jeter un regard de bienveillance sur « son Église. Le meurtre, les rapines et les autres « crimes [3] dont était souillée la ville de Rome, fu- « rent portés à un tel point, que le peuple, ne « pouvant plus tolérer la méchanceté [4] de ce « prince, se rassembla pour le chasser [5]. On le fit « descendre de la chaire de St-Pierre et l'on mit « à sa place Jean, évêque de Sabine qui au

1033.

1044.

1. Benedictus quidam nomine non tamen opere.

Ce pape, neveu de Benoît VIII et de Jean XIX, n'avait que 12 ans au moment de son élection.

Hist. des Papes, tom. II, pag. 327.

2. Summum sibi sacerdotium vindicavit: cujus quidem post adeptum sacerdotium, quam turpis, fœda, quamque execranda extiterit horresco referre.

3. Rapinas cædes aliaque nefanda in romanum populum....

4. Ejus nequitiam amplius ferre nequibant.

5. Urbe pellunt.-Benno., (Vit. Hildeb.,) dit que les Romains le croyaient sorcier, à cause du talent qu'il avait de se faire aimer des femmes.

1046. « mépris des saints décrets canoniques ne s'y « présenta pas les mains vides [1].

« Il y avait trois mois qu'il était monté sur le « trône pontifical, lorsque Benoît, d'une famille « consulaire, et plein de courage, vint reprendre « Rome à la tête de ses parents et de ses amis [2] : « Jean chassé honteusement dut retourner à son « épiscopat.

« En reprenant ses fonctions sacerdotales Be- « noît n'abandonna point sa première manière de « vivre [3], suivant ce qui a été dit : *Adolescens « juxta viam suam etiam cum senuerit non rece- « det ab ea*. Et comme il est dur pour un homme « âgé de songer à des choses nouvelles, il persé- « vérait dans ses œuvres iniques et perverses [4]. « Voyant toutefois que les clercs et le peuple le « méprisaient également à cause de ses méfaits, et « que toutes les oreilles étaient remplies du bruit « de ses crimes, il se résolut enfin (adonné à la

1. Non tamen vacua manu canonica parvipendentes decreta. Desid. Colloq.

2. Undique suis cum propinquis infestante urbem. ibid.

3. Quod amiserat sacerdotium recepit, pristinos vero mores minime mutavit. ibid.

4. Et quia durum est in corde veteri nova meditare, in eisdem pravis perversisque operibus ut antea perseverabat. ibid.

« volupté comme il était, et vivant plutôt en épi- 1046.
« curien qu'en pontife) [1] à résigner, pour une
« somme d'argent considérable, le suprême sa-
« cerdoce à l'archiprêtre Jean [2], qui passait alors
« pour un homme plus religieux que les autres
« clercs. »

Ces élections vénales, indépendamment de leur scandaleuse immoralité, étaient trop contraires aux droits que s'arrogeait l'empire [3] pour que Henry III, dit le Noir, successeur de

1. Quia voluptati deditus ut epicurus magis quam ut pontifex vivere volebat. ibid.

2. Non parva ab eo accepta pecunia. ibid.

Jean Gratien, connu sous le nom de Jean II. Ita triceps bestia ab inferorum portis emergens S. Petri cathedram miserimme infestavit.

Chron. contemp.

3. Gregorii monachi chronicon Farfense. Apud Murat, tom. II, pag. 640 ad finem.

Pfeffel, Hist. du droit public en Allemag., tom. I.

Bartholom. Abbat. Crypt. ferr. (apud Baron.)

Ost., lib. V, cap. 79 et suiv.

Oth. Frising., lib. VI, cap. 33 et suiv.

Lup. Protosp. chron. ann. 1046. Corrig. par le Pélerin.

Herman. Contract. chron.

Ciaconius in vit. pontif., tom. I, pag. 775 et suiv.

Palatius Gest. pontif. roman., tom. II, 226 et suiv.

1046. Conrad, pût les tolérer [1]. Il vint à Rome à la tête d'une puissante armée, exila l'infâme Benoît, fit déposer l'évêque de Sabine et l'archiprêtre Jean, connus sous les noms de Sylvestre II et Grégoire VI, et mit à leur place un Saxon, mommé Suitgar, évêque de Bamberg, qui fut proclamé sous le nom de Clément II. Ayant ainsi rétabli le calme dans Rome, il reçut de ses habitants la couronne d'or et le manteau de patrice, qui lui furent décernés, et fit célébrer par le nouveau pape ses noces solennelles avec Agnès, fille de Guillaume comte de Poitou et duc d'Aquitaine [2]. Après ce premier acte de puissance, il lui restait encore beaucoup à faire en Italie. Pandolfe, naguères dépossédé par Conrad, aidé des comtes d'Aquin et de Sesto, s'efforçait de recouvrer la principauté de Capoue, qu'il avait été forcé de résigner. Sur ses instances, Henry se rendit auprès de Gaimar, et il usa de sa puissante influence pour faire rendre

1. Henri avait reçu de Rome les vers suivants dans lesquels on implorait son secours :

> Imperator Henrice omnipotentis vice
> Vinea Sunamitis nupsit tribus maritis
> Dissolve connubium et triforme dubium.

2. Herm. Contract. chron.

à ce prince les États dont il avait été dé- pouillé. 1046.

A l'arrivée de Henry, Drogon et Rainolfe avaient mis beaucoup d'empressement à lui faire hommage de leurs conquêtes, en lui offrant un tribut considérable et des chevaux d'un grand prix. L'empereur agréa ces présents, et non content de confirmer les investitures accordées précédemment par son père, il leur conféra le titre de ducs [1], et disposa en leur faveur de la ville et du territoire de Bénévent.

Les Bénéventins n'avaient jamais eu beaucoup à se louer des empereurs d'Allemagne, et la pré-

1. Disposuit Duces.

Herman. Contr. chron.

Omnem quam tunc tenebant ditionem auctoritate firmavit.

L. Ost.

Cette concession, qu'aucun historien n'avait encore fait connaître, est assez importante; elle prouve que ce ne fut point Robert Guiscard, comme on l'a dit jusqu'ici (voy. Giann., liv. III, et Botta, tom. II, pag. 59), mais bien Drogon qui, le premier prit le titre de duc en Italie. Le texte de l'auteur contemporain que nous venons de citer est formel, il est du reste confirmé par une charte de 1053 dans laquelle Drogon prend le titre de duc. (Voy. Pièces justificatives.) Les paroles du contemporain Herman Contract démontrent que ce ne fut point une usurpation comme le prétend Lepellerin. (Not. ad Lupum protospap., n° 92.)

1046. sence de ces princes avait toujours été pour eux le signal de quelques désastres. Aussi lorsque Henry, accompagné de Clément II, vint se présenter devant leurs murs, il trouva les portes closes. L'empereur n'était point accompagné de son armée; que faire pour venger un tel affront?

Il pria le pape de lancer contre la ville entière les foudres de l'excommunication [1]. Clément obéit; mais les portes ne s'ouvrirent point. Henry crut alors que les armes des Normands seraient plus efficaces; il partit en donnant aux chevaliers l'ordre de conquérir ces États et de les conserver sous leur puissance : enfin, pour que les prétentions de l'évêque de Sabine ne devinssent point un nouveau sujet de trouble dans Rome, il l'emmena en Allemagne, où il le força de rester sous la tutelle impériale [2].

L'empereur aurait dû prendre les mêmes précautions à l'égard de Benoît; car peu de mois après que les armées allemandes se furent éloignées de Rome, la mort de Clément II que

1. Totam civitatem a romano pontifice qui cum illo tunc erat excommunicare fecit.

Ost., lib. II, cap. 80.

2. Herman. Contract. chron.

son compétiteur fit empoisonner[1], offrit au pape dépossédé l'occasion de ressaisir la chaire de St-Pierre. Toutefois l'usurpation de Benoît fut courte. Il se vit forcé de céder la place à Popon, évêque de Brixen, connu sous le nom de Damase II, qui mourut lui-même vingt-trois jours après son arrivée. Effrayé enfin de l'énormité de ses crimes, Benoît fit pénitence[2], et n'osa point apporter d'obstacle à l'avénement de Léon IX.

8 oct. 1047.

8 août, 1048.

Peut-être d'ailleurs l'eût-il vainement tenté, à cause de l'adresse avec laquelle ce nouveau pontife sut obtenir la bienveillance des Romains. Brunon, fils du comte Hughes d'Égisheim, et neveu du fondateur de la maison de Savoie[3], appartenait à la famille impériale. Il était évêque de Toul au moment où la désignation de l'empereur

1. Mense junii dictus papa Benedictus per poculum veneno occidit papam Clementem.

Lup. protospapæ chron. ann. 1047.
Ord. Vital., lib. II ad finem.
Palat. Gest. pontif. rom. tom. II, pag. 249.
Mogunt. rer. script., pag. 183.

2. Barth. de Crypt. ferrat.

3. Grandidier, Hist. d'Alsace. L'un et l'autre descendaient d'Ethicot I, duc d'Alsace, mort vers 690, et souche de la maison de Hapsbourg. (Art. de vérifier les dates, tom. III, pag. 612 et 613.)

1048. l'appela au trône pontifical. La nomination de ce prélat avait été généralement approuvée à Rome, où il venait souvent en pélerinage; il y était connu par son vaste savoir, ayant épuisé le *trivium*[1] et le *quadrivium*[2] qui comprenaient alors tout ce que pouvait apprendre l'homme le plus savant du monde. Il avait reçu de la nature une taille élevée,[3] et malgré la couleur de ses cheveux roux[4], son air majestueux et sa figure vénérable commandaient le respect. Vêtu de la rouge dalmatique, et chaussé des sandales de pourpre, attributs du rang suprême auquel il était appelé, il avait pris la route de France pour gagner l'Italie.

Suivant l'habitude du temps, Léon était venu demander l'hospitalité au monastère de Cluny, où il trouva le jeune Hildebrand qui, après la mort de son protecteur Grégoire VI, qu'il avait suivi en Allemagne [5], s'était réfugié dans cette abbaye dont il

1. La Grammaire, la rhétorique et la dialectique.

2. La musique, l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie. Il nous reste de ce pontife un opuscule sous le titre de Vita S. Hidulphi, apud Mart. thes. anecdot.

3. Estait de stature seignoriable et de letres bon maitre.

Chron. inéd. d'Aimé.

4. Cestui estait rouz.

Ibid.

5. Concil. rom. ann. 1080, Gregor. VII. serm.

était alors le prieur. Hildebrand fit comprendre à l'évêque de Toul combien sa nomination devait blesser l'amour-propre des Romains, et lui conseilla, pour se la faire pardonner, de prendre les habits de pélerin, et d'aller leur déclarer que c'était d'eux seuls qu'il voulait tenir ses pouvoirs [1]. Ce sage conseil fut suivi par le nouveau pape, qui fit son entrée dans Rome nuds pieds, accompagné d'Hildebrand. Il fut proclamé avec enthousiasme et dès-lors une intime union s'établit entre lui et ses nouveaux sujets [2]. La paix qui en fut la suite lui permit alors de s'occuper de la politique extérieure des États de l'Église; mais si, comme nous allons le voir, il crut qu'il était de l'intérêt du St-Siége d'abaisser la puissance des Normands, au moins fut-il étranger à la scène hideuse qui vint épouvanter la Pouille.

1048. 12 fé. 1049.

Les investitures accordées par Henri avaient vivement déplu à la cour d'Orient. Elle voulut

1. Chronic. Nuremberg., f° 198, (contesté par Mabillon.)
Othon. de Frising., lib. VI, cap. 33.
2. Chron. anonym. Cassin. ann. 1047.
Order. Vital, lib. I et III.
Leon. Ost. chron., lib. II, cap. 80. — Wibert. lib. II, cap. 2.
André Duchesne, Hist. des papes, pag. 491 et suiv.
Baron., Annal. ecclesiast., tom. XVII.

1050. par un dernier effort essayer de ressaisir le pouvoir qui venait de lui échapper à jamais, et ses tentatives furent empreintes du caractère de faiblesse et de lâcheté qui signalait tous les actes de ce gouvernement dégradé [1]. Argyre, duc de Bari, depuis son élévation à ce poste important était dévoué aux intérêts grecs; décoré du titre de duc d'Italie, il croyait d'ailleurs avoir le droit d'employer toutes sortes de moyens pour reprendre les domaines occupés par les Normands; il fut chargé d'offrir à leurs chefs des sommes considérables s'ils voulaient passer à Constantinople pour défendre l'empire contre les attaques des Patzinaces [2]. Ses démarches furent infructueuses : après avoir reconnu que la corruption ne pouvait rien sur l'esprit des chevaliers, il eut recours à l'assassinat. Ses antécédens politiques, le nom de son père, et l'identité d'origine lui donnaient un grand crédit auprès des Lombards établis dans la Pouille. Ceux-ci avaient vu avec plaisir les succès des Normands, tant qu'ils avaient été occupés à chasser les Grecs leurs oppresseurs; mais s'aperçevant bientôt qu'ils n'avaient fait

1. Voy. Lebeau; Hist. du Bas-Empire, passim; Michaud, Hist. des Croisades, tom. I, pag. 71, édi. 1812.

2. Gugl. Ap., lib. III.

que changer de maîtres, ils reportèrent sur les vainqueurs la haine qu'ils nourrissaient contre les vaincus. Argyre trouva facilement des hommes disposés à seconder ses desseins. Une vaste conspiration fut organisée par lui, dans les différentes villes voisines de ses états; au même jour, à la même heure, tous les chevaliers devaient être atteints par le poignard des conjurés.

1050.

Drogon de Hauteville était alors à Montoglio. Le quatre des ides d'août, jour de la fête de St. Laurent, aux premières lueurs du crépuscule, il entrait sans défiance, dans l'église dédiée à ce martyr, lorsqu'un homme suivi de plusieurs complices s'élance d'une porte qui le cachait et le frappe dans le dos d'un coup mortel [1]. C'était le lombard Rizo, vil scélérat, qui s'était lié par les sacrements avec Drogon et se faisait nommer son compère. Les compagnons du comte frappés de surprise et d'horreur fuient en désordre, et quelques-uns tombent sous les poignards des assassins, qui parviennent à se rendre maîtres de la forteresse.

10 août 1051.

1. Romuald. Salern. chron.
Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 30.
Chron. Northm. ann. 1051.
Anonym. Barens., chron. ann. 1051.
Mss. n° 9511, Bibl. Roy.

1051. Au même moment, la même scène se passait dans les différentes villes de la Pouille, et le massacre fut si général qu'il fit éprouver aux chevaliers des pertes plus nombreuses que celles qu'ils avaient souffertes dans toutes les batailles précédentes. En apprenant la mort de son frère, Onfroy rassembla à la hâte avec ceux de ses compagnons d'armes assez heureux pour avoir échappé au massacre, quelques habitants dévoués aux Normands; suivi d'Adraliste qui venait de tenter, à Bari, une révolte en leur faveur, il vint mettre le siège devant Montoglio. Les assiégés qui n'avaient aucune grace à attendre se défendirent vaillamment; mais si le désespoir augmentait leur courage, le désir de la vengeance animait les assaillans; ils parvinrent à la satisfaire [1]. Rizo et ses complices périrent du supplice le plus affreux, et personne ne les plaignit; car leur victime s'était attiré la bienveillance universelle par sa bonté, sa piété, sa justice et sa vaillance [2].

1. Gauf. Malat., lib. I. cap. 13.

2. Fuit vir egregius, pius, strenuus atque famosus qui propter animi mansuetudinem et justitiæ servatam equitatem omnibus dilectus erat.

Romuald. Salern. chron.

Les meurtres et la trahison devaient ensanglanter cette funeste époque; un événement, non moins tragique, et presque aussi dangereux pour la puissance des Normands, se passa peu de temps après sur les rives opposées de l'Italie. Les Amalfitains, provoqués peut-être par des instigations étrangères, assassinèrent avec le secours de quelques-uns des parents de Gaimar, ce fidèle allié des chevaliers. Heureusement Guy, son frère, beau-père du comte Guillaume de Hauteville, ayant réuni quelques troupes auxquelles se joignirent les Normands, parvint à replacer la couronne sur la tête de Gisulfe, neveu du prince assassiné [1].

1052

3 juin

Appelé par le droit d'hérédité [2] au gouverne-

1. Histoire universelle des princes de Salerne, manuscrits inédits, n° 800, Fond Ducange, Bibl. de l'Arsenal.

Ce savant s'est trompé en indiquant Gisulfe comme fils du prince assassiné. Il était fils de Gaimar le bègue qui prit vers cette époque l'habit de bénédictin.

Chron. S. Monast. Cavens. Apud Ugh., tom. VII.
Anonym. Barens. chron., n° 1052.
Chron. inéd. d'Aimé, lib. II, cap. 15, 16 et 17.
Ost., lib. II, cap. 85.
Chron. Amalphit., cap. 19.
Pet. Damian., lib. I, epist. IX.

2. Drogon n'eut de son mariage avec la princesse de Salerne

1052. ment de la Pouille, Onfroy dut faire peser davantage sur ses habitants le joug dont ils avaient tenté de s'affranchir. Il poursuivit Argyre du côté de Manfrédonia, parvint à le joindre et le laissa demi mort dans la ville de Viesti. Un second engagement entre les Normands et les Grecs commandés par Ricou protospapa, lieutenant d'Argyre, ne fut pas moins défavorable à ces derniers[1]; mais bientôt une plus sérieuse attaque appela leurs forces dans une autre partie de l'Italie. Car, pendant que la cour de Constantinople ourdissait ces trames contre le pouvoir des conquérants, celle de Rome n'était pas restée inactive; elle avait préparé dans le silence aux enfants de la Neustrie l'occasion de nouveaux dangers et de nouveaux triomphes.

qu'une fille nommée Rocca, qui fit des donations considérables au mont Cassin, donations qui furent confirmées par Roger en 1098. Voy. Pet. Diac., lib. IV, cap. 20, et l'abbé de Nuce, not. ad eumd.

1. Anonym. Barens. chron.

Argyre, qui s'était réfugié dans Bari, quitta cette ville six ans plus tard (août 1058) pour solliciter des secours de l'empereur grec. Il mourut en exil en 1068.

Chron. Monast. Benevent. ann. 1049.

Chron. anonym. ann. 1050.

Ost., lib. II, cap. 84, et lib. III, cap. 7.

Dès la première année de son exaltation, Léon 1052. avait parcouru les provinces voisines de ses états[1]. Il avait reconnu des germes de mécontentement dans les populations soumises aux Normands, et, cédant aux insinuations du duc de Bari[2], il avait pensé qu'il était d'une sage politique de favoriser le retour des Grecs et leur rétablissement en Italie. C'est dans ce but qu'il entreprit un voyage en Allemagne, sous le prétexte d'apaiser les différends survenus entre le roi Andréas de Hongrie et les Allemands. Accueilli par l'empereur avec les égards que commandaient son vaste savoir, son extrême piété et les liens de parenté qui les unissaient, il profita de ces avantages pour cimenter un traité favorable à l'accroissement de la puissance temporelle du Saint-Siége.

On sait déja que l'empereur Henri avait au commencement du XIe siècle, construit à Bam-

1. Ab invasoribus gravia et injusta incommoda.

Chron. Vulturn., ann. 1050. Apud Murat., tom. II, p. 513.

S. Leon. pap. epist. ad imperat. Monomach. Apud Baron., tom. XVIII, pag. 90, etc.

Act. ord. S. Benedict., T. VI, part. II, pag. 586.

2. Annal. Boior., lib. V, pag. 539. Edit. de décembre 1554.

Gugl. Ap., lib. II.

1052. berg l'église de Saint-Georges [1]. Il avait désiré vivement obtenir le titre de cathédrale pour cet édifice, et n'y était parvenu qu'en s'obligeant à payer au Saint-Siège une rente annuelle de cent marcs d'argent et une blanche haquenée [2]. Léon proposa de décharger l'empire de la rente dont il était grévé, pourvu qu'on lui concédât la ville de Bénévent, et que l'on mît à sa disposition les forces nécessaires pour en chasser Landolfe prince lombard, expulser les Normands qui occupaient les territoires voisins, et porter la guerre dans leurs domaines.

Au mépris des investitures qu'il avait accordées lui-même, peu d'années auparavant, l'empereur consentit à ce traité. Il confia au pape une armée puissante que celui-ci s'offrit de commander en personne.

Voila Léon IX devenu général, et chevauchant

1. Luitbald. apud Mongunt. rerum script., tom. I, pag. 493.
Abbat. Uspergens chron.
Pfeffel, tom. I, pag. 122.
Leon Ost., lib. II, cap. 46.
Acq. hist. frag., apud Duch., tom. IV, pag. 80.

2. Equum unum album phaleratum. Voyez ci-dessus, pag. 12 recto.
Privileg. S. Henric. Apud Baron., ann. 1014. n° 7.

avec ses soldats sur la route d'Italie; mais de nombreuses défections affaiblirent le corps qu'il conduisait. Guebhard, évêque d'Aichsted, favori de l'empereur, avait fait sentir à ce prince combien il était inconvenant de voir le chef de l'Église compromettre la dignité de son caractère sacré[1]. Ses observations furent accueillies, et les troupes allemandes ayant reçu secrètement l'ordre de déserter les drapeaux du pape, il n'en vint à Rome qu'un très petit nombre. 1052.

C'était une singulière armée que celle de Léon IX, lorsqu'après un saint pélerinage au Mont-Cassin il vint ouvrir la campagne contre les Normands[2]. Le pieux curé de Manneval assure que cette armée était composée d'une réunion de tous les *mauvais garçons, les criminels, et les bannis de l'empire*[3]. Un autre écrivain nous dit qu'on y voyait un grand nombre d'ecclésiastiques qui s'étaient exercés au métier des armes[4], malgré les décrets des conciles qui, 1053.

1. Les mêmes plaintes avaient été élevées en Italie.
Pet. Damian. ad episcop. Firm. epist.

2. Ost., lib. II, cap. 71. — Chron. Cavens.

3. G. Dumoulin, liv. I, chap. VII.

4. Item alios quam plures tam clericos quam laicos in re militari probatissimos. Lamb. Schafnab., ann. 1051.

1053. sous Léon IX lui-même, avaient défendu aux clercs les exercices militaires[1]. Garnier commandait les troupes allemandes; Rodolphe, nommé gouverneur de Bénévent en remplacement de Landolfe et de son fils, qu'on avait chassés, commandait avec Asto et Albert les légions italiques.

Cependant les chevaliers qui avaient triomphé des troupes sarrasines et bravé sans effroi les innombrables phalanges de l'empereur d'Orient, furent frappés de terreur et de consternation, lorsqu'ils apprirent que le chef de l'Église universelle venait leur déclarer la guerre. Ces mêmes hommes qui avaient adressé à Dokean une réponse si fière et si noble, dépêchèrent vers le pape des ambassadeurs chargés des plus humbles propositions. Ils lui promettaient l'obéissance la plus absolue, le respect le plus entier pour les biens de l'église et du clergé; ils se contentaient des possessions conquises par eux, et promettaient de ne rien faire pour agrandir leur territoire[2].

1. Ne quis clericorum arma gestaret. Mars. collect. Concil., tom. XIX.

2. Manderent messaige à lo Pape et cerchoient paiz et concorde et prometoient chascun an de donner incense et tribut à la Sainte Eglise. Chron. inéd. d'Aimé, lib. II, cap. 26.

Tant de concessions ne purent satisfaire le pontife; il crut sans doute que cette démarche était le fruit de la terreur : en effet, ses gens d'armes à longue chevelure et à stature colossale lui assuraient, en souriant de pitié, qu'ils le débarrasseraient bientôt de ces petits hommes de France [1]. On ne voulut donc accorder la paix aux chevaliers qu'à la condition de mettre bas les armes et d'évacuer l'Italie [2]. 1053.

Indignés d'une conduite aussi révoltante, ils ne virent dès-lors dans le pontife qu'un homme passionné, un ennemi acharné à leur perte; le combat fut résolu [3]. Il eut lieu le 18 juin 1053,

1. Teutonici quia cæsaries et forma decoros
Fecerat egregie proceri corporis illos
Corpora derident Normannica quæ breviora
Esse videbantur, nec eorum nuntia curant;
Ut pote nec numero populi nec viribus æqui.
Gugl. Ap., lib. I.

2. Conveniunt papam verbis animoque superbi :
Præcipe Normannis italas dimittere terras
Abjectis armis patriasque revisere fines.
Ibid. ibid.

Ce chroniqueur raconte que l'armée normande manquant de pain eut recours à une nourriture dont le peuple de Naples se sert encore aujourd'hui, celle des épis de maïs torréfiés sur les charbons.

3. Quando ai Normanni furono riportate sì dure risposte,

1053. dans une vaste plaine qui se trouve près de Civitade[1]. Un faible monticule qui divise cette plaine séparait les deux armées. Il fut gravi par les Normands. Onfroy de Hauteville, duc de Pouille, commandait le premier corps à la téte de la cavalerie qui devait charger les Allemands; le commandement du second, destiné à former l'aile droite et à fondre sur les légions italiennes, était confié à son beau-frère Richard de Quarel[2], comte d'Averse, fils d'Anquetil et qui venait de succéder à son cousin Raoul[3]. Robert Guiscard, avec les Calabrais soumis à ses ordres, formait le corps de réserve; il appuyait l'aile gauche de l'armée. On comptait du côté des Normands environ trois mille cavaliers, parmi lesquels on remarquait Hugues, comte de Monopoli, Pierre comte de Trani, Gauttier comte de Civita, Hubert, Rainauld, Girard de Bonnehéberge. L'armée ennemie était

voltatisi alla disperazione risolvettero infra loro che piuttosto bisognava finir di vivere gloriosamente, che di lasciare con tanta indegnità et vergogna ciò che essi a costo di tanti sudori e travagli aveansi acquistato.

Giannone, lib. IX, cap. 3.

1. Sismonde Sismondi, Hist. des Républ. ital., tom. I.

2. Richard avait épousé Fradensine de Hauteville.

3. Chron. d'Aimé, liv. II, cap. 27.

au moins quatre fois plus forte. Le pape avec les évêques, élevé sur un mur voisin, lui avait donné la bénédiction avant le combat[1]. 1053.

L'action s'engagea d'abord par l'aile droite de l'armée. Richard culbuta facilement les légions italiennes qui lui étaient opposées, et en fit un grand carnage. Tel on voit, dit un chroniqueur[2], l'épervier tomber au milieu d'une bande de ramiers, les poursuivre jusqu'au sommet des rochers où ils cherchent vainement un refuge; ainsi Richard atteint et extermine les timides soldats de Léon IX. L'attaque dirigée par le duc de Pouille fut moins heureuse. Les Allemands au nombre de 700 hommes, soutinrent sans s'ébranler les décharges successives de ses arbalétriers[3] et le choc de sa cavalerie. Armés d'é-

1. Ost., lib. III, cap. 87.

2. Gugl. Apul., lib. I.

3. Les arbalétriers normands avaient des arcs de deux sortes. Les uns, montés sur affuts et manœuvrés par plusieurs hommes, remplaçaient l'artillerie et lançaient de lourds projectiles; les autres, que l'on portait à la main, se nommaient, par opposition aux premiers, *arcs maniers* : c'est dans ce sens que, décrivant une bataille entre les Normands et les Allemands, Robert Wace dit :

> Curies targes prenent e lor ars maniers tendent.
> Saetes carrels sagement lor despendent.

1053. pées longues et tranchantes, ils pourfendaient souvent leur ennemi d'un seul coup; peu habitués à manier leurs chevaux, ces soldats devenaient plus terribles lorsque désarçonnés ils combattaient à pied. Soit par l'effet d'une manœuvre habile, soit plutôt par nécessité, le premier corps plia et fut serré de près par les Allemands qui le poursuivirent. Mais ceux-ci se trouvèrent alors pris en flanc par les troupes de Robert Guiscard qui n'avaient point encore donné, en même temps qu'ils étaient débordés par l'aile droite qui, sous le commandement de Richard, venait de rompre les lignes des Italiens[1] : la supériorité de la position des chevaliers d'un côté, de l'autre la fermeté et le courage des Allemands rendirent la lutte meurtrière. Ces derniers périrent

Tom. I, pag. 208, vers 4,088, et notes de M. Langlois.

Anne Comnène (liv. X) a décrit avec beaucoup d'exactitude l'arc de la première espèce qu'elle nomme Τζάγγρα.

1. Patrata rediens ingenti cæde Richardus
Ausoniæ gentis cujus pars altera fugit
Altera pars gladiis et cupide cæsa remansit
Dum sic Teutonicos socios obstare videret.
Proh dolor! exclamat quam credebamus adesse
Finito bello nondum victoria finem
Obtinet et medios ruit incunctanter in hostes.

Gugl. Ap., lib. II.

presque tous les armes à la main [1]. Robert Guiscard, accompagné de Humbert de Hauteville, s'était particulièrement distingué dans cette lutte terrible; trois fois désarçonné, trois fois il était retourné au combat avec une nouvelle ardeur [2]. Pareil à un lion rugissant que les obstacles irritent, il paraît se multiplier pour culbuter et détruire tout ce qui ose lui opposer de la résistance [3]; la victoire couronne enfin ses 1053.

1. Omnibus tandem in certamine trucidatis.

Ost., lib. II, cap. 87.

Qui cum fortiter dimicarent nullum refugium nisi in armis habentes, Normannis vincentibus penè omnes occubuerunt.

Malat., lib. I, cap. 87.

De S. Gherardo apud Act. sanct. Aug., tom. VI, pag. 107.

2. Postquam Robertus fratris tum conspicit hostes
Acriter instantes et ei nullatenùs ullo
Cedere velle modo, comitis comitante Girardi
Præditus auxilio, Calabrisque sequentibus illum
Quos conducendi fuerat sibi tradita cura
Irruit audacter medios animosus in hostes.
Cuspide perforat hos, gladio detruncat et illos
Et validis manibus horrendos incutit ictus.
Pugnat utrâque manu nec lancea cassa nec ensis
Cassus erat quodcumque manu deducere vellet
Ter dejectus equo, ter viribus ipse resumptis
Major in arma redit, stimulos furor ipse ministrat.

3. Ut Leo cum frendens animalia fortè minora

1053. efforts ; et, dispersée dans différentes directions, l'armée combinée abandonne le champ de bataille aux chevaliers.

Pendant que cette lutte prenait une si déplorable tournure pour les Romains, un ecclésiastique, monté sur un palefroi richement caparaçonné de pourpre, était arrivé sous les murs de Civitade. C'était le pape, qui, voyant la déroute de son armée [1], se hâtait d'y venir chercher un asyle [2]. Malgré les fortes tours qui défendaient cette ville [3], elle fut promptement investie par les

Acriter invadit si quid reperire quod obstet
Ceperit, insanit, magis et majoribus ira
Accensa stimulat, nil jam dimittit inultum
Hoc trahit hoc mandit quod mandi posse negatur
Dissipat, affligens pecus exitialiter omne :
Taliter obstantes diversa cæde Suevos
Cædere non cessat Robertus.

Gugl. Ap. lib. II.

1. In castellum trepidans se recepit. — Sigon. ann. 1053.
Li pape avait paour et li clerc tremblaient.
Chron. inéd. d'Aimé, liv. II, cap. 27.

2. Chron. monast. S. Vincent. à Vulturn.
Anonym. Cassinens. chron., n° 62, ann. 1052.
Herman. Contract. chron.
Manusc. 5911, Bibl. Roy.
Lup. Protosp. chron. ann. 1053.

3. Arduo colli imposita est : in imo colle olim habebat arcem

troupes victorieuses. Des machines sont dressées le long des murailles et tout se prépare pour l'assaut. On signifie en même temps aux habitants que s'ils ne rendent pas leur hôte, ils s'exposeront à la vengeance des chevaliers. Le sentiment de leur sûreté personnelle l'emportant sur toute autre considération, les Civitains conduisirent le pape près des murailles, entr'ouvrirent leur porte, et le poussèrent hors de leurs remparts[1]. 1053.

A l'aspect d'un vieillard sans armes, d'un pontife vénérable réduit à ce degré d'humiliation, les chevaliers chrétiens ont tout oublié; les épées s'abaissent; ils tombent à ses genoux en implorant ses bénédictions et son pardon[2]. Des larmes coulent alors des yeux de Léon; attendri à la vue de ces vieux guerriers prosternés à ses pieds qu'ils embrassent, il déplore l'obstination imprudente qui a causé la mort de

quinque propugnaculis munitam ab oppidanis sub Caroli VIII in Italiam adventum destructam, ne præsidiariorum insolentia ad prædam exponeretur.

De princip. Ital. comment., 2e édit. Elzev., pag. 106.

1. Eum per portas ejiciunt. Gauf. Malat, lib. I, cap. 14.
Chron. Nortman. ann. 1053. (De l'église de Narni.)
Platina vit. Leon. IX.

2. Ejus provolvuntur pedibus......
Gauf. Mal., loc. cit.

1053. tant de braves gens : son repentir et ses prières appellent la miséricorde divine sur les victimes de la lutte sanglante qu'il a eu le malheur de provoquer[1].

L'armée ennemie ne forma plus alors autour du saint Pontife[2] qu'une escorte d'honneur. On le reconduisit vers les débris de la sienne, en lui prodiguant les marques du respect le plus religieux, et de la soumission la plus absolue. Bientôt après le duc de Pouille le ramena dans 23 juin. Bénévent[3] où il fit son entrée au milieu de ses propres soldats et de la cavalerie de ceux que naguère il comptait parmi ses ennemis.

Léon fut tellement satisfait des égards qu'on

1. Hunc genibus flexis Normannica gens veneratur.
Deposcens veniam. Curvatos papa benignè
Suscipit, oscula dant pedibus communiter omnes,
Vocibus ille piis hos admonet ac benedicit.
Conquestus nimis quià pacis spreta fuere
Nuntia, defunctis lacrymans pro fratribus orat.
Gugl. Ap.. lib. II.

2. Léon IX a été canonisé.

3. Chron. Beneventan., ann. 1053.

Anonym. Barens. chron. ann. 1052.

S. Leon. epist., loc. citat. — Brun. vit. Leon.

Sozom. Pistor., Hist. du XIV siècle, apud rerum ital. script. éd. de Flor., tom. I.

lui témoignait, qu'il fit promettre au duc de venir l'escorter avec ses troupes lorsqu'il lui plairait de quitter cette ville. Il y demeura neuf mois, durant lesquels, couvert d'un cilice, il passait les nuits entières dans la plus rude pénitence : il recitait à genoux tous les psaumes, et lorsque son corps avait besoin de quelque repos, il ne trouvait pour lit qu'un simple tapis et pour oreiller qu'une pierre[1]. Tant de fatigues, et le chagrin qu'il éprouvait[2] altérèrent sa santé. Il sentit la nécessité de s'éloigner de ce séjour. Accompagné des escadrons normands qui lui servaient d'escorte[3], il quitta Bénévent pour se rendre à Rome où il mourut le 1[er] mai de la même année[4],

1053.

12 mars. 1054.

1. Wibert. S. Leon. Vit., liv. II, cap. 12.
Ap. Act. Benedict. T. VI, part. II, pag. 49.
S. Leon. epist., Conc. gener., tom. IX.
2. Cunctos dies.... in luctu et mœrore egit.
Lambert. Schafnab., ann. 1053.
3. Copiosa manus Normannorum.
Wibert. Vit. S. Leon., loc. citat. pag. 39.
Orderic. Vit.
4. Emmortual. Fuldens. Apud Schnatt.
Chron. Mellicens., ann. 1055.
Chron. anonym. Vatic. Manusc. n° 5911, Bibl. Roy.
Ost., lib. II, cap 87.
Chron. Benevent., ann. 1054.

1054. dans l'église de Saint-Pierre qu'il avait voulu revoir, assis près de son propre cercueil[1].

La conduite des chevaliers à l'égard de Léon avait changé ses dispositions envers eux : non seulement il confirma les investitures accordées par l'empereur d'Allemagne, mais encore il leur assura celle de toutes les contrées qu'ils pourraient conquérir dans les Calabres. Ils usèrent largement de cette permission.

Au moment où de nouveaux triomphes enrichissaient les vainqueurs de Civitade, une heureuse occasion vint s'offrir d'expier la hardiesse qu'ils avaient eue de combattre le chef de l'Église universelle.

Du fond de la Normandie, un brave chevalier que les horribles mutilations commises sur lui par un baron de ses voisins avaient forcé de quitter le métier des armes[2], vint, avec dix compagnons et quatorze religieux, solliciter leur piété en faveur du monastère dans lequel il avait pris l'habit de Bénédictin. Le sire de Giroie, c'était le nom de ce chevalier, fut comblé

1. Sarcophagum quod sibi præparaverat.
De obit. S. Leon., pap. Act. S. Benedict. VI, part. II, pag. 82.
2. Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 10 et 23.
Order. Vital., lib. III.

de dons de toute espèce, et repartit pour la France chargé des libéralités de ses compatriotes. Mais ces trésors, qui provenaient en partie des dépouilles de Rome, ne passèrent point cette ville. Le moine Gonfroy, compagnon de voyage du chevalier de Giroie, était allé en avant pour les porter à son couvent. Il mourut empoisonné dans le monastère de Saint-Paul [1]. Le chef de l'expédition lui-même périt à Gaëte. Il confia l'argent qu'il apportait, à Anquetil du Noyer, l'un de ses écuyers, qui le garda pour lui; de sorte que, des immenses largesses des chevaliers, il ne revint au monastère qu'un calice d'argent, deux chasubles, une dent d'éléphant et une serre de griffon [2].

1054.

13 déc.

Le clergé de Coutances fut plus heureux. Geoffroy de Montbray, évêque de cette ville et

1. In monasterio Sancti Pauli hiemare decrevit, à Romanis autem pro cupiditate auri quod ferebat veneno interfectus est.

Ord. Vit., lib. III.

2. Calicem solummodo argenteum et duas casulas, dentemque elephantis ungulumque grifei. Ibid. ibid.

On supposait aux serres de griffon la vertu de prévenir les faux serments.

Vit. Robert. regis apud Helb. Flor. monach. Duchesne, tom. IV, pag. 66.

1054. parent des fils de Tancrède, reçut d'eux des trésors considérables qui lui permirent de terminer l'un des plus beaux monuments dont la France puisse aujourd'hui s'enorgueillir [1].

Si, comme on doit le présumer, l'on doit reporter à cette époque les libéralités des Tancrède de Hauteville en faveur de leur pays natal, l'aîné des fils de Frasende ne put y avoir une grande part, car il n'avait alors qu'une médiocre fortune : il fallut même qu'une alliance avec un de ses parents, Gérard de Bonne Heberge [2], lui donnât les moyens qui lui manquaient

1. *Livre noir*, mss. inéd. du XIIIe siècle, de la cathédrale de Coutances.

J'ai fait, en 1823 et en 1827, d'inutiles démarches auprès de messieurs du chapitre de cette ville pour avoir connaissance de ce manuscrit qui existe, encore ainsi que plusieurs habitants de Coutances me l'ont assuré. Je le cite d'après les extraits faits par Toustain de Billy prêtre au Mesnil au Part. Réduit aux conjectures, je serais porté à croire que Geoffroy de Montbray fit le voyage d'Italie à peu près vers l'époque à laquelle il se trouva réuni avec le pape Léon IX à l'occasion du concile tenu par ce pontife à Rheims en 1049. — Voy. mss. inéd. n° 1027, suppl. de Boze, Bibl. Roy. — Id. n° 129, pag. 163, et le Mémoire de M. Gerville, sur la cathédrale de Coutances. *Mém. des Ant. de Norm.*

2. J'ai retrouvé ce chevalier mentionné dans une donation au monastère de la Cava.

pour faire la guerre. Ce chevalier lui proposa sa tante en mariage, et lui promit, s'il l'épousait, de s'engager à son service avec deux cents hommes d'armes [1]. Cette offre tentait vivement le jeune Robert; mais il eut à vaincre la résistance de son frère, qui lui refusa quelque temps son consentement et ne céda qu'à ses instances réitérées et à celles de ses amis. Enfin il devint l'époux d'Alvarède [2], et de cette union naquit un fils [3] auquel

1054.

1. Cestui Gyrart lo clama premierement et lui dit : ô Viscart, pourquoi va ça et la, pren ma tante soror de mon pere por moillier et je serai ton chevalier et vendrai avec toi pour acquester Calabre pour et avec moi deux cents chevalier, et Robert fu alegro de ceste parole.

Chron. inéd. d'Aimé.

2. Et demanda à son frere licence de cest mariage, mes à li conte non plaisait et defendit cesti mariage, et un autre fois li pria Robert à genoilt que a li plaisist lo mariage, mes li conte lo chassa et dit et li commanda que en nulle maniere devist faire cette parentesce, et pria les plus grant de la court qu'il priassent à son frère lo conte qu'il non soie si austère et que non lui fasse perdre cet adjutoire et à l'ultime se consenti lo conte et adonc prist Robert la moillier qui se clamait Advearde et fut Gyrart son chevalier de Robert.

Chron. inéd. d'Aimé, f° 118 v°.

Leo. Ost., chron., lib. III, cap. 16.

3. Marc de Hauteville, plus connu sous le nom de Boémond.

Ord. Vit., lib. IX.

1054. les destinées réservaient la main de Constance de France [1] et le sceptre des États d'Antioche [2].

1. Sicard. episcop. chron. Murat., tom. III.

Richard. cluniac. chron. Ant. it. tom. IV, pag. 1086.

Chron. de St. Denis, Recueil des Histor. de France, tom. XII, pag. 134 et 167.

Comment Beaumont ot a femme la suer du noble Damoisel Loys.

Philippe de Mouske, mss. inéd. n° 244, Bibl. Roy., pag. 18.

2. Guibert. Abbat., lib. IV. — Albert. Aq., lib. III. — Will. Tyr., lib. IV. — Raym. d'Agil. — Radulph. Cadom., cap. 66 et seq.

CHAPITRE VIII.

Guerre de Calabre. — Nouveaux exploits de Robert Guiscard. — Ses ruses. — Mort d'Onfroy. — Guiscard est proclamé duc.

Fort de sa nouvelle alliance et des investitures accordées par le pape, Guiscard ne tarda pas à les faire valoir les armes à la main. Les Calabres offraient seules une résistance que favorisait la nature de leur sol inégal et montueux. L'empire d'Orient paraissait avoir entièrement renoncé à s'opposer aux progrès des chevaliers; mais cette partie de l'Italie était restée grecque par ses anciennes relations; ses habitants excités et dirigés par des chefs qui, sous divers titres gouvernaient leur pays, s'efforçaient de repousser par des résistances tantôt générales, tantôt partielles, le nouveau joug que l'on venait leur imposer. Le peu d'importance de cette guerre de partisans, et quelques excès commis par Robert Guiscard durant ces campagnes [1], l'ont fait ac-

1. Vit. S. Joann. Materanens. ab auct. coevo. Act. sanct. Jun. tom. IV, pag. 143.

1055. cuser d'avoir embrassé le métier de brigand [1]. Il serait difficile de repousser ce reproche : entre le brigand qui opère sur une grande échelle, et le conquérant qui se trouve réduit à des moyens bornés, la nuance n'est pas toujours très-facile à saisir. Quoi qu'il en soit, tandis que le duc Onfroy travaillait à pacifier entièrement la Pouille et à rallier tous les esprits par la sagesse de son administration, son frère avait réuni à Scribla un petit corps d'armée; mais les funestes effets de *la cattiva aria*, ce terrible fléau de l'Italie, le forcèrent de changer son campement [2]. Il avança dans le pays, et dressa ses tentes à Saint-Marc [3] : ainsi qu'on peut le croire, le système d'approvisionnement de son armée n'était pas fortement organisé. Il occupait depuis quelque temps cette nouvelle position, lorsqu'un jour son maître-d'hôtel vint lui demander ce qu'il se proposait de manger le lendemain et de donner à ses soldats [4] : « Nous n'avons, lui dit-il, ni un mor-

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. α'. — Guibert. Abbat. hist. Hyeros., lib. III.
2. Gauf. Malat., lib. I, cap. 15.
3. Ibid. ibid. — Leon. Ost., lib. III, cap. 16.
4. Quodam vespere dapifer qui domui suæ prærat, requisivit ab eo quid in crastinum comesturi erant, ipse vel milites sui.

Gauf. Malat., lib. I, cap. 16.

« ceau de pain, ni un *skifat* pour nous en pro- 1055.
« curer [1]. » La question eût été embarrassante pour tout autre que pour Robert ; car les habitants des cantons voisins avaient fui à l'approche des chevaliers, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Ils s'étaient retranchés au fond d'un vallon presque inaccessible où il eût été dangereux de les attaquer. Dans ces conjonctures, il mande auprès de lui soixante Esclavons qui connaissaient parfaitement le pays : « Mes braves compagnons, leur dit-il, votre chef « Robert Guiscard est sur le point de périr, « faute de vivres, lui et sa troupe tout entière ; « le souffrirez-vous [2] ? C'est au péril de votre vie, « je le sais, que nous pouvons nous procurer des « provisions, et l'issue de la tentative que je vous « propose est fort incertaine ; mais j'ai ouï dire « que des hommes hardis en courant des chances « périlleuses avaient souvent réussi, et on ne m'a « jamais rien appris de ceux qui s'étaient laissé « mourir de faim [3]. Marchez donc : c'est aujour-

1. Dicens se neque victum neque pretium ad emendum habere. Ibid.

2. Eja tutissimi vitæ meæ fautores tunc patiemini Guiscardum et vos ipsos fame affici. Ibid.

3. Nam et temptantes sæpe triumphaliter evasisse audivimus, neminem vero qui fame interierit laudari. Ibid.

1055. « d'hui un jour de fête, les Calabrois sont plon-
« gés dans l'ivresse, et les ombres de la nuit « vous favorisent [1]; j'aurai soin d'ailleurs de vous « soutenir avec quelques uns de mes chevaliers [2]. » A la voix d'un chef aimé de ses soldats, les Esclavons partent sans balancer. Robert laisse croire aux siens qu'il va se mettre au lit; mais il se relève en secret, se revêt d'habits rustiques, met à ses pieds les chaussures des paysans Calabrois, quitte l'armée et va rejoindre comme un inconnu la troupe de ses Esclavons [3]. Toute la nuit il marche en silence au milieu d'eux. Arrivé au but de l'expédition, il les presse, les active sans se faire connaître; on se retire avec des vivres abondants; mais dès l'aube du jour, les Calabrois dépouillés sont sur les traces des maraudeurs.

A la vue de l'ennemi qui marchait à leur poursuite, les Esclavons se préparèrent au combat, et s'exhortèrent mutuellement à bien faire

1. Ite nocturni prædones ebrietas Calabros minus vigiles esse permittet. Ibid.

2. Præite, subsequar militibus armatis. Ibid.

3. Nullo sciente consurgens vili veste et scarpis quibus pro calciariis utuntur, ad similitudinem abeuntium sese aptans, illis medius adjungitur. Ibid.

leur devoir : « Courage, amis, » s'écrie Guiscard, 1055.
en se laissant alors reconnaître, « votre capitaine « est avec vous, il a partagé vos travaux et vos « dangers. Marchons à l'ennemi ; *Dex aïe*[1] ! la « victoire est à nous. » Il dit et court le premier dans les rangs des Calabrois. Plusieurs d'entre eux tombent sous ses coups ; ses soldats l'imitent, les assaillants sont repoussés ou faits prisonniers ; et riche de leurs dépouilles, Robert, qui était

1. Dieu aide, c'était le cri de guerre des Normands.

Voy. R. Wac., tom. II, pag. 238 et 239, avec la correction, tom. II, pag. 527, et tom. III, pag. 34 et 217.

Cil de France crient : Montjoie
Ceo lor est bel ke l'en les oie ;
Williame crie : DEX AÏE
C'est l'enseigne de Normandie.

Tom. II, pag. 34.

Norman escrient : DEX AÏE
Le gent Englesche ut s'escrie.

Pag. 217, engagement entre Normands et Anglais (bataille d'Hastings).

Franceiz crient Monjoe e Normanz Dex aïe,
Flamenz crient Asraz e Angevin Valie.

Wac., tom. I, pag. 238 à 246.

Suivant Philippe de Mouske les Normands avaient quelquefois aussi le cri de Rouen (E Ruen escrient li Norman). — Roman de Charlemagne.

1055. parti au milieu de soixante fantassins, revient à la tête de soixante cavaliers[1].

Lorsque les sentinelles du camp de Saint-Marc aperçurent cette troupe inconnue qui s'avançait en bon ordre, elles donnèrent aussitôt l'alarme. On appelle Guiscard, on court, on le cherche vainement; Guiscard avait disparu[2]. Le trouble et la consternation se répandent parmi les chevaliers; il faut pourtant marcher sans lui à l'ennemi. On se range en bataille, on va charger.

Un homme accourt seul au devant des lignes du camp; il presse son cheval de toute la force de ses éperons, et cet inconnu, c'est Guiscard. On l'entoure, on l'accueille avec transport; mais des amis prudents lui reprochent sa témérité, et lui font promettre de ne plus tenter une seconde fois avec autant d'audace la fortune qui aurait pu trahir son courage[3].

La présence du chef; la hardiesse de son en-

1. De peditibus equites fecit. Ibid.

2. Milites vero sui cum jam lux esset orta, eos armatos versus castrum advenire cognoscerent, hostes suspicati dominum suum ubi esset nescientes, per totum castrum clamore requirunt. Ibid. Ibid.

3. Redarguitur tamen plurimum ab ipsis quod talia præsumpserit et ne ulterius præsumat admonetur. Ibid.

treprise et ses heureux résultats, ramenèrent ainsi l'abondance et la joie au sein du camp de Saint-Marc. Mais ce secours n'était que momentané. Il fallait trouver les moyens de s'assurer une existence moins précaire : la nécessité est une conseillère perfide; elle engagea le chef normand dans un nouveau fait d'armes, qui, sans faire trop d'honneur à sa loyauté, pût donner au moins une haute idée de sa force et de son adresse. 1055.

Près du camp de Saint-Marc se trouvait un habitant de Bisignano, nommé Pierre de Turra. Cet homme était aussi renommé par ses immenses richesses, que par sa probité et sa bonne foi. Guiscard lui proposa une entrevue, elle fut acceptée; l'un et l'autre laissèrent leur escorte à une certaine distance; le général normand s'approcha du Calabrois, et sans être arrêté par l'énormité de sa taille, il le saisit par le milieu du corps, le renversa, et malgré ses efforts et ses cris l'entraîna vers les siens. Il en tira une riche rançon[1], qui 1056.

1. Sigibert Gemblac. chron., pag. 123.
Leon. Ost., lib. III, cap. 16.
Chron. inéd. d'Aimé.
Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. α'. — Gauf. Malat., lib. I, cap 17.
Robert chercha, lorsqu'il fut devenu puissant, à réparer

1056. lui permit de poursuivre son entreprise avec plus de vigueur. Enfin une découverte inespérée mit ses finances dans un état plus florissant encore, et cette fois les richesses acquises par lui, le furent légitimement. Comme son armée s'avançait dans le sud de l'Italie, une statue s'offrit à ses regards. Sur la couronne de bronze qui couvrait sa tête, était tracée l'inscription suivante : *kalendis maii*, *oriente sole*, *aureum caput habeo*. Un Arabe qui se trouvait parmi les prisonniers de Guiscard devina le sens de cette inscription ; il en conclut qu'au jour désigné, l'ombre projetée par la statue devait indiquer un trésor. Ses conjectures étaient vraies; elles valurent au chef de l'armée normande des sommes considérables et au Sarrasin la liberté [1].

ses torts envers Pierre de Turra, et à faire oublier tout ce que sa conduite avait d'odieux dans cette circonstance.

Maintenant que estait riche amendait et satisfaisait por celle cose qu'il avait faites quant il estait povre, et Pierre de liquel avons dict devant, quar la richece de Pierre avoit sovenut à sa povreté, il lo fist plus riche qu'il n'avait oncques esté et dui files de cestui Pierre dona à dui riches maris.

Chron. inéd. d'Aimé. lib. IV, cap. 16.

1. Girol. Maraf., cron. di Calab., lib. IV.
Platina. Vit. S. Leon IX.

La terreur que ses armes répandirent dans les Calabres fut telle, que quatre des villes principales, Catanzaro[1], Bisignano, Cosenza et Martura, crurent prudent de capituler. Elles s'engagèrent à lui payer tribut, à fournir un contingent à son armée, et pour sûreté de leurs promesses, elles livrèrent des ôtages. 1056.

Une citadelle que la force de son assiette rendait presque imprenable[2] avait pourtant résisté à toutes les attaques, c'était celle de Malvito[3] (l'ancienne Tempsa). Robert envoya dire aux moines qui occupaient un monastère dans cette ville, qu'un de ses capitaines venait de mourir, et qu'il les priait de lui rendre les derniers devoirs. Les religieux se crurent obligés de remplir le triste et pieux office que l'on réclamait de leur zèle. Ils trouvent le corps du guerrier, recouvert, suivant la coutume nor-

1. Chron. trium tabernar. de civitat. Catanzar. mss. ined., n°. 6176, Bibl. roy., f° 13, r°.

Ce mss. est faussement catalogué sous le titre de *Chronique de Salerne.*

2. Gauf. Malat., lib. I, cap. 18.

3. Malvito fortezza per antico tempo detta Tempsa su un monte altissimo lungi da S. Marco da quattro miglia (près le monte Pareta). Summonte, cap. 13.

1056. mande, d'un drap mortuaire chargé de cire[1]. Le convoi se met en marche, accompagné de quelques hommes sans armes, pour honorer les mânes du défunt; mais ô surprise ! au milieu des chants funéraires, la bière s'agite, le mort vivant sort[2] armé de pied en cap, et distri-

1. Impositus feretro pannusque obducere cera
Ut Normanorum velare cadavera mos est
Conduntur feretro sub tergo corporis enses.
Gugl. Ap., lib. II.

Ces vers rappellent ceux de Benoît St. Maur lorsqu'il chante les exploits de Harald, en Italie:

Mort ma faindrez, mais de nos genz
Ne seit petit li pluremenz
Me cuverez en une bierre
Eisi plaignant en tel maniere
Me porterez en la cité
De mes armes bien armé
M'espée metrez de lez de mei
. . . .
Sur les chapes aiez muscées
Les espées e les coignées.

Chron. de Ben. St. Maur trouvère du XII[e] siècle. Histoire de l'expédition de Hastings en Italie. Depping. Voy. le même événement raconté par Wace, tom. I, pag. 31 et suiv.

2. Erigitur subito qui credebatur humandus,
Evaginatis comitantes ensibus illum
Invasere loci deceptos arte colonos

bue des épées à ses compagnons. L'épouvante 1056. est au comble, la garnison surprise met bas les armes, les portes de la citadelle s'ouvrent devant Guiscard, et ces braves chevaliers comptent bientôt dans leurs rangs les trois chefs qui commandaient la place [1].

Sur ces entrefaites, une nouvelle imprévue vint suspendre les opérations de la campagne. Le comte Onfroy de Hauteville, atteint d'un mal subit, mandait son frère auprès de lui. Robert se rendit avec empressement à Melfi; il lui prodigua pendant le temps que dura sa maladie les soins les plus affectueux et les plus tendres [2]; mais tous les secours furent inutiles; le duc de Pouille succomba, laissant à Robert le gouvernement de ses états et la tutelle de trois enfants, le comte Abailard, Herman et Robert comte de Lauritello, nés de son mariage avec Mathilde, sœur de Rainolfe [3]. Il fut universelle-

Quid facerent stolidi, nec se defendere possunt.

Gugl. Ap., chron., lib. II.

1. Torsteng, Areng et Roger.

2. Compatiens plorat, solatia magna dat ægro.

Gugl. Ap., lib. II.

3. Pirr. Sicilia sacra, tom. I ad princ. — H. Surita. Bardi, cron. di Sicil., tom., III. — Ducang. not. ad Alex.

Rector terrarum fit eo moriente suorum

1056. ment regretté, et les habitants de la Pouille eux-mêmes pleurèrent sa perte[1].

Robert rendit à son frère les honneurs funèbres dus à la splendeur de son rang, et le fit inhumer en grande pompe dans le monastère de Venose. Dès ce moment, il prit seul la direction de toutes les affaires dans la Pouille et dans la Calabre[2]. Mais, pour se rendre entièrement maître de cette dernière province, il lui restait à conquérir la partie occidentale qui se rapproche de la Sicile. Il rejoignit donc son camp de Saint-Marc avec les renforts que les villes déja soumises à ses armes s'étaient obligées de lui fournir; puis marcha par Cosenza et Martura sur Bagnara, où il s'arrêta deux jours, pour faire rafraîchir ses troupes fatiguées d'une route pénible, à travers les contrées montagneuses qu'elles venaient de parcourir.

Et geniti tutor puerilis quem vetat ætas
Rectorem fieri, frater favet anxius illi
Et se facturum quæ præcipit omnia dicit.

Gugl. Ap., chron., lib. II.
Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 30.
Chron. northm., ann. 1056.
Chron. Amalphit., cap. 27.

1. Lacrymans Apulia tota. Gugl. Ap.
2. Anonym. Barens. chron., ann. 1057.

Parvenu au terme de son voyage, Robert croyait 1056. pouvoir s'emparer de Reggio; mais en reconnaissant les travaux de cette place, il s'assura que pour l'enlever un long siège était nécessaire; il prit alors le parti de revenir en Pouille où quelques troubles l'appelaient. Il eut toutefois, en opérant sa retraite, la consolation de soumettre à son pouvoir les forteresses de Maida et Belcastro qui ne l'avaient point encore reconnu[1].

Onfroy, comme nous l'avons dit, avait laissé ses trois fils, Abailard, Herman et Robert sous la tutelle de leur oncle. Ils étaient encore fort jeunes et incapables de régir les états de leur père. Guiscard avait seulement donné pour apanage, à l'aîné, Taverna près de Catanzaro[2]. Quelques mécontents[3] saisirent cette occasion pour fomenter des troubles, et, profitant du mo-

1. Gauf. Malat., lib. I, cap. 18.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. IV, cap. 2 et 3.

2. Dedit eam Baialardo, nepoti suo, Umfredi comitis filio.

Chron. trium tabernarum de civitate Catanzaro, mss. inéd., n° 6176, Bibl. roy., f° 13, r°.

3. Gosselin qui fut fait duc de Corynthe, par les Grecs, chez lesquels il se refugia et fut pris plus tard dans un combat naval: Ami fils de Gautier qui rentra en grace auprès de Guiscard après cette révolte.

1056. ment où le duc se trouvait à l'extrémité de l'Italie, ils méconnurent son autorité. Son retour pacifia tout; mais pour étouffer ce germe de discorde, il enleva à son neveu les domaines qu'il lui avait concédés[1] et le fit conduire avec son frère à Constantinople[2]. Cette action de Guiscard lui attira les reproches de quelques chevaliers; mais les circonstances difficiles où se trouvait l'Italie, sous une nouvelle domination

1. Denique cum Baïalardus contra Robertum se rebellaret, abstulit ei Tabernam Robertus Guiscardus et dedit eam Guglielmo Capriolo cum nepte sua Adelicia, ipse vero Guglielmus genuit tres filios, Guglielmum, Jordanem et Guidonem præter filias. Chron. inéd. Tabern., ibid.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. V, cap. 4.

Il y eut alors une violente éruption du Vésuve. En cellui temps en lo haut mont de Vebie fut faite une grande Boche de laquelle issait flame comme cendre et o tant habundance issoit de cendre de cette boche que toute la province de iluec entor et quasi toute Calabre et une partie de la terre de Puille fut couverte de celle cendre. Et en lo coté de celui mont asparurent pertus (*trous*) liquel jamais non i avoient été veus avant, et de ces pertus issoit un flume de aigue boillant xv jors continuelement et par là où coroit cette aigue pour la grand chalor secha et arst la terre et li arbre.

Ibid., cap. 25.

2. Κυροπαλάτης. — Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. α'. — Gauf. Malat., lib. I, cap. 25 et 26. — Ost., lib. III, cap. 15. — Gregor. VII epist., lib. II, epist. 9. — Gugl. Ap., lib. II.

qui n'avait pas encore eu le temps de jeter des racines bien profondes, justifièrent aux yeux du plus grand nombre sa conduite à l'égard du fils d'Onfroy : les comtes et les barons, jugeant qu'un chef aguerri convenait mieux à leur position politique, l'engagèrent à se faire couronner en qualité de duc des Calabres et de la Pouille, titre que les Grecs avaient décerné au jeune Argyre lorsqu'ils lui avaient confié le gouvernement de Bari, et que l'empereur d'Allemagne avait donné lui-même à Drogon son frère.

1056.

Un historien nous fait connaître les cérémonies qui durent avoir lieu dans cette circonstance importante[1]. Suivant les coutumes normandes, un archevêque devait sacrer le nouveau duc et recevoir de lui le serment, dont la formule était : « Je jure de défendre le peuple commis à mes soins et de gouverner toujours avec bonté, justice et loyauté. » Guiscard se montra dès-lors avec le costume ducal. Quelques historiens[2] ont mi-

1. Lup. Protosp. chron. C. Ost., lib. III. cap. 12.

2. Invegès Annal. di Paler., part. III, ann. 1059.
Mazella, descrizione del regn. di Napoli, pag. 374.
Bart. Cassano, catalog. glor. mund. pub. I, concl. IX, pag. 8.
Guazzi, hist. moder., pag. 78, cités par Giannone, lib. IX, cap. 4, ad fin.

1056. nutieusement décrit sa couronne à un rang de perles et décorée de joyaux[1], son bonnet d'une forme particulière entouré d'un cercle royal, son manteau de couleurs diverses ajustées, et fourré d'hermine. Les détails qu'ils donnent à ce sujet sont trop incertains et d'un intérêt trop léger pour mériter d'être reproduits. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'à dater de cette époque tous les diplômes délivrés au nom de Guiscard commencèrent par cette formule : Moi Robert duc de Pouille et de Calabre à tous mes fidèles salut. Quant au protocole employé par lui pour notifier son avènement aux puissances étrangères il fut d'une extrême simplicité ; il leur signifia que le successeur d'Onfroy, plein de confiance dans son Dieu, ne reconnaissait que lui pour maître, et que ceux qui seraient tentés de lui en imposer un autre apprendraient ce que pouvait le glaive des Normands[2].

1. Murat. antiquitat. ital., tom. I.
Gregorii VII epist., lib. II, epist. 9, lib. VIII, epist. 9.

2. Avent. Ann. Baron., cité par Scheffer, hist. d'Allemagne, tom. I.

1057.

CHAPITRE IX.

Arrivée de Roger de Hauteville. — Son expédition en Calabre. — Ses querelles avec Guiscard. — Élections d'Étienne IX et de Nicolas II. — Ce dernier accorde des investitures aux Normands. — Divorce et second mariage de Guiscard.

Le plus jeune des fils de Tancrède, Roger, n'avait pas encore atteint sa dixième année, au moment où Robert quittait le toît paternel pour aller rejoindre ses aînés. Indigné de ne pouvoir partager les dangers et la gloire de sa famille, il avait impatiemment attendu que son âge lui permît de porter les armes, et il partit avec trois de ses frères, Guillerme, Mauger et Geoffroi. Plusieurs seigneurs leurs parents et leurs amis, Hugues de Grentemesnil, Raoul de Tosny comte de Conches, et Robert de Guitôt, les accompagnaient [1].

Le dernier des enfans de Frasende, nous dit un auteur contemporain, était un beau jeune homme, grand, bien fait [2], ayant beaucoup d'es-

1. Chron. ined. d'Aimé, liv. III, cap. 19. — Orderic. Vit., lib. III.

2. Erat enim juvenis pulcherrimus, proceræ staturæ, eleganti corpore. Gauf. Malat., lib. I, cap. 19.

1057. prit et de facilité à s'exprimer[1]; toujours affable, plein de gaieté, de force et de bravoure, il savait allier à ces qualités la sagesse et la prévoyance[2]. On ne pouvait lui reprocher qu'un désir immodéré de gloire et peut-être aussi un esprit d'insubordination qui le portait à s'entourer de ceux dont le caractère se rapprochait du sien, et à les combler de bienfaits[3].

Tel est l'homme qui va maintenant paraître avec son frère au premier rang sur le théâtre de la guerre.

A peine Roger se fut-il reposé des fatigues de la route, que Guiscard voulut mettre à l'épreuve son jeune courage. Les Calabres offraient encore de la résistance, et une troupe nombreuse d'insurgés y était rassemblée. Le duc mit son frère à la tête de soixante chevaliers[4] et lui donna l'or-

1. Lingua facundissimus, consilio callidus. Ibid. ibid.

2. In ordinatione agendarum rerum providus, omnibus jocundus et affabilis, viribus fortis, militiæ ferox quibus artibus brevi tempore omnem gratiam meruit. Ibid. ibid.

3. Quia vero factiosus erat et laudis ut in tali ætate assolet appetens factiosos quoque sibi alligans quæque habere poterat libenter et largissimè illis impertiebatur. Ibid. ibid.

4. Cum sexaginta tantum militibus.

Gauf. Malat., lib. I, cap. 19.

dre d'aller soumettre les rebelles. Roger partit 1057.
à l'instant, et pour mieux connaître le pays qu'il avait à réduire, il alla planter l'étendard normand sur le sommet des plus hauts monts de la Calabre[1].

A la vue de ce signe redouté, les habitants désertèrent leurs villages et ne songèrent point à opposer une résistance inutile. Quelques-uns d'entre eux vinrent faire leur soumission, et prêter serment de fidélité en apportant leurs tributs. Roger s'empressa d'envoyer à son frère les sommes considérables qu'il venait de recevoir, et Guiscard répondit à ce message en l'invitant à revenir en Pouille.

Six hommes d'armes seulement composèrent l'escorte du jeune chevalier lorsqu'il se mit en route[2]; il laissa le reste de ses troupes sur les hauteurs d'Incifole, dans un camp fortement retranché et abondamment pourvu de vivres.

L'heureuse issue de la première expédition de Roger détermina les deux frères à renouveler de concert, contre la ville de Reggio, des attaques

1. Audacter pergens in altiori cacumine montium Vibonensium castrametatus tentoria fixit. Ibid. ibid.

2. Ille sex tantummodo milites secum ducens.
Gauf. Malat., lib. I, cap. 20.

1057. que Guiscard seul avait vainement tentées. La garnison, en apprenant l'arrivée des Normands, avait dévasté les pays circonvoisins. Roger fut chargé de parcourir les Calabres pour obtenir des vivres. A la tête de trois cents hommes, il osa traverser un pays ennemi[1], et, sans être arrêté par les difficultés que lui opposaient les montagnes et les précipices, il parvint à ramener l'abondance dans le camp.

1058. Tant d'audace, couronnée par d'aussi brillants succès, inspira au duc de Pouille un sentiment de jalousie que fit naître surtout dans son ame la préférence accordée au nouveau chef par ses propres soldats. Il supposa que la générosité du jeune chevalier était la cause de l'attachement qu'ils lui portaient, et, pour y mettre un terme, il diminua sa solde[2]. Cette disgrace affecta péniblement Roger : incapable de dissimuler le ressentiment d'une injure, il se sépara de l'armée et retourna dans la Pouille avec ceux de ses compagnons d'armes qui avaient attaché leur fortune à la sienne.

Il y reçut un accueil bienveillant de l'un de

1. Cum trecentis militibus versus castrum quod Geracium dicitur in prædam mittit. Gauf. Malat., ibid., cap. 21.

2. Penuria cogere volebat. — Gauf. Malat., ibid., cap. 22.

ses frères Guillerme comte de Principato, qui lui offrit pour asyle la ville de Scalea. Guiscard quitta aussitôt les Calabres pour venir dompter le jeune rebelle. Ses troupes désolèrent les campagnes du Principato. Après avoir tenté une résistance inutile, Roger fut contraint de fuir, accompagné seulement de quarante chevaliers. 1058.

Il eut beaucoup à souffrir; errant à l'aventure dans les campagnes de l'Italie, et réduit aux dernières extrémités, il se vit obligé de recourir au pillage pour subsister. Il était particulièrement accompagné d'un écuyer nommé Blettive : cet homme d'une audace extraordinaire lui fut d'un grand secours pour enlever des chevaux dans les environs de Melfi [1].

C'est conformément aux intentions manifestées par Roger que nous pouvons aujourd'hui consigner ces détails que le prince a transmis lui-même. Il a voulu faire connaître, dit un de ses historiens, combien il avait eu de peine à s'élever de ce dégré de misère et d'abaissement au faîte des honneurs que lui réservait le destin [2].

1. Rogerius comes equos furatur.

Gauf. Malat., lib. I, cap. 25.

2. Sed ipso ita præcipiente adhuc viliora et reprehensibiliora scrip-

1058. Toutefois, réduit qu'il était au rôle de partisan, le jeune chevalier inquiétait fortement son frère. Il enlevait ses convois, faisait jusque sous son camp d'audacieuses excursions, et désolait les champs de la Pouille; ce fut en ce moment que deux nouveaux fléaux, la famine et la peste, vinrent accabler l'Italie méridionale.

La récolte de l'année 1058 avait manqué entièrement. La disette fut telle que, pendant trois mois [1], l'on vit de malheureuses victimes de ce fléau vendre leurs enfants pour subsister [2]. Les uns cherchaient à se soutenir avec du vin, et les suites d'un régime aussi mal-sain les faisaient promptement périr; d'autres, qui ne trouvaient de ressources que dans les racines et les écorces d'arbres, les glands qu'ils disputaient aux pourceaux [3] et l'eau des fontaines, étaient attaqués

turi sumus, ut pluribus patescat, quam laboriosè et cum quanta angustia à profunda paupertate ad summum culmen divitiarum vel honoris attigerit. Gauf. Malat., lib. I, cap. 25.

1. Curriculo trium mensium martii videlicet aprilis et maii. Ibid. ibid.

2. Ipsos liberos ex ingenuitate procreatos vili pretio in servitium venumdantes. Ibid. cap. 27.

3. Quarumdam arborum corticibus cum castaneis et quercinis sive ilicis nucibus quas glandes dicimus porcis substractis. Ibid. ibid.

de la dyssenterie qui les enlevait par milliers. 1058.

Un tel état de choses, en portant les Calabrais au désespoir, leur inspira le désir de s'affranchir d'une domination à laquelle ils attribuaient les maux dont ils étaient accablés. Des séditions partielles éclatèrent sur plusieurs points. Les habitants de Leucastro se révoltèrent, et mirent à mort les soixante hommes qui tenaient garnison dans leur ville.

Ces mouvements inattendus firent sentir à Guiscard la nécessité de concentrer ses forces, et de proposer la paix à son frère. Elle fut conclue à cette condition[1], que Roger serait possesseur de toute la partie occidentale des Calabres depuis Scylla jusqu'à Reggio[2].

Toujours disposée à profiter des divisions qui éclateraient entre les Normands, la cour de Rome avait vu avec plaisir la discorde éclater entre les deux frères et s'était efforcée d'en tirer parti. Frédéric abbé du Mont-Cassin occupait alors la chaire de Saint Pierre. Il avait succédé à Guebhard, ce même évêque qui avait empêché Henry d'Alle-

1. Crudæ radices cum solo sale degustatæ ventris tumorem cum pallore vultus excitantes vitalia intercludebant.

Ibid. ibid.

2. Ibid., lib. I, cap. 28.

1058. magne de secourir efficacement Léon IX dans sa malheureuse entreprise, et qui depuis s'était vu, sous le nom de Victor II, élevé au pontificat[1].

L'abbé du Mont-Cassin devenu pape sous le nom d'Étienne IX savait tout ce qu'il avait à redouter de ses voisins; il leur portait une haine qui s'accroissait à mesure que leur pouvoir prenait plus d'extension. Issu de l'illustre maison de Lorraine, il jouissait par son frère Godefroy d'une grande influence dans l'Italie: Frédéric obtenait ainsi par la terreur un grand crédit auprès d'Agnès, qui, depuis la mort de Henry III, gouvernait l'Allemagne sous le titre de régente, luttant avec peine contre l'humeur indocile et les exigences impérieuses des grands vassaux de sa couronne. Chancelier du Saint-Siège sous Léon IX, et l'un des combattants de Civitade, il était encore imbu des principes politiques qui avaient dominé sous ce pontife. La guerre contre les Normands fut arrêtée, et le cardinal Hildebrand, dont le nom se rattache déja

1. Gauf. Malat., lib. I, cap. 29. — Leo. Ost., lib. II, cap. 97. — Annalist. Saxo. ann. 1053. Apud Eccard., pag. 486.

Normannos, qui maximo illi odio erant.

Ost., lib. II, cap. 99.

à toutes les transactions importantes de cette 1058. époque et que nous verrons bientôt paraître avec éclat sur la scène politique, fut envoyé pour négocier un traité d'alliance auprès de l'empereur d'Allemagne[1].

La cour de Rome manquait d'argent pour subvenir aux frais de l'entreprise qu'elle méditait; mais le pape Étienne en montant au trône n'avait point oublié les droits que l'abbé Frédéric avait acquis sur ses frères du Mont-Cassin, et il avait voulu cumuler les deux dignités[2]: ce fut donc sous un double titre qu'il leur adressa une bulle apostolique, pour signifier qu'il fallait sans délai apporter à Rome le trésor de l'abbaye[3] et le mettre à la disposition de sa sérénité[4].

Au lieu du trésor les Bénédictins envoyèrent

1. Baronius. An 1058.

2. Advixit simul abbas et pontifex. — Series abbat. Cassin. verb. Fredericus.

Ost., lib. II, cap. 98.

Chron. inéd. d'Aimé, liv. III, cap. 35 et 36.

3. Hujus loci thesaurum in auro dumtaxat atque argento festinanter sibi.... deferret.

Ost., lib. II.

4. Titre fréquemment donné aux souverains et particulièrement aux papes durant le XI[e] siècle.

1058. d'humbles remontrances; Étienne fut inflexible; il fallut obéir. Une députation des frères fut chargée de la pénible mission, qui consistait à porter au chef suprême de l'Église les richesses de la communauté; mais les moines, au moment de se séparer de leur offrande involontaire firent éclater une douleur qui se peignit sur leurs visages avec tant d'énergie[1], que leur ancien abbé crut devoir refuser l'argent déposé à ses pieds. Peu de temps après, étant allé à Florence pour se concerter avec son frère sur les moyens d'entreprendre la guerre, il y mourut, toujours préocupé de ses belliqueux projets[2].

La mort de Frédéric et l'éloignement d'Hildebrand ramenèrent les troubles dans Rome. Les comtes de Tusculum y firent élire, par la force, Jean Mincius, évêque de Velletri, qui prit le nom d'Étienne X. Mais les cardinaux et la noblesse protestant en grand nombre contre cette élection, se retirèrent à Sienne : d'après les conseils d'Hildebrand, ils choisirent pour souverain

1. Cognita nostrorum immensa tristitia.
Ost. loc. cit.

2. Ost. loc. cit.
Chron. inéd. d'Aimé, liv. III, cap. 35.

pontife un Bourguignon nommé Gérard, alors évêque de Florence, et afin d'opposer la force à la force, ils soumirent la nomination qu'ils venaient de faire, à la confirmation de l'empire, dont ils sollicitèrent l'appui. Leur choix fut approuvé, et soutenu par les armes germaniques; on chassa le pape intrus, et Gérard entra dans Rome, où il fut proclamé sous le nom de Nicolas II. Mincius condamné à une perpétuelle pénitence dans un monastère, y mourut peu de mois après[1].

1058

1059.

En montant au trône pontifical, le nouveau pape, ou plutôt Hildebrand, qui était l'ame des conseils de Saint-Jean-de-Latran, sentit la nécessité d'opérer de sages réformes dans l'église. Les élections populaires, gouvernées par la force et la corruption, offraient une cause sans cesse renaissante de désordre et d'anarchie. Cependant les ennemis du Saint-Siége profitaient chaque jour de ces discordes: récemment encore l'armée normande, appelée par les habitants de Troja[2], venait de s'emparer de cette ville qui,

1. And. Ratisb. et Joan. Craft. chron. ann. 1068 apud. Eccard. tom. I, pag. 2063.

Herman. Contr. chron. apud Eccard., tom. II, pag. 595.

2. Sozimen. Pistor. hist. apud rer. italic. script. edit. de Flor.

1059. depuis l'expédition de Henri II, était entrée dans les domaines du Saint-Siége.

Un concile de cent treize évêques fut donc assemblé au palais de Latran, et le décret suivant fut arrêté par eux.

« Les cardinaux évêques, à la mort du pape, prépareront l'élection d'un nouveau pontife qu'ils proposeront à la sanction des cardinaux clercs et qui sera confirmé par le peuple et le clergé. De cette manière, les hommes les plus religieux auront l'initiative de l'élection et les autres ne viendront qu'après eux. » Quelques dispositions ultérieures réglaient les droits de l'empire, puis le décret se terminait ainsi :

« Que celui qui contreviendra aux présentes, « par la révolte ou l'usurpation, soit, avec ses « électeurs et ses partisans, repoussé par la « damnation éternelle des portes de la sainte « Église de Dieu; qu'il soit déposé comme Ante- « christ et ennemi de la chrétienté; que sur lui « pèse la damnation éternelle : il sera apostat et « non apostolique; anathématisé comme un bri- « gand du nombre des impies qui ne prendront « point part au jour du jugement; que la colère « du Tout-Puissant et la vengeance des Apôtres « saint Pierre et saint Paul, dont il aura tenté de

« renverser l'Église, s'appesantisse sur lui avant et 1059.
« après sa mort; que sa maison soit désolée; que
« ses tentes soient désertes; que ses fils devien-
« nent orphelins et sa femme veuve. Que la ré-
« volte l'assiége de ses terreurs, et qu'il mendie
« loin de ses foyers. Que des usuriers se partagent
« ses biens et que l'étranger s'empare du fruit
« de ses travaux; que l'ennemi lui fasse la guerre;
« que les élémens déchaînés se soulèvent contre
« lui, et que les mérites de tous les saints réunis
« portent la confusion sur sa tête et l'accablent
« dans cette vie de la vengeance universelle. »

Les menaces fulminées contre les Normands n'étaient pas plus charitables; mais en vain la terrible formule de l'excommunication avait été lancée [1], elle était restée sans effet; en vain les décrétales les déclaraient-elles inhumains, infâmes, abominables, haïssables, horribles; en vain leur avait-on interdit le feu et l'eau; malgré leur extrême piété, ces guerriers avaient osé rester en possession de leurs conquêtes.

Que faire en telles conjonctures? l'argent manquait au trésor; on savait que les armes ne pouvaient rien contre de pareils adversaires; il fallut

1. Baron. Ann. eccles. ann. 1059.

1059. se résoudre à parlementer. De son côté, le duc Robert, tout en bravant les excommunications du souverain pontife[1], ne se dissimulait pas qu'elles pouvaient fournir un prétexte de révolte au peuple soumis à ses lois, et que sous beaucoup d'autres rapports il avait intérêt à ménager le Saint-Siége. Il envoya des ambassadeurs chargés de faire des ouvertures qui furent accueillies par le concile. Le duc et son allié, le comte d'Averse, sollicitaient un congrès où les prétentions respectives des parties seraient discutées et jugées[2]. Nicolas fit répondre que, son intention étant de régler dans un concile, à Melfi, quelques points de discipline ecclésiastique[3], il profiterait volontiers de cette occasion pour s'entendre avec ses voisins[4]. Il ne tarda pas à se rendre dans la capitale de la Pouille, accompagné des princes et des prélats de l'Église; il était attendu sur les fron-

1. Voyez sur l'excommunication et les peines qu'elle entraîne CORPUS JURIS CANONICI. *Decreti, secunda pars, causa* IX, *quæst.* III, c. 3, c. 4, c. 5, c. 20, c. 23, c. 25, pag. 558 et suiv.

2. Nic. card. Aragon. Hist. rom. pontific.

3. Gugl. Ap. hist. Poem., lib. II.

4 Fist amicable paix.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. III, cap. 32.

1059. tières des États Normands par des corps nombreux d'infanterie et de cavalerie, qui l'escortèrent jusqu'au lieu du rendez-vous, où il fut reçu avec tous les honneurs dus à son caractère et à son rang. Robert, qui s'occupait alors du siége de Cariati, dans les Calabres, quitta cette ville et de son côté se rendit à Melfi[1].

Après avoir longuement discuté leurs mutuelles prétentions, les deux parties arrêtèrent les conventions suivantes :

Le pape Nicolas investit le duc Robert des conquêtes par lui faites en Pouille et en Calabre, ainsi que de celles qu'il pourrait faire en Sicile.

Il leva l'excommunication lancée contre lui et contre ses troupes.

Il concéda au comte d'Averse, Richard, la possession de Capoue qu'il devait conquérir[2].

De leur côté, les deux seigneurs normands consentirent à se déclarer hommes-liges du Saint-Siége.

Ils promirent de fournir au pape un corps de

1. Gugl. Ap., lib. II.

2. Chron. inéd. d'Aimé, lib. IV, cap. 38. Pandolfe IV de Capoue était mort en 1050, et il avait eu pour successeur Pandolfe V son fils, et Pandolfe VIII son petit-fils.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. IV, cap. 11.

1059. troupes auxiliaires, pour dompter ses ennemis dans Rome [1].

Le duc Robert signa en conséquence l'engagement dont suit la teneur [2] :

« Moi, Robert, par la grace de Dieu et de saint Pierre, duc de Pouille et de Calabre, et duc futur de la Sicile, si l'un et l'autre me sont en aide [3], en confirmation de tradition et en reconnaissance de fidélité pour mes domaines et pour ceux que j'ai concédés à mes compatriotes : promets de payer annuellement une rente de douze deniers de monnaie de Pavie, par chaque couple de bœufs, à saint Pierre et à vous Nicolas, Pape, mon seigneur, ou à vos successeurs, ou à vos nonces, ou à ceux de vos successeurs [4].

1. Romuald. Salernit. archepisc. chron. — Gugl. Ap., lib. II. — Istor. imperiale di Ricobaldo ferrarese cannonigo di Ravenna. (Chron. du XVe siècle.)

2. Liber censuum cité par Baronius, ann. 1059, tom. XVII, pag. 170.

3. Et utroque subveniente futurus Siciliæ.

4. Promitto me annualiter pro uno quoque jugo boum pensionem scilicet duodecim denarios papiensis monetæ persoluturum beato Petro et tibi...

Ibid. ibid.

Le nombre des attelages de bœufs servait alors de base à l'établissement des impots et redevances en Italie comme en Sicile.

Le terme de cette rente sera toujours le dimanche de la sainte Résurrection de l'année finie. » 1059.

« M'obligeant, moi et mes hoirs ou successeurs, à payer ladite rente à vous Nicolas, pape, mon maître, et à vos successeurs.

« Et sur ce Dieu et les Saints Évangiles me soient en aide. »

Après avoir souscrit cet acte, Robert prêta le serment d'hommage-lige : il était ainsi conçu :

« Je jure d'être dès ce moment et à l'avenir fidèle et loyal sujet de l'Église Romaine et de vous Nicolas, pape, mon seigneur.

« De ne donner aucun conseil, ou de ne faire aucune action qui tende à vous faire perdre la vie, ou quelque membre, à vous faire prisonnier et détenir méchamment [1].

« De ne déceler jamais ce que vous m'aurez confié sous le sceau du secret [2].

« D'aider en tous lieux l'Église romaine, selon

Nowairy, auteur arabe que nous avons déja cité, dit que c'était le mode d'assiette de l'impôt sous le gouvernement des Musulmans en Sicile, suivant l'usage du pays. على عدة البلاد

1. In consilio vel facto unde vitam aut membrum perdas, vel captus sis mala captione, non ero.

2. Consilium quod mihi credideris aut contra dixeris ne illud manifestem non manifestabo ad tuum damnum.

1059. mon pouvoir, afin de lui faire acquérir et conserver les droits de saint Pierre.

« De vous aider à conserver sûrement et honorablement le pontificat romain [1].

« De ne point envahir, acquérir ou piller aucune terre ou seigneurie du domaine de saint Pierre sans votre expresse permission, ou celle de vos successeurs légitimes [2].

« De payer soigneusement et fidèlement la rente promise pour les terres que je possède ou posséderai.

« De laisser en votre puissance toutes les Églises qui sont sous ma domination, et de les conserver dans leur fidélité à l'Église Romaine.

« De contribuer de tout mon pouvoir, en cas de mort d'un pape, à faire élire en l'honneur de saint Pierre celui qui me sera indiqué par la majorité des cardinaux clercs et laïques romains.

« Je promets de garder et observer fidèlement les engagements que je viens de prendre envers l'Église romaine, vous et vos successeurs légitimes, moyennant la confirmation de l'investiture accordée par vous.

1. Ut securè et honorifice teneas papatum romanum.

2. Nec etiam deprædari præsumam absque tua tuorumque successorum qui ad honorem sancti Petri ordinati fuerint certa licentia

« Ainsi Dieu et les Saints Évangiles me soient en aide. » 1059.

Après avoir décrété en concile quelques réglements particuliers et déposé l'évêque Trani pour sa conduite scandaleuse [1], le Pape revint à

1. La corruttela de' costumi ch'era nell' ordine ecclesiastico, in questi tempi, era in eccesso. E sopra tutto, tolta ogni vergogna, non aveano nè tampoco difficoltà tener le concubine pubblicamente nelle proprie case ed i figliuoli nati da quelle, come con dolore narra Pier Damiani. Niccolò nel concilio romano diede contra tali concubinarii qualche provvidenza, ma in queste nostre provincie avea questa vizio poste sì profonde radici, che non v' era nè vescovo, nè prete, nè diacono, nè minimo cherico che non se provvedesse. Nicolo perciò in quest' anno 1059, nella citta di Melfi tenne concilio ove condannò e detestò l' abuso, ponendo molte pene contro i concubinarii, e depose ancora il vescovo di Trani, ma non perciò potè svellersi la mala radice. Pareva quasi che impossibile che i preti potessero distaccarsene, e quindi è che nei concilii tenuti da poi, non si vede inculcar altro, che di toglierle ai preti, ma sempre in vano. Anzi in queste nostre provincie era così pubblico questo uso delle concubine ed il numero fu tale che arrivarono sino a pretendere l' esenzione dal foro secolare e di non star sottoposte alle pene che i principi secolari contro i concubinarii avean stabilite, dicendo ch' essendo della famiglia de' preti, doveano non meno godere del privilegio del foro. È cosa maravigliosa il sentire che Carlo d'Angiò II ordinasse ne' suoi tempi che le concubine de' preti non stessero sottoposte alla pena della perdita del quarto come l'altre de' secolari ancor che non gli piacesse di esentargli dal foro come i preti pretendevano. — Giannon. lib. IX.

1059. Rome, en laissant aux mains de Guiscard le gonfanon de l'Église, symbole de l'hommage-lige qu'il avait rendu dans Melfi, et qui fut confié à la garde de Guillaume de Montreuil, comte d'Aquin [1]. Il lui tardait d'user du pouvoir qu'il venait d'acquérir et de faire usage des forces redoutables qu'il avait eu l'adresse de mettre à la disposition de l'Église. Vassaux indociles du Saint-Siége, les comtes de Tusculum et quelques autres seigneurs des environs de Rome, après avoir plus d'une fois porté le trouble dans les assemblées chargées de l'élection des Pontifes, qu'ils s'efforçaient de faire nommer parmi leurs créatures, désolaient les campagnes voisines. Ils allaient même, d'après un usage qui ne s'est que trop bien conservé dans le pays, jusqu'à dépouiller les voyageurs. L'un d'eux, Gérard, comte de Gallèse, avait récemment volé l'archevêque d'Yorck, qui se rendait à Rome, accompagné d'un seigneur anglais [2]. Il fut puni de cet attentat; le Pape réclama l'assistance de son feudataire, et les chevaliers, commandés par Robert, en personne, ravagèrent ses domaines jusqu'à

1. Gendre de Richard d'Averse.

2. Quod nuper accidisset Anglo comiti et archiepiscopo Eboracensi per Gerardum comitem Galeriæ in itinere tanta ignominia atque scandalo spoliatis. — Bar. ann. 1059, t. XVII, p. 17.

Sutri ; ils soumirent en même temps les villes de Frascati et Lamontano, qui refusaient de reconnaître le pouvoir du souverain pontife [1]. 1059.

Quoique l'investiture du Pape donnât à la domination de Robert un caractère plus légitime, il voulut encore, par une alliance avec les familles lombardes, rendre son autorité plus respectable aux yeux des Italiens. Alvarede, sa femme, était, il est vrai, un obstacle à l'exécution de ce projet. Il saisit le prétexte de la parenté qui existait entre eux, parvint à faire prononcer la nullité de son mariage, et la relégua dans les Calabres.

Devenu libre, le duc envoya des ambassadeurs à Salerne pour demander l'aînée des filles de Gaimar. Après l'assassinat de ce prince par les Amalfitains [2], Gisulfe, son fils, avait pris possession du trône de Salerne [3] ; il avait trois sœurs. Sikelgayte, Gaitelgrime et Serca ; toutes trois jeunes et belles [4] ; mais il ne crut point d'abord

1. Nicol. card. Aragon. Gest. pontif.

2. Pet. Damian. epist., lib. I, epist. IX.

3. Gugl. Gemmet., lib. VII. cap. 43.

Leon. Ost., lib. III, cap. 16.

4. Il torto e il dritto della nobiltà napolitana. — Manusc. inéd., n° 66, de la Biblioth. de l'Arsenal. — Gisulfe avait en

1059. devoir accueillir la proposition de Guiscard; il se contenta de répondre que sa sœur ne pourrait s'accoutumer aux mœurs des Normands, et que cette considération ne lui permettait pas d'accorder sa main. Cependant, soit par crainte, soit par politique, il se rendit enfin aux vœux du duc de Calabre, qui fit célébrer ses noces avec la plus grande pompe [1].

Cette nouvelle union, indépendamment des relations précieuses qu'elle lui procurait avec la nation lombarde, fut plus tard pour Robert l'occasion de deux alliances puissantes. Gaitelgrime, sa jeune belle-sœur, épousa Jourdan, fils du comte d'Averse et petit-neveu de Rainolfe [2]; Serca, la troisième des filles de Gai-

outre deux frères, Guy et Jean. — Rest. Bon. ecclesias. Salern. apud Ughel., tom. VII, p. 384.

1. Epist. frat. Conrad. Dominic. — Chron. inéd. d'Aimé, lib. IV, cap. 17, 18, 19 et 20.

A cette même époque, Guillaume de Hauteville épousa une cousine de Sikelgayte, la fille de Guy, duc de Sorrente.

Chron. d'Aimé, lib. IV, cap. 21.

Robert eut de ce mariage trois fils, Roger, Robert et Guy, et cinq filles. — Chron. Amalphit., cap. 30. — Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 43.

2. Gugl. Ap. lib. II. Il eut de ce mariage trois fils, Richard, Robert et Jonathan. — (Chron. Amalphit., cap. 39.) Gaitelgrime,

mar, accorda sa main à Roger, comte de San-Sévérino [1]. 1059.

Robert ne resta pas long-temps avec son épouse; bientôt il partit avec Roger, son frère, pour soumettre quelques villes de la Calabre qui s'étaient révoltées, et faire lever le siége du château de Saint-Martin, que les rebelles pressaient avec vigueur.

Sur l'invitation de Geoffroy de Hauteville, comte de Principato, engagé dans une guerre contre un seigneur voisin qui s'était aussi révolté, ils se rendirent pour quelque temps dans le Nord. Leur ennemi fut fait prisonnier et ils eurent la cruauté de lui crever les yeux.

L'un et l'autre retournèrent en Calabre pour mettre le siége devant Reggio, dont ils avaient déja tenté vainement de s'emparer. Cette fois ils furent plus heureux. Roger donna des preuves de son courage et de son adresse, en attaquant et en renversant un homme d'une taille gigantesque qui combattait dans les rangs ennemis. 1060.

mariée à Jourdain, en 1070, eut pour second époux Hughes de Paida, et ses aventures, ont dit-on, fourni à Bocace le sujet de sa nouvelle de Tancrède. (Peregr.)

1. Archives inédites du monastère de la Trinité à la Cava, datées des mois d'avril 1081, et mars 1082.

1060. La garnison ouvrit les portes par capitulation, et elle alla se retrancher dans le château de Scylla. Guiscard détacha son frère pour l'y poursuivre; les Grecs, pressés vivement par lui, furent contraints de s'embarquer de nuit, et en évacuant ce dernier poste ils laissèrent, après vingt-cinq ans d'une lutte sanglante, la Calabre presque entière au pouvoir des Normands. Tant de bonheur avait persuadé aux peuplades de l'Italie que Robert était protégé par le ciel même, et que rien désormais ne pouvait résister à ses armes [1] : ces premiers exploits n'étaient pourtant encore que le prélude des glorieux et nobles triomphes qui devaient immortaliser son nom.

1. Chron. inéd. d'Aimé, lib. V, cap. 1, 2 et 3.

Giov. Villani, cron., pag. 500.

Chronique de Florence citée par Lasalle dans son ouvrage intitulé *La Salade* au chapitre *des très-reluisantes prouesses des comtes de Normandie.*

LIVRE SECOND.

CHAPITRE PREMIER.

Guerre des Arabes. — Un de leurs chefs vient à Reggio — Il engage Roger à débarquer en Sicile. — Prise de Messine. — Bataille de Castro Giovanni.

Du haut des remparts de Reggio l'œil aperçoit, 1060. à quelques milles du côté de l'Occident, une chaîne de montagnes qui, se prolongeant vers le sud, va se confondre avec l'horizon; c'est la Sicile, c'est ce pays témoin des premiers exploits des fils de Tancrède, et qui, long-temps après que la mort les a moissonnés, garde encore le souvenir des héros nés au-delà des monts[1]; c'est la contrée, qui, pour me servir de la description d'un chroniqueur du XIIe siècle, *promet la douce fraîcheur de tant de fontaines jaillissantes, l'ombrage de tant d'arbres verts; cette terre qui seule*

1. *Ultramontani*, c'est ainsi que les Italiens désignaient souvent les Normands dans les diplômes du XIe siècle.

1060. *renferme en son enceinte les délices de la nature*[1]. *On y voit des vignes chargées de grappes rougissantes, et se courbant sous le poids de leur propre fécondité; ce sont des enclos fortunés où tous les fruits étalent leurs nuances diverses; des canaux y répandent l'abondance et la vie; les melons arrondis, les concombres rafraîchissants y mûrissent entre les roseaux*[2]. *Les grenades s'y mêlent aux bouquets éclatants des fleurs pourprées qui les préparent, et, sous une écorce solide, dérobent au caprice des saisons les graines que recèle leur sein*[3]. *Les citrons, les limons, les oranges parfumées offrent de toutes parts leurs pommes d'or*[4]; *et à l'ombre des palmiers qui balancent*

1. Quæ inter gremium suum arborum fructuumque genus omne conclusit.

Hugo Falcandus, ad præfat.

Cet auteur a écrit l'histoire de son temps depuis 1152 jusqu'en 1169. On l'a nommé le Tacite de la Sicile. Am. Duval, not. sur les mémoires du comte Orloff, tom. I, pag. 355.

2. Ut irrigatis areolis vegetentur et crescant citroli angusta brevitate contracti et cucumeres tractu longiore producti... et cucurbitas per arundines connexas latius evagantes. Ibid.

Voyez aussi Edrisi كتاب وجار Mss. inéd. fol. 139 et suiv.

3. Vel dulcia granis interius occultatis externis contra intemperiem aeris duro cortice præmuniri. Ibid.

4. Citrosque triplici substantiæ diversitate distingui. Ibid.

leurs cîmes, les moissons de cannes emmiellées 1060.
donnent le sucre le plus doux[1].

Et ce pays est aux mains des infidèles!.... Du sommet de ses minarets qui élèvent dans les airs leurs flèches orgueilleuses, le croissant domine insolemment l'humble croix : elle brille pourtant encore sur le pavillon de pourpre que l'intolérance musulmane laisse avec regret flotter sur les remparts de Messine.

Renfermés durant l'hiver dans Reggio, les deux frères conquérants avaient été plus d'une fois sans doute frappés de cette idée si pénible pour des héros chrétiens, lorsque trois citoyens de Messine vinrent secrètement réclamer des secours contre la tyrannie de leurs oppresseurs[2].

1. Miranda seges harundinorum quæ cannæ mellis ab incolis nuncupatur. Ibid.

On sait que les cannes à sucre furent transportées de Sicile à Grenade et de là à Madère, d'où on les porta au Brésil.

Voyez de Guignes, Mémoire sur le commerce avant les croisades, mémoires de l'Acad. des Inscrip. et Bell.-Lett., tom. XXXVII, pag. 509.

Cette description est tirée entièrement de Hugues Falcand : elle a été traduite d'une manière abrégée par madame la comtesse V. de Ch., et c'est la traduction élegante de cette dame que nous avons consignée ici.

2. Mss. inéd., n° 800, fond. Ducang., Bibl. de l'Arsen. —

1060. Ansoldo di Pacti, Nicolao Camoli, Giaccomo di Saccano, prétextant un voyage à Trapani, avaient profité des fêtes du Bairam pour se jeter dans la nacelle d'un pêcheur [1]; ils étaient venus furtivement aborder à Reggio dans l'intention d'implorer l'assistance des chevaliers. Roger ne balança pas à leur promettre son appui.

Bientôt, donnant un exemple qui fut imité depuis, il se fit apporter un manteau sur lequel il avait ordonné qu'une croix fût placée, et précédé de ce signe auguste, qu'il fit également porter devant lui en guise d'étendard [2], il s'embarqua pour venir prendre terre non loin des murs de Messine avec soixante chevaliers.

Les Sarrasins, en voyant le petit nombre d'ennemis auxquels ils avaient affaire, ne balancèrent pas à les attaquer. Trop faible pour soutenir le choc d'une troupe nombreuse, Roger donne le signal de la retraite; on le poursuit; mais alors qu'il voit l'ennemi en désordre par suite de

Brev. hist. liberat. urb. Messinæ a sarrac. domin. per comit. Roger. norman. — Apud Murat, tom. VIII.

1. Piscatoria cymba. — Fazello post. decad., lib. VII, cap. I.

2. Veste recenti, sanctæ crucis impresso charactere, se lætanter induit, et præcedente vexillo crucis... ventis vela dedit.

Liberat. urb. Messin. loc. cit.

sa manœuvre, comme le dernier des Horaces, il fait volte-face avec les siens, culbute facilement ceux qui se présentent à ses coups, et poursuit à son tour les Musulmans étonnés de tant d'audace. Toutefois comme il lui était impossible de tenir campagne avec un aussi petit nombre d'hommes, il revint à Reggio rendre compte à son frère de l'heureux succès de cette escarmouche [1] : l'un et l'autre se promettant bien de tenter l'entreprise au printemps suivant, partirent pour la Pouille, où leur présence était nécessaire [2].

1061.

Roger était de retour à Reggio, dès la première semaine avant le carême, lorsqu'un incident que nous allons raconter vint imprimer un mouvement rapide aux préparatifs qu'il ordonnait pour l'expédition projetée.

1061.

Après la mort du dernier prince de Sicile, Alsamsam, ses lieutenants s'étaient partagé l'empire [3]; l'un d'entre eux, Ebn-el Themnah [4],

1. Gauf. Malat., lib. II, cap. 1.

2. Ibid., lib. II, cap. 2.

3. Aboulfeda. — Chron. inéd. d'Aimé, lib. V, cap. 7.

4. Ce musulman a été désigné par les chroniqueurs européens, et par M. Saverio Scrofani, (della dominazione degli stranieri in Sicilia, pag. 127,) sous le nom de Bettumeno, Becumen et Vultumine. M. de Sismondi, qui se rapproche plus du nom véritable, l'appelle Ben Humena.

1061. auquel Palerme et Syracuse étaient échues en partage, avait épousé une veuve dont il avait tué le mari; cette veuve était Maimonnah, sœur du puissant émir Aly-Bennaam Ebn-el Huach [1], qui commandait dans Agrigente.

Un jour Ebn-el Themnah, dans un accès d'ivresse, fit ouvrir les veines de sa femme; elle était sur le point de périr, lorsqu'elle fut secourue par son fils Ibrahim. Un pareil traitement lui fit prendre la résolution de fuir cet homme féroce; elle lui demanda la permission de visiter son frère dans Agrigente; et aussitôt qu'elle se vit en sûreté dans cette ville, elle annonça qu'elle ne retournerait jamais auprès de son époux. Malgré les menaces du Prophète, la guerre éclata entre les deux beaux-frères; leurs armées se livrèrent bataille près de Castro-Giovanni. Ebn-el Themnah et les siens furent mis en déroute complète, et cet émir disparut de la Sicile; mais fidèle aux préceptes d'une religion qui fait de la vengeance une des vertus de son Dieu [2] il se promit d'y revenir.

1. Les chroniqueurs et les historiens ont fait deux personnages de ce même individu; ils ont nommé le premier Benmemet et le second Belchanes. Voy. Fazello, lib. VII, cap. 1, et tous les historiens européens qui ont étrangement dénaturé ces faits.

2. ان رَبَّكُم لَسَرِيعُ العِقَابِ Coran, surat 7.

1061. Il y avait peu de temps que ces faits s'étaient passés dans l'île, lorsqu'un homme déguisé vint demander qu'on l'introduisît auprès de Roger; si l'humilité de son salut prolongé jusqu'à terre n'eût pas suffi pour faire reconnaître son origine orientale, l'exagération des louanges qu'il prodiguait au jeune guerrier l'aurait facilement trahi : « la Sicile, appelle les Chrétiens de tous ses vœux, ajouta-t-il; elle est opprimée par des hommes sans courage, sans discipline, et que l'absence du sultan a laissés sans chef. A la vue de vos étendards victorieux, ses habitants accourront de toutes parts, et moi-même, avec mes nombreux partisans, je viendrai joindre mes armes aux vôtres. » Le Sarrasin s'aperçoit que Roger témoigne quelque défiance [1]; alors tirant de son sein le livre sacré du Prophète [2], il affirme avec les serments les plus saints que son langage est sincère [3]; le feu qui brille dans ses regards, la vivacité de ses gestes, [4] servent plus encore

1. Cum hæsitantem Rogerium conspiceret.

Fazel, lib. VII, cap. 1.

2. Sumptis in manibus mahumetticæ legis sacris et ipsa contingens prout gentis mos est (ibid.).

3. In auditis ultimisque execrationibus ac diris adjurat, obtestatur se ex animo locutum (ibid.).

4. Ejus præterea vultus, oculi ac ardens loquendi modus.

(Ibid.)

1061. à convaincre Roger qui [1] lui promet le secours de son armée [2]. Cet homme était Ebn-el Themnah [3].

Robert se trouvait alors à Melitto; lorsqu'il connut ces propositions, il craignit qu'une démarche aussi extraordinaire ne servît à cacher de secrètes embûches, et conseilla à son jeune frère de se tenir sur ses gardes. Mais quelque temps après des habitants de Messine étant venus confirmer les faits avancés par le Sarrasin, qui offrit son fils en otage [4], Roger le prit pour guide, et s'embarquant avec lui franchit le détroit. Les chevaliers abordèrent sans obstacles à Monisteri et marchèrent sur Messine, où se trouvait Ebn-

1. Non minorem fidem quam jusjurandum præ se ferebant. (Ibid.)

2. Epistol. fratr. Conrad. Domic. Brev. hist. liber. urb. Messan.
Gauf. Malat., lib. II, cap.
Chron. inéd. d'Aimé, lib. V, cap. 7.

3. Ces détails sont extraits en grande partie du chapitre de Nowayri ayant pour titre :

ذكر استيلا الفرنج خذلهم الله تعلى على جزيرة صقليه

de l'invasion des Francs (que Dieu tout puissant les maudisse) dans l'île de Sicile.

Manus. n° 702, A. B. R. f° 71 verso.

4. Gauf. Malat., lib. II, cap. 5.
Chron. inéd. d'Aimé, lib. V, cap. 8.

el Huach; cet émir, sans les attendre à l'abri de ses remparts, sortit avec ses troupes et vint leur offrir le combat devant Milesi [1]. 1061.

Il était nuit; l'armée des chrétiens marchait en silence conduite par Roger, qui la précédait une hache à la main. A la lueur des rayons de la lune, il aperçut les Sarrasins placés en embuscade; et sans autre appui que Serlon, son neveu, qui se trouvait à ses côtés, il les attaqua le premier; ses hommes d'armes marchant sur ses pas, enfoncèrent les colonnes ennemies, qui retournèrent chercher un refuge dans les murs de Messine.

Cette ville fut investie; mais la force de ses remparts, l'attitude ferme de la garnison et des musulmans résolus à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, ne laissèrent aucun espoir de la réduire avec le petit nombre de combattants amenés de l'Italie. Il fallut s'embarquer pour regagner les côtes de Calabre.

Chargée de riches dépouilles, la petite flotte traversait le golfe dangereux de Messine, lorsqu'une violente tempête menaça de l'engloutir. L'église de St-Antoine, à Reggio, avait été ré-

1. Gauf. Malat., lib. II, cap. 6.
Chron. inéd. d'Aimé, lib. V, cap. 8.

1061. cemment renversée par un tremblement de terre; Roger et ses soldats promirent de consacrer à sa reconstruction le butin qu'ils rapportaient, et leur arrivée à bon port dans cette ville leur permit d'exécuter ce vœu [1].

On employa les mois de mars et d'avril à l'armement d'une escadre. Au commencement de mai, Robert amena quelques troupes; mais craignant les suites de cette expédition, les Musulmans avaient envoyé de Palerme vingt-quatre grands navires qui bloquaient étroitement le port de Reggio.

Sur le point d'entamer une aussi vaste entreprise, les chevaliers pour se préparer dignement à la lutte qu'ils allaient soutenir, voulurent implorer le secours du dieu des armées. On célébra les saints mystères, et chacun d'eux vint recevoir l'hostie consacrée des mains du ministre du Seigneur [2].

Cependant la flotte ennemie croisait toujours dans le golfe, et la force des navires qui la

1. Chron. d'Aimé. liv. V. — Gauf. Malat. lib. II, cap. 8 et 9.

2. On retrouve cet usage chez toutes les peuplades du Nord. Les Anglo-Saxons avant d'engager le combat communiaient ensemble le même jour. Voy. *Ingulf. Croyland*, cité par Thierry, Hist. de la Conquête d'Anglet., tom. I, pag. 113.

composaient faisait craindre au duc [1] qu'il n'y eût imprudence à s'éloigner du port. Roger s'irrita des lenteurs de son frère, et ne pouvant contenir sa bouillante impatience, il partit furtivement pendant la nuit avec deux cent soixante-dix chevaliers. Les treize barques qu'ils montaient trompèrent la vigilance de l'ennemi; après le passage du détroit, tout en se préparant à l'assaut du côté de la mer, on débarqua quelques chevaliers sous le commandement de Geoffroy de Hauteville, avec ordre de tenter l'escalade des remparts, du côté de la terre. La garnison, qui se croyait défendue par la flotte de Palerme, fut surprise de cette double attaque. Elle opposa cependant une résistance assez vigoureuse, en faisant pleuvoir sur les assaillants des flèches, du soufre, de la poix bouillante et des torches enflammées, qui ne purent arrêter l'impétuosité des chrétiens. Messine fut emportée : la vue de douze Siciliens

1061.

1. Malaterre dit : Nostri tantummodo Germandos et Galeas Sicilienses vero et Gattos et Golafros et Dormundos habebant. On a perdu jusqu'au nom de ces constructions diverses ; les Dromonds seulement sont fréquemment cités dans les auteurs du moyen âge.

Vop. Alb. Aq., lib. II, cap. 23.

Jacob. de Vit., lib. I, cap. 29.

Will. Tyr., lib. XX, cap. 14.

1061. pendus par les Musulmans, ayant irrité les assiégeants, la ville fut livrée à toutes les horreurs d'une place prise d'assaut [1], et Roger s'efforça vainement d'arrêter la furie des vainqueurs.

Au milieu d'un affreux carnage, un jeune Musulman, des plus nobles familles de la ville, était parvenu à dérober sa tête au glaive des chrétiens, et à sauver avec lui une vierge d'une éclatante beauté [2]; c'était une sœur unique et qu'il chérissait tendrement [3]. Faible et délicate, épuisée par les fatigues d'une route pénible, glacée par la terreur et le désespoir, la jeune Arabe sentait à chaque instant ses forces dé-

1 Et li Normant entrent dans la cité et partent entre eux le moillier et li filz, li servicial et la masserie.

Chron. d'Aimé, lib. VII, cap. 15.

Brevis narrat. lib. urb. Messan.

Manus. inéd., n° 2786, Bibl. de l'Arsen.

Anonym. Barens. chron. ann. 1061.

Chron. inéd. d'Aimé, liv. VII, chap. 15, n° 20, sup. Bibl. Roy.

Anonym. Vatican. chron.

Gauf. Malat., lib. II, cap. 10.

2. Inter quos et quidam Sarracenus de nobilioribus Messanæ urbis civibus sororem habens pulcherrimam dum fugiens secum adducere nititur.

Gauf. Malat., lib. II, cap. 11.

3. Unica enim erat. Ibid.

faillir [1]. Son frère cherchait à lui rendre, par des paroles consolantes, un peu de courage et d'énergie [2]. Il croyait pouvoir gagner les lieux où il serait recueilli par la flotte de Palerme; vain espoir! accablée de lassitude, elle ne peut plus continuer sa route [3] : reconnaissant alors que tout est perdu, l'Arabe croit déja voir sa sœur tomber aux mains des ennemis, oublier peut-être les saintes lois de ses pères pour partager la couche d'un infidèle [4]; à cette pensée, il saisit son glaive; les pleurs qui coulent de ses yeux obscurcissent sa vue [5]..... Il a frappé, et la jeune vierge tombe baignée dans son sang [6].

1061.

Un chevalier avait été expédié en toute hâte vers Guiscard, pour lui faire part du succès qui

1. Puella ut tenuis virguncula et debilis naturæ laboris expers timore et insolito cursu deficere cœpit. Ibid.

2. Frater ad fugam dulcissime verbis excitans dum minimè proficit. Ibib.

3. Viribus exhaustam videns. Ibid. idem.

4. Maluit interemptam flere quam soror legis suæ prævaricatrix fieret et ab aliquo lege sua non contento stupraretur. Ibid.

5. Quamvis præ dulcedine langoris sororis lachrymis prefunderetur.

6. Ne inter Normannos remanens ab aliquo eorum corrumperetur, gladio appetens interfecit. Ibid.

1061. avait couronné l'entreprise téméraire de Roger[1]. Le duc n'avait point attendu le message de son frère pour voler sur ses traces : trois cents hommes avaient été embarqués par ses ordres, et lui-même les avait suivis. Cette seconde expédition, aussi heureuse que la première, était parvenue à tromper la vigilance de la croisière établie devant Reggio. Mais lorsqu'elle s'approcha de Messine, Robert reconnut qu'il était venu trop tard pour s'associer au triomphe.

Durant les huit jours qu'il y resta, il reçut cependant les ambassadeurs que lui envoyait le commandant de la flotte de Palerme. Cet émir instruit des premiers succès des chevaliers s'était empressé de leur adresser des manteaux richement brodés, des toiles fines, des vases d'or et d'argent, de riches selles dorées, et de superbes mules, couvertes à la manière orientale; à ces offrandes, était jointe une somme de 130,000 taris[2]. Le duc de Calabre envoya un de ses chevaliers, Pierre Diacre, pour remercier l'émir; il avait eu le soin de choisir un homme parlant

1. Et lo firent assavoir à lo famosissime duc Robert et la victoire que de Dieu avaient recue par Goffrede Ridelle.

Chron. inéd. d'Aimé.

2. Lo amirail de Palerme... manda messaige a lo duc Robert

très-bien l'arabe, et lui avait recommandé de faire semblant d'ignorer cette langue, afin de pouvoir rapporter tout ce qui aurait été dit librement en sa présence [1].

1061.

La possession d'un point militaire aussi important que Messine offrait au conquérant une retraite assurée qui lui permettait d'entreprendre une campagne dans l'intérieur de l'île; mais comme les chemins étaient impraticables pour la cavalerie, il fallut la laisser dans cette ville; une partie de l'infanterie se porta sur Val Demone. Les habitants, tous chrétiens, reçurent à bras ouverts leurs libérateurs. De là, suivant le cours du fleuve qui coule au fond de la vallée de l'Étna,

o divers presens. C'est paille copertez a our dras de lin, vaisseaux d'or et d'argent et mulle adornez de frein royal et selles appareille d'or et secont la costumance de li Sarrazin et li sac en liquel estoient IXXX mille tarin.

Chron. inéd. d'Aimé, liv. V, chap. 24.

1. Et lo duc pensa une grande soutilesce et manda regracian à lo amirail por lo present qu'il avait receu, un qui se clamait Diacone Pierre liquel entendait et parlait moult bien comment li Sarrazin et lui commanda qu'il non parlast à la manière de li Sarrazin, mes escoustât et entendist, si que il lui saurait dire l'estat de li Sarrazin et li amiral fu moult liez de ce que li dus lui avait mandé messager et se creoit avoir son amistié.

Ibid. ibid.

1061. les chevaliers vinrent mettre le siège devant Centorbi[1]. Leurs attaques furent infructueuses, ils abandonnèrent cette ville pour remonter le long des flancs du volcan jusqu'à Paterno. Ils y demeurèrent huit jours, espérant que les Arabes viendraient leur livrer bataille dans la plaine voisine. Les intelligences ménagées dans le pays par Ébn el Themnah, leur apprirent que les infidèles ne se préparaient point au combat. Ils avancèrent alors jusqu'à San Felice, s'en emparèrent et plantèrent leurs tentes sur les rives d'un fleuve en avant de Castro Giovanni[2].

C'était là qu'Aly se proposait d'arrêter leur marche; il était à la tête d'une armée de 15,000 hommes, tant Siciliens qu'Africains, qu'il avait divisée en trois corps. Les Normands n'étaient que sept cents. Les deux frères se partagèrent ce petit nombre de guerriers; mais avant que d'engager le combat, Guiscard crut devoir raffermir le courage des siens et leur parla en ces termes : « C'est en Dieu seul, vous le savez, « mes amis, et non en la force de nos armées, « que nous avons placé notre confiance[3]. Soyez

1. Chron. inéd. d'Aimé, lib. V, cap. 21.
2. Gauf. Malat.
3. L'esperance nostre est plus en Dieu que en grant multitude

« donc sans crainte, le Sauveur des hommes n'a- 1061.
« t-il pas dit : Si vous avez un peu de foi, vous
« pouvez ordonner aux montagnes de se fendre, et
« elles obéiront à votre voix[1]. Ici ce ne sont point
« des montagnes de pierres et de terre que nous
« avons à renverser; mais avec la fermeté de notre
« foi, et avec l'ardeur de l'Esprit Saint qui nous
« anime, il faut anéantir cette masse d'hérétiques[2].
« Préparons nos armes, préparons nos esprits par
« le repentir de nos fautes. Rendons-nous dignes
« de recevoir le corps et le sang du Christ, et
« ayons bon courage, car Dieu est tout puissant,
« et il sait donner la victoire au petit nombre
« des Chrétiens sur la multitude des infidèles[3]. »

Ni les chroniques normandes, ni les chroniques arabes, ne donnent d'autres détails sur ce combat; mais les unes comme les autres s'accordent

de combateors. — Chron. inéd. d'Aimé, liv. V. capit. 23.

1. Non aiez paor quar nos avons J. C. avec nous, liquel dit : Se vous avez tant de foi comment un grain de sinappe et vous dites à li mont qu'il partent et il se partiront. Ibid. ibid.

2. La fermeté de la foi notre o la calor de lo St. Esprit quar en lo nom de la sainte trinité chacerons ceste montaigne non de pierres ne de terre, mais de l'ordure de l'hérésie et de perversité.

3. Recevons lo cor et lo sang du Christ et rasparcillons les Ibid. ibid.

1061. à dire que la victoire demeura aux Chrétiens [1]. Chaque chevalier eut dix chevaux pour sa part dans le butin [2].

Le lendemain l'armée victorieuse entra dans Castro Giovanni, et le jour suivant, elle s'empara de Calatschibetta [3]. On était à l'étroit dans l'enceinte de ce château fort; Roger pour laisser plus de place à ses compagnons d'armes, partit à la tête de trois cents jeunes chevaliers, et poussa ses reconnaissances jusqu'aux plaines d'Agrigente dont les modernes ont défiguré le nom par celui de Girgenti. Il revint chargé de riches dépouilles, et les Arabes parurent se disposer à regagner les côtes d'Afrique [4].

armes nostres. Car Dieu est potent à nous petit de gent et fidel de donner la victoire de la multitude de li non fidel. Ibid. ibid.

1. وقصدهم قصريانة فقاتلهم بن الحواش فهزمه الفرنج *
Al Nowayri.

2. Gauf. Malat., lib. II, cap. 2. — Chron. inéd d'Aimé, lib. IX, cap. 15. — Epist. frat. Conrad. Dominic.

3. Il serait possible que ce nom fût une corruption des deux mots arabes قلعة الجبل, calat aldjibel, le château de la montagne.

4. و سار جماعة من اهل صقلية الى المعزبن باديس *
Al Nowayri.

L'hiver approchait; les chevaliers laissèrent une forte garnison dans Messine, et repassèrent le détroit. Ébn el Themnah se retira dans Catane; mais Roger, de retour en Calabre, ne put se condamner à l'inaction. Il repartit de nouveau avec deux cent cinquante hommes, et se dirigeant sur Syracuse, traversa un grand nombre de cantons qui ne lui étaient pas encore soumis. Quelques villes accueillirent avec empressement ses braves compagnons d'armes; celle de Traina envoya au-devant de lui une procession portant des croix et des reliques. Roger célébrait les fêtes de Pâques dans cette cité [1], lorsqu'il apprit un événement qui le fit promptement revenir en Calabre : c'était l'arrivée d'une jeune religieuse, à lui destinée pour épouse, et que des événements bien extraordinaires amenaient alors en Sicile, du fond de la Normandie.

1061.

1062.

1. Ibi natale domini celebravit.

Gauf. Malat., lib. II, cap. 19.

CHAPITRE II.

Le monastère d'Ouche. — Discussions entre Guillaume-le-Conquérant et le prieur Robert de Grentemesnil. — Ce dernier s'enfuit en Italie. — Il est suivi par ses deux sœurs. — L'une d'elles épouse Roger. — Nouvelles querelles entre Robert Guiscard et son frère.

Sur les limites qui séparent le diocèse d'Évreux de celui de Lizieux [1], on voyait il y a huit cents ans une chapelle dédiée à saint Pierre [2], et déja remarquable par sa vétusté. Le lierre en avait couvert les arceaux, dont il cachait mal les ruines [3]. Elle était bâtie sur le penchant d'un riant coteau où tout semblait appeler l'âme aux méditations contemplatives [4]. Un verger l'entou-

1. Lexoviensem episcopatum ab Ebroicense dirimit.
Ord. Vit. lib. III.

2. Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 23.

3. Succrescens hedera maceriem ecclesiæ cooperiebat.
Ibid. ibid.

4. Locus est ipse amœnus et solitariæ vitæ satis congruus.
Ibid. ibid.

rait[1], et, vers le sommet de la colline, une épaisse forêt la mettait à l'abri de l'impétuosité des vents[2]; près de la porte, coulait la fontaine d'Ouche qui donnait son nom au pays[3], et dont les eaux, traversant une vallée stérile, allaient se jeter dans la rivière de Charentonne, qui coule encore au pied de ce coteau[4].

Dans ces lieux isolés, saint Evroult[5] était venu, dit-on, cinq siècles auparavant, se livrer à une austère retraite[6]; il y avait reçu la visite du puissant roi Childebert et de toute sa cour[7]. La chapelle que nous venons de décrire avait été bâtie

1. In declivo autem montis inter rivum et sylvam viridarium ecclesiam circumcingit. Ibid. ibid.

2. In cacumine vero montis silva crebris frondibus ventorum flabra suscipit. Ibid. ibid.

Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 23.

3. Ante portas ecclesiæ Uticus fons oritur a quo omnis circum jacens regio Uticensis dicitur. Ibid. ibid.

4. In valle rivus sterilis Carentonæ defluit. Ibid. ibid.

5. Mort le 29 décembre 596.

6. Tradunt hanc ecclesiam à temporibus S. Ebrulfi conditam fuisse, ipsumque, dum supernæ ardentius inhærere volebat theoriæ, intermissis exterioribus curis ad ipsam confugere solitum fuisse. Ibid. ibid.

Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 23.

7. Cum longe latèque fama beati patris diffunderetur Ebrulfi

par suite d'un vœu de la reine, son épouse [1]. Depuis, une foule de seigneurs l'avaient choisie pour le lieu de leur sépulture [2]; aussi vers le milieu du XI[e] siècle voyait-on encore un grand nombre de tombeaux épars sur le penchant de la colline [3]. Ce fut à cette époque que la noble famille de Giroie [4] vint y fonder un monastère sous l'invocation de saint Évroult. L'un des membres de cette famille, Robert de Grentemesnil, y prit l'habit de bénédictin; livré tour à tour à la culture des lettres [5] et au noble métier des armes, il avait eu l'honneur d'être armé chevalier par Guillaume le Conquérant [6] lui-même, après avoir été cinq ans son écuyer [7].

ad regis Franciæ pervenit aures Childeberti qui... cum uxore sua perrexit Uticum.... Ibid., lib. III et VI.

1. Regina vero voti sui memor in colle qui inter rivum Carentonæ et sylvam consistit intermeratæ dei genitrici Mariæ honorabilem ecclesiam construi fecit. Ibid. ibid.

2. Sublimium virorum quorum illuc cadavera bajulabantur ad sepeliendum. Ibid. ibid.

3. Et usque ad hodiernum diem honorabiles ibidem sarcofagi servantur qui spectabilium fuisse personarum sine scrupulo creduntur. Ibid. ibid., lib. VI.

4. Ibid., lib. I et lib. III. — Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 23.

5. Litteras affatim didicit. Ibid., lib. III.

6. Gugl. Gemmet., lib. VII. cap. 23.

7. Wilhelmi ducis armiger quinque annis extitit. — Order. Vit.,

Robert avait vu jadis périr son père dans une de ces guerres malheureuses que les barons se livraient entre eux [1]. Un nouvel époux, Guillaume comte d'Évreux, petit fils de Robert de Normandie, archevêque de Rouen [2] était entré dans

lib. III. — Cette famille, originaire de Bretagne, était venue en Normandie sous Richard le bon. — Gugl. Gemmet., cap. 11.

1. A la bataille du Sap dans laquelle périrent Roger de Beaumont de Conches, Hebert, et Helinand, ses deux fils qui avaient pris le parti de Guillaume le bâtard. C'est à l'occasion de ces guerres, causées par la faiblesse du duc de Normandie, encore enfant, que Robert Wace dit :

Li barun s'entre guerrèièrent
Li forz li foibles damagierent.

Roman de Rou, tom. II, pag. 1 et 2.

Voyez Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 1, 2 et 3.

2. Généalogie de Judith :

Richard duc de Normandie.
Gunnor.
|
Robert, comte d'Evreux, archevêque de Rouen.
Herleve.
|
Richard, comte d'Evreux,
La veuve Roger du Ternois.
|
Guillaume comte d'Evreux.
Hadevise de Giroie, veuve
du baron de Grentemesnil.
| |
Judith. Emma.

Hadevise de Giroie.
Le baron de Grentemesnil.
|
Hugues, Ernault et Robert
de Grentemesnil.

le lit d'Hadevise mère de Robert. Ces deux événements ayant jeté long-temps dans l'âme du jeune baron une profonde mélancolie, que le séjour de la cour n'avait pu dissiper, il résolut enfin *d'abandonner la vanité des tentes des pécheurs pour l'humilité de la maison du Très-Haut*[1]. Ses deux sœurs utérines, Emma et Judith, filles du comte d'Évreux, embrassèrent, comme lui, la vie monastique et prirent le voile dans la chapelle de Saint-Évroult[2].

Roger en se rendant en Italie avait passé par ce monastère; il avait même assisté à la prise

Order. Vit., lib. III, ad princip. — Comit. Ebroic. Généalog., apud Duch., pag. 1084. — Chron. inéd. de Ph. de Mouske, Bibl. Roy. n° 244, pag. 16. Manus. inéd. fonds Duc., n° 801, Bibl. de l'Arsen. — Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 4; lib. VIII, cap. 27 et 36.—Roc. Pirr. Ital sac. ad princip.—J. Dadre, Hist. des archev. de Rouen. — Hist. des archev. de Rouen, par un religieux de Saint-Maur, pag. 242. — Robert Wace, tom. I, pag. 277, vers 5406 et suiv.

1. Consideratis autem mortalium, elegit magis in domo domini abjectus manere quam in Tabernaculis peccatorum ad tempus ut fœnum florere. Orderic. Vital., lib. III, imitat. du psaume 83, vers 2.

2. Duæ sorores uterinæ Rodberti abbatis Judith et Emma apud Uticum in capella S. Ebrulfi morabantur, et sub sacro velamine mundo renunciasse deoque soli per mundiciem cordis et corporis inhærere credebantur. Ibid.

d'habit du jeune néophyte Théodoric de Bonneval [1]. En s'éloignant de cet asyle si calme pour aller rejoindre Guiscard en Italie, il était loin de prévoir, sans doute, les malheurs qui devaient fondre sur les bénédictins de l'abbaye, malheurs causés par l'indiscrétion d'un moine de Conches, qui trahit lâchement ses frères. Robert de Grentemesnil, devenu prieur de Saint-Évroult [2], avait appelé près de lui un religieux nommé Raynier; il lui accordait sa confiance et le comblait de bienfaits. Dans l'intimité de la conversation, il laissa échapper devant lui quelques propos indiscrets sur son ancien maître [3]. Ces propos furent rapportés à Guillaume. Le duc manda Robert à sa cour, et réprimandant le vénérable prieur de Saint-Évroult

1. Fils de Foulques de Bonneval et d'Élisabeth de Banquencey. Tunc Rogerius Tancredi de Altavilla filius, in Italiam pergens ibidem affuit, qui postea juvante deo Siciliam magna ex parte obtinuit et Afros Siculosque et alias gentes in Christum non credentes quæ præfatam insulam devastabant armis invasit, protrivit et debellavit. Ibid. ibid.

2. Anno ab. Inc. 1059, Rodbertum de Grentmesnilais sibi elegerunt abbatem. Order. Vit., lib. III.

3. Hunc nimirum Rainierus Castellionis monachus de quibusdam ludibriis et improvidis dictis ducique privatim derogantibus apud ipsum accusaverat. Ibid. ibid.

1061. avec la même sévérité qu'il eût déployée jadis envers son jeune écuyer, il le menaça de toute sa colère et le cita devant l'échiquier de Normandie [1]. Robert, qui connaissait l'inflexible rigueur de Guillaume envers les membres du clergé [2], résolut de ne point obéir. Il revint à son abbaye; mais le samedi 27 janvier 1061, après avoir chanté aux vêpres le *peccata mea domine*, il monta à cheval avec deux moines, Foulques et Urson, et partit pour l'Italie [3]. De

1. Mémoires historiques sur Alençon et sur ses seigneurs par M. Odolant Desnos, tom. I, pag. 144.

2. Guglielm. Pictaviens.

3. Tertio itaque regiminis sui anno 6 kalendas februarii postquam sabbato ad vesperas antiphonam, *peccata mea domine*, pronunciaverat discessit. Ascensisque equis cum duobus monachis Fulcone et Urso Galliam expetiit. Ibid. ibid.

Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 29 et 30.

Robert devint successivement abbé de Sainte-Euphemie, puis évêque de Traina et de Messine (*); avant d'accepter ces fonctions il tenta toutefois de recouvrer, en Normandie, par l'autorité du pape, l'abbaye d'Ouche à laquelle Guillaume le conquérant avait donné un autre abbé. Il revint à Lillebonne accompagné de deux cardinaux clercs, légats du pape Nicolas. Mais Guillaume n'était pas facile à intimider. Allez dire aux légats, répondit-il, lorsque

(*) Pirro Ital. sac., tom. I, pag. 381. Charte de fondation du monastère de Traina. Voy. aux pièces justificatives.

ce moment les seigneurs voisins, qui voulurent venger leur ami, allèrent attaquer l'abbaye à laquelle Guillaume avait imposé un nouvel abbé, et portèrent la terreur et la désolation jusque dans les murs silencieux du cloître [1]. Emma et Judith ne pouvaient demeurer plus long-temps dans cet état de trouble et de confusion, elles allèrent rejoindre leur frère [2]. 1061.

C'était la nouvelle de l'arrivée de Robert de Grentemesnil et de ses deux sœurs à Saint-Martin en Calabre qui avait déterminé Roger à quit- 1062.

l'on vint lui annoncer leur arrivée, que je les accueillerai volontiers comme envoyés du père commun des fidèles, s'ils ont à me parler touchant matière de foi, mais dites leur aussi que si quelque moine ose se permettre le plus léger empiètement sur mon pouvoir, je le fais pendre, sans égard pour son capuchon, au plus haut chêne de la forêt voisine. Une pareille réponse n'avait rien de bien engageant. Robert de Grentemesnil se retira à l'abbaye de Saint-Denis, puis vint à Rome où le nouveau pape Alexandre l'accueillit et lui donna la direction du couvent de Saint-Paul. Mais il revint ensuite dans l'Italie méridionale, où se trouvaient Roger, son beau-frère, et Guillaume de Grentemesnil, gendre de Robert Guiscard, dont nous parlerons dans la suite de cette histoire.

1. Quis referre potest quot tribulationibus *Uticensis* ecclesia intus et exterius tunc quatiebatur. Ibid. ibid.

2. Hæ duæ germanæ sorores abjecto sacro velamine in Apuliam ad fratrem suum Rodbertum abbatem.... Ibid. ibid.

1062. ter si précipitamment le séjour de Traina. Il les conduisit en grande pompe et au milieu d'un concert d'instruments jusqu'à Melito où ses noces avec Judith furent célébrées [1].

1. Iter in Italiam inierunt et relicto velamine sanctitatis totis nisibus mundum amplectæ sunt, et ambæ maritis ignorantibus quod deo dedicatæ essent nupserunt, nam Rogierius Siciliæ comes, Judith in conjugium accepit aliusque comes cujus nomen non recolo, Emmam matrimonio suo conjunxit. Order. Vit.

Judith en arrivant en Italie changea de nom et se fit appeler Éremberge, et c'est là ce qui a causé l'erreur de tous les historiens et de Geoffroi Maleterre lui-même, qui a donné pour épouse à Roger, la fille du comte de Mortain, oncle de Judith à la mode de Bretagne. L'autorité d'Orderic Vital, chroniqueur très-exact est d'autant plus irrécusable en cette occasion, qu'il habitait lui-même le couvent où, peu de temps avant, s'étaient passés les événements qu'il raconte avec les détails les plus précis. Il n'y a qu'un seul auteur qui ait, à ma connaissance, reconnu l'erreur de ses compatriotes. C'est un prieur du Mont-Cassin, historiographe de Sicile et annotateur de Fazello. Il relève en ces termes l'erreur dans laquelle cet historien, d'ailleurs si judicieux, était tombé en découvrant à moitié la vérité, lorsqu'il dit que Éremberge était sœur de Robert de Grentemesnil, Normand, comte de Sainte-Euphemie, en Calabre, et qu'elle avait été mariée à Mélito. « Labitur hic Fazellus. Nuptias cum Juditha nobili ac pul« cherima puella, Roberti abbatis S. Euphemiæ sororis quam « dudum deperibat Meliti celebravit. » Annot. ad Fazel. de reb. sic., pag. 366, édit. de Cat. 1751. Invèges, (*Annali di Palermo*, tom. III, pag. 128 et suiv.) est fort embarrassé comment

Les douceurs d'un nouvel hymen ne purent faire oublier à Roger que l'esclavage des chrétiens le rappelait en Sicile, et malgré les larmes, malgré les prières de sa jeune épouse qui s'efforçait de le retenir [1], il partit avec son écuyer et vint débarquer à Catane : il y était attendu avec impatience par Ebn-el-Themnah, qui, depuis qu'il était resté seul en Sicile, s'était vu vivement pressé par les Musulmans. Ils allèrent ensemble mettre le siége devant Petrelegio. Mais les travaux de Roger se bornèrent à cette seule

1062.

concilier toutes les épouses de Roger. L'historien français de la Sicile, M. de Burigny, tom. I, p. 407, tombe dans les mêmes erreurs en donnant à Roger la fille du comte de Mortain, ou plutôt de Mortagne, pour épouse.

Un mss. de la Bibl. Roy., n° 5911, impr. dans la collection de Muratori, sous le titre d'Anonym. du Vatican, porte encore: « Erat autam *Jucta* nobilissimis orta natalibus, facie pulcherrima, moribusque honestis informata. » Enfin, Ducange lui-même rétablit l'ordre convenable (ad Ann. Commn. Alex.... *Stem.* Ducum Apul., pag. 163.), mais il a tort de faire deux personnes de Judith et d'Éremberge ; ces deux noms se rapportaient à la fille de Guillaume comte d'Évreux. Le comte de Mortain n'avait que trois filles : la première épousa André de Vitré, la seconde, Guy de Laval, et la troisième, le comte de Toulouse. (Voyez les notes de M. Provost sur Robert Wace, tom. II, pag. 266.)

1. Nullis persuasionibus lacrymantis uxoris detentus....
Gauf. Malat, lib. II, cap. 20.

1062. expédition; il n'eut pas la force de résister aux instances pressantes de Judith, et après un court séjour en Sicile, il revint calmer les inquiétudes d'une épouse que son arrivée combla de joie [1]. Il voulut s'occuper alors de lui donner un rang et un état dignes du sang illustre qui coulait dans ses veines. Robert Guiscard n'avait point encore exécuté le traité de Scalea par lequel il s'était engagé à céder à son frère la partie occidentale des Calabres. Roger le pria de tenir sa promesse, mais il éprouva un refus. Guiscard craignait, disent les historiens, d'augmenter les possessions territoriales de ses compagnons d'armes; il était assez libéral pour distribuer de l'argent, mais, quand il s'agissait de concéder des fiefs, il y mettait un peu plus de réserve [2]. Son jeune frère, qui n'avait que Melito pour tout apanage, s'indigna d'être traité avec autant de parcimonie, et comme la convention de Scalea était violée, il se crut de son côté dégagé de sa

1. In Calabria se desideranti et de salute ipsius sollicitæ uxori se se repræsentans de adventu suo non minimum lætificavit.

Gauf. Malat., ibid.

2. Quamvis pecunia largus in distributione tamen terrarum aliquantulum parcior erat.

Gauf. Malat., lib. II, cap. 21.

parole [1], augmenta les fortifications de la seule ville qui fût à sa disposition et envoya déclarer au duc que, si dans quarante jours il n'était pas en possession des citadelles de la Calabre occidentale, il rompait toutes relations avec lui. 1062.

Pour la seconde fois la discorde éclata entre les deux frères; l'aîné des fils de Frasende n'attendit pas l'expiration du délai qui lui était fixé par Roger pour commencer les hostilités contre un frère rebelle. A la tête d'une nombreuse armée il marcha sur Melito. Une maladie, que l'insalubrité des marécages rend fréquente en Italie, régnait à Gérace; elle y avait moissonné plusieurs chevaliers du parti de Roger qui lui-même en était atteint [2]. Mais lorsqu'il connut l'approche de l'armée de Guiscard, il oublia facilement la fièvre qui le retenait, se fit apporter sa cotte de mailles et se porta en avant jusqu'au mont Sant-Angelo. C'était sur le revers de cette montagne et sur le Monte-Verde que son frère se disposait à placer son camp; il ne put y réussir, et ses lignes furent culbutées dans cette première rencontre.

1. Epist. frat. Conrad. Dominic. Malat., ibid.

2. Ubi insolito aere corrupto, ipse nihilominus infirmatus quosdam suorum amiserat. Gauf. Malat., lib. II, cap. 23.

1062. Toutefois le siége de Melito fut formé malgré les efforts de la garnison qui harcelait l'ennemi par de nombreuses sorties. Dans l'un de ces engagements périt un jeune guerrier que Roger regretta vivement; c'était Ernauld le frère de Judith [1]. Ce chevalier était tellement aimé dans l'une et l'autre armée, que sa perte affligea également les deux camps [2]. Pendant qu'on célébrait ses obsèques dans la ville de Melito avec les honneurs dus à son rang, Roger voulut offrir à sa mémoire un holocauste digne de ce brave guerrier; il fit une sortie qui coûta la vie à un grand nombre des soldats de Guiscard [3], et força le duc de Pouille à faire construire

1. Je suppose que cet Ernault, frère utérin de Judith, était le troisième fils du baron Robert de Grentemesnil et de Hadevise de Giroie. Son frère aîné, Hughes de Grentemesnil, joua un des premiers rôles dans la conquête de l'Angleterre, et son neveu Guillaume, épousa Mabille, fille de Robert Guiscard.

2. Unde permaximus dolor et planctus non solum his quibus adjutor erat, verumtamen his qui à foris impugnabant excrevit.

Gauf. Malat., lib. II, cap. 21.

Anonym. Vatic. chron., manus. n° 5911 Bibl. Roy.

3. Dum soror.... exequias celebrans.... funus ut ducebat exequitur....

In vindictam exardescens juvenis congressu in hostem facto multos milites sternens interimit. Ibid. ibid.

devant les remparts deux forteresses où il se 1062. retira avec ses troupes.

Cette précaution, en rendant la lutte moins meurtrière, ne le mit point à l'abri des attaques des assiégés. Seulement Roger avait toujours le soin d'éviter les bastions où se trouvait son frère, et quand il le voyait venir d'un côté, il rentrait dans la ville, la traversait promptement et sortait par la porte opposée pour attaquer le fort où il était sûr de ne pas le rencontrer [1].

Divers engagements n'amenaient cependant aucun résultat: le siége traînait en longueur, Roger prit le parti de tenter une diversion. Depuis que les soldats de Guiscard s'étaient retirés à l'abri de leurs nouveaux ouvrages, ils ne formaient plus une ligne exacte autour de Melito; il profita de cette négligence pour s'échapper au milieu de la nuit, à la tête de cent cavaliers [2], aller jeter une garnison dans la ville de Gerace, dont les habitants étaient bien disposés en sa

1. Cum ducem in uno esse sciebat alterum oppugnabat, cum vero ad id succurrendum venire videbat, illo relicto per medium civitatis ad aliud transibat. Gauf. Malat., lib. II, cap. 21.

2. Nocte vero quadam Melitum cum centum militibus exiens Geracium venit.... urbemque sibi ab incolis traditam....

Ibid., cap. 22.

1062. faveur, et rentrer dans ses remparts avant que son frère eût eu le temps de s'apercevoir de son absence.

Dès qu'il fut instruit de cette surprise, le duc laissant quelques troupes en observation devant Melito, se porta promptement sous les murs de la ville qu'on venait de lui enlever. Il pensa que des intelligences adroitement ménagées faciliteraient la reddition de cette place, et comme il était doué d'une audace peu commune, il accepta l'invitation d'un des habitants, nommé Basile, qui l'engageait à venir dîner, pour traiter plus convenablement des moyens qu'il convenait d'employer dans cette conjoncture délicate[1]. Il se déguisa donc de manière à n'être pas reconnu et vint trouver son hôte[2]. Pendant qu'il était occupé à causer en attendant le repas[3], avec Mélite son épouse, un domestique le reconnut et répandit aussitôt l'alarme par toute

1. Dux vero quemdam de potentioribus urbis notum habens nomine Basilium, ab ipso ad prandium invitatus.... G. M., l. II, c. 21.

2. Capucio capite coperto ne forte quis esset perciperetur urbem ingressus.... ad palatium illius comestum vadit. Ibid. ibid.

3. Necdum cibo parato, colloquiis Melitæ uxoris illius.... utetetur, urbicenses per quemdam famulum domus ducem intra urbem esse cognoscentes, traditionem suspicati non minimum turbantur. Ibid. ibid.

la ville [1]. On crie à la trahison, le tumulte va croissant, chacun court aux armes, la maison est assiégée [2]. Basile cherche à fuir pour gagner une église où il espère trouver un asyle; il tombe sous les coups de ses concitoyens [3]. Les Géraciens vont plus loin encore, ils poussent la cruauté jusqu'à s'emparer de Mélite, et la font expirer par l'horrible supplice du pal [4]. 1062.

A l'aspect de cette exécution sanglante, Robert Guiscard, seul, au milieu d'une populace furieuse [5], voyant avec quelle barbarie des compatriotes traitaient une femme, ne put douter du sort qui lui était réservé [6]. Il crut s'apercevoir pourtant que quelques hommes sages

1. Tota urbs tumultuatur.... omnesque ad arma ruentes ad domum in qua erat cum furenti impetu illum extrahere vadunt. Gauf. Malat., lib. II, cap. 21.

2. Dum versùs ecclesiam profugus vitam tueri nititur patrio ense confossus occubuit. Ibid. ibid.

3. Tanta impietate a suis civibus attrectata est ut stipite ab ipso ano usque ad præcordia transfixa, inhonesta morte vitam terminare cogeretur. Ibid. ibid.

4. Quo viso, si dux de vita desperavit, mirandum non est. Ibid. ibid.

5. Præsertim cum videbat civem à civibus, amicum ab amicis... tanto furore, crudeli ense perimi.

6. Stat inter furentium hominum minantia tela, miles inermis, quondam multorum millium hostium debellator. Ibid. ibid.

1062. s'efforcaient de la calmer[1] en lui faisant craindre les suites de l'attentat qu'elle projetait. Cherchant alors à maîtriser les sentiments d'indignation qui l'animaient[2], il essaya de leur faire entendre quelques mots[3]: « La fortune « vous sourit, prenez garde, leur dit-il, trop « de joie pourrait être l'indice d'un malheur fu- « tur, car Dieu seul dispose des événements de « cette vie[4]. Rentrez en vous-mêmes, et songez « aux motifs qui m'amènent parmi vous; pensez- « vous que le désir de connaître vos forces, ou « de tramer quelque machination funeste ait pu « m'y conduire[5]. Vous m'avez juré fidélité. Ai- « je donc violé en quelque chose les promesses

1. Sapientiores quosque ita qui exitum rei prænotabant ad hoc imiti ut furorem indoctioris vulgi.... G. M., lib. II, cap. 21.

2. Leoninam ferocitatem.

3. Talibus verbis alloqui adorsus est.

4. Nolite superabundantiori lætitia fallaciter extolli ne rotalis fortuna vobis ad præsens arridens, mihi autem adversa, arrisione sua vobis indicium prænotet in futurum habendæ adversitatis cum nulla potestas absque divina dispositione nemini attribuatur. Ibid.

5. Quo judicio in me potestatem habeatis apud vos ipsos reputando conferte, nec enim vestris viribus præsens esse perductus sum, sed neque ego ut vobis aliquid mali machinaretur ingressus sum. Ibid.

« que je vous avais faites [1] ? Quelle gloire, ou 1062.
« quel avantage pourriez-vous retirer de l'assas-
« sinat d'un homme isolé, qui n'est point en
« guerre avec vous et dont vous vous êtes rendus
« maîtres au mépris des traités [2] ? Ma mort ne
« vous délivrerait point du joug des Normands;
« et mes vengeurs ne le feraient peser que
« plus durement sur votre ville [3]. Songez que
« j'ai des troupes fidèles, une famille, des frères,
« qui tous vont devenir vos irréconciliables en-
« nemis, si vous vous souillez d'un pareil crime [4],
« et que partout où un tel attentat sera connu,
« votre parjure appellera sur vous et sur vos en-
« fants l'opprobre et l'exécration [5]. »

1. Vos quidem mihi fidelitatem fecistis, ego vero quod pactum vobis promisi, in nullo me violasse cognosco. G. M., l. II, c. 21.

2. Tot millibus hominum uni soli casualiter, non autem militariter circumveniendo intercepto fœdere mentito et absque dissensione vitam auferre nulla laus est. Sed neque ut reor quantum de me vobis aliquid proficuum....... Ibid.

3. Mors enim mea jugum gentis meæ non aufert, sed in vindictam meam vobis infestiores exardescent. Ibid.

4. Sunt denique mihi fidelissimi milites, sunt fratres, sunt consanguinei quibus si perjurando, vos manus vestras meo sanguine pollueritis, nulla ratio reconciliare poterit. Ibid.

5. Sed ubicumque terrarum hoc à vobis factum personuerit, opprobrium sempiternum propter perjuria cum omni successione generis vestri incurretis. Ibid. ibid.

1062. Ces paroles, secondées par les efforts des plus sages, apaisèrent la multitude [1]. On résolut cependant de conduire le duc en prison [2], afin de délibérer mûrement sur le parti qu'il convenait de prendre à son égard.

A la nouvelle des événements de Gérace, l'armée de Guiscard qui campait sous les murailles fut en proie aux plus vives inquiétudes. Les chefs qui la commandaient résolurent alors d'envoyer prévenir Roger du danger auquel son frère était exposé, pensant bien qu'il oublierait leurs communes dissensions pour lui porter du secours [3].

Ils n'avaient pas trop présumé du cœur généreux du jeune chevalier. A peine eut-il appris la captivité de Robert, qu'il réunit toutes ses troupes et se rendit à marches forcées sous les remparts de Gérace [4]. Dans la crainte où il

1. Talibus verbis, faventibus sibi sapientioribus urbis, ignobile vulgus tumultu sedato.... Gauf. Malat., lib. II, cap. 21.

2. Ducem in captione.... ponunt. Ibid.

3. Sciebant quippe legalitatem animi ejus.... et fraternam vitam in tanto discrimine positam ereptum ire omni sibi illata injuria oblita. Ibid., cap. 25.

4. Arma corripiens Geracium citissimus advolat. Ibid., cap. 26.

était de ne point réussir en employant la violence, son amitié pour son frère lui suggéra une ruse pieuse; il manda près de lui plusieurs des principaux habitants, et feignant de demeurer toujours l'irréconciliable ennemi de Guiscard, « Eh bien, mes braves et fidèles « amis [1], leur dit-il, déja vous commencez à « me donner des preuves de votre loyal atta« chement. Vous avez su reconnaître mon frère « qui venait m'assiéger, et vous l'avez fait pri« sonnier; combien de remercîments je vous « dois [2]. Mais j'attends encore une nouvelle « preuve de votre dévouement. C'est que vous me « laissiez la satisfaction, en suivant toutefois vos « conseils, de me venger moi-même [3]. Sa con« duite injuste a excité en mon cœur une haine « profonde. Déja son armée entière, indignée « contre lui, vient de passer sous mes ordres [4];

1062.

1. Eja, inquit, amici et fideles mei. G. M., lib. II, cap. 26.

2. Inimicari et germanum me obsessum venientem cognovistis captum et mea fidelitate tenetis, gratissimum habeo. Ibid.

3. Et quia versus me in tantum vestra fidelitas progressa est, vestro consilio, non vestris vel manibus vel armis, de ipso ulcisci volo. Ibid.

4. Ecce omnis exercitus suus injurias ejus ultra non ferens ipso spreto in meam fidelitatem transiens me ducem elegerunt. Ibid.

1062. « cette circonstance met le comble à ma for-
« tune, et l'homme qu'il ne jugeait pas digne
« de posséder un misérable coin de terre, va
« devenir le maître de ses immenses domai-
« nes [1]. Hâtez-vous donc de me livrer le coupa-
« ble ; je dois vous dire que, si vous me refusiez
« cette grace, je porterais la désolation dans vos
« campagnes, et que vos remparts bientôt écrou-
« lés devant moi [2] ne sauraient vous mettre à
« l'abri de mon ressentiment [3]. »

Après une longue hésitation, les habitants remirent Guiscard dans les mains de Roger. Mais à peine les deux frères se sont-ils aperçus, que, fondant en larmes, ils volent dans les bras l'un de l'autre [4]. Tout désormais fut oublié.

1. Ecce vel modicum terræ sub ipso habere indignus judicabar : eo perempto omnia quæ juris sui hactenus fuerunt fortuna favente suscipiam. Gauf. Malat., lib. II, cap. 26.

2. Nulla in reddendo dilatio sit... non sum quem per ambages protrahere possitis, si diutiùs differre tentatis, ecce ad præsens vineta et olivета vestra extirpabuntur, urbe vestra à nobis obsessa, machinamentis apparatis nulla contra nos præsidia tuebuntur.

3. Pœnæ quæ in hoste repromittuntur vobis in ipso repromittentur.

4. Se mutuo conspicientes.... in lacrymas prorumpentes, mutuis amplexibus fruuntur. Ibid., lib. II, cap. 27.

A son retour dans Melito, Robert trouva ses ouvrages enlevés par les soldats de Roger qui avaient désarmé ses troupes. Cet incident éleva d'abord quelques légers nuages entre les deux frères, mais ils furent promptement dissipés, et le partage de la Calabre devint le sceau de leur réconciliation [1]. Roger ayant obtenu Gérace dans les domaines qui lui étaient concédés, tira de ses habitants une forte rançon, en les menaçant de construire une citadelle dans leurs remparts. Ceux-ci avant de rendre Guiscard à la liberté avaient eu le soin d'exiger de lui, dans le cas où il échapperait à la vengeance de son frère, le serment de ne jamais élever de forteresse dans leurs murs; mais ils avaient oublié de prévoir la cession de la suzeraineté de la Calabre, et Roger de Hauteville ne se crut pas lié par les promesses du duc de Pouille.

1062.

L'heureuse issue de ces discussions pénibles permit de reprendre avec plus de vigueur les opérations en Sicile. Ebn-el-Themnah venait de subir la peine due à ses crimes et à sa trahison envers les Musulmans. Il avait été assassiné par eux dans une embuscade; et la perte de cet allié précieux pour les chrétiens les avait forcés de

1. Dux comiti Calabriam partit. Gauf. M., lib. II, cap. 28.

1062. se replier sur Messine [1]. La présence de Roger rendit le courage à son armée. Il était accompagné de Judith son épouse, qui avait cherché, mais en vain, à le détourner de cette campagne [2].

Lorsque Roger fit son entrée à Traina, il ne trouva plus ce concours de chrétiens qui s'empressaient de lui faire accueil, et ne put s'empêcher de remarquer leur froideur; toutefois l'assiette de cette ville étant très-forte, il pensa que Judith y serait en sûreté et il l'y laissa avec quelques soldats [3], pendant qu'il allait former le siége de Nicosi.

Cependant la garnison était logée chez les habitants qui supportaient impatiemment la conduite de leurs hôtes envers leurs filles et leurs femmes [4]. Une révolte éclata, on parvint à la maîtriser. Roger, instruit de cet événement, revint à Traina, mais bientôt les Musulmans, in-

1. Castris relictis ad Messanam tuendum vadunt.
Gauf. Malat., lib. II, cap. 22.

2. Uxorem juvenculam quamvis timidam et in quantum audebat renitentem secum adduxerat. Ibid., cap. 29.

3. Uxore ibi cum paucis.... Ibid. id.

4. Hoc solo offensi quod milites comitis in domibus suis hospitabantur de uxoribus et filiabus timentes.... Ibid. ibid.

formés des dissensions des chrétiens, se mirent 1062. en marche, et, joignant leurs armes à celles des révoltés, bloquèrent étroitement le comte et la garnison normande.

Rien n'avait été préparé dans Traina, pour un siége que l'on était loin de prévoir. Aussi quelques jours suffirent pour réduire les chevaliers aux dernières extrémités. Mais comment peindre la position de la jeune comtesse en proie à toutes les horreurs du besoin; voyant chaque jour ses vêtements tomber en lambeaux, couverte d'un manteau dont son mari s'était dépouillé pour elle [1], noyée dans les larmes, privée de toute nourriture, n'ayant d'autre boisson que de l'eau pour étancher la soif qui la dévorait, elle ne trou-

1. Vestium etiam tanta penuria illis erat ut inter comitem et comitissam non nisi unam capam habentes... G. M., lib. II, c. 29.

M. Saverio Scrofani, correspondant de l'Institut de France, dans un petit volume in-8° publié par lui sous le titre de *Della dominazione degli Stranieri in Sicilia*, dit (pag. 126), « Prima d'entrare in Sicilia era così povero Ruggiero.... che tra « esso e la moglie non aveano per coprirsi che una sola cappa. » On voit par la narration fidèle de cet événement que ce n'était point la pauvreté qui avait réduit Roger à cet état misérable.

Sed juvencula comitissa sitim quidem aqua extinguebat, famem vero non nisi lacrymis et somno aliquid unde non habens refrenare, sciebat. Gauf. Malat.

1062. vait de trève à ses douleurs, que dans les courts instants de sommeil qu'il lui était permis de goûter. Cette horrible situation, qui dura près de quatre mois, semblait ne devoir rencontrer de terme que dans la mort des assiégés, ou la reddition de la forteresse, et pourtant le courage des Normands était à l'épreuve d'une aussi cruelle extrémité; ils cherchaient, par des traits de gaieté, à se faire mutuellement oublier la faim et les fatigues d'un siége que les attaques continuelles de l'ennemi rendaient extrêmement pénibles. Les nuits succédaient aux nuits, et chaque instant aggravait les souffrances des assiégés, dont la position devenait de plus en plus fâcheuse[1].

Dans ces conjonctures, Roger avait ordonné une sortie; suivant sa coutume, il précédait les siens au combat, lorsqu'il fut reconnu par les Musulmans; aussitôt son cheval tomba percé de coups et l'entraîna dans sa chûte. Les ennemis l'entourent alors, le pressent[2], et comme un taureau que l'on conduit à la mort, ils s'efforcent de s'en

1. Viriles animo, alter alteri flebilitatem suam ne ad invicem dehortarentur occultantes quadam hilaritate vultu et verbis simulare tentabant. Ibid. ibid.

2. Equum ejus spiculis confodiunt, ipsum cum equo humi dejectum manibus corripiunt. Ibid., lib. II, cap. 30.

rendre maîtres, et de le dompter[1]. Le chevalier parvient cependant à tirer son épée du fourreau; et la faisant rapidement tourner en cercle, il abat ceux qui le pressaient le plus vivement[2]. Autour de lui, la terre est jonchée de cadavres; tout fuit[3], et Roger, resté seul, détachant tranquillement la selle du cheval qu'il avait perdu, la rapporte dans les remparts qu'il regagne à pas lents[4]. 1062.

Les Chrétiens furent enfin secourus par un puissant allié; un hiver rigoureux désola la Sicile[5]; il fut surtout pénible pour les Arabes qui, mal abrités dans leurs campements, s'efforçaient de se réchauffer en buvant du vin, et résistaient difficilement à son action enivrante[6].

1. Quasi taurum ad victimam reluctantem usque ad sibi tutiorem locum nituntur pertrahere perimendum. G. M., lib. II, cap. 30.

2. In modum falcis virens pratum resecantis, circumquaque impiger vibrando dacens pluribus interemptis solâ dextrâ et dei adjutorio liberatur.

3. Hostes reliqui se se in suam munitionem recipiunt. Ibid.

4. Sellam ne quasi timidus accelerare videretur asportans.... regreditur. Ibid.

Sismonde Sismondi, Hist. des rép. it. tom. I, pag. 278.

5. Hyems asperrima.... occasio liberationis hostibus autem damnationis extitit. Ibid.

6. Dum vini potationibus naturalem calorem intra se excitare nituntur, somno vinum, ut assolet subsequente. Ibid.

1062. Cette infraction aux lois de leur prophète [1] eut pour eux des suites funestes. Roger crut s'apercevoir que leur camp était moins bien gardé [2]. Il ordonna aux sentinelles de ses remparts, de cesser les cris par lesquels elles avaient coutume de s'avertir, afin de paraître aussi moins vigilantes [3]. Par une nuit obscure et brumeuse [4], il sort en silence avec sa garnison, surprend les ennemis [5], en égorge un grand nombre, met le

1. يَا أَيُّهَا ٱلَّذِينَ آمَنُوا إِنَّمَا ٱلْخَمْرُ وَٱلْمَيْسِرُ مِنْ عَمَلِ ٱلشَّيْطَانِ فَٱجْتَنِبُوهُ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ *

2. Tardiores ad excubias vigiliarum urbis esse cœperunt, quod cum nostri cognovissent...... Gauf. Malat., lib. II, cap. 30.

3. Clamoribus tamen obmissis ut illos dolosè securiores redderent. Ibid.

Suivant un usage qui s'est conservé de nos jours dans les places assiégées, les sentinelles normandes s'avertissaient mutuellement de faire bonne garde. Elles avaient même, à cet effet, des cors ou des trompes afin de s'entendre de plus loin. C'est dans ce sens que Robert Wace dit, en racontant le siége de Rouen par Thibaud, que Richard de Normandie tote noit fist gaites (sentinelles) ahuchier (appeler) e corner (donner du cor). Roman de Rou, tom. I, pag. 244.

4. Quadam ergo nocte.... sub algenti bruma. Ibid., cap. 30.

5. Castra eorum silenter irrupit. Ibid. ibid.

reste en fuite, et passe subitement, de la détresse la plus affreuse, à une abondance inespérée; l'huile et le vin coulent à longs flots dans Traina [1], et afin de faire expier aux rebelles les privations que les assiégés avaient subies, ceux-ci pendent sans miséricorde Polorinos et ceux des chefs grecs qui avaient tramé la révolte et livré leur patrie aux infidèles. 1062.

Les rigueurs du siége avaient fait périr la plupart des chevaux de l'armée de Roger. Il alla passer quelque temps en Calabre pour réparer cette perte [2], et ce fut à Judith, son épouse, qu'il confia le commandement de la garnison de Traina. Témoin du courage qu'elle avait montré au milieu des horreurs d'un siége désastreux, il pensa sans doute que, digne du sang qui coulait dans ses veines, elle était digne aussi de tenir sa place à la tête de son armée. Durant l'absence de Roger, la jeune comtesse donnait elle-même des ordres pour que les sentinelles fussent convenablement disposées; elle

1. Tanta abundantia frumenti vini et olei cæterorumque quæ ad usum necessaria erant sunt repleti. Gauf. M., lib. II, cap. 20.
Anonym. Vatic. chron., manus. n° 5911, Bibl. Roy.

2. Ut suos equos quos amiserant restituat.
Ibid., lib. II, cap. 31.

1062. faisait ses rondes avec exactitude [1], adressait souvent la parole aux soldats, et pour exciter leur vigilance et leur activité, elle se plaisait à leur rappeler les dangers qu'ils venaient de braver [2].

1063. A son retour, Roger laissa reposer quelque temps les chevaux qu'il avait amenés [3], puis reprit l'offensive contre les infidèles. Ils s'étaient retranchés à Castro Giovanni; Serlon, son neveu, fut envoyé pour pousser une reconnaissance dans cette direction; il avait l'ordre de faire tous ses efforts pour attirer l'ennemi, tandis que Roger, placé en embuscade, disposerait ses troupes pour le surprendre. Cette ruse eut un plein succès. Les Arabes chargèrent avec tant de fureur que, sur les trente cavaliers de Serlon, deux seulement parvinrent sains et saufs près de l'embuscade de Roger [4]. Bien qu'étonnés de l'apparition subite

1. Quæ quamvis juvencula, tanta strenuitate cœpit esse sollicita circa castrum tuendum ut diutius circuens, ubi meliorandum videbat studeret ut fierent vigiliæ. Gauf. Malat., lib. II, cap. 30.

2. Blandè alloquens ut sollicitè quæ servanda erant providerent hortabatur....... sed et transactum periculum ne segniter agendo quid simile incurrerent ad memoriam reducit. Ibid. ibid.

3. Labore itineris recreatis. Ibid., lib. II, cap. 32.

4. Accingentes diruunt in tantum ut ad locum insidiarum non

des Chrétiens, ils n'en disputèrent pas moins vivement la victoire, et ce ne fut qu'après avoir perdu plus d'un millier des leurs qu'ils se retirèrent en laissant de riches dépouilles[1]. Non contents de ce premier avantage, les chevaliers poursuivirent le cours de leurs conquêtes. Ils poussèrent leurs reconnaissances jusqu'à Buteira; mais le défaut d'eau et l'extrême chaleur ayant fait périr un grand nombre de chevaux, ils se virent forcés de regagner Traina, par Anattor et San Felice. 1063.

Les Musulmans voulurent réparer cet échec; ils avaient reçu d'Afrique quelques renforts, et plusieurs Siciliens s'étaient joints à leur armée: ils vinrent se ranger en bataille sur une colline dominant les bords du fleuve de Cerami. Les Chrétiens occupèrent la colline opposée. Trois jours de suite les deux armées firent la même manœuvre et continuèrent à s'observer. Le quatrième jour, les Sarrasins, pour ne pas être obligés de retourner sur leurs pas comme ils l'avaient déja fait, placèrent leurs tentes sur la hauteur

nisi duo ex nostris illæsi pervenerunt. — Gauf. Malat., lib. II, cap. 32.

1. Cædendo plus milliaris prosequitur..... spoliis onustus..... Ibid. ibid.

1063. dont ils avaient pris possession et engagèrent le combat. Les Chrétiens s'étaient préparés par les exercices religieux à cette action [1]. Les prêtres avaient béni leurs étendards, et leur petite troupe marchait sans crainte contre un ennemi très-supérieur en forces. Roger, accompagné du chevalier de Bailleul, les animait par ses discours: « Soldats du Christ, leur disait-il, ayons bon courage, car le tout-puissant n'abandonnera point « ceux qui marchent sous ses bannières [2] tant « qu'ils auront confiance dans son secours. C'est « à ce Dieu qu'appartiennent les royaumes de « ce monde, et lui seul dispose des couronnes: « ceux que nous allons combattre, rebelles contre « le Seigneur, n'ont d'autre appui qu'une aveugle « valeur [3], tandis que nous aurons peut-être « pour guide le Dieu des armées lui-même, précé-

1. Cum magna devotione presbyteris testibus, Deo confessi, pœnitentia accepta.... bellum hostibus inferre vadunt.

Gauf. Malat., lib. II, cap. 33.

2. Arrigite animos vestros fortissimi christianæ militiæ tyrones omnes Christi titulo insigniti sumus et qui non deseret signaculum nisi offesus. Ibid. ibid.

3. Omnia regna mundi Dei nostri sunt et quibus ipse volet impertietur. Gens ista Deo rebellis est et vires quæ a Deo non reguntur ocyus exhauriuntur. Ibid. ibid.

« dant nos bataillons[1]. Rappelez-vous les exploits 1063.
« de Gédéon, qui, plein de confiance dans l'Éter-
« nel terrassa des milliers d'infidèles[2]. » Comme il disait ces mots, un chevalier inconnu, couvert d'une cuirasse éclatante, armé d'une lance sur le guidon de laquelle brille le signe révéré de la croix, apparaît tout-à-coup en avant des Chrétiens[3] et s'élance dans les rangs ennemis. Roger et l'armée tout entière le suivent. Le bruit se répand que saint Georges est venu lui-même aider les Chrétiens de son secours puissant, et cette idée double leur courage. Le comte de Sicile rencontre le gouverneur de Palerme[4] revêtu d'une cotte de maille que l'on croyait im-

1. Nos autem de Dei præsidio securi sumus, nam neque honestum est dubitari Deo nos præcedente ante faciem nostram non posse subsistere. Ibid. ibid.

2. Gedeon quia de Dei auxilio non dubitavit in paucis multa millia hominum stravit. Ibid. ibid.

3. Apparuit eques splendidus in armis equo albo insidens, album vexillum in summitate hastilis alligatum ferens et desuper splendidam crucem. — Gauf. Mal., lib. II, cap. 33. — Manus. n° 5911, Bibl. Roy.

4. Les chroniqueurs nomment encore le chef Arcadius de Palerme. Nous avons précédemment fait connaître la cause de l'erreur dans laquelle ils sont tombés à l'occasion de ce nom. *Voyez* ci-dessus, page 95, note.

1063. pénétrable; c'était le guerrier le plus redoutable de l'armée ennemie; il tombe sous le glaive de Roger, qui le coupe en deux d'un revers de son épée, et sa chute jette la terreur parmi les siens [1].

Semblables à ces vents déchaînés qui dissipent avec furie les nuages amoncelés à l'horizon, les Chrétiens chassent devant eux les infidèles qui se débandent et fuient dans toutes les directions [2]. Parmi les riches dépouilles qui furent le fruit de cette victoire décisive, l'on trouva quatre chameaux qui furent offerts au pape par Meledio, envoyé de Roger. Alexandre, qui gouvernait alors l'église, voulant récompenser la bravoure des Normands, leur fit remettre le guidon de saint Pierre et leur envoya en même temps pleine et entière absolution de leurs fautes passées.

Dès ce moment, Roger fit broder sur ses enseignes [3] cette devise que l'on retrouve aussi

1. Anonym. Vatican., chron. manus. n° 5911, Bibl. Roy. Epist. fratris Conrad. Dominic.

2. Ut a furenti vento solet condensitas nebularum disrumpi...
Gauf. Malat, lib. II, cap. 33.

3. Fazello, lib. Post. decad. VII.

autour des sceaux [1] dont il faisait usage : 1063.

Dextera domini fecit virtutem
Dextera domini exaltavit me.

L'armée chrétienne ne douta pas que véritablement saint Georges [2] eût combattu dans ses rangs, car le mystérieux chevalier aux armes blanches ne reparut plus dans l'armée [3].

1. Antiquit. ital., tom. I.

2. Ce saint est fréquemment devenu, depuis cette époque, le patron invoqué dans les combats par les Italiens, les Allemands, les Anglais et les Bourguignons.

Voyez Gotofred. Monach., ann. 1191. — Chron. Reichperg., pag. 275. — Smyth. de republ. angl., lib. I, et les chroniques de Froissard et de Monstrelet.

3. Epist. frat. Conrad. Dominic.

1063.

CHAPITRE III.

Arrivée de Guiscard en Sicile. — Premières attaques contre Palerme. — Siége et prise de Bari. — Prise de Palerme. — Partage de la Sicile. — Horrible mort de Serlon de Hauteville.

Au bruit des victoires remportées par Roger en Sicile, les Pisans, que leur immense commerce rendait alors très-puissants dans la Méditerranée [1], et qui venaient de renverser en Sardaigne la domination du croissant [2], lui envoyèrent proposer à Traina une alliance offensive et défensive contre les Sarrasins : ils lui firent offrir le secours de leur flotte composée de sept galères [3], s'il voulait attaquer Palerme. Le comte demanda quelques délais ; mais les Pisans, impatients de venger les injures qu'ils

1. Cette république établit les premiers consuls à Constantinople. — Παχυμ. βιβλ. β′, κεφ. λβ′. — Γρηγορ. βιβλ. ς′. — Κοδιν. κεφ. ζ′, ἀριθμ. θ′.

2. M. Mimaut, Hist. de Sard., tom. I, pag. 100 et suiv.

3. Fazello, lib. VII, pag. 431 de l'édit. princeps.

avaient reçues des Musulmans, tentèrent seuls une attaque ; ils brisèrent la chaîne qui fermait le port [1] et enlevèrent six bâtiments richement chargés [2]. 1063.

Roger, voyant que l'excès de la chaleur ne lui permettait pas de continuer la guerre en Sicile, se contenta de faire une excursion de trois jours dans les environs de Cefalu pour approvisionner abondamment la forteresse de Traina. Décidé à se rendre en Italie, il recommanda aux chevaliers de ne commettre aucune imprudence pendant son éloignement, qui, d'ailleurs, ne fut pas de longue durée ; car, après avoir consulté son frère et obtenu de lui un renfort de 200 hommes d'armes, il se hâta de venir rejoindre les siens.

Ce fut dans la direction d'Agrigente qu'il porta ses forces à son retour. Son expédition eut assez de succès ; toutefois en se rapprochant de Traina, son avant-garde tomba dans une embuscade. Sept cents Arabes en la chargeant à l'improviste la forcèrent de gravir les rochers de Gazzo pour y chercher un refuge. La présence du chef, qui s'empressa d'accourir, rendit

1. Gauf. Malat., lib. II, cap. 34.

2. Chron. Pisan., apud Murat., tom. VI. — Barth. de Sanct. de orig. civit. Pisan., ann. 1063.

le courage et la victoire à ses soldats; mais dans 1063. l'engagement un de ses plus braves compagnons, Gauttier de Semoul, tomba victime de son intrépidité; ce jeune chevalier fut vivement regretté de toute l'armée.

Quelque grande que fût cette perte, elle fut amplement compensée par les renforts que Guiscard lui-même vint amener à son frère. Il s'était jusqu'alors tenu éloigné du théâtre de la guerre, à cause des mouvements que les intrigues des Grecs provoquaient encore sur le continent. L'empereur Constantin Ducas avait tenté de briser les liens qui unissaient les conquérants au saint siége; il s'était flatté de séduire le pape par le charme de son talent épistolaire, auquel il attachait un grand prix, et par le faste d'une ambassade dans laquelle il avait déployé tout le luxe de sa cour. Les Romains avaient considéré avec étonnement les casques dorés, les chaussures de perles, les tuniques de pourpre et les manteaux verts brodés d'or, réservés chez eux au titre seul de patrice, et dont étaient parés les envoyés de l'empereur [1]; ils n'avaient pas moins admiré toute la richesse du style de Constantin Ducas; mais n'ayant point encore oublié non

1. Benzo. Panegyric. in Henric. IV, apud Menken.

plus l'éclat des cottes de maille et des hauberts 1063. d'acier de la journée de Civitade, ils se bornèrent à de stériles témoignages d'admiration. Des démarches moins patentes obtinrent plus de succès en Pouille; Robert avait dû comprimer des mouvements dans les villes d'Oria, et de Brindisi (1062). Et tandis qu'Otrante, soumise par Geoffroy, avait ainsi que Tarente subi le joug normand (1063), Matera ayant tenté de le secouer, il avait fallu le lui imposer de nouveau [1]. 1064.

Libre enfin, le duc, après avoir reçu des habitants de Bari un serment de fidelité qu'ils devaient bientôt violer, vint avec une partie de son armée porter des secours à son frère.

Roger accourut au-devant des renforts jusqu'à Cosenza. L'armée des chevaliers était assez nombreuse pour n'avoir aucun obstacle à craindre, et leur marche à travers la Sicile ne fut qu'une promenade militaire. Ils s'avancèrent ainsi jusque sous les murs de Palerme; mais près de ses remparts, ils trouvèrent un nouvel ennemi qu'il était difficile de combattre. C'était la tarentule. Leur camp fut infecté de cet insecte dangereux. Un changement de position les en délivra. Il fallut avoir recours au

1. Lup. protosp. chron. — Anonym. Barens. chron.

1064. même remède pour se débarrasser aussi des Arabes de Palerme, qui, non moins incommodes et plus dangereux encore que la tarentule, fatiguaient l'armée par de continuelles sorties. On se vengea sur Bugamo. Cette malheureuse ville fut détruite de fond en comble, et ses habitants réduits en captivité furent conduits dans les Calabres, où ils servirent à repeupler Scribla.

1065 à 1066. Les mêmes mesures furent adoptées à l'égard des habitants de Policastro, que l'on transporta dans la cité de Nicotera. Cette opération fut suivie des siéges de Vasto et d'Agello[1], qui ne capitulèrent qu'après une longue résistance; mais ce fut surtout celui de Bari qui exigea le développement de toutes les forces des chevaliers. 5 août 1067. Cette ville importante, entourée presque entièrement par la mer, et fortifiée avec beaucoup de soin du côté de la terre, venait de violer le serment de fidélité que le duc avait exigé avant son départ pour la Sicile. Pour mieux la bloquer, on fit venir de Calabre, une flotille dont les bâtiments réunis par une chaîne de fer formèrent un impénétrable obstacle aux convois qui tentaient de ravitailler la place. Toutefois les habitants virent ces préparatifs sans trop

1. Leo. Ost., lib. II, cap. 47. — Gauf. Malat., lib. II, cap. 37.

s'en inquiéter, et soutinrent avec fermeté les premières attaques. On construisit alors une tour en bois qui dominait les murailles de la ville [1], et de ce point les soldats normands purent lancer des pierres sur les maisons, en même temps que cette tour permettait de combattre avec un avantage égal ceux qui se présentaient sur les remparts; des béliers et d'autres machines de guerre ébranlèrent par leurs coups redoublés les fortes murailles de Bari, tandis que des chemins couverts, protégés par des fascines, facilitaient aux chevaliers les approches de la place. Ces travaux conduits avec autant de célérité que d'adresse commencèrent à effrayer les Grecs: ils avaient d'abord poussé la confiance jusqu'à montrer du haut de leurs remparts les objets précieux [2] dont ils supposaient que la vue pourrait exciter l'avidité des assiégeants, qu'ils narguaient par des sérénades insultantes. 1067.

Le siége durait déja depuis trois mois, et le grand nombre de bouches inutiles renfermées dans la ville diminuait considérablement les provisions. Les Grecs recoururent alors à leur

1. Anonym. Vat. chron. — Chron. Robert. Visc., n° 5911, Bibl. Roy.

2. Gugl. Ap., lib. II, ad fin. — Gauf. Malat., lib. II, cap. 40.

1067. ressource ordinaire dans les cas désespérés. L'assassinat du chef de l'armée normande fut résolu.

Il avait naguère outragé un guerrier nommé Amerin [1]. Adroit, audacieux, capable de tous les crimes, cet homme avait passé à l'ennemi et faisait alors partie de la garnison de Bari. Étienne Sebastophore, qui commandait les révoltés, le fit venir et lui proposa d'assassiner Guiscard avec un dard empoisonné. On convint du prix de cet exécrable attentat. Vers la chute du jour Amerin sort des remparts, et pour mieux cacher ses desseins, il s'avance vers le camp des chevaliers en lançant des pierres avec sa fronde contre ceux qu'il vient de quitter. Guiscard était alors sous une tente de feuillages que ses soldats lui avaient construite [2]. L'assassin s'approche avec circonspection, il regarde, et voit réunis autour d'une table plusieurs chefs de l'armée qui soupaient ensemble [3]; écoutant en silence, il re-

1. Cui dedecus à duce quondam
Illatum fuerat grave.
Gugl. Ap., lib. II.

2. Ad ducis hospitium quod culmo texerat ipse
Frondibus....
Ibid.

3. Cœnatum vespere facto.
Ibid.

connaît la voix de la victime désignée. Son trait lancé frappe le but; l'assassin fuit aussitôt, et va porter la joie dans Bari, en apprenant aux assiégés que le crime est consommé [1]. 1067.

Il se trompait; le duc devait la vie à un léger mouvement qu'il avait fait pour cracher [2]; le trait n'avait atteint que les plis de ses vêtements; Guiscard se hâta de venir en donner lui-même l'assurance aux habitants [3], et bientôt, aux cris de joie dont retentissait alors toute la ville, succéda un morne silence [4].

Cette audacieuse tentative éclaira le duc de Pouille sur les dangers qui auraient menacé son armée, si le complot tramé par les Grecs avait réussi. Il envoya prier son frère de le rejoindre devant Bari.

Le jeune comte venait de remporter une vic- 1068.

1. Ille cedit fugiens : it totam fama per urbem
Occubuisse ducem; cives lætantur et omnes.
Congaudens populus clamorem tollit ad astra.
Ibid. ibid.

2. Flegmatis ubertas super addita fecerat illum
Sub mensa curvare caput. *(sic.)*
Ibid.

3. Atque salutis ipse suæ testis.

4. Clamor cessavit. — Gugl. Ap., lib. II ad fin. — Chron. inéd. d'Aimé, lib. II, cap. 27.

1068. toire signalée sur l'émir Mikhaïl, commandant de Palerme, qui était venu l'attaquer. Parmi les objets qui furent trouvés dans les bagages, l'on remit à Roger des pigeons voyageurs, que les Arabes ont l'habitude de dresser pour transmettre promptement leurs nouvelles [1]. Il fit alors écrire des lettres dans lesquelles on annonçait la victoire qu'il venait de remporter sur les Sarrasins. On les trempa dans le sang, puis on les attacha sous l'aile des oiseaux voyageurs auxquels on donna la liberté [2], et ce sanglant message porta au bout de quelques heures la terreur et la désolation dans les murs d'El-Khalassa [3].

Cette défaite ne laissant plus rien à redouter à

1. Quod domi scitum velint, chartulis eventus suos notantes et collo avis vel certe sub ala suspendentes, avibus dimissis per aëra.
Gauf. Malat., lib. II, cap. 42.

Ce témoignage d'un historien contemporain vient confirmer ce que dit Albert d'Aix, des pigeons voyageurs employés par les Musulmans à l'époque du siége d'Antioche par les Croisés, et réfute ainsi complètement l'opinion de ceux qui ne veulent faire remonter qu'au règne de Saladin l'emploi de ce moyen de correspondance. — Voyez M. Michaud, tom. I, page 333 et suiv.

2. Avibus cum infectis sanguine chartulis dimissis tristis fortunæ eventus Panormitanis repræsentat. Ibid. ibid.

3. Nom donné par les Arabes à la ville de Palerme.

Roger des entreprises des Arabes, il se rendit avec empressement aux désirs de son frère, et pour lui être plus utile, il fit équiper par les Pisans une flotte considérable avec laquelle il rejoignit celle que Guiscard avait placée devant Bari. 1068.

On savait que, d'après les ordres de Diogène, une flotte de vingt bâtiments, équipée à Durazzo, et commandée par Gosselin, transfuge normand, créé duc de Corinthe, devait apporter prochainement des renforts aux assiégés : chaque soir ceux-ci avaient le soin d'allumer des feux au sommet de leurs bastions pour servir de phare à leurs compatriotes. Roger prit les devants avec sa flotte; il croisa long-temps inutilement dans l'Adriatique; mais enfin il rencontra l'ennemi, et reconnaissant le double fanal, placé suivant la coutume du temps, en tête du mât du vaisseau amiral, il donna l'ordre à son armée de se porter tout entière sur ce point. Gosselin fut obligé de se rendre, et le reste de son escadre désemparée reprit la route de Durazzo [1]. 1069.

1. Chron. inéd. d'Aimé, liv. V, cap. 27 et suiv. — Chron. Robert. Biscard., manus. n° 5911, Bibl. Rey. — Epist. frat. Conrad. Dominic. — Gauf. Malat., lib. II, cap. 43. — Gugl. Ap., lib. II.

1069. Ce combat naval coûta aux Normands cent cinquante chevaliers pesamment armés, qui s'étant portés tous avec trop d'ardeur sur les bords de leur bâtiment, le firent chavirer et furent submergés avec lui [1].

Robert reçut avec plaisir son frère dont l'absence prolongée commençait à l'inquiéter. Les habitants de Bari, prévenus qu'ils n'avaient plus de secours à attendre du dehors, et réduits à la dernière extrémité, prirent le parti de capi-
1070. tuler [2].

Le général grec eut la ville pour prison; Bari fut déclarée affranchie de toutes contributions, et l'on garantit à tous la libre possession de leurs biens. En vertu de cette capitulation, la garnison ouvrit ses portes le 15 avril 1070, après avoir vaillamment soutenu un siége de trois années [3]. Le transfuge Gosselin qui commandait

1. Ibid. ibid.

2. Anonym. Barens., chron. ann. 1071. — Leon. Ost., lib. III, cap. 45.

3. Lup. protosp., ann. 1071.

Cette date est rectifiée par les notes de le Pellerin. Murat., édit. de Milan, 1724, tom. V, pag. 44.

L'anonyme de Bari a confondu avec cette date la date du 10 juin qui est celle de l'entrée des troupes normandes à Palerme.

la flotte ennemie fut le seul puni. On le condamna, en expiation de sa trahison, à un emprisonnement perpétuel. Les habitants s'obligèrent à fournir au duc des subsides en hommes et en argent, et dès l'année suivante, leurs troupes avec celles des chevaliers contribuèrent à un siége beaucoup plus mémorable encore que celui de Bari. 1071.

Écoutons un contemporain. « C'était au mois de mai 1071 [1]; à la voix du comte de Sicile, les nefs abandonnent leurs voiles au zéphir [2]. Les accents des trompettes belliqueuses, les éclats des cymbales bruyantes se mêlant aux accords de la lyre des troubadours, font au loin retentir les airs [2]. C'est au bruit de cette musique guer-

1. Anno verbi incarnati transacto millesimo
Adjectoque supermille septies undecimo
Expeditionem movet comes mense madio.
Gauf. Malat., lib. III, cap. 11.

Cette date précise ne peut permettre de douter que le départ de cette flotte ne soit antérieur au siége de Palerme, quoique les éditeurs de Geoffroy Malaterre ne l'aient placé qu'après cette époque.

2. Naves velas dant per æquor suffragante zephyro.
AEra sonant buccinando portus plaudit jubilo.
Citharizant ad hoc docti, resonant et tympana.
Ibid.

1071. rière qu'une flotte innombrable sillonne la surface d'une mer calme et tranquille [1]. Roger débarque ; il gravit le sommet des collines, entouré d'une troupe ardente et nombreuse de jeunes chevaliers. Les boucliers d'or et les casques brillants de ces guerriers, en réfléchissant les rayons du soleil [2], donnent l'éclat des astres aux montagnes qui sont bientôt couvertes de leurs escadrons étincelants. Au souffle de la brise légère, les guidons de mille et mille lances flottent agités dans les airs [3]; les chevaux frémissent d'impatience, et font retentir les vallons de leurs hennissements [4].

Quels sont ces guerriers? où vont-ils porter leurs pas? Ce sont les vainqueurs de Bari, qui après avoir renversé ce dernier boulevart de la

1. Nil tumescunt æquora.

Gauf. Malat., lib. III, cap. 11.

2. Clypeos auro fulgentes et splendentes galeas
Sol cum tangit intuentem aciem reverberat
Montes omnes splendescunt super clara sidera.

Ibid.

3. Mille flante aura levi vexilla subventilant.

Ibid.

4. Equi fremunt, dant hinnitus, æquè montes resonant.

Ibid.

puissance des Grecs, vont attaquer à leur tour dans leurs derniers retranchements les dominateurs de la Sicile. 1071.

Le jour où les Arabes s'étaient emparés de Palerme, ils y avaient placé le siége de leur gouvernement[1]; depuis deux siècles ils y accumulaient les richesses que leurs irruptions sur les diverses côtes de la méditerranée leur avaient procurées[2]. Robert alla rejoindre son frère à Catane, lui amena une flotte de cinquante-huit voiles[3], et les deux armées marchèrent de concert contre la capitale de la Sicile. Roger investit la ville à l'est, tandis que Guiscard l'attaquait du côté de l'ouest, et que la flotte bloquait l'entrée du port.

Les infidèles comptaient si bien sur leur force et leur courage, qu'ils laissèrent leurs portes ouvertes aux approches de l'armée ennemie. Un chevalier fit à cette occasion un acte de témérité qui passe toute croyance; seul, il quitte les rangs de ses compagnons d'armes, s'élance dans la ville, au milieu des assiégés qui le poursuivent, la traverse dans toute sa longueur, et sortant

1. Theodos. monach. epist.
2. Inveges, Annali di Palerm., tom. II.
3. Giannone, lib. IV, cap. I.

1071. par la porte opposée, vient rejoindre ceux qui campaient de ce côté sous les murs[1].

Cependant les Sarrasins ne tardèrent pas à concevoir des inquiétudes sur l'issue du siége. Étroitement bloqués du côté de la terre, ils voulurent essayer de combattre la flotte qui leur fermait la mer, espérant que les Normands soutiendraient mal le choc sur un élément qui ne leur était pas familier. L'engagement fut terrible, mais les chrétiens se virent encore une fois favorisés par la victoire. La plupart des bâtiments de l'ennemi furent pris, brûlés ou coulés bas, et les restes de la flotte poursuivis jusque dans le port même, y cherchèrent vainement un abri.

Le chef de l'armée victorieuse voulut pour livrer un assaut, profiter de l'enthousiasme qu'un pareil succès avait fait naître parmi ses troupes; il les rassemble alors, et leur adresse ces mots :

« Soldats, le moment décisif est venu : votre « courage déja tant de fois mis à l'épreuve va « bientôt briller d'un nouvel éclat, ou éprouver « un échec indélébile[2]. Cette ville ennemie du

1. Fazello post. décad., lib. VII.

2. Virtus vestra, viri, varios experta labores.

1071.

« Dieu tout puissant et de son culte, cette ville « où règne le génie du mal, a perdu son an- « cienne énergie et tremble encore du coup « qu'on vient de lui porter [1]. Si, profitant du « moment favorable, vous poursuivez avec vi- « gueur un premier succès, rien n'osera vous « résister [2]; si au contraire, vous vous arrêtez, « demain il ne sera plus temps, et la défense « sera plus terrible [3]. Courez donc, le Dieu qui « nous protége vous secondera dans cette diffi- « cile entreprise; tout avec son secours est aisé; « aidés d'un tel guide, marchons aux remparts « de Palerme, et que sa reddition termine à ja- « mais la guerre [4]. »

Vel modo laudis, ait, vel erit modo digna repulsæ.
Gugl. Ap., lib. III.

1. Urbs inimica Deo, divini nescia cultus
Subdita dæmonibus, veteri spoliata vigore
Jam quasi fracta tremit....
Ibid.

2. ....Si vos obstare potenter
Viderit, obstandi nullos meditabitur ausus.
Ibid.

3. At si deficitis, cras viribus hæc reparatis
Acrius obstabit.
Ibid.

4. .....Dum tempus adesse videtis
Currite dura capi Christo miserante patebit.

1071. L'assaut est ordonné; on se précipite sur les échelles : les chevaliers avaient trouvé des adversaires dignes de leur courage; une lutte sanglante s'établit. Vingt fois repoussés, vingt fois retournant au combat, les Normands l'emportent enfin; mais leur triomphe leur coûte cher, et n'est pas complet; ils parviennent seulement à se loger dans la ville neuve, tandis que les Sarrasins se retirent dans la citadelle [1].

Le lendemain, dès le matin, les chefs musulmans demandèrent une suspension d'armes; ils proposèrent une capitulation, stipulèrent pour eux la vie sauve et le libre exercice de leur religion [2], promettant à ces conditions de livrer la ville et de payer tribut. La convention, ainsi arrêtée, fut exécutée le même jour. L'église ca- 10 juin. thédrale de Sainte Marie mère de Dieu, que les Arabes avaient convertie en mosquée, fut ren-

Difficilem quamvis facilem facit ipse laborem.
Hoc duce confisi bellis imponite finem.
Ibid.

1. Leon. Ost., lib. III, cap. 68. — Gugl. Ap., lib. III. — Gauf. Malat., lib. II, cap. 45 ad fin. — Lup. protosp. chron. ann. 1071. — Chron. Benevent., ann. 1071.

2. .... Fidem promissi lædere nullum
Quamvis gentiles essent.
Gugl. Ap., lib. III.

due par les vainqueurs au culte du Christ, et son archevêque Nicodême, grec de nation, relégué par les infidèles dans la misérable église de Saint-Cyriaque [1], y fut rétabli. Les portes de fer de Palerme furent démontées et transportées à Troja. 1071.

Cette capitale avec le Val-Demone devinrent l'apanage du duc Robert, qui, tout en conservant la suzeraineté de l'île, concéda à son frère Roger le titre de grand comte et le gouvernement du pays [2].

1. Manus. inéd., n° 2788, Bibliothèque de l'Arsenal. — Epist. frat. Conrad. Dominic. — Chron. inéd. d'Aimé, lib. VII, chap. 7.

2. Rogieriumque fratremque suum ejusdem insulæ comitem appellavit. — Manus. inéd. Caract. Goth., n° 6328, Bibl. Rop. — Oth. de Frising., lib. I, cap. 3. — Anonym. Barens. chron. 1092. — Ost., lib. III, cap. 16.

Giannone, lib. XX, cap. 2, Invèges, lib. II, et d'après eux quelques autres auteurs, ont écrit que Robert n'avait point conservé la suzeraineté de la Sicile; c'est une grave erreur, ainsi que le prouve la charte de fondation du monastère de Traina insérée à la fin du volume. (*Voyez* Pièces justificatives.)

Ost. dit aussi, lib. III, cap. 10 : Robertum Viscardum tunc quidem Normanorum totius Apuliæ comitem postmodum vero totius Apuliæ, Calabriæ atque SICILIÆ ducem.... Enfin un contrat de vente d'un vignoble conservé au couvent de Saint-Laurent d'Amalfi commence par ces mots : Temporibus Domini

1071. Mais pendant qu'ils s'occupaient l'un et l'autre de ce partage, un cruel événement empoisonna la joie que devait leur causer la conquête de Palerme. Serlon, leur neveu qu'ils avaient laissé près de Castro Giovanni, venait de périr dans une embuscade. Suivant un usage de ces temps, dont les croisades nous ont depuis offert de fréquents exemples, il avait adopté pour son frère d'armes, dans le parti ennemi, un arabe nommé Brahen [1]. Un jour il reçut une lettre par laquelle ce perfide musulman, en lui envoyant quelques présents, le prévenait que sept Arabes avaient fait entre eux le pari de venir fourrager sur les terres confiées à sa garde. Serlon méprisant un si faible danger, n'avait pas craint d'aller à la chasse. Il y rencontra les sept musulmans, et se fit apporter aussitôt des armes pour les poursuivre. Mais sept cents cavaliers et deux mille hommes de pied s'étaient embusqués dans le voisinage. Le héros normand et sa petite troupe sont cernés de tous côtés. Il gagne alors

Rocerii et Rodberti genitoris ac filii gloriosorum ducum *Italiæ*, *Apuliæ*, *Calabriæ*, SICILIÆ.

1. Eorumque more per fratrem adoptivum fratrem alter alterum factum vicissim susceperat.

Gauf. Malat., lib. II, cap. 46.

1071. le rocher qui porte encore aujourd'hui son nom[1], monte sur le sommet, et secondé de quelques-uns des siens, se défend contre une armée; le nombre l'accabla bientôt. Deux de ses soldats seulement purent sauver leur vie, en se cachant parmi les morts[2]. Mais de quel horrible et dégoûtant spectacle ne furent-ils pas témoins? Les Arabes, dans la joie féroce de leur triomphe, se partagèrent et mangèrent le cœur encore palpitant du jeune héros[3]. Ils lui tranchèrent la tête, et la rapportèrent comme un hideux monument du succès de leur trahison. Elle fut placée sur les crenaux des murs de Castro Giovanni, et les musulmans, à l'aspect de ces dépouilles sanglantes, disaient que la Sicile était sauvée, puisque le plus brave de l'armée ennemie venait de tomber sous leurs coups[4].

Lorsque ces tristes détails furent connus à Palerme, tous les Normands donnèrent de vifs

1. Corrompu en Rocca di Sarno par les Chrétiens, et nommé حجر سرلو par les Arabes. Voyez Nowairy. passim.

2. Exceptis duobus qui inter cadavera mortuorum latitaverant. Gauf. Malat., lib. II, cap. 46.

3. Sarraceni cor extrahunt...... comedisse dicuntur. Ibid. ibid. — Voyez Card. hist. de l'Af., tom. II, pag. 95.

4 Anonym. Vatic., chron. nº 5911, Bibl. Roy.

1071. regrets à la perte de leur compatriote. Le comte Roger surtout était inconsolable de la mort de son neveu, et ne craignait pas de laisser paraître sa douleur [1]. Robert sut maîtriser la sienne. « C'est aux femmes, dit-il à son frère, que nous « devons laisser les gémissements; prenons les « armes, et au lieu de pleurer sa mort, courons la

1072. « venger [2]. » Il ne put s'occuper lui-même de ce soin. La révolte des habitants de Rossano le contraignit de repasser sur le continent. Il chargea donc Roger[3] de sa vengeance, et celui-ci, comme un lion avide de sang[4], allant porter la dévastation et la mort dans la vallée de Mazzara et dans les environs de Catane, offrit aux mânes du brave et malheureux Serlon un terrible et sanglant holocauste.

1. Comes amissione nepotis intolerabili dolore angebatur, dux vero, à lamentis fratrem suum coercere volens, dolorem suum virili more occultare nitebatur.

Gauf. Malat., lib. II, cap. 46.

2. Fæminis, inquit, lamenta permittantur, nos autem in vindictam armis accingamur. Ibid., ibid.

3. Serlon avait épousé la fille du comte Raoul de Baja; il en avait eu une fille qui fut mariée à Roger de Barneville, tué devant Antioche aux premières attaques des Croisés. (Juin 1098.)

4. Quasi leo esuriens prædæque avidus.

Gauf. Malat., lib. II, cap. 46.

CHAPITRE IV.

1072.

Révolte et punition du comte de Trani. —Mariage d'Hélène, fille de Robert Guiscard. — Amalfi se soumet au duc. — Siége et prise de Salerne. — Gisulfe se réfugie auprès de Grégoire VII. — Excommunications de ce pontife. — Attaques de Naples et de Bénévent.

A peine les révoltés de Rossano eurent-ils appris l'arrivée de Robert dans la Calabre, qu'ils abandonnèrent toute idée de résistance; le duc, pour les punir, fit élever une citadelle dans leurs murs, et vint ensuite se reposer à Melfi.

Tous les seigneurs normands qui ne l'avaient point suivi en Sicile s'étaient empressés de le complimenter sur l'heureuse issue de son expédition. Pierre de Trani fut le seul qui se dispensa de ce devoir. Son absence fut d'autant plus remarquée, qu'au moment du départ de Robert il avait refusé de fournir son contingent à l'armée [1], pour aller tenter de son côté des excur-

1. Ad fines siculos vires adhibere negaret.
Gugl. Apul., lib. II.

1072. sions sur les côtes de l'empire grec. Le comté de Trani était l'un des plus vastes et des plus riches du pays. Mais peut-être ses richesses mêmes avaient-elles inspiré au noble vassal le désir de l'indépendance. Pour s'en assurer, Guiscard lui fit donner l'ordre de venir à Melfi; Pierre, loin d'obéir à cette injonction, s'avança jusque dans Andria, ville frontière de son comté, y rassembla ses vassaux, et prépara tout pour opposer une vigoureuse résistance.

Le duc marcha promptement vers les rives de l'Adriatique, et tournant Andria, mit le siége devant Trani. Reconnaissant alors la faute qu'il avait faite d'abandonner sa capitale, le comte de Trani trompa la vigilance des soldats de Guiscard, et se jeta dans la place assiégée, accompagné seulement de douze cavaliers [1]. Il s'y maintint pendant vingt-six jours; mais, au bout de ce terme, les habitants le prièrent de capituler. Il y consentit à regret, et se rendit en stipulant qu'il serait libre de se retirer où bon lui semblerait. A l'exemple de Trani, Giovinazzo et Bisceglia ouvrirent leurs portes. Quarata, où le comte s'était refugié en quittant Trani, résista quelques jours encore; mais inutilement. Le

2 fév. 1073.

1. Lup. Protosp. chron. ann. 1074.

vassal révolté fut enfin livré à la colère de Robert, qui se contenta de lui faire renouveler son serment de fidélité, et de le priver de sa capitale [1]. 1073.

1073 à 1075. Ces mouvements auraient pu devenir dangereux, si l'empire d'Orient avait prêté son appui aux rebelles. Mais loin de suivre la politique de son frère, Michel, fils de Constantin Ducas, avait enfin reconnu la nécessité de s'allier à ces indomptables guerriers que tant d'attaques infructueuses n'avaient pu renverser. Il avait un fils fort jeune encore, qui portait le nom de son aïeul. « Constantin (nous dit Anne Comnène) était frais comme la rose qui vient de s'épanouir. Je ne puis éloigner de mon souvenir ses beaux cheveux blonds; ses yeux brillants et pleins de charmes; et toutes les fois que je me rappelle cet enfant, il m'est impossible de retenir mes pleurs [2]. » L'empereur demanda pour son fils la main de la fille de Guiscard. Quelque flatteuse que fût une pareille proposition pour le duc de Pouille, son premier mouvement fut de la

1. Romuald. Salern. chron. — Gugl. Ap., lib. III.

2. Ἐγὼ δὲ μετὰ τοσούτους ἐνιαυτοὺς μεμνημένη τοῦ νεανίου τούτου, δακρύων ἐμπίπλαμαι.

Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. γ'.

1073 à 1075. refuser [1]; mais tant d'avantages étaient attachés à cette alliance [2], qu'il finit par faire le sacrifice de ses affections aux intérêts de son empire. La princesse fut conduite à Constantinople, où, suivant la coutume grecque, elle changea son nom normand pour celui d'Hélêne, que lui imposa sa nouvelle famille [3]. Une telle union, qui semblait devoir assurer la paix des deux états, ne tarda pas à devenir pour l'un comme pour l'autre la source de nombreuses calamités. Mais, sans anticiper sur l'ordre des événements, occupons-nous d'une guerre nouvelle qui vint subitement éclater sur les rives occidentales de l'Italie.

Au milieu du beau promontoire qui sépare le golfe de Naples de celui de Salerne, et dans les anfractuosités de deux énormes rochers, la ville d'Amalfi domine une mer que ses nombreux vaisseaux sillonnaient alors dans tous les sens; rien de plus pittoresque que la situation de cette petite cité et

1. Lo duc respondit que lo cuor non lui soufferait que sa fille fust tant loing de lui.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. VII, cap. 26.

2. Li messaigers de l'empereor promettaient de doter la pucelle.

Ibid. ibid.

3. Μετονομάσας αὐτήν. — Κυροπαλάτης. — Σκυλίτζης.

de son territoire, qu'un historien de nos jours a décrits avec autant de talent que de vérité. « *Les habitations, suspendues comme l'aire d'un aigle à mi-côte des monts dont le pied est baigné par la mer, ne sortent qu'à moitié du milieu des bois d'oliviers qui couvrent ce district. Les branches dorées des orangers qui entourent leurs maisons blanchies attirent de loin les regards, et indiquent l'habitation de propriétaires riches et industrieux: tandis que de l'autre côté de ce magnifique golfe, les temples majestueux de Pæstum s'élèvent seuls au milieu d'une plaine déserte et désolée, que la liberté n'a plus visitée depuis deux mille ans*[1]. »

1073 à 1076.

Plus heureux que la plupart de leurs voisins, les Amalfitains avaient dû long-temps au commerce leurs richesses et leur indépendance. Cette petite colonie fondée depuis environ cinq siècles avait subi durant cette période des vicissitudes diverses; mais toujours persévérante dans ses laborieuses habitudes, elle avait su établir et conserver des relations commerciales avec tous les peuples du monde[2]. Partout ses monnaies con-

1. S. Sismondi, Hist. des rép. ital. Tom. I, chap. 4.
2. Hic Arabes Indi Siculi noscuntur et Afri.
Gugl. Ap., lib. III. — Gest. dei. per. Franc., cap. 934.

1073. nues sous le nom de tari avaient un cours régulier; elle fournissait à l'empire grec ses troupes les plus brillantes et les plus aguerries, et c'était à deux de ses citoyens qu'était due la fondation des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, dont l'ordre devait un jour jeter un si grand éclat [1].

Les Amalfitains, subjugués par Gaimar de Salerne [2], avaient impatiemment supporté le joug que l'on faisait peser sur eux, et comme nous l'avons dit plus haut, ce prince était tombé sous leurs coups [3]. Gisulfe, en montant sur le trône, voulut venger la mort de son père. Fatigués de sa tyrannie, accablés de vexations et d'impôts [4], et ne se sentant pas assez forts pour recouvrer leur indépendance, les Amal-

1. Luitprand.

2. Manus. inéd. n° 59 et 60, Bibl. de l'Ars. — Chron. inéd. d'Aim., lib. VIII, cap. 3, fol. 175. — Anonym. Salernit. paralip., cap. 73.

F. Panca hist. Amalphit. Neapol. 1715.

Sismonde de Sismondi, Hist. des républ. ital., lieu cité.

3. Chron. inéd. d'Aimé, liv. VI, cap. 15, 16, 17, 18 et 22.

4. Vit. S. Leon. Abbat. in vit S. Pat. Caven., apud Murat., tom. VI, pag. 214 et 215.

Et a lo ferocissime prince de Salerne, Gisolfe, et a l'iniquité soe continuellement cressoit et faisoit piz.

Chron. inéd. d'Aimé, liv. VIII, cap. 2.

fitains, crurent qu'il leur serait avantageux de changer de maître. Ils connaissaient l'ambition de Guiscard; on députa vers lui quelques citoyens chargés de lui offrir l'hommage lige de la ville, s'il voulait lui accorder sa protection. 1076

Le duc de Calabre répondit à ces envoyés que Gisulfe était son beau-frère, que d'ailleurs les Normands avaient eu presqne toujours à se louer des habitants de Salerne, et qu'il lui répugnait de rompre ainsi tout-à-coup des relations amicales depuis long-temps établies. Il leur promit, toutefois, qu'il adresserait des représentations à Gisulfe, en le priant de garder plus de ménagements envers les habitants d'Amalfi[1]. Le duc tint sa promesse[2]; mais loin d'avoir égard à cette intervention, le prince de Salerne répondit avec hauteur, et menaça les Normands de sa colère[3]. Une telle conduite et les torts antérieurs de Gisulfe[4] décidèrent bientôt Robert à se rendre aux vœux des Amalfitains;

1 Gisulfe armait des pirates contre les Amalfitains et torturait leurs prisonniers de la plus horrible manière.

2. Mandat Amalficolas cesset vexare.

Gugl. Ap., lib. III.

3. Chron. inéd. d'Aimé, lib. VIII, cap. 1, 2, 3, 4 et suiv.

4. Ibid., lib. IV, cap. 18, 19, 20, 21, 22 et 23.

1076. il prit possession de leur ville[1], éleva quelques châteaux forts sur les sommités des ravins qui la dominent[2], et secondé par la flotte qu'il trouva disposée dans le port, il alla mettre le siége devant Salerne[3], la veille des nones de mai. Gisulfe avait espéré que Richard, comte d'Averse, viendrait lui porter des secours; mais Guiscard avait tout prévu, et il s'était assuré de la neutralité de son beau-frère par l'intervention de Didier, abbé du mont Cassin, leur commun ami; il avait même poussé la précaution jusqu'à faire envoyer douze livres d'or aux moines de ce monastère, en les engageant à prier pour le succès de ses armes[4].

1077. Salerne, investie par terre et par mer, entourée par les assiégeants de fossés et de palissades qui rendaient le blocus plus rigoureux[5],

1. Chron. Amalphit., cap. 22.

2. Gugl. Ap., lib. III. — Gauf. malat. lib. IV, cap. 24.

3. Alberic. monach. Cassin., chron. ann. 1075. — Romuald. Salern. chron. eod. anno. — Ost., lib. III, cap. 45. — Gauf. Malat., lib. II, cap. 2 et 3. — Chron. Cavens., Vit. Patr. Cavens. Apud Murat., tom. VI, page 215.

4. Ost., lib. III, cap. 58.

5. Ainsi Salerne de la part de la mer fut atornée de nefs et de l'autre part était close de paliz et de fossés grandissimes.

Chron. inéd. d'Aimé, lib. VIII.

fut réduite aux dernières extrémités ; au bout de quatre mois, la disette devint si grande, que ses habitants mangèrent successivement les chevaux, les ânes, les rats et les chiens que renfermait la ville [1]. Durant cette horrible famine, un de ces animaux donna des preuves d'une adresse rare. Le fils de son maître était hors des lignes du siége; chaque jour le chien intelligent trouvait moyen de tromper la vigilance des gardes et de rapporter dans la place assiégée les vivres que ce fils envoyait à son père [2].

1077.

Fatigués de tant de souffrances, les habitants ouvrirent leurs portes aux troupes de Robert; Gisulfe se retira dans la citadelle, et voulut

15 déc.

1. La chronique d'Aimé dit qu'un œuf se vendait jusqu'à 10 tarins, équivalant aujourd'hui à 8 fr. 60 c., mais dont la valeur relative à cette époque était beaucoup plus considérable.

M. Sismonde de Sismondi, tom. I, pag. 265, Hist. des rép. ital., n'a pas je crois apprécié à sa juste valeur le tari de Naples. Ce tari est actuellement évalué au pair à 88 c., et il est assez remarquable que cette valeur est à peu près celle qu'avait jadis la drachme d'Athènes évaluée, d'après les travaux du savant auteur d'Anacharsis et de Titon, à 16 sous tournois de notre monnaie (poids de 11 deniers 12 grains de fin).

2. Chron. d'Aimé, manus. inéd. lib. VIII, chap. 12, 13, 14, 15 et suiv.

1077. essayer de s'y défendre : Guiscard apprit qu'Abailard, sortant des murs de Salerne où il s'était renfermé avec Gisulfe, avait été se jeter dans le château fort de San-Severino, dans la Calabre. Il écrivit à Roger, son frère, pour l'engager à se mettre à la poursuite du jeune rebelle, et continua de serrer de près le donjon qui résistait encore. Sichelgayte envoya, de l'aveu de son mari, quelques provisions que l'une de ses sœurs lui avait fait demander, mais son intercession auprès du duc de Pouille fut vaine. Après une vigoureuse défense et des assauts répétés, dans l'un desquels Robert fut blessé grièvement au côté, Gisulfe réduit à capituler, stipula qu'il lui serait libre de choisir le lieu de sa résidence : il descendit de nuit auprès de Guiscard. « Beau-frère, lui dit celui-ci, je croyais en devenant ton parent [1] rencontrer en ta personne un allié loyal et puissant. — En moi ? dit Gisulfe, tu m'as abreuvé d'opprobres, *tu m'as mis moi et ma gent en destruction*[2] ; tandis que j'aurais dû trouver dans mon beau-frère un allié fidèle, c'est lui qui me chasse aujourd'hui de l'héritage de mon père. — Gisulfe,

1. Je cuydois par la parentesce que je fis avec toi...
Chron. inéd. d'Aimé, lib. VII, cap. 27.

2. Et suis mis en destruction moi et ma gent... Ibid.

répondit le duc à voix basse, le mariage de ta sœur devait, il est vrai, devenir pour toi une source d'honneurs et de richesses [1], n'accuse que ton arrogance et ton infidélité. J'avais 10000 hommes d'armes à ton service, tu as été demander à l'empereur de Constantinople et au pape de Rome des secours contre moi. Je me faisais ton chevalier; tu ne m'as répondu que par le dol et la haine. Je t'ai demandé grace pour les Amalfitains, tu as rejetté mon intervention; Amalfi et Salerne ont désormais cessé de t'appartenir.» Une seconde entrevue n'ayant point produit un plus favorable résultat, ce malheureux prince, dépouillé de sa couronne, se retira avec une somme de mille besants et quelques chevaux au Mont-Cassin, abandonnant à Guiscard la principauté de Salerne [2] qui dès ce moment fut incorporée

1077.

1. Tu poais être surhaussié por lo mariage de ta suer comment tu dis... Ibid.

2. Ant. Carrac. Propyl. ad quat. chron. manus. inéd. fond. Ducange, n° 860, Bibl. de l'Arsen.

Vita patrum Cavens., verb. S. Leo. — Chron. anonym. Cassin. n° 62, ann. 1075. — Chron. Amalphit., cap. 35. — Ptolom. de Lucca chron. — Chron. Benevent, ann. 1075.

Aimé raconte que Guiscard avait inséré pour condition de la capitulation que Gisulfe lui livrerait une dent de St. Mathieu à laquelle il tenait beaucoup. Le prince de Salerne fit arracher la

1077. aux domaines soumis à la puissance normande.

Une conquête aussi importante fut pour Robert l'occasion d'élever un temple au dieu des armées. Il fit construire à Salerne en l'honneur de St. Mathieu[1] une église où plus tard les reliques du bienheureux furent déposées. Non content de ce premier acte de piété, il se rendit aussi lui-même au Mont-Cassin. Il y fut accueilli par le célèbre abbé Didier, dont il était depuis long-temps l'ami.

Cependant Roger, en exécution des ordres de son frère, était allé assiéger son neveu à San-Severino. Mais la fréquence des sorties de la garnison et l'énergie de ses attaques lui faisaient

dent d'un juif mort récemment et l'envoya au duc de Calabre.
Chron. d'Aimé, manus. inéd., liv. VIII, cap. 30.

1. Romuald. arch. Salernit. chron. — Chron. Amalphit., cap. 36.

De S. Fortunat. apud act. sanct. August., tom. VI, pag. 164 et suiv.

Chron. princip. Longob. Murat., tom. III, pag. 319.

Voyez les détails de cet édifice St. Non, tom. III, pag. 166; cet auteur suppose à tort, pag. 164, que Salerne, au moment de sa reddition à Robert Guiscard, était au pouvoir des Musulmans. Il a aussi confondu, en parlant du même temple, St. Grégoire avec Grégoire VII (pag. 197).

voir assez que le sang d'un Hauteville coulait 1077.
dans les veines du chef qui la commandait. Les renforts que le duc Robert amena avec lui n'obtinrent pas de succès plus décisifs. On reconnut alors qu'il ne serait possible de venir à bout de la place que par la famine, et pour y réussir, on fit construire vis-à-vis des portes, trois forts dont les commandements furent confiés à Herbert Faloch, Renaud de Semoul et à Tristan Balbe son frère.

Les troupes de Robert quittant le siége de San-Severino rentraient en Pouille, lorsque dans les riants vallons de la Cava, campagnes délicieuses situées entre Salerne et le Vésuve, elles rencontrèrent Herman frère d'Abailard, et le firent prisonnier. Cette capture entraîna la reddition de San-Severino. Guiscard fit dire à son neveu qu'il venait de s'emparer de son jeune frère, mais que si la place de San-Severino était remise à ses troupes, il rendrait le captif à la liberté, aussitôt que lui Guiscard serait arrivé au Mont Gargano.

Abailard n'hésita pas; les portes de San-Severino furent ouvertes par ses ordres, et il alla trouver en toute hâte son oncle, pour le prier d'exécuter sa promesse, en se rendant à Gar-

1077. gano : « Mon neveu, lui dit Guiscard, je n'y compte pas arriver avant sept ans. » Abailard voyant qu'il avait été joué, après une altercation assez vive, s'éloigna pour aller s'emparer de Sainte-Agathe[1].

Robert l'y suivit, mais la résistance de Sainte-Agathe fut plus terrible encore que ne l'avait été celle de San-Severino. Il vit alors que le seul moyen d'éviter des troubles qui pouvaient devenir dangereux pour son pouvoir, était d'exécuter franchement ses conventions antérieures. Herman, rendu à la liberté, partit avec son frère pour Constantinople, et Robert reprit possession de la forteresse qui lui avait été enlevée.[2] De son côté Gisulfe mendiant les secours de l'étranger obtint de Rome un gouvernement dans la Campanie[3], et finit par devenir en France le légat d'Hildebrand[4].

Hildebrand ! à chaque page, s'offre ce nom

1. Gauf. Malat., lib. III, cap. 5.

2. Ibid. ibid.

Herman obtint plus tard d'Alexis un gouvernement en Dalmatie. Ducange not. ad Ann. Comm., pag. 274.

3. Gugl. Ap., lib. III. — Peregr. stemmat. princ. Norm.

4. Chron. Virdun, tom. XII du Recueil des histor. de France. Gregor. VII epist., lib. I, epist. 23.

dans mon récit, car l'homme qui le portait embrassait en entier le siècle dont il était l'ame et la vie. Tels étaient alors les résultats du système électoral de l'Église, quand il n'était pas faussé par la fraude et la corruption, qu'il faisait surgir naturellement au pouvoir les supériorités intellectuelles [1]. C'était ainsi que l'obscur enfant d'un pauvre charpentier de Soano, se trouvait appelé à recueillir dans ses royales demeures, le dernier rejeton de ces dynasties lombardes qui durant tant de siècles, avaient dominé l'Italie. 1077.

1. Nos sanctæ R. C. et Ecclesiæ cardinales clerici et accolyti subdiaconi diaconi, presbyteri presentibus venerabilibus episcopis et abbatibus, clericis et monachis consentientibus, plurimis turbis utriusque sexus, diversique ordinis conclamantibus, elegimus nobis in pastorem et summum pontificem Hildebrandum.

Placet vobis? Placet. Vultis eum? Volumus. Laudatis eum? Laudamus. — Acte de nomination de Grégoire VII, t. XXIV des Concil. génér.

Le peuple, fasciné par l'ascendant du génie de ce prélat, lui supposait le don de lire prophétiquement les pensées secrètes des humains.

Cogitationes aliorum prophetico mentis intuitu.

Gugl. Malmsb., lib. III. — Hugon. Abbat. chron. Vird. — Acta S. Gregor., pap., apud act. sanct. Boll. Jun. — Order. Vit., lib. IV.

1078. Élevé à l'école du malheur, cet obscur enfant avait su mesurer toute la hauteur de son auguste mission. Il avait compris à cette époque barbare, que le temps enfin était venu de faire succéder à l'empire de la force brutale le règne de l'intelligence et de la raison. Il est impossible, sans doute, d'approuver tous les moyens dont il usa pour arriver à ce but; mais peut-être faudra-t-il du moins lui rendre cette justice un peu tardive, qu'il servit les intérêts de la civilisation dont on l'a toujours accusé d'avoir été l'ennemi.

La réception amicale que fit Grégoire VII à Gisulfe de Salerne, était presque un acte d'hostilité envers le vainqueur qui venait de le déposséder; au moins fut-elle ainsi considérée par le duc de Calabre, qui se crut autorisé à s'emparer d'une partie de la Marche d'Ancône [1]. Hildebrand n'était pas d'un caractère à laisser impunie une pareille agression: il semblait la craindre depuis long-temps, car déja quatre années auparavant, il avait imploré les secours de Guillaume, comte de Bourgogne, et de Raymond, comte de Provence, qui lui avaient promis de combattre les

1. Gugl. Malmsb. lib. III.

Normands [1]. Ses différends avec l'empereur d'Allemagne, ne lui permettaient pas de recourir aux armes. L'excommunication lui offrait une ressource souvent employée à cette époque : *Il lia Robert du lien de l'anathême* [2].

1078

Soit terreur, soit faiblesse, les chevaliers évacuèrent les états de l'Église. Pour la première fois, Robert se vit forcé d'abandonner une de ses conquêtes; il voulut obtenir au moins un dédommagement sur les rives occidentales de l'Italie, et dans le voisinage de la principauté de Salerne qu'il venait de conquérir. Ses troupes quittèrent les domaines de Grégoire, et traver-

1. Gregor. VII epist. ad desider. abbat. Cassin. et ad Gisulf. princip. Salernit.

2. Gregor. VII epist., lib. I, epist. 46.

Manus. n° 800, Bibl. de l'Arsen., pag. 25 et 46.

Concil. Rom. sub Greg. VII, lib. X. — Concil. gener. ed. de Paris. — Leon. Ost., lib. III, cap. 44. — Baron., ann. 1074, pag. 468.

Cependant comme en lançant ses foudres pontificales il n'avait épargné ni le sexe, ni l'âge, et avait cru devoir comprendre tous les fauteurs adhérens et complices, il voulut par une bulle restreindre ses excommunications et déclara, le 3 mars de la même année, que les femmes et les enfants étaient exceptés de l'anathème.

1078. sèrent la terre de Labour pour aller mettre le siége devant Naples[1]. Une résistance prolongée de la part des habitants et de la garnison de cette ville, lui laissaient peu d'espoir de la soumettre. La mort du dernier prince de la dynastie lombarde de Bénévent, lui fit supposer qu'il serait plus heureux d'un autre côté; il plaça le comte Richard en observation sous les hauteurs de Saint-Elme, et se dirigea vers les chaînes de l'Apennin, où il alla tenter inutilement de s'emparer de la principauté qu'il convoitait[2].

De son côté, le comte d'Averse n'obtenait pas plus de succès sous les murs de Naples. Après un siége d'une année, ce guerrier soit à cause de son âge, soit à cause des fatigues qu'il avait souffertes, tomba malade. Son ame exaltée par des sentiments religieux, fut bientôt en proie aux terreurs que l'excommunication lancée par le pape contre les chevaliers, ne pouvait manquer de lui inspirer. Il dépêcha donc un

1. Chron. Cavense. — Alb. monach. Cassin. chronol. — Ost., lib. III, cap. 45. — Lup. protospap. chron. — H. Surit., genealog. princip. Norman.

2. Chron. S. Soph., pars. III, n° 14. — Chron. Amalphit., cap. 38. — Chron. Benevent, ann. 1077.

exprès vers Grégoire, pour le prier de le relever d'un anathême qui depuis l'évacuation de la Marche d'Ancône [1] n'avait point été encore révoqué. Grégoire mit probablement des conditions à l'absolution qu'il accorda; car aussitôt après la mort de Richard, Jourdan son fils reçut du pontife quatre mille besants de subsides, déclara la guerre au duc de Calabre, et alla faire lever le siége de Bénévent que Guiscard n'avait encore pu soumettre. Au moment où il arriva devant cette place, Robert venait de s'en éloigner pour se rendre à Troja, où l'appelait la célébration du mariage de Hérie, l'une de ses filles, avec Hugues d'Est, fils d'Azzon II, un des plus puissants seigneurs de Lombardie [2], et présomptif héritier au titre

1078.

1079.

1. Chron. inéd. d'Aimé, liv. VII, chap. 12.
Chron. Cavens.
Chron. Amalph., cap. 39.

3. Hugues III, comte du Maine, fils d'Azzon, marquis de Ligurie, et d'Ersinde, fille aînée de Herbert, *Éveille chien*, fut appelé, par la révolte des Manceaux, à prendre possession de son comté vers le commencement de 1090. Mais peu habitué aux fatigues de la vie militaire, il s'accomoda mal d'un gouvernement où il fallait souvent payer de sa personne, et céda ses droits pour 10,000 sols, à Hélie de Beaugency, seigneur de la

1080. de sa mère, du comté du Maine en France [1].

L'avidité de Robert dans cette occasion, lui suscita de nouveaux embarras; il eut la maladresse de réclamer de ses principaux seigneurs, des présents de noces considérables. Ces exigences déplurent à quelques uns d'entre eux; ils se concertèrent pour se déclarer en révolte ouverte et refuser positivement des demandes qui leur paraissaient mal fondées. Cette nouvelle sédition était d'autant plus inquiétante, que les deux fils d'Onfroy venaient encore tenter de recouvrer l'héritage de leur père : il fut donc nécessaire de faire quelques sacrifices d'un côté, pour ne pas être accablé par tant d'ennemis réunis. Didier, abbé du Mont-Cassin, que son origine lombarde n'empêchait pas d'être l'ami des Normands, fut chargé de négocier la paix avec le

Flèche, son cousin germain et beau-fils de Foulques d'Anjou. Cette famille prétendait descendre de Charlemagne.

Order. Vit., lib. IV et VIII, et X ad princip. — Rob. Wace, pag. 325 et notes de M. A. Leprevost. — Act. episcop. Cenoman., cap. 33. — Ducange, note ad Alexiad., pag. 192.

Hugues répudia la fille de Robert Guiscard qui épousa en seconde noces Raynauld, comte de Marsi.

Castel. in chron. Comit, Marsic.

1. Gugl. Ap., lib. III. — Leibn. præfat. ad Gugl. Ap. Murat tom. V. — Doniz. vit. Comit. Mathild., cap. 6.

Pape, et d'offrir la renonciation de Guiscard à ses prétentions sur Bénévent [1]. Tranquille de ce côté, le duc de Calabre alla combattre ses neveux sous les murs de Bari, dont le gouverneur s'était laissé séduire par eux; il les battit encore une fois, et les força de regagner Constantinople. Jourdan marchait cependant sur Salerne; quelques concessions que lui fit Guiscard, et probablement aussi les instructions du souverain pontife, le déterminèrent à s'arrêter. 1079.

La conquête de Tarente qui avait pris parti pour les fils d'Onfroy, pacifia entièrement l'Italie méridionale.

Guiscard vit alors de tous côtés les plus riches seigneurs réclamer la faveur de s'allier à sa famille. Un des plus puissants princes de France, Raymond Berenger [2], avait un fils remarquable par sa beauté [3]. Il demanda et obtint la main 1080.

1. Chron. Beneventan.

2. Comte de Barcelone, Carcassone, Raseran, fils de Raymond et d'Almodis. Il partagea l'héritage avec son frère en décembre 1080.

3. Corpore et forma pulcherrimus. Il avait été surnommé *Téte d'étoupes* à cause de sa chevelure.

Gest. Comitum Barcinon. Recueil des Hist. de France, tom. XII, pag. 375.

1080. de Mathilde, troisième fille de Guiscard[1]. La jeune fille fut confiée par son père à l'archevêque de Bari, qui jouissait de toute sa confiance, et qui la conduisit auprès de son nouvel époux[2].

De ce mariage, naquit bientôt un fils, ayeul

1. Caffar. annal. Genu., lib. I. — Joann. Arch. Barens. — Hist. Inv. S. Sabin., cap. I, n° 2. — Surit., lib. I, inder rer. Aragon. ann. 1076. — Will. Catell. rer. Occit., lib. IV, pag. 583. — Laurent. Veron. chron, lib. I, ann. 1091, n° 13.

L'annotateur du tome XII des Hist. de France a confondu cette Mathilde avec une Mathilde fille de Roger qui épousa Raymond, comte de Saint-Gilles.

La seconde fille de Guiscard, Mabille qui avait accompagné Hélène sa sœur à Constantinople, fut mariée plus tard à Ebles comte de Roye et de Montdidier, qui fut nommé, par Grégoire VII, chef de la croisade contre les Sarrasins d'Espagne, et qui partit pour cette destination en 1089 avec Rotrou II, comte de Mortagne, son neveu. La quatrième, Isabelle, épousa en 1088 Guillaume de Grentemesnil, neveu de Roger par Judith, son épouse.

Bullar. amp. collect., tom. II, pag. 25. — Surit. Genea. Princ. norm. — Alber. chron. ann. 1099. — Greg. epist., lib. I, epist. I. — Leib. not. ad... Engl. Ap. — Mém. historiq. sur Alençon, tom. I, pag. 242. — Hist. des comtes de Poitou, . 109.

2. Cum multo comitatu et apparatu sumptuose conduxerat.

Joannis archidiac. de invent. S. Sab. episc. apud. — Ughelli Italia sacra, tom. VII.

de l'illustre Marguerite de Provence, cette digne compagne de Saint-Louis, qui, près de tomber dans les fers des Musulmans tant de fois vaincus par le glaive des Hauteville, fit un jour entendre aux rivages de l'Afrique un cri si noble et si digne de ses ayeux [1]. 1080.

1. Sire chevalier je vous prie que, par la foi que vous m'avez baillée que, si les Sarrasins prennent cette ville, que vous me copiés la tête avant qu'ils me prennent.

Joinville, histoire de Saint-Louis, f° pag. 84.

Robert Guiscard duc de Pouille et de Calabre, né en 1020, mort au cap Ather, aujourd'hui cap Viscardo, le 17 juillet 1085; marié en 1059 à
Sykelgaïte, fille de Gaimar IV de Salerne.

|

Mathilde, mariée en 1079 à
Raymond Béranger II, comte de Carcassonne, assassiné le 6 décembre 1082 entre Girone et Saloni.

|

Raymond Béranger III, né le 11 novembre 1082, mort le 31 juillet 1131; marié le 3 février 1112 à
Douce comtesse de Provence, fille et héritière de Gilbert, vicomte de Milhaud.

|

Raymond Béranger IV, mort le 26 août 1162, à Dalmace près Gènes; roi d'Aragon en 1137, marié dans la même année à
Pétronille, fille de Ramire le moine.

|

Alphonse, comte de Provence en 1167, mort le 25 avril 1196;

marié le 18 janvier 1174 à
Sancie, fille d'Alphonse VIII.

|

Alphonse II de Provence, mort en février 1209 en Italie; marié en 1193 à
Gersende de Sabran.

|

Raymond Béranger V, mort à Aix le 19 août 1245; marié en 1220 à Béatrix de Savoie.

|

Marguerite de Provence, mariée à
Saint-Louis en 1234.

|

La maison de Bourbon.

1080.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

Révolutions de Constantinople. — Emprisonnement d'Hélène. — Inutile ambassade de Raoul. — Guiscard se fait appuyer par Grégoire VII. — Départ pour la Grèce. — Prise de Corfou. — Naufrage de Guiscard. — Négociations d'Alexis.

La Pouille entière était soumise; aucun point des Calabres n'osait opposer de résistance; Amalfi venait d'appeler le joug normand que les Salernitains avaient dû subir. Vainement sur les hauts plateaux de la Sicile, quelques restes des cohortes sarrasines tentaient une lutte inégale; l'empire de ces fertiles contrées était à jamais perdu pour le croissant. La domination normande embrassait donc alors une des plus belles et des plus riches contrées de l'univers, et pourtant l'ambition du jeune chevalier, qui naguère était venu les visiter, n'ayant pour toute fortune que son bourdon et son épée, n'était

1080. pas encore satisfaite. Il osa plus ; il conçut la gigantesque idée de porter lui-même une dynastie nouvelle au trône des Césars [1], sur les marches duquel il avait déja fait asseoir sa fille, et que d'ailleurs un sujet factieux venait d'usurper.

Dès le moment de l'arrivée de la jeune Hélène, les Grecs avaient hautement murmuré ; ils craignaient, disaient-ils, que les barbares qui leur avaient ravi leurs provinces de Lombardie ne finissent par envahir la Grèce elle-même. A une époque où le trône d'Orient devenait souvent la proie de l'ambition et de l'audace, un tel prétexte offrait une heureuse occasion à la révolte. Aussi Nicéphore Botoniate s'empressa-t-il de la saisir. Il jeta l'empereur dans un couvent, mutila d'une horrible manière Constantin son fils, et renferma dans une prison Hélène sa jeune épouse, Hélène la fille de Robert Guiscard.

Le duc était à Salerne avec Sikelgayte, lorsqu'une lettre de Crotone l'instruisit de ces évé-

1. Timebant denique Græci ne si ex nostræ gentis uxore hæredes procreati in palatio successerant, occasio liberius illuc accedendi nostræ genti daretur et gens deliciis et voluptatibus potius quam belli studiis ex more dedita, nostrorum strenuitate subjugata conculcaretur. Gauf. Malat., lib. III, cap. 13.

nements. L'auteur de cette lettre s'annonçait 1080. comme l'empereur Michel lui-même; il venait, disait-il, implorer les secours de son gendre pour recouvrer le trône qu'il avait perdu[1].

Robert convoqua bientôt le conseil de ses comtes et de ses barons : l'auteur de la lettre y parut. A la vue d'un monarque dépouillé de ses états par suite de son attachement pour les Normands, chacun jura de le venger et de punir l'outrage que la nation venait de recevoir dans la personne de la fille de son chef. On proclama un appel général dans toute l'Italie, et cet appel retentit même jusques aux rivages de la Neustrie. Plusieurs chevaliers, parmi lesquels l'histoire a conservé les noms de Robert Guiffart, de Guillaume de Noron et de Robert de Cardon son neveu, s'empressèrent d'y répondre[2]. Depuis l'enfant jusqu'au vieillard, tout fut dans la Pouille et dans les Calabres, enrôlé sous les bannières normandes.

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. α'.

2. Ord. Vit. chron. lib. VII.

On trouve aussi dans la vieille chronique inédite de Philippe de Mouskes la mention d'un chevalier Bacheler

qui par povreté vot aler
droict en Puille à Robert Guiscard.

Ph. de Mouskes, manus. n° 244, Bibl. Roy., pag. 14.

1080. Pendant que Michel, au milieu des honneurs dus au rang impérial, parcourait les villes de l'Italie méridionale sollicitant des vengeurs à sa cause, le duc s'occupait des moyens de consolider l'alliance qu'il avait formée avec le nouveau pape Grégoire VII.

Les différends élevés entre le pontife et l'empereur Henri, différends que nous aurons l'occasion de faire connaître, rendaient, pour le chef de la chrétienté, l'alliance de Robert extrêmement précieuse. Robert n'attachait pas moins de prix à celle d'un homme aussi redouté que l'était Hildebrand [1]. Les deux princes se réunirent à Bénévent [2] : ils eurent ensemble une longue conférence secrète (7 juin) [3]. Guiscard renouvela le serment de fidélité déja prêté au Saint-Siége sous Nicolas II et reçut à Cipperano, avec la ban-

1. Gregor. VII epist. lib. VI, epist. 11.

2. Illis Gregorius Beneventum papa diebus
Advenit..... Gugl. Ap., lib. VI.

3. Soliloquum cunctis adstantibus inde remotis
consilium tenuere diu.
Ibid. ibid.

Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. α'.

Cette date est contestée; voyez Pagi et Mansi, annotation. ad Baron., tom. XVIII, pag. 506.

nière pontificale [1], un acte qui le confirmait dans ses domaines, ainsi conçu [2] : 1080.

« Moi Grégoire, pape, je t'accorde à toi, duc
« Robert, l'investiture des domaines que mes
« prédécesseurs de sainte mémoire Nicolas et
« Alexandre t'ont concédés. Quant aux domaines
« que tu occupes sans en avoir le droit, comme
« Salerne, Amalfi et une partie de la Marche
« Firmane, je t'y souffre maintenant patiemment,
« plein de confiance en Dieu tout-puissant et en
« sa bonté : et toi, dans la suite, tâches de te com-
« porter d'une manière convenable pour toi et
« pour moi, sans péril pour ton ame et pour la
« mienne [3].

« Fait à Cipperano, le 3 des kalendes de juin ».

Cet acte fut bientôt suivi d'une bulle ordonnant des levées en faveur de l'armement projeté par Robert [4].

De retour à Salerne, Guiscard donna des

1. Cepit vexillum de St. Petri de mense junio. Chron. Amalphit., cap. 40.

2. Gregor. epist., lib. V, epist. VI.

Voir le texte aux pièces justificatives.

3. Bullarum. Romanar. amp. collect. ed. Carol. Cocquelin., tom. II, ann. 1080.

4. En voici la teneur :

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à ses

1080. ordres pour que l'on fît tous les préparatifs d'une expédition. Sa marine était presque nulle;

frères et collègues les évêques de Pouille et de Calabre, salut et bénédiction apostolique.

Nous ne doutons pas que votre prudence n'ait appris que le très-glorieux empereur de Constantinople Michel a été méchamment et indignement contre toute raison et toute justice précipité du faîte de la grandeur impériale. Ce prince est venu en Italie demander le secours du bienheureux Saint-Pierre et de l'illustre duc Robert notre fils : chargé malgré notre indignité de tenir la place de l'apôtre, nous avons été touché de la situation de l'empereur, et nous avons jugé convenable, en nous rendant à ses prières et à celles du duc, de le faire aider par les fidèles de notre bienheureux prédécesseur.

Ces deux princes ont pensé qu'il sera très-utile parmi les autres éléments de succès de l'entreprise, que les troupes auxiliaires unies dans la vraie foi et animées des mêmes sentiments ne cessent de prêter leurs secours à la cause de l'empereur.

Nous défendons en vertu de notre autorité apostolique à tous ceux qui ont pris les armes pour l'expédition, d'oser, par une trahison coupable, embrasser la cause opposée, leur recommandant au contraire, ainsi que le prescrit la religion chrétienne, de prêter bonne et fidèle assistance. Nous recommandons aussi particulièrement à votre amabilité d'avertir (ainsi que votre devoir vous y oblige), tous ceux qui auront l'intention de passer le détroit avec le duc et l'empereur qu'ils doivent faire pénitence, être fidèles à leurs chefs (comme cela convient à des chrétiens), avoir dans toutes leurs actions la crainte et l'amour de Dieu et persévérer dans les bonnes œuvres. Vous pourrez, appuyé de notre autorité et même de celle du bienheureux saint Pierre leur donner l'absolution. Rome, 8 de kalendes d'août 1080.

il fallut tout créer. On abat des chênes, on met des barques sur les chantiers [1], on radoube le petit nombre de celles qui existaient déjà [2]. Dans tous les ports règne la plus grande activité, et bientôt une flotte considérable est rassemblée à Otrante. 1080.

Tout en se préparant à la guerre, le duc Robert paraissait avoir encore le désir de conserver la paix. Il avait envoyé à Constantinople Raoul Peau-de-loup, un des plus puissants seigneurs de sa cour [3], pour demander raison du traitement indigne que Nicéphore avait fait éprouver à son beau-père, à son gendre et à sa fille, et pour déclarer la guerre dans le cas où on ne lui donnerait pas satisfaction : il adressait en même temps des lettres à Alexis, général en chef des troupes de l'empire, qui devait bientôt lui-même s'emparer d'un trône dont il était alors un des plus fermes soutiens [4].

1. Robora cæsa cadunt. Gugl. Ap.

2. Picem liquidam properant super addere quidam. Ibid. ibid.

3. Ἐξαποστέλλει τινὰ τῶν ἀμφ' αὐτοῦ μεγιστάνων Ῥαοὺλ ἐπονομαζόμενον, κ. τ. λ. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. α'.

4. Ὁ ἐμὸς πατὴρ Ἀλέξιος δῶρα δέ τινα ἐπεμπόμφει γράμματα φιλίαν ἐπαγγελλόμενα. Ἄννης τῆς Κομν. λογ. α'.

1081\. Ces démarches n'ayant amené aucun résultat, Robert devint furieux. En vain son ambassadeur lui fit-il à son retour des représentations sur la puissance de l'empire qu'il se proposait d'attaquer; en vain lui fit-il observer que l'homme qui se donnait en Italie pour l'empereur Michel n'était qu'un intrigant, un moine nommé Raictor, échappé de son couvent; qu'il était certain de l'imposture, puisqu'il avait vu le véritable Michel dans le monastère même où il était relégué: le duc qui savait probablement à quoi s'en tenir sur cette dernière circonstance, ne voulut rien écouter. « J'ai entendu dire, ajoutait Raoul, que depuis mon départ de Constantinople, de graves événements sont survenus. Nicéphore, assure-t-on, vient d'être précipité du trône par Alexis; on a rendu la liberté à votre fille Hélène, et la dignité impériale à Constantin son époux. Si ces événements sont vrais, vous n'avez aucun motif de faire la guerre; et une guerre injuste ne peut avoir un favorable résultat[1]. »

Les conseils de Raoul déplaisaient au duc son

1\. Ὁ γὰρ ἐμὸς πατὴρ τῆς βασιλείας ἐπιδραξάμενος τὸν Βοτανειάτην τῶν βασιλείων ἐξήλασεν, κ. τ. λ.

Τοῦτο κατὰ τὴν ὁδὸν ἀκηκοὼς ὁ Ῥαοὺλ, κ. τ. λ.

Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. α' κ, γ'.

maître, que le désir de venger sa fille, ou peut-être l'espoir de s'emparer du trône de Constantinople, empêchaient de rien écouter. Pendant ce discours, nous dit la fille d'Alexis, Robert avait peine à retenir son bras prêt à frapper. Il était excité d'ailleurs par les imprécations de Michel, qui, furieux de voir sa dignité méconnue, menaçait de la potence l'ambassadeur de Guiscard. Raoul, que la désertion d'un de ses frères, nommé Roger, pouvait rendre suspect, ne put trouver protection qu'auprès de Boëmond [1].

1081.

C'est ici le lieu de parler de ce héros dont le nom n'est point encore oublié dans l'Orient, et qui va jouer un si grand rôle dans la suite de cette histoire.

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. α'.

Raoul, qui craignait d'avoir déplu à Robert Guiscard, passa auprès de son frère à Constantinople, où il devint le chef d'une famille illustre qui subsistait encore du temps du voyageur P. de la Valle (Epist., pag. 97, édit. Paris). Albert d'Aix les cite comme ayant été envoyés par Alexis auprès de Godefroy de Bouillon pour le prier de ne pas dévaster les terres de l'empire (lib. II, cap. 9). Radulphum Peel de Lan et Rotgerium filii Dagoberti viros dissertissimos de terra et cognatione francigenarum Duci misit. On retrouve la mention de cette famille dans Pachymènes et d'autres comm. hist. Byzantins. Ducang. not ad Alexiad.

1081. Marc de Hauteville était issu du premier mariage de Robert Guiscard avec Alvarède [1]. Son père entendait souvent raconter le fabliau du géant Boëmond [2], et cette circonstance bizarre lui valut le surnom auquel il fit acquérir tant d'éclat. Boëmond était le portrait vivant de Guiscard : même force, même persévérance, même adresse, même courage au moment du danger [3]; ses heureuses dispositions avaient permis de l'élever de bonne heure au rang de chevalier. A peine était-il sorti de l'adolescence, qu'il reçut ce titre glorieux. Une stature athlétique, de beaux cheveux blonds, des membres robustes auraient fait de lui un des plus beaux chevaliers de l'armée [4], sans la pâleur qui couvrait son visage [5]. Son père lui confia le commandement de l'avant-garde au moment de l'expédition; mais ce fut Roger, son second fils [6], que le duc

1. Murat., ad Præfat. — Radulph. Cadom. Gest. Tancred princ.

2. Chron. d'Aimé, manus. inéd., n° 20, Bibl. Roy.

3. Order. Vital., lib. XI.

4. Ἦν δὲ τοιοῦτος ὁ ἀνὴρ οἷος οὐδεὶς κατ' ἐκεῖνον ὤφθη ἐν τῇ τῶν Ῥωμαίων γῇ οὔτε Ἕλλην. Ἄννης τῆς Κομν. λογ. ιγ'.

5. Order. Vital., loc. cit.

6. Anne Comnène se trompe en assurant que Boëmond était le cadet des fils de Robert Guiscard τοῦ νεωτέρου τῶν υἱέων αὐτοῦ. Les his-

de Pouille mit à la tête du gouvernement de ses provinces en Italie. Il lui donna pour tuteurs et pour conseillers son neveu Robert de Loritello[1] et le comte Gérard[2], car la duchesse Sikelgayte elle-même, voulant partager les dangers de son époux, avait pris la résolution de le suivre sur les côtes de l'Épire. 1081.

La flotte d'expédition était composée de cent soixante navires de toute grandeur, qui furent réunis à Brindisi. L'armée qu'ils devaient transporter était forte de trente mille hommes, suivant les auteurs grecs[3], et de quinze mille

toriens normands contemporains ne laissent aucun doute à cet égard.

Guiscard avait donné à ce fils le surnom de *la Bourse* parce qu'il lui avait reconnu dès son jeune âge le goût de l'argent.

Quod deprehendisset eum jam à tenero libenter nummos numerare. Gugl. Malmsbur., lib. VI.

1. Robert de Basseville, comte de Loritello, était fils de Geoffroy de Hauteville, comte de Capitanate, et conséquemment neveu de Guiscard.

2. Gugl. Ap., lib. IV.

Il est inutile de rappeler ici sans doute qu'à cette époque les noms de famille n'étaient point encore héréditaires. Voyez à ce sujet, Abbat. à Nuce dissertat. de Nominibus, cognominib. apud Murat., tom. IV, pag.

3. Αἱ μὲν γὰρ νῆες εἰς ἑκατὸν καὶ πεντήκοντα.... οἱ δὲ στρατιῶται εἰς τριάκοντα χιλιάδας, κ. τ. λ. Ἄννης τῆς Κομν. λογ. γ΄.

1081. hommes, suivant les chroniqueurs italiens et normands[1].

Quinze navires sous le commandement de Boëmond furent envoyés à la découverte; ils appareillèrent de nuit, et dès le lendemain, étant en vûe des côtes de Corfou, ils aperçurent sur le rivage un si grand nombre de soldats, qu'ils revinrent à toutes voiles représenter au duc l'impossibilité de songer à l'expédition, son armée fût-elle beaucoup plus considérable[2]. Robert fit donner aussitôt le signal du départ.

Un temps superbe favorisa la navigation de l'escadre : elle entra heureusement dans le golfe qui sépare Corfou de la terre ferme, et vint débarquer sans obstacle à Buthrinto sur les côtes de l'Épire[3].

1. Alberici monast. Cassin. chron. ann. 1082. — Order. Vit., lib. VII. — Epist. frat. Conrad. Dominic. — Baron. ann. 1081. Gauf. Malat., lib. III, cap. 24.

Ce dernier auteur ne porte pas à beaucoup près à ce nombre l'armée de Guiscard.

2. Sed reditum accelerantes duci placidum etiam si major esset exercitus renunciant. Dux itaque plurimum exhilaratus.... festinus cum omni classe transfretare accelerat. — Gauf. Malat, lib. III, cap. 24. — Gugl. Ap., lib. IV.

3. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. γ'.

C'est là que Virgile fait débarquer Énée dans son poëme.

1081.

« Braves soldats, dit Guiscard à ses troupes, « en mettant pied à terre, vous voyez quel pays « nous venons conquérir : si vous avez hérité « de la valeur de vos ancêtres, vous hériterez « bientôt des champs qui s'offrent à vos yeux [1]. « N'écoutez pas les vaines clameurs des hordes « méprisables que vous allez combattre, et ne « comptez pas leur nombre [2], mais regardez « plutôt les fertiles campagnes qui seront le prix « de votre courage et de la victoire [3]. »

Après un repos de quelques jours, on traversa le détroit pour attaquer l'île de Corfou. La ville de Cassopo fut emportée; on se porta de là sur la cité même de Corfou, qui ouvrit ses portes le 10 mai 1081 [4]. Après ce premier succès, l'armée fut divisée en deux parties; l'une prit le chemin de terre, par l'Acroceraune, sous le

1. O fortissimi milites et honoris prædecessorum non degeneres hæredes hæc est enim hæreditas vobis competens, pro hac adipiscenda armis decertandum est. Gauf. Malat., lib. III, cap. 24.

2. Non vos deterreat ignobilis vulgi et imbecillis quamvis numerosæ multitudinis strepitus hostium. Ibid. ibid.

3. Sed adhortatur species et fæcunditas hostilis adipiscendi hæreditaliter agri, speciesque et abundantia post certamen si strenue agitis, vobis debitarum rerum. Ibid. ibid.

4. Anonym. Barens. chron. ann. 1081. — Lup. protosp. chron. ann. 1081. — Gauf. Malat., lib. II, cap. 24.

1081. commandement de Boëmond. Elle occupa successivement Avlone et Canina; tandis que Robert Guiscard, côtoyant le rivage avec sa flotte, cinglait vers Durazzo. Des tours en bois, des machines de siège couvraient le tillac de ses navires, de telle sorte que son escadre paraissait une ville flottante [1].

Mais à la hauteur du cap Linguetta qu'ils s'efforçaient de doubler, les Normands furent assaillis par un de ces funestes ouragans qui désolent souvent l'Adriatique, et comme ils n'avaient pas l'habitude de la mer, il tentèrent vainement de manœuvrer pour éviter sa furie. Le désordre est alors au comble dans l'armée d'invasion; on accuse le chef de témérité. Dieu se déclare contre nous, s'écrient les soldats, il a déchaîné les tempêtes pour empêcher l'exécution d'une injuste entreprise. Cependant l'orage redouble de fureur, les flots s'élèvent jusqu'aux nues et portent la terreur dans l'ame des guerriers. Les voiles sont emportées, les

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. γ'.

Ce système de construction navale était usité chez toutes les peuplades du Nord. « Quelquefois on élevait sur la poupe des « tours ou kastali d'où on lançait sur l'ennemi des pierres et des « flèches; cette partie élevée de la poupe s'appelle encore en sué- « dois *skants*, c'est-à-dire forts ». Depping, Hist. des expéditions des Normands.

vergues rompues, les rames mises en pièces dans les mains des rameurs : des barques sombrent, d'autres, jetées à la côte, sont brisées sur les rochers ; les machines recouvertes de cuirs, dont l'eau avait relâché les parois, sont fracassées, et contribuent elles-mêmes à la ruine des navires qui les portaient. 1081.

Dans ce désastre, Robert Guiscard se sauva sur une barque qui faisait eau de toutes parts [1] : il aborda sur un rivage couvert des débris de sa flotte et des cadavres de ceux qui la montaient. Les malheureux naufragés essayèrent de donner la sépulture à leurs frères, mais le nombre en était trop considérable, il fallut renoncer à ce projet. A ces causes de désolation vint se joindre un nouveau sujet de craintes ; les vivres étaient avariées [2] et l'on fut obligé de s'enfoncer dans les terres pour chercher quel-

1. Procellis.......
In qua dux aderat vehementibus undique fracta.
Gugl. Ap., lib. IV.

Τὸ δέ γε σκάφος ἐν ᾧ ὁ Ρομπέρτος ἐνῆν ἡμίθραυστον γεγονὸς μόγις διεσώθη. Ἄννης τῆς Κομν. λογ. γ'.

2. Velati panes....
Perfusi pluviis in frustra teruntur et undis.
Gugl. Ap., lib. IV.

1081. ques fruits que ces contrées fertiles offrirent aux naufragés [1].

Au milieu de ces graves circonstances, supérieur aux revers qu'il éprouvait pour la première fois, le duc seul n'était point abattu. Cet homme d'un *courage gigantesque*, dit un historien ennemi, aurait bravé la foudre, et l'on assure qu'au milieu des horreurs de la tempête il n'adressait au ciel d'autre vœu que celui de vivre encore assez pour rencontrer les Grecs, et accomplir ses destinées [2]. Il rassembla les débris de son armée à Glabinitz, où il demeura sept jours en attendant Boëmond qui s'avançait par terre à la tête de la cavalerie et des cuirassiers à pied. Dès qu'il eut été rejoint par son fils, il continua sa marche en Épire. On suivit les rivages de l'Aoüs, et l'on reconnut enfin Durazzo et ses murailles en briques [3]. Robert donna l'ordre de planter les tentes de l'armée au milieu des rui-

1. Ἄννης τῆς Κομν. λογ. γ'.

2. Τὸν δὲ Ῥομπέρτον οὐδὲν τῶν γεγονότων ἐφόβει ἀκαταπτοήτως ἔχοντα καὶ εἰς τοσοῦτον οἶμαι τὴν ζωὴν ἑαυτῷ διαρκέσαι ἐπευχόμενον, ἐφ' ὅσον πρὸς οὓς ἐθέλει μάχεσθαι δύναιτο ἄν.

Αννης τῆς Κομν. λόγ. γ'.

3. Tegulosis obsita muris.

Gugl. Ap., lib. IV. — Lup. protosp. chron. ann. 1081.

1081.

nes d'Épidamne, l'ancienne cité de Pyrrhus, qui n'est séparée que par un vallon de la ville nouvelle [1]. C'était dans ces campagnes célèbres, que jadis Pompée et César s'étaient disputé l'empire du monde [2]. C'était là que Robert allait disputer à l'empereur Alexis la couronne de l'Orient.

On ne tarda pas en effet à recevoir dans le camp des Normands la confirmation des nouvelles dont l'ambassadeur Raoul avait instruit son maître. Il était vrai que cet Alexis, de l'illustre famille des Comnène, et fils adoptif de l'impératrice, femme de Botoniate, s'était emparé du trône de Constantinople. Aidé du fils d'Onfroy de Hauteville, de Humbert, qui se trouvait alors dans cette capitale, et de quelques autres amis, il y avait ourdi une vaste conspiration [3]. Il s'était ensuite rendu dans les provinces, et revenant à la tête d'une armée tant de fois conduite par lui à la victoire, il avait forcé Botoniate de descendre du trône [4], et pour aller, selon l'usage, s'enseve-

1. Tucyd., lib. I.
Will. Tyr., lib. II, cap. 9.
Pouqueville, Voyage en Grèce, tom. I.
2. CÆSARIS, COMMENTA. DE BELLO CIVILI, LIB. III PASSIM.
3. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. β'.
4. Order. Vital., lib. V.

1081. lir dans un cloître, où l'austérité du régime de saint Basile avait paru pénible à l'empereur déchu [1].

Les divisions qui déchiraient l'Orient, l'état déplorable des finances, les échecs que les Turcs faisaient éprouver chaque jour à l'empire, tout portait Alexis à désirer vivement d'éviter l'invasion des barbares de Normandie. Pour ôter tout prétexte de guerre à Guiscard, il avait été jusqu'à rendre à Constantin les marques de la puissance souveraine, et la partageait avec lui. Un diplôme impérial, en lettres rouges, scellé du sceau d'or, de la main même de l'empereur [2], concédait au jeune fils de Michel le droit de porter les sandales de pourpre et la couronne semi-globulaire ornée de pendeloques couvertes de pierreries, de signer avec le

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. γ'. — Ζωναρᾶς. — Camill. Peregr. notæ apud, anonym. Barens., ann. 1081. — Κουροπαλάτης. — Νικήτ. λόγ. Δ. κεφ. ε'.

2. On conserve à la Bibliothèque du Roi quelques lettres des des empereurs Grecs souscrites avec le cinabre. Il était d'usage dans la chancellerie du Bas-Empire de varier l'encre des diplômes suivant la dignité des personnages auxquels ils étaient adressés. Ainsi nous voyons, en 968, Nicéphore écrire une lettre en caractères d'or à l'empereur Othon, tandis que son frère Léon adressait au pape une lettre en caractères d'argent. voy. Luitprand.

cinabre les bulles d'or et les décrets suprêmes, 1081.
et de marcher dans les cérémonies publiques à la suite de l'empereur, couvert de la tiare révérée.

Alexis n'avait pas témoigné moins d'égards à l'épouse et à la belle-sœur du jeune prince, Hélène et Mabille de Hauteville, filles de Robert Guiscard, et leur avait offert un asyle dans son propre palais [1], où tous les soins leur avaient été prodigués. Mais ces démonstrations pacifiques n'ayant point empêché le duc de Calabre de poursuivre son expédition, l'empereur dut songer aux moyens d'arrêter les progrès d'un aussi dangereux adversaire.

On ne reçut que dans le courant du mois d'août, à Constantinople, l'avis du débarquement de Guiscard. Alexis délégua aussitôt tous ses pouvoirs à sa mère, afin de s'occuper plus activement des préparatifs de la guerre et des négociations qui pouvaient lui procurer d'utiles alliances. Dans la frayeur extrême où l'attaque de Guiscard l'avait jeté, il ne négligea aucune ressource, pour susciter quelques nouveaux ennemis au chef normand. Il s'adressa à la fois au Pape, aux Vénitiens, à l'évê-

1. Order. Vital., lib. VII.

1081. que de Capoue, au duc de Lombardie, au roi de France et à l'empereur d'Allemagne; on pourra juger par la lettre envoyée à ce dernier du style diplomatique de l'époque. La voici, telle qu'elle fut remise à ce prince par l'ambassadeur Keirosphacte :

« Mon frère très-noble et très-chrétien,

« L'accroissement et l'étendue que nous voyons acquérir chaque jour à vos importants états, nous impose le devoir de vous offrir les vœux et les félicitations de notre Majesté Impériale. Un cœur religieux, en considérant la piété qui vous anime, ne peut s'empêcher de demander au Dieu que nous servons tous les deux la continuation de vos prospérités et de votre bonheur. Ce serait donner, mon frère, une bien grande preuve de votre zèle envers ce Dieu, que de témoigner et des dispositions bienveillantes en ma faveur, et l'indignation dont vous devez être pénétré contre un scélérat fanatique, ennemi de Dieu et des chrétiens, qu'il est urgent de traiter comme il le mérite (Robert Guiscard).

« Notre empire est tranquille et florissant; une seule partie périclite, c'est celle où ce Ro-

bert est venu porter le trouble et le désordre. 1081.
Mais si nous devons avoir confiance en Dieu et en la justice de ses jugements, la mort viendra promptement frapper cet homme coupable, et le Tout-puissant ne tiendra pas plus long-temps suspendue sur son héritage la verge des pécheurs.

« Il avait été convenu que notre Majesté Impériale vous ferait remettre cent quarante-trois mille écus d'or [1], et cent pièces de satin rouge cramoisi [2]. Ils vous ont été adressés par le protoproedre Constantin, conformément aux demandes de votre fidèle sujet, le noble comte Burkhart [3]. Cette somme est en argent romain, vieux titre.

« Aussitôt que Votre Noblesse aura prêté le serment convenu, les autres deux cent seize mille pièces et les soldes des vingt dignités promises, vous seront apportées par le fidèle sujet

1. Environ 1,500,000 fr.

2. C'est ainsi que j'ai cru devoir traduire le mot βλάττια, d'après la savante dissertation de Ducange et celle de l'éditeur d'Anne Comnène.

3. Burkhart, dit le Roux, depuis évêque en Allemagne. Voyez Conrad. Usperg., ann. 1121. — Monarch. Pegav., ann. 1106, 1118.

1081. de votre Noblesse, Bagelard[1], après votre arrivée en Lombardie. On vous a sans doute fait connaître la teneur de ce serment; du reste, le protoproedre Constantin pourra vous donner des explications plus claires à cet égard : il a reçu de nous des instructions sur chacun des points qu'il doit traiter, et sur lesquels il doit réclamer votre engagement. Lors des conventions arrêtées entre les ambassadeurs de Votre Noblesse et Ma Majesté Impériale, on a touché des questions qui sont d'un haut et puissant intérêt : comme les envoyés de Votre Noblesse assuraient n'avoir pas de pouvoirs assez étendus pour les résoudre définitivement, Ma Majesté Impériale a différé de prêter son serment. Que votre Noblesse prête donc le sien comme son fidèle sujet Albert m'a fait espérer qu'elle le prêterait, et avec l'adjonction fort importante que je désire qu'on y fasse.

« Votre fidèle sujet, le noble comte de Burkhart a été retardé ici, parce que je désirais lui faire connaître mon cher neveu[2], fils du bien

1. Ducange pense qu'il s'agit ici d'Abailard, fils d'Onfroy, dont il a été plus d'une fois question dans cette histoire. Je n'oserais l'assurer.

2. Jean Comnène depuis duc de Durazzo.

aimé frère de Ma Majesté, le sébastocrator [1]. Je désire qu'à son retour, il puisse vous dire combien dans un âge encore tendre, l'esprit de cet enfant est vif et solide, car je fais peu de cas des qualités extérieures du corps, bien que d'ailleurs mon neveu en soit abondamment pourvu. 1081.

« Dieu ne m'a point donné de fils, cet aimable enfant m'en tient lieu ; et rien n'empêcherait qu'il ne consolidât l'amitié qui s'est formée entre nous, par une alliance de nos familles. Une fois liés par la double chaîne de notre foi commune et de notre parenté, notre concorde aurait la garantie d'une éternelle durée, et nos deux puissances se prêtant une assistance mutuelle, nous serions, avec l'aide de Dieu, terribles à nos ennemis.

« Nous adressons de petits présents à Votre Noblesse, comme d'heureux présages ; une croix d'or, ornée de pierres précieuses, destinée à être suspendue au col ; un reliquaire contenant les restes de quelques saints, dont les noms ont été écrits sur un morceau de parchemin ; une patère de sardoine ; une coupe de cristal ; une couronne

1. Dignité créée par Alexis et conférée par lui à son frère. Elle consistait dans la présidence du conseil des magistrats.

Voyez sur cette dignité Codinus.

1081. de forme étoilée, tissée de fil d'or, enfin du baume de Judée.

« Que Dieu prolonge vos jours, augmente vos domaines, et déverse l'opprobre et l'abaissement sur vos ennemis; puissent la paix et la tranquillité régner toujours dans vos états; puisse un soleil toujours serein les éclairer de ses rayons. Que vos adversaires soient confondus, et que le Tout-puissant accorde une force invincible et une victoire certaine à celui qui aime et révère son saint nom et s'arme pour sa défense. »

Alexis, après avoir ainsi entamé ces diverses négociations, ne voulant négliger aucun moyen de résistance, tourna ses regards vers l'Orient, et s'adressa au sultan des Turks de Nicée, Souleiman : déja ce prince, durant les troubles civils qui avaient désolé l'empire, avait fourni à Nicéphore d'utiles secours [1].

Pour la première fois, une race d'hommes nouveaux surgit sur la scène politique de l'Europe, qu'elle devait plus tard si long-temps ensanglanter. Peut-être est-il nécessaire d'expliquer par quelles étonnantes vicissitudes les Nomades de la Tartarie, après avoir soumis

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. — Annalist. Sax. apud Eccard., tom. I, pag. 563.

l'Orient, venaient lutter sur les rivages de la Grèce avec les descendants des Scandinaves, vainqueurs eux-mêmes des peuples de l'Occident [1]. 1081.

1. On doit regarder les Ottomans comme les restes des Seldjoucides d'Iconium.

Deguign., hist. génér. des Huns, tom. III, pag. 330.

1081.

CHAPITRE II.

Les turks Seldjoukèdes. — Ils envoyent des secours à l'empereur. — Robert presse le siége de Durazzo. — Combat naval avec les Vénitiens. — Départ d'Alexis. — Marche de son armée. — Il vient camper près de Robert. — Bataille de Durazzo.

La tribu puissante des Tatars Hoei-ke, chassée des plateaux de la Haute-Asie par les Chinois et les Tatars Khi-tans, était venue planter ses tentes dans les plaines qu'arrose l'Oxus; ses relations avec le fastueux empire des khalyfes s'étaient long-temps bornées aux esclaves que depuis Mansour elle était en possession de leur fournir, lorsque l'imprudence de Mahmoud le Gaznéwide appela ces dangereux guerriers vers le Khorassan[1]. Un soldat intrépide, Seldjouk, que le sort leur désigna pour chef[2], se montra digne de sa fortune; il éleva ses compagnons d'armes à un tel degré de prospérité, que Tho-

1. Almasoudi, cap. 106. Aboulfedah.
2. Will. Tyr., lib. I.

grul Beyg, son petit-fils, devînt assez puissant pour réclamer du khalyfe Kaim-bi-eumrillah, le titre de sultan et les priviléges religieux et politiques du Namaz et du Khoutbeh, signes de l'indépendance chez les dynasties musulmanes. 1081.

Campée dans les riches vallées de l'Aderbaidjan, la tribu Seldjoukide envoyait alors ses guerriers combattre d'un côté les tribus arabes de la Mésopotamie, en même temps qu'elle écrasait les restes de la dynastie Gaznewide en Perse. Ce fût vers cette époque, qu'elle apparut inopinément aux yeux des Grecs : Constantin Monomaque n'avait vu d'abord, dans les ennemis des Arabes, que des alliés naturels; mais l'invasion du Baasparacan, et les prétentions de Thogrul qui réclamait impérieusement le kharadj, lui firent bientôt reconnaître combien il devait redouter de pareils amis. Une guerre qui ne tarda pas à éclater aurait pu devenir funeste à l'empire, si d'autres soins plus importants n'avaient appelé le chef tatar dans les murs d'Ispahan, dont il se rendit maître; puis sous les remparts de Bagdad, qui réclamait ses secours [1]. Ils furent efficaces, mais payés bien chèrement, par le prince qui avait eu l'imprudence de les solli- Ramad. 447 1055 È.C.

1 Les Turcs amenaient avec eux 18 éléphants. Elmacin, p. 336.

citer. Le khalyfe Kaïm se vit délivré de l'oppression des Bouïdes. Moussoul et Sandjar furent domptés, mais le malheureux prince ne fit que changer de maître, et dut céder au vainqueur ces droits dont la race turke s'enorgueillit aujourd'hui.

1057. C'était le 24 de Dzoulcadeh (448 de l'Hégyre); Thogrul victorieux, à la tête de ses fidèles archers tatars, avait remonté le Tigre sur les mille barques qui couvraient ce fleuve [1]; arrivé près de la porte de Raccah, il était monté sur un riche coursier préparé pour son entrée dans Baghdad. Les émirs, sans armes, l'attendaient au palais du khalyfe, pour orner son triomphe; le khalyfe lui-même, placé derrière le voile noir qui cachait encore aux yeux profanes l'éclat d'une majesté prête à s'éclipser, armé du sceptre de Mahomet, trop pesant pour ses mains débiles, vêtu du célèbre Bourda noir de Meroulchadjihan [2], semblait s'être complu à s'entourer de tous les attributs de l'antique et noble dynastie des Abbassides, pour donner plus de solennité au triomphe du chef tatar.

1. Anwery. — Boundari cité par de Guignes-Gibbon, cap.

2. Voy. Notes de M. de Sacy, tom. V des notices et extraits de la Bibl. Roy., pag. 120.

Thogrul paraît : il baise d'abord avec un feint respect les marches de ce trône que bientôt il va dominer. Puis accompagné du grand vézyr et de l'interprète chargé de traduire dans la langue du coran l'idiome turc du conquérant, il franchit d'un pas ferme et rapide les degrés qui le séparent du khalife. Les applaudissements serviles des Arabes s'élèvent alors de toutes parts, et se mêlent aux acclamations de ses soldats. Il est proclamé le sauveur de la religion, et le maître absolu des états confiés à la garde du commandeur des croyants. Sept brillants *khilats*, symboles de l'investiture des sept provinces du khalyfat, le couvrent de leurs riches tissus. Les deux couronnes de Perse et d'Arabie, un voile d'or embaumé de musc, entourent successivement son front, tandis que sept jeunes esclaves, nées dans les sept provinces soumises à ses lois, viennent prendre les ordres de leur nouveau maître. Kaïm se lève, il ajuste de ses propres mains le collier et les bracelets de l'investiture [1] : l'épée des Abbassides ceint le conquérant tatar [2], et le faible vicaire du prophète a remis pour jamais aux mains de la puissance turke le symbole d'un pouvoir qu'elle exerce encore.

1057.

1. Elmacin, p. 337. 2. Khondemyr. part. 7.

Cette épée ne resta point oisive : le neveu de Thogrul, Alp-arslan et Melikchah son fils, se montrèrent dignes de la porter. L'Arménie, le Khorassan, la Cilicie furent successivement arrachés à l'empire, et bientôt la cité sainte de Jérusalem éprouva le même sort. Tels étaient les hommes dont Alexis implorait l'appui. Mais en se rendant aux prières de l'empereur, auquel Souleiman, neveu de Mahmoud Alp-arslan envoya six mille hommes, les Turcs apprenaient alors une route que leurs neveux ne devaient pas facilement oublier.

1081. On voit quelle était l'incertitude des relations avec l'Orient, lorsque de nouvelles dépêches vinrent annoncer l'entrée de Guiscard en Illyrie, et l'apparition de son armée sous les murs de Durazzo. Paléologue, général habile, envoyé par Alexis pour organiser la défense de cette place importante, écrivait qu'une armée nombreuse et bien disciplinée venait de prendre ses positions devant la ville, avec l'appareil d'une science militaire qui la rendait encore plus redoutable ; tandis que du côté de la mer, une flotte de galères montées par d'excellents marins formait un blocus rigoureux. Il ne dissimulait pas que l'aspect des apprêts du siége et la manière dont ils étaient

conduits avaient jeté la consternation parmi les troupes de la garnison. Il avait, ajoutait-il, disposé sur les murailles des balistes et des machines pour lancer des pierres; en prenant aussi le soin de doubler les sentinelles, qu'il surveillait dans de fréquentes rondes nocturnes. Mais d'un autre côté, les préparatifs de l'ennemi étaient formidables; les Français [1] avaient construit une tour sur le sommet de laquelle étaient dressées des machines destinées à écraser la ville d'une grêle de pierres; ils avaient ceint les remparts d'un fossé de circonvallation pour rendre le blocus plus facile. Partout enfin, ils recueil-

1081.

1. Nous nous servons ici du nom par lequel les Normands étaient désignés par les Grecs, οἱ Κελτοὶ, οἱ Φράγγοι. Les Normands eux-mêmes se donnaient alors le titre de Français. Voyez Robert Wace, roman de Rou, tom. II, pag. 227 et alias; et les notes de M. Le Prevost, tom. I, pag. 126. la tapisserie de Bayeux, les Lois de Guillaume le Conquérant, pass.; lois de Roger et de Frédéric. βιϐ. β', κεφ. ιζ', pag. 129. — Περὶ ἀκυρώσεως ποινῆς κοντουματζίωνος παρὰ τῶν Φραγγῶν τιθεμένης (de l'abolition de la peine de contumace portée par les Français); enfin, le discours prononcé par Boëmond, à la croisade. « Robert, dit-il à « son porte-drapeau, cours porter des secours à nos frères « ébranlés, souviens-toi de nos ayeux et ne ternis pas le titre glo-« rieux de Français. »

Order. Vital., lib. IX.

1081. laient dans les villages environnants, des matériaux pour construire des tentes et des cabanes[1].

Paléologue pensait que de telles dispositions annonçaient tout autre chose qu'une expédition destinée seulement, ainsi qu'on l'avait supposé d'abord, au pillage des côtes de l'Épire; il témoignait la crainte la plus vive, que l'intention du chef des aventuriers ne fût de renverser l'empire et de s'emparer de la couronne. Pour s'assurer des dispositions de Guiscard, il avait, disait-il, ordonné à ses soldats de demander aux assiégeants quel était le but de leur entreprise; ceux-ci avaient répondu, d'après les ordres de leur général, qu'ils venaient rétablir sur le trône l'empereur Michel Ducas, et venger les injures que le duc de Pouille et de Calabre avait reçues dans la personne d'une de ses filles. A la suite de cette explication, les Grecs ayant témoigné le désir de voir leur empereur prétendu, Robert avait eu l'impudence de présenter, au milieu d'une foule de musiciens qui lui formaient un cortége, son moine charlatan vêtu de la pourpre impériale : on l'avait accueilli par des huées et des sifflets; cependant,

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. Δ'. — Gauf. Malat., lib. III, cap. 23.

une partie des soldats, aveuglés sans doute, pré- 1081.
tendaient reconnaître l'empereur; mais le plus grand nombre était convaincu, disait Paléologue, que Robert ayant imaginé une telle imposture pour faciliter ses opérations en Épire, avait mis en avant, pour faire quelques dupes, ce moine dans lequel on croyait reconnaître un ancien échanson de la cour d'Orient[1]. Le gouverneur terminait sa lettre en annonçant qu'une sortie faite

1. Les récits des chroniqueurs normands sont en général d'un accord parfait avec ceux des historiens grecs. Voici comment Guillaume de la Pouille raconte les mêmes circonstances:

> Fit pavor obsessæ non parvus civibus urbis
> Et vigiles statuunt. Custodia fida per urbem
> Ponitur, imperio factum ducis obsidionem
> Notificant et opem legatis poscere curant.
> Oppugnare modis dux nititur omnibus urbem
> Atque operis miri fabricatur lignea turris;
> Hanc super est ingens erecta petraria magnos
> Projiciens.
>
> Gugl. Ap., lib. V.
>
> Cornicinum sonitu circumdatus atque tubarum
> Et plectris qui se Michaelem finxerat esse
> More coronatus deducitur imperiali
> Circumvallatus cantantibus undique turbis.
> Unanimi cives hunc ut videre cachinno,
> Visum derident dicentes: ipse solebat
> Crateras mensis pleno deferre lyæo.
>
> Ibid. idem.

1081. par lui à la suite de cette entrevue n'amenait aucun résultat.

Ces dépêches redoublèrent les inquiétudes d'Alexis; il expédia en toute hâte des courriers pour demander les secours promis par les Vénitiens [1], et pour presser l'envoi des troupes turques qui devaient faire partie de son armée [2].

Par son commerce considérable, la république de Venise s'était alors créé des forces maritimes imposantes. Elle devait voir avec inquiétude un voisin audacieux et puissant s'établir sur l'extrême frontière de la Bulgarie. L'empereur lui avait fait proposer de grands avantages si elle consentait à s'allier avec lui pour repousser l'agression du duc Robert [3]. Il offrait même de concéder aux Vénitiens dans tout l'empire les priviléges commerciaux dont jouissaient ses propres sujets.

D'après ces bases, un traité fut signé avec les ambassadeurs de cette puissance à Constantinople : il fut garanti par une bulle d'or, et bientôt la flotte de la république appareilla sous les

1. Gauf. Malat., lib. III, cap. 23.

2. Δέον ἔκρινεν ἐκ τῆς ἑώας Τούρκους μετακαλέσασθαι.
Αννης τῆς Κομν. λόγ. Δ'.

3. Sabell. Decad., lib. IV, ad extrem.

ordres du doge Domenico Silvio, que des liens puissants attachaient à l'empire, puisqu'il avait épousé Théodora, fille de l'empereur Michel Ducas [1]. Il vint combattre l'escadre normande qui bloquait le port de Durazzo [2]. Quoique les Vénitiens fussent en force, craignant de s'engager trop légèrement avec un tel ennemi, ils jugèrent prudent de jeter l'ancre dans le golfe formé par le cap Pali, à quelques lieues de la ville assiégée; de cette station, ils envoyèrent observer les forces des Normands, et la frayeur qu'elles leur inspirèrent fut telle, qu'on résolut de ne point tenter encore les chances du combat.

1081.

Aussitôt que Robert fut informé de l'arrivée des Vénitiens, il dépêcha Boëmond vers le cap Pali avec ordre de les engager à reconnaître pour empereur d'Orient, Michel qui se trouvait dans son armée.

Ceux-ci demandèrent vingt-quatre heures pour délibérer; mais ils les employèrent à faire tous les préparatifs nécessaires pour le combat. Ils

1. Le Beau, Hist. du Bas-Emp., lib. LXXIX, § 39, tom. XVIII, pag. 217.

2. Daru, Hist. de la Républ. de Venise, tom. I, pag. 127.

1081. allégèrent leurs galères des objets qui les surchargeaient; ils les couvrirent ensuite de tours en bois, remplies d'hommes armés qui devaient accabler l'ennemi de leurs flèches, tandis que des masses pesantes, dont les extrémités inférieures étaient garnies de pointes aigues, tomberaient du bout des vergues où elles avaient été attachées, et défonceraient les galères de l'ennemi. Ils se formèrent enfin en demi-cercle, ayant soin de lier fortement leurs vaisseaux les uns aux autres, pour empêcher que leur ligne ne fût rompue. Ainsi disposés, ils attendirent l'attaque [1].

Lorsque Boëmond revint le lendemain demander le résultat de la délibération, on lui répondit par des injures. Les deux flottes furent bientôt aux prises, mais la supériorité de la tactique des Vénitiens, et les machines qu'ils avaient à leur disposition décidèrent la victoire en leur faveur. Après une lutte sanglante, le vaisseau amiral des Normands fut défoncé par un coup de poutre. Boëmond se sauva à la nage; et la perte de son navire entraîna la déroute de son armée tout entière.

1. Cette tactique, encore en usage de nos jours, était déja celle des Vénitiens. Voy. Veget., lib. V, cap. ult.

1081. Cet échec détermina la levée du blocus maritime, et les Vénitiens triomphants entrèrent à pleines voiles et sans obstacle dans le port de Durazzo.

Leurs succès ne se bornèrent point à cette première victoire. Durant les trois jours qui suivirent, les troupes grecques furent embarquées dans les galères vénitiennes, et au milieu de la quatrième nuit[1], l'escadre quitta le port en silence, pour livrer un nouveau combat; quelques bâtiments grecs, sous le commandement de Maurice, suivaient ceux de la république.

A la clarté que projette la lune[2], les Normands voient l'ennemi s'avancer en ordre de bataille. Ses trompettes qui résonnent[3], troublent le silence de la nuit. Aussitôt les Ragusais embarqués dans la flotte de Guiscard remplissent l'air de leur traits[4]. Mais une arme bien plus terrible

1. Plus minus à medietate noctis transacta.
Gauf. Malat., lib. III, cap. 26.

2. Sub pallore lunæ. Ibid. ibid.

3. Buccinis concrepando. Ibid. ibid.

4. Gens ragusea....
Telorum densis consternit jactibus æquor.
Gugl. Ap., lib. IV.

1081. est dans la main des Vénitiens : c'est ce feu inextinguible, dont l'eau semble augmenter l'activité dévorante [1] ; un des navires de Robert en est atteint, et s'abîme dans les flots.

Les Normands, quoique surpris par une attaque imprévue, n'en combattirent pas moins avec courage ; une galère ennemie fut coulée bas, avec ceux qui la montaient. Toutefois, bien que l'avantage fût du côté des Vénitiens, ceux-ci, fatigués de la durée d'un combat qui n'amenait aucun résultat décisif, rentrèrent dans le port de Durazzo.

L'inexpérience des Normands dans l'art de la navigation, les tempêtes furieuses qui dans l'automne vinrent diminuer leur flotte, enfin les forces supérieures de l'ennemi ne permettaient plus à Guiscard de tenir la mer. Après quelques tentatives infructueuses pour se maintenir, il dut remonter le Glykis, gagner l'intérieur des terres, et, à la manière des anciens Grecs, faire échouer ses vaisseaux sur les rives du fleuve.

L'armée normande ne tarda pas à ressentir les suites de la supériorité que la présence d'une

Spalitrini gli mandarono in ajuto una galea; gli Ragusei due. Pet. Luccar. Annal. di Rag.

1. Focum quem Græcum appellant qui nec aqua extinguitur. Gauf. Malat., lib. III, cap. 26.

flotte donnait à l'ennemi. D'un côté les contrées littorales de l'Épire refusaient de fournir les tributs auxquels elles s'étaient obligées; de l'autre, les Vénitiens, en croisant au large, interceptaient les convois expédiés de l'Italie.

1081.

Robert, campé sur les bords du fleuve, envoyait de tous côtés chercher des vivres; mais les fréquentes sorties de la garnison contrariaient souvent ses dispositions et les rendaient inutiles. La famine désola son camp, et les maladies qui en furent la suite enlevèrent un grand nombre de ses soldats. Si nous en croyons Anne Comnène, cinq cents chevaliers furent moissonnés par ce fléau.

De pareils désastres révélaient trop bien aux assiégeants l'importance d'une force navale, pour qu'ils ne fissent pas tous leurs efforts, afin de remettre leur flotte en état de naviguer. Ils eurent alors à vaincre des obstacles de toute nature. Le Glykis n'est, comme la plupart des fleuves de la Grèce, qu'une espèce de torrent, tantôt considérable, tantôt presque entièrement à sec. Lorsque la flotte fut radoubée, les eaux n'étaient plus assez fortes pour la porter jusqu'à la mer. Mais le chef de l'armée des Français, dit un historien ennemi, admirable par la fécon-

1081. dité des ressources de son génie [1], trouva les moyens de surmonter cet obstacle. Dans toute la longueur du lit du fleuve, il fit planter des pieux de distance en distance, les joignit les uns aux autres par un fort tissu de jonc, et les consolida en faisant appliquer derrière des arbres entiers; il fit ensuite soutenir le tout par une chaussée de terre et de sable. Ayant ainsi rétréci considérablement le lit du Glykis, il fit détourner à main-d'homme et ramener dans ce canal tous les ruisseaux qui prenaient des directions différentes, et parvint ainsi, à force de bras, à former un fleuve assez profond pour porter ses navires jusqu'à la mer.

Tant de persévérance de la part du chef français au milieu des contrariétés de toute espèce, jeta de nouveau la terreur dans la garnison de Durazzo, à laquelle l'arrivée des Vénitiens avait rendu d'abord la confiance et l'espoir : lorsque l'on vit que la flotte normande avait repris la mer, l'on dépêcha en toute hâte des courriers vers l'empereur, pour le prier d'accélérer le départ des renforts qu'il avait promis.

1. Ἀλλ' οἷα μηχανικώτατος ὢν καὶ βαθύνους ἀνήρ.

Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. Δ'.

Ces nouvelles le déterminèrent à se rendre en Épire. Il envoya en avant Pacurianos, en lui ordonnant de lever des troupes de tous côtés; et lui-même partit de Constantinople, après avoir confié à son frère les soins de son empire. 1081.

Alexis voulut que, durant le voyage, l'armée observât, autant que la nature du terrain pourrait le permettre, l'ordre de bataille dans lequel il se proposait d'attaquer l'ennemi : chacun devait ainsi, au moment du combat, connaître le poste qui lui était assigné.

La fleur de la noblesse grecque accompagnait le jeune empereur. Constantin Opus commandait le corps des éclaireurs; Antiochus les Macédoniens à la pesante armure; Andronic était le chef des Thessaliens, de ces guerriers si célèbres par la supériorité de leur cavalerie[1], et par leur adresse à tirer de l'arc[2].

Mais parmi ces différents capitaines, un surtout était remarquable; un nez d'or remplaçait sur son visage celui qu'il avait perdu. C'était le

1. Θεόκριτ., ε'δ. ιδ' — Διόδ. Σικελ. ις'. — Varro de Re Rustic., lib. II. — Ἡρόδοτ. βιβλ. η'. — Ὀππιαν. βιβλ. α'. — Ξενοφ. ἱστορ. βιβλ. ζ'. — Ἰσοκρ. περὶ εἰρ. — Παυσαν. βιβλ. ι', κεφ. ιο. — Πολύβ. βιβλ. δ'.

2. Ξενοφ. βιβλ. ς'.

1081. turk Tatice, né d'aïeux esclaves, et lui-même élevé dans la servitude au milieu de la famille Comnène; son courage intrépide le rendait digne du poste éminent auquel il avait été élevé; et les hordes des Turks venues des environs d'Akridion, au secours d'Alexis, le reconnaissaient pour leur général[1]. Après eux, marchait une secte non moins impie aux yeux des Grecs; c'était la cohorte des Manichéens; ils étaient au nombre de huit cents, et s'étaient mis sous les ordres des hérésiarques Xantos et Couleos[2], tous deux également avides du sang de l'ennemi, et dont la bravoure égalait la férocité. Enfin la maison même de l'empereur, et la garde étrangère, sous les ordres de Panucomitès et de Constantin Ombertopole, fermaient la marche.

L'armée grecque s'avançait rapidement vers

1. On retrouve souvent le même Tatice dont le nom est diversement défiguré dans les historiens des croisades.

Guibert., lib. II, cap. 10. — Will. Tyr., lib. II, cap. ultim. — Albert. Aq., lib. II, cap. 12 et 36.

2. Τῆς αὐτῆς αἱρέσεως καὶ οὗτοι. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. γ'.

Ces manichéens avaient été appelés d'Arménie du temps de Constantin Copronyme, qui les avait fixés dans les environs de Philippopolis. Voyez Théophanes et Scilitzes qui font souvent l'éloge de leur bravoure dans les combats; Gibbon, cap. 54, et les auteurs cités par lui.

les rives de l'Adriatique, lorsqu'elle rencontra un homme récemment sorti de Durazzo, qui lui fit connaître les nouvelles attaques de Robert Guiscard. 1081.

« Les Français, dit-il, ont approché leurs machines des remparts; le gouverneur Paléologue a tout fait pour les empêcher d'exécuter leur projet; mais ses efforts ont été vains. Au milieu d'un engagement sanglant, notre chef déja couvert de blessures, a été frappé d'une flèche, et ne pouvant l'arracher de la plaie, il a demandé un chirurgien, a fait enlever la partie du trait qui n'avoit pas pénétre dans les chairs, et a reparu aussitôt au combat; la nuit seule a pu séparer les deux armées [1]. »

Ces informations firent sentir à l'empereur la nécessité d'accélérer ses mouvements, et ses troupes se portèrent rapidement sur Salonique.

Les nouveaux événements qu'Alexis apprit dans cette ville n'étaient pas de nature à lui faire prolonger son séjour. Robert resserrait chaque jour davantage ses lignes de circonvallation; il était presque arrivé à une portée de trait de la place, et se fortifiait dans cette position. Ses troupes occupaient les sommités

1. Αννης τῆς Κομν. λόγ. Γ'.

1081. des hauteurs voisines et tous les passages importants. Cependant Paléologue opposait un courage inébranlable aux progrès toujours croissants de l'ennemi. Il avait su que Robert comptait beaucoup sur le succès de la tour immense récemment construite par lui. Cette tour, plus haute que les remparts de Durazzo, pouvait contenir un grand nombre de soldats. Au sommet, se trouvait une porte qui devait en s'abaissant, ouvrir à la fois un passage aux assiégeants, et leur former un pont pour descendre sur les remparts[1]. L'immense machine des Français, chargée de près de cinq cents hommes pesamment armés, avait été approchée des murailles ; mais Paléologue prévoyait tout : du naphte, de la poix et plusieurs autres matières combustibles étaient préparées; une tour devait être placée sur les murailles, vis-à-vis celle des assiégeants. Indépendamment de ces moyens de défense, il en était un autre sur lequel le général grec comptait beaucoup, et qui effectivement obtint un plein succès. Dès que la machine approcha des remparts, une

1. On retrouve mention de tours pareilles dans la vie de Louis VII par Suger. Voyez Albert. Aq. — Will. Tyr. — Guibert. Abbat., et en général tous les historiens de la croisade.

forte poutre, disposée à cet effet, fut appliquée 1081.
contre la porte, de sorte qu'il devint impossible de l'ouvrir. Pendant que les chevaliers faisaient de vains efforts pour déjouer cette ruse de guerre, de tous côtés les flèches les accablaient en même temps que des matières combustibles embrasaient la tour attaquée à la fois par le fer et par le feu, sans qu'on pût la défendre. Les Normands étaient descendus en tumulte, mais ils avaient eu à combattre de nouveaux ennemis qui, faisant une vigoureuse sortie, massacrèrent facilement à coups de haches ceux que les flammes avaient épargnés. Du reste, les tristes suites de cette première tentative n'avaient point découragé les Français, qui, dans l'espoir d'une chance plus heureuse, mettaient sur les chantiers une nouvelle machine [1].

L'armée grecque quitta Salonique, et franchissant en toute hâte la chaîne des montagnes qui traverse l'Épire entière, elle vint camper sur les rives du Kardzanin, qui prend sa source dans le lac d'Ochrida. Ce fut de là, que l'empereur envoya des ambassadeurs vers le duc de Pouille, pour lui demander des explications sur le but

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. Γ'.

1081. et les motifs de son expédition contre l'empire d'Orient; afin de recevoir plus promptement sa réponse, il vint camper sur les hauteurs voisines de Durazzo, où la piété des Chrétiens avait élevé une église en l'honneur de saint Nicolas. L'armée, partie de Constantinople dans les premiers jours d'août, avait employé près de deux mois et demi dans sa marche.

Le 15 octobre, aux premiers rayons du jour [1], les éclaireurs de l'armée française se préparaient à se répandre dans les environs pour aller chercher des vivres [2], lorsqu'ils aperçurent de loin flotter les guidons d'une inombrable forêt de lances [3]. C'était l'armée d'Alexis, qui, semblable à une nuée de sauterelles [4], couvrait la terre de ses bataillons. Des hauteurs où s'était placé l'empereur, il avait reconnu la nature du terrain. A quatre stades au nord de la ville, une colline

1. Summo diluculo illucescente.
Gauf. Malat. lib. III, cap. 27.

2. Dum pars exercitus nostri pabulum quæsitum ire appararent.
Ibid. ibid.

3. Imperatorem enim innumerabilibus copiis adventare per signa in summitatibus hastilium eminus eventilantia deprehendunt.
Ibid.

4. More locustarum montes et plana teguntur.
Gugl. Ap., lib. IV.

d'une pente douce s'élève en amphithéâtre : elle est appuyée d'un côté par une haute montagne, et bornée de l'autre par la mer. Ce fut dans cette forte position que les Grecs placèrent leur camp. 1081.

L'apparition de cette nombreuse armée avait jeté quelque frayeur dans l'ame des Normands; mais ces vaines terreurs ne s'étaient point communiquées à leur chef, et Boëmond dans une première reconnaissance, à la tête de cinquante chevaliers, s'était hâté d'aller attaquer Basile et cinq cents Grecs, qu'il avait mis en fuite.

Lorsque les ambassadeurs d'Alexis lui furent présentés, Robert leur répondit que le motif de son irruption dans l'Épire était le traitement que l'on avait fait éprouver au beau-père de sa fille; que, du reste, il était prêt à traiter de la paix, aux conditions qu'il ferait connaître par ses ambassadeurs. Ces conditions étaient fort modérées; mais le conseil de l'empereur, soupçonnant la bonne foi du duc de Calabre, les rejeta entièrement. Robert fit alors assembler tous les chefs de son armée, et leur parla en ces termes :

« Vous connaissez tous le traitement, les af-
« fronts que le beau-père de ma fille, et ma fille
« elle-même rejetée du palais des rois, ont éprou-
« vés de la part de Michel Botoniates. Telle est

1081. « vous le savez, la cause qui nous a fait passer « en Épire, pendant que cet usurpateur régnait « encore. Aujourd'hui les choses ont changé. « Nous avons maintenant pour adversaire un « empereur qui a déja acquis dans les armes « une expérience qu'il paraissait difficile de « rencontrer dans un homme aussi jeune. Cette « guerre ne saurait être conduite avec trop de « prudence et d'habileté. Elle exige surtout la « plus sévère discipline ; ce résultat ne peut être « obtenu que par un entier dévouement aux or- « dres d'un chef unique : si plusieurs comman- « dent à la fois, il est impossible que la diversité « des ordres n'entraîne pas la confusion.

« Il faut donc que nous choisissions entre « nous un homme qui, sans avoir trop de con- « fiance dans ses moyens, écoute les conseils « qui lui seront donnés, en laissant à chacun la « liberté d'exprimer franchement son avis ; mais « aussitôt qu'un parti aura été pris, il faut qu'il « soit exécuté suivant les ordres du maître. « Allez aux voix, choisissez celui que vous jugez « le plus digne de vous commander, me voilà « prêt à lui obéir [1]. »

1. Οἴδατε τὴν παρὰ τοῦ Βασιλέως Βοτανειάτου τοῦ Νικηφόρου γεγονυῖαν ἀδικίαν εἰς τὸν ἐμὸν συμπένθερον, καὶ τὴν ἀτιμίαν ἣν ἡ

Ce discours enleva tous les suffrages; on procéda au scrutin, et l'unanimité des votes confirma le duc de Calabre dans le commandement de l'armée. Robert fit quelque résistance, et voulut faire élire un chef plus digne, selon lui, du commandement; mais ses refus ayant été inutiles : « Eh bien, comtes, leur dit-il, ap-« prenez donc mes volontés. Nous avons quitté « l'Italie pour venir combattre un homme ré-« cemment élevé au trône, qui fera tout pour « signaler les commencements de son règne « par une éclatante victoire. Dans de telles cir-« constances, nous ne devons songer qu'au « triomphe, et si Dieu nous l'accorde, les ri- 1081.

ἐμὴ θυγάτηρ Ἑλένη ἐπεπόνθει τῆς Βασιλείας σὺν αὐτῷ ἐξεωσθεῖσα· Τοῦτο δὲ μὴ φέροντες, εἰς ἐκδίκησιν τούτων κατὰ τοῦ Βοτανειάτου τῆς χώρας ἡμῶν ἐξεληλύθειμεν. Ἐκείνου δὲ τῆς ἀρχῆς παραλυθέντος, νῦν πρὸς βασιλέα ἔχομεν νέον καὶ στρατιώτην γενναῖον ὑπὲρ τὸν χρόνον αὐτοῦ πεῖραν τῆς στρατιωτικῆς ἐπιστήμης ἐσχηκότα, καὶ οὐ χρὴ ὡς ἔτυχε τὸν μετ' αὐτοῦ ἀναδέξασθαι πόλεμον· ὅπου γὰρ πολυαρχία, ἐκεῖ καὶ σύγχυσις, τῆς διαφόρου γνώμης τῶν πολλῶν ταύτην εἰσαγούσης. Λοιπὸν χρὴ ἑνός τινος ἡμῶν ἐπακούειν, κἀκεῖνον μὲν τὴν ἐξ ἁπάντων βουλὴν ἐπιζητεῖν, καὶ μὴ τοῖς οἰκείοις λογισμοῖς ἀπεριμερίμνως χρᾶσθαι καὶ ὡς ἔτυχε. Τοὺς δέ γε λοιποὺς τὸ δοκοῦν αὐτοῖς μετ' εὐθύτητος λέγειν πρὸς αὐτὸν ἑπομένους ἅμα τῇ τοῦ προκριθέντος βουλῇ Καὶ ἰδοὺ ἐγὼ εἷς ἐξ ἁπάντων ἕτοιμος ὢν ὑπείκειν ᾧ ἂν πάντες προσίνητε.

Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. Δ'.

1081. « chesses qu'il nous procurera nous dispenseront « de nous occuper de l'avenir. Il faut donc, et je « l'ordonne, briser sans hésitation jusqu'aux « coupes qui nous servent à boire, défoncer nos « vaisseaux, et combattre Alexis comme des « hommes nés dans ce pays, et qui doivent y « mourir [1]. » Cette audacieuse résolution obtint l'approbation générale : on mit aussitôt le feu aux tentes [2], et l'armée tout entière, traversant le détroit, se rendit à l'antique église de Saint-Théodore, où, durant toute la nuit, les guerriers implorèrent l'assistance du dieu des batailles [3].

1. Ἀκούσατε τῆς ἐμῆς βουλῆς, Κόμητες, καὶ τὸ λοιπὸν τοῦ στρατοῦ· ἐπεὶ τὰς ὑμῶν πατρίδας καταλελοιπότες ἐνταυθοῖ παρεγενόμεθα, καὶ ἡ προκειμένη μάχη πρὸς ἀνδρικώτατον βασιλέων ἐστὶ, καὶ ἄρτι μὲν τοὺς τῆς βασιλείας οἴακας ἀναδεξάμενον, πολλοὺς δὲ πολέμους ἐπὶ τῶν πρὸ αὐτοῦ βεβασιλευκότων νενικηκότα, καὶ μεγίστους ἀποστάτας δορυαλώτους αὐτοῖς προσενηνοχότα, ὁλοψύχως χρὴ τῆς μάχης ἀνθέξασθαι. Καὶ εἰ τὴν νικῶσαν ἡμῖν ἐπιψηφιεῖται ὁ Θεὸς, οὐκ ἔτι χρημάτων ἐν χρείᾳ ἐσόμεθα. Χρὴ τοιγαροῦν τὰς μὲν σκευὰς ἁπάσας ἐμπρῆσαι, τὰς δὲ ὁλκάδας διατρήσαντας κατὰ τοῦ πελάγους ἀφεῖναι, καὶ οὕτω τὴν μετ' αὐτοῦ ἀναδεξασθαι μάχην ὡς τηνικαῦτα γεννηθέντας καὶ τεθνηξομένους. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. Δ'.

2. Castra cremat. Gugl. Ap., lib. V.

3. Καὶ δι' ὅλης νυκτὸς τὸ θεῖον ἐξευμενιζομένοι, τῶν ἀχράντων, καὶ θείων μυστηρίων μετελάμβανον. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. Δ'.
Gauf. Malat., lib. III, cap. 17.

Cependant, tout se préparait dans le camp d'Alexis pour le combat. Il avait envoyé chercher Paléologue, pour se fortifier de ses sages conseils; mais ce vieux guerrier connaissait trop bien les devoirs du gouverneur d'une place assiégée, pour la quitter aussi facilement; il fit répondre à l'empereur qu'il n'exécuterait ses ordres qu'après avoir reçu son anneau impérial, pour lui servir de garantie; l'anneau lui fut adressé, et Paléologue sortit alors du port de Durazzo, avec quelques navires, pour venir aborder au camp des Grecs. 1081.

Un conseil fut convoqué. Le gouverneur de Durazzo et les plus vieux chefs de l'armée étaient d'avis qu'il fallait se borner à observer les Français, à les harceler par de fréquentes attaques, et les réduire par la famine.

Mais les jeunes capitaines, confiant dans le nombre de leurs soldats, voulaient livrer le combat. Parmi les guerriers les plus ardents, on comptait les deux fils de l'empereur romain Diogènes, Léon et Nicéphore, Constantin Porphyrogenète, Nicéphore Synadénos, ainsi que Nampistès, chef des cohortes étrangères.

Ce dernier avis prévalut : l'on envoya pendant la nuit un nombreux corps d'armée, avec ordre de faire un grand circuit, en suivant le rivage,

1081. afin de prendre à revers l'armée française; mais les habiles dispositions de Robert déjouèrent cette manœuvre.

L'armée grecque commença l'attaque. A l'avant-garde, marchaient les Anglo-Saxons [1]. Ces hommes, armés de boucliers et de haches à deux tranchants, avaient quitté l'Angleterre conquise par Guillaume, et se trouvaient encore dix ans plus tard, devant les frères d'armes de ceux qui naguère les avaient vaincus [2]. Au milieu d'eux, on avait fait cacher une troupe d'archers habiles, avec ordre de viser particulièrement la personne du duc de Pouille.

L'armée Greco-Turque venait ensuite. Au centre, était l'empereur. Nicéphore Mélissen et Pacourianon en commandaient les deux ailes. La cavalerie turque était confiée à Taticius. Cependant Robert Guiscard, à la tête de quelques chevaliers armés à la légère, parcourait rapidement tout le front de la ligne ennemie, attaquant ceux que le désir du combat poussait en avant; l'empereur, qui s'en aperçut, fit faire

1. Angli quos Waringos appellant.

2. Order. Vit., lib. IV et VII. — Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. Δ. — Gauf. Malat., loc. cit. — Gugl. Malms. lib. II. — Thierry, hist. de la conquête de l'Angleterre, liv. v, tom. II, pag. 127, sec. édit.

halte, afin que l'entraînement des siens ne troublât pas l'ordre du combat. La cavalerie et l'infanterie française, qui suivaient leur chef, ayant franchi la distance qui séparait les deux armées, vinrent charger l'avant-garde des Anglo-Saxons. Ceux-ci soutinrent courageusement le choc. Les haches à deux tranchants, dont ils se servaient avec beaucoup d'adresse, firent un carnage effroyable parmi les assaillants [1], qui s'enfuirent en courant vers le bord d'une petite rivière, dont Robert avait eu l'imprudence de faire couper le pont. Les Anglo-Saxons, sans examiner s'ils étaient soutenus par les Grecs, poursuivirent les fuyards avec ardeur. Robert s'aperçut aussitôt de cette faute, et profitant

1081.

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. Δ. — Anonym. Barens.

2. Primitias congressus expetentes, certamine inito caudatis bidentibus quibus hoc genus hominum potissimum utitur infestissime instantes nostris admodum importuni primo esse cœperunt.

Gauf. Malat., lib. III, cap. 17.

C'était en général l'armée des Anglo-Saxons qui, comme ceux-ci, combattaient de préférence à pied.

Engleiz ne saveient joster
Ne a cheval armes porter
Hache è gisarmes teneient
Od tals armes se cumbateient.

Wace, Roman de Rou, tom. II, pag. 262.

1081. habilement de l'échec qu'ils venaient d'éprouver, pendant que Sikelgayte son épouse, cherchait à rallier les fuyards, il donna l'ordre à plusieurs corps d'infanterie d'attaquer l'ennemi en flanc[1] : lui-même les chargea avec la cavalerie, au milieu de laquelle flottait l'étendard de Grégoire VII.

Fatigués déja par un premier combat et par la marche qu'ils avaient faite, embarrassés d'ailleurs par leurs armes[2], les Bretons ne peuvent résister aux troupes fraîches qui les pressent avec vigueur; plusieurs d'entre eux tombent sous les coups des assaillants, les autres prennent la fuite vers une église voisine[3] où ils cherchent à se défendre, en se réfugiant jusque sur les toits[4]; mais tout s'écroule, soit, comme le disent les Normands, par le poids de ceux qui chargeaient

1. Sub nudo latere prorumpens.
Gauf. Malat., lib. III, cap. 17.

2. Wace dit encore que les Anglo-Saxons n'entendaient rien à manier un bouclier. Loc. citat.

3. Versus ecclesiam S. Nicolaï quæ ibi contigua erat vitæ auxilium expetentes. Ibid. ibid.

4. Alii tanta multitudine tecta superscandunt ut....
Ibid. ibid.

Οἱ δὲ ἄνωθεν τοῦ τεμένους ἀνελθόντες εἱστήκησαν.
Ἄννης τῆς Κομν.

les combles [1], soit, comme l'assurent les Grecs, que le feu mis par l'ennemi détruisît l'édifice. Ainsi, la cohorte des barbares de l'île Thulé [2] fut en peu de temps, entièrement anéantie. 1081.

Cependant l'armée grecque avait voulu soutenir son avant-garde; mais, malgré ses efforts, elle s'était fait culbuter par les Français. Robert, comme si son cheval eût eu des ailes [3], se trouvait partout à la fois.

Du sommet de la colline où il combattait avec vaillance, l'empereur eut la douleur de voir succomber ses meilleurs guerriers et ses plus nobles capitaines; non loin de lui, tombe Constantin [4], jeune prince de la plus haute espérance, qui, né dans le palais des empereurs, avait été lui-même, naguère, revêtu par son père de la pourpre impériale; Plus loin, succombe celui qui devait bientôt épouser la sœur de ce prince, Nicéphore Synadènos, guerrier dans la fleur de l'âge, aussi remarquable par la beauté

1. Pondere ipsa tecta dissoluta consobruntur, illos qui sub intraverant obruentes. Ibid. ibid.

2. Expression d'Anne Comnène.

3. Πτερωτὸς ἱππότης. Ἄννης τῆς Κομν.

4. Constantin, frère de l'empereur Michel, qui venait de quitter un couvent de la Propontide, où Botoniate l'avait jeté.

1081. de ses traits, que par son indomptable courage, et qui, dans cette mémorable journée, semblait s'être surpassé lui-même.

D'autres chefs non moins illustres trouvent la mort sous les coups des Français; Zacharias est frappé d'un trait qui lui perce la poitrine; Aspetes partage le même sort[1], et avec lui dix mille combattants[2].

Au milieu du désastre de son armée, l'empereur Alexis luttait encore avec courage. Trois chefs ennemis l'aperçoivent, Amic qui avait commandé l'aile droite des Normands, Pierre d'Aulps[3] et un troisième chevalier dont l'histoire

1. Ἄννης τῆς Κομν.

2. Lup. protosp. chron. ann. 1082.

3. Extat in provinciæ comitatu in vicaria Barjolensi castellum vetus in veteribus chartis *de Alpibus* et incolis Aulps hodie vocitatum, quod Sybilla Gaufredeti de Agouto Ireti et Toloni domini filia unica testamento suo 14 augusti A. MCCLXI in familiam Blacassiam a qua etiam nunc hac tempestate possidetur transfudit. Ab hoc castro derivatum cognomen in historia gallo Byzantina statuisse me lubens agnosco.

Ducang. not. ad An. Comn., pag. 289.

La famille d'Aulps subsiste encore aujourd'hui dans la personne de M. le duc de Blacas d'Aulps. « Blaccaz le sang nom et armes duquel tiennent encore les sieurs d'Aulps, savoir : la commette des Baux à seize raix par contraires, blason de

n'a point conservé le nom. Ils accourent à toute bride, la lance en arrêt [1]. Amic frappe le premier; un faux pas de son cheval lui fait manquer son coup. Alexis pare la lance du troisième chevalier, et lui abat la main du revers de son épée; en même temps, il est frappé lui-même par le comte d'Aulps, d'un coup de lance sur la tête. Il conserve pourtant ses arçons, après avoir cédé à la violence du coup, qui le fait pencher sur la croupe de son cheval; mais le cimier de son casque est atteint : les jugulaires se brisent, et sa tête nue est exposée aux glaives de l'ennemi; ses blonds cheveux, épars, tombent sur son visage, et obscurcissent sa vue. Il faut alors céder au nombre. 1081.

Déja les hordes des Turks et les escadrons du roi de Servie, voyant que la victoire des Normands est décisive, se dispersent dans toutes les directions. L'armée grecque a été débordée sur ses flancs [2], et partout, lorsqu'elle veut fuir, elle trouve les issues occupées par les soldats de

gueules eu champ d'argent. » Nostrodamus, hist. et chron. de Provence, tom. I, pag. 148.

1. Ολοις ῥύτῆρας .... τοῖς ἵπποις ...... μακρὰ ἐναγκαλισάμενοι κατ' αὐτοῦ ἵενται. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ Γ'.

2. Dérivé de σγοδρος, baie-brun.

1081. Guiscard. Il en est une qu'Alexis doit franchir pour ne pas être fait prisonnier, c'est le défilé de Kakiploura, formé par un rocher qui s'avance près des rives du Kardzanis, et ne laisse qu'un passage étroit ; il est gardé par neuf fortes lances, qui se dirigent contre l'empereur, au moment où il essaye de le franchir. On le poursuit, on l'entoure ; deux fois il est sur le point d'être désarçonné. Dans ces circonstances périlleuses, il reconnaît qu'un effort désespéré peut seul lui sauver la vie et la liberté. Il était monté sur son fidèle Sgouritza, cheval d'une légèreté et d'une force admirables [1]. Cet animal, qui semble sentir le danger de son maître, s'élance sur le rocher même qu'il paraissait impossible de franchir : les Français qui l'attaquaient, étonnés de tant d'audace, n'ont d'autre ressource que de lui jeter les lances qu'ils tenaient à la main, et dont les coups vont se perdre et s'amortir dans les plis des vêtements du fugitif. Bientôt de tous côtés on abandonne le défilé, on court à sa poursuite. Un des chefs de l'armée est près de l'atteindre : Alexis se retourne, le renverse, et ce dernier triomphe assure la liberté de sa retraite.

1. Ὁ δὲ ἡττηθεὶς βασιλεὺς, καὶ τραυματίας γεγονὼς, διὰ τὴν ἀνύποιστον ἐκείνην ἧτταν καὶ τοσούτους, καὶ τοιούτους ἀποβεβληκὼς μορμολυχθεῖς, οἷον συνέσταλται.

Blessé, couvert de sang, abandonné des siens, 1081. l'empereur erra pendant deux jours et deux nuits dans les montagnes sauvages qui dominent le bassin du Tcherna Drin. Le coup qui l'avait blessé au front le faisait cruellement souffrir. « Mais combien ne souffrait-il pas plus encore, (nous dit sa fille), en songeant à la défaite de son armée, et à ses braves compagnons d'armes morts la plupart sous ses yeux [1]. » Il passa le Tcherna Drin, près du lac d'Ochrida, et côtoyant ce lac, parvint à gagner la ville qui lui a donné son nom. Son premier soin fut d'envoyer des instructions aux assiégés de Durazzo. Il ne s'arrêta que le temps nécessaire pour prendre un peu de repos, et courut à Devol sur les bords du Scombi, où il avait appris que les débris de son armée étaient parvenus à se réunir. De ce point, il expédia des courriers dans tout le pays, avec ordre d'indiquer Salonique comme le rendez-vous général, et désigna un Albanais, nommé Commiscorte, pour remplacer, dans la ville de Durazzo, Paléologue, qui n'avait pu y rentrer.

1081.

CHAPITRE III.

Prise de Durazzo. — Grégoire VII sollicite des secours. — Départ de Guiscard pour l'Italie. — Il pacifie ses états. — Il délivre Rome. — A son retour, il trouve Boëmond dans Salerne.

Après avoir distribué ses troupes dans le camp de l'ennemi, Robert était allé lui-même s'établir au milieu des débris fumants de l'église de Saint-Nicolas, où l'empereur, à son arrivée sous les murs de Durazzo, avait placé son quartier général ; il donna quelque temps à l'examen du riche butin que venait de lui procurer la victoire [1] ; et sans paraître trop douloureusement affecté de la mort du prétendu Michel, qui

1. Order. Vit., lib. VI.

Parmi les objets qui tombèrent alors au pouvoir des vainqueurs, se trouvait une croix d'airain que Constantin avait fait fabriquer sur le modèle de celle qu'il avait vue dans le cieux au moment de combattre avec Maxence. Elle fut envoyée, après la mort de Guiscard, au monastère de Venose. Voyez du reste, sur le luxe des empereurs grecs, le récit de l'ambassadeur Luitprand.

avait péri dans le combat, il se mit à table. Il y était encore, lorsque le chef des Normands, qui occupait le défilé de Kakiploura, vint lui raconter la fuite de l'empereur, et les inutiles efforts qu'il avait faits, pour s'emparer de sa personne. Ce rapport excita vivement la colère de Guiscard. « Vous êtes un lâche, lui dit-il, et vous ne connaissez rien à la guerre : que tous les maux puissent m'accabler à la fois, si lançant mon cheval à la poursuite du fugitif, je ne l'eusse ramené mort ou vivant. » — « Seigneur, répondit celui-ci, le meilleur cavalier de votre armée peut tenter le saut que vient de faire Alexis ; s'il réussit, sans avoir des ailes, ou sans en avoir donné à son cheval, je me résigne volontiers au plus ignominieux supplice. » L'expression de stupeur qui se peignait encore sur la figure et dans les gestes du chevalier changea la colère du duc en un sentiment d'admiration pour l'empereur [1].

Il donna l'ordre à son armée, qui avait fouillé les tentes des Grecs, de plier bagage et d'aller reprendre sur l'ancienne ville le campement que

1. Ταῦτα εἰπὼν μετὰ θαύματος καὶ ἐκπλήσσεως ὁ βάρβαρος τὸν ἐπίχολον Ῥομπερτον κατέστειλέ τε καὶ εἰς θαῦμα ἐκίνησεν ἀφέμενον τοῦ ὀργίζεσθαι. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. Δ.

l'attaque de l'armée impériale l'avait forcée d'abandonner.

La défaite d'Alexis ne laissant plus rien à craindre du côté de l'orient; il délibéra, de concert avec les chefs de son armée, sur les dispositions qu'il convenait de prendre aux approches de l'hiver qui allait commencer. Fallait-il reprendre le siége de Durazzo, ou bien devait-on, remontant les charmantes vallées qu'arrose l'Aoüs, aller occuper Conitza, Janina et les autres villes placées dans ces fertiles campagnes?

Les intelligences qu'il s'était ménagées dans la ville avec un Vénitien nommé Domenico[1] le déterminèrent à ne pas trop s'en éloigner. Il prit la résolution d'aller camper non loin du fleuve des Démons, sur une montagne qui depuis a conservé le nom du mont Guiscard. Quelques mois se passèrent ainsi, sans que les négociations habilement conduites avec le Vénitien, par le moyen d'un habitant de Bari, amenassent un résultat. C'était à un prix bien élevé que l'Italien mettait sa trahison. Robert dut lui promettre une somme d'argent considérable et la main de

1. Vir præclarus erat nomenque Dominicus illi.

Gugl. Ap., lib. IV.

sa nièce [1], fille de Guillerme, comte de Principato, l'un de ses jeunes frères. A ces conditions, ratifiées par les deux parties, le traité fut définitivement conclu [2]. 1082.

Dans le silence de la nuit les troupes normandes [3] s'approchèrent des murailles à l'heure convenue, on leur jeta des cordes, elles dressèrent leurs échelles et gravirent les remparts. Tout-à-coup le son des trompettes et les cris répétés de Guiscard! Guiscard! annoncèrent aux habitants étonnés que l'ennemi avait pénétré dans leurs murailles et qu'il occupait la tour la plus élevée. On courut aux armes, les Normands furent repoussés avec vigueur, et, durant trois jours, ils ne purent que se maintenir dans les postes qu'ils avaient enlevés par surprise.

Une honorable capitulation ouvrit enfin les portes au duc de Calabre [4]. Ses premiers soins furent pour les blessés de son armée, au nombre desquels on comptait Sykelgayte son épouse, qui avait été atteinte par une flèche [5]. Rien ne saurait égaler,

1. Neptim pro conjuge dandam. Gugl. Ap., lib. IV.
2. Anonym. Barens. chron., ann. 1082.
3. Tempore nocturno nullos fecere tumultus. Gugl. Ap., l. IV
4. Chron. Northm. — Order. Vitel. — Gugl. Ap., lib. IV
5. Gauf. Mal., lib. III, cap. 18. — Lup. prot. chon. A. 1082.

1082. dit un historien ennemi [1], les attentions de Robert pour ceux même qui n'avaient reçu que de légères blessures. Il s'informa du nombre et du nom des guerriers qui avaient succombé, et fit tout pour rendre la situation de son armée moins pénible dans cette saison rigoureuse. Après lui avoir fait prendre quelque repos, il continua à marcher vers l'Épire, en laissant sa première conquête sous la garde du chevalier Fortin. Mais bientôt des nouvelles inattendues vinrent changer la direction de sa route.

Vainqueur des Grecs et maître de Durazzo, Guiscard avait écrit au pape Grégoire pour lui faire part de ses succès; il reçut du pontife la réponse suivante [2] :

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, au glorieux duc Robert :

« Salut et bénédiction apostolique.

« Vous avez agi avec raison et sagesse en faisant

1. Φιλοχρινῶν ἅμα εἶπον τέτρωταί τις καιρίαν, ἢ ἐπὶ χρῶτα παραξήσαντος τυχὸν τοῦ ξίφους, καὶ διερευνώμενος ὁποῖοι τε, καὶ ὁπόσοι πολέμου παρανάλωμα γεγόνασιν ἐν ταῖς προηγησαμέναις μάχαις.

Ἄννης τῆς Κομν. λόγ' Ε'.

2. Gregor. VII epist, lib. IX, epist. 17.

Voyez le texte aux Pièces justificatives.

part à nous et aux Romains de vos entreprises militaires et de la victoire qui les a couronnées, afin que le succès que vous devez aux vœux de vos amis devînt plus glorieux et plus agréable par leurs félicitations. Toutefois n'oubliez jamais celui auquel vous devez l'heureuse issue de votre expédition. Car de même que l'ingratitude provoque son indignation, ainsi la piété attire incessamment ses graces. Ayez donc toujours devant les yeux le bienheureux saint Pierre, dont tant de triomphes vous annoncent assez la protection particulière. Témoignez par des actes combien vous êtes reconnaissant de ses bienfaits, tâchez de le rendre votre débiteur; car vous pourrez avoir d'autant plus de confiance en lui, que vous l'aurez lié par plus d'hommages. N'oubliez point la sainte église romaine, qui a particulièrement placé son espoir en vous, parmi tous les autres princes, et qui vous aime singulièrement. Souvenez-vous d'accomplir vos promesses (et n'en auriez-vous pas fait, vos devoirs de chrétien vous obligeraient envers elle); songez surtout à vous acquitter promptement. Vous n'ignorez pas combien le prétendu empereur Henri a suscité contre elle de tribulations, et combien elle a besoin des secours de son fils Robert Guiscard. Faites donc en sorte que cette mère n'ait pas

1082.

1082. moins à se féliciter des secours d'un de ses fils pieux, qu'elle a de raisons de se plaindre d'un enfant de l'iniquité.

« *P. S.* Nous n'osons apposer à cette lettre notre sceau de plomb, de peur que si elle tombait dans des mains ennemies on n'en fît une contrefaçon [1]. »

Cette dépêche, qui semblait annoncer de nouveaux orages du côté de l'Italie, fut bientôt suivie d'un message plus pressant encore.

Robert vit arriver l'abbé de Dijon et plusieurs cardinaux [2] qui lui étaient secrètement envoyés par le pape Grégoire; ils lui remirent de nouvelles lettres qui réclamaient de prompts secours [3].

« Vaillant duc, lui dirent-ils, le pape vous supplie instamment, comme le ferait un père à l'égard de son fils, de venir défendre le siége apostolique. Grégoire est assiégé par Henri dans la tour

1. Dubitamus hic sigillum plumbeum ponere, ne si illud inimici caperent de eo falsitatem aliquam facerent.

Gregor. VII epist., tom. XXV de conciles généraux.

2. Hugon. abbat. Flavin. chron. Virdun. apud Labbe, pag 229 ant. cont.

3. Quam citius posset.... Cautissime et secretissime misit.

Landulf. senior. mediolan. hist., lib. IV, cap. 3.

de Crescentius [1]. Il craint d'être abandonné par les nobles, gens pleins de perfidie et d'avidité, et de tomber ainsi entre les mains de ses ennemis; dans ces circonstances pressantes, il nous envoie réclamer votre aide. Grace à la faveur du Très-Haut, votre vaillance vous a fait triompher de tous vos adversaires. Tant que vous combattréz pour sa cause en obéissant au vicaire de saint Pierre, prince des apôtres, rien ne saurait vous résister [2]. »

1082.

Le duc de Calabre fut vivement contrarié lorsqu'il apprit ces événements. Il balança quelque temps sur le parti qu'il avait à prendre [3],

Autrefois mole d'Adrien, aujourd'hui château St.-Ange. On le nommait alors aussi la maison de Théodoric. Annalist. Saxo, apud Eccard., tom. I, pag. 563. — Leibnit. Notæ apud Gugl., Ap. lib. IV, not. 22. — Vasi itinear. descript. di Roma. — Baron, ann. 1082.

2. Ce discours est tiré d'Orderic Vital., liv. VII. Les *chroniques de France* se bornent à dire : Loi requidrent et semondrerent en la charité de notre seignor et par lomage que ils devoient à S. Pere et a son vicaire l'apostole que il secoureusent l'église de Rome et lapostole qui en grant peril estait si il nestait secoureuz isnelement. — Recueil des Hist. de France, tom. XII, pag. 134.

3. En grant doute furent se il notre Pere l'apostole et l'église de Rome laisseraient piller et asservir. — Recueil des Hist. de France, ibid., pag. 145. — Order. Vit., lib. VII. — Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. ε'.

1082. mais résolu, enfin, à porter des secours à son ancien allié, il fit convoquer le conseil de ses comtes et de ses barons, et leur parla en ces termes : « Vous savez, nobles comtes, qu'au « moment de notre départ pour la Grèce, j'ai « laissé à Roger, mon fils bien aimé, la souve- « raineté de mes états. Je ne voulais point, en « entreprenant une guerre dont les résultats « pouvaient être aussi incertains, laisser le jeune « prince sans moyens de défense et comme « une proie abandonnée au premier audacieux « qui oserait l'attaquer. J'apprends aujourd'hui « que l'empereur d'Allemagne à la tête d'une « nombreuse armée se prépare à l'invasion de « nos domaines. Je vais m'opposer à sa marche, « et venger, tout en maintenant nos conquêtes « nouvelles, l'attaque faite à nos conquêtes pas- « sées. Je prends pour moi cette tâche, la plus « pénible et la plus dangereuse. Je laisse à mon « fils Boëmond, Durazzo, Avlone et toutes les « autres possessions soumises à nos armes, « gages certains de celles que nous devons y sou- « mettre encore. Pour parvenir à ce but, je « vous prie, je vous conjure, de le regarder « comme un autre moi-même, et de combattre « sous ses ordres avec le même courage et la « même ardeur que vous avez combattu sous les

« miens. Quant à toi, mon fils bien aimé, dit-il, 1082.
« en se tournant vers Boëmond, au nom des
« droits d'un père et de l'affection que je te
« porte, je t'ordonne et te recommande d'avoir
« pour les comtes toutes sortes d'égards et de
« déférences. Tu ne devras jamais agir sans avoir
« pris auparavant leurs avis, que tu suivras tou-
« jours, quelque juste et fondée que te pa-
« raisse ton opinion particulière. Je te recom-
« mande surtout de continuer avec la plus grande
« activité la guerre que nous avons commencée
« et que je te laisse à terminer. Tu n'as plus à
« combattre qu'un adversaire terrassé. Après
« avoir perdu toutes ses troupes, il s'est estimé
« heureux de sauver sa personne de nos mains;
« prends garde, que si ta négligence lui donne
« le temps de se relever, il ne devienne plus
« terrible par le besoin de venger sa défaite, et
« qu'il ne trouve dans le sentiment même de sa
« honte de nouveaux motifs de courage. Nourri
« dans les combats qu'il a soutenus tant à l'orient
« qu'à l'occident, célèbre par plus d'une victoire,
« Alexis n'est point un rival à dédaigner. Tu sais
« combien il a soumis et livré de rebelles aux
« empereurs pour lesquels il a combattu. Avec
« un tel ennemi, la moindre négligence, le
« moindre relâchement dans l'ardeur des troupes

1082. « deviendraient promptement funestes; et si, ce « dont Dieu nous garde, tu avais le malheur « d'oublier mes recommandations, tu ne tarde- « rais pas à recueillir les fruits amers d'une lâche « insouciance.

« Adieu, mon fils, comtes, adieu; je cours « sans retard à de nouveaux périls; mais je n'ai « point voulu vous quitter sans vous adresser « ces dernières instructions. Bientôt, je l'espère, « l'empereur d'Allemagne aura repassé nos fron- « tières, bientôt j'aurai rendu à Roger, mon fils « bien aimé, la couronne que je lui avais remise « en partant [1]. »

1. Οἴδατε, κόμητες, ὅτι τὸν φίλτατόν μου υἱὸν Ῥογέρην, καὶ πρωτότοκον τῶν υἱῶν, κύριον τῆς ἐμῆς ἐν τῷ πρὸς τὸ Ἰλλυρικὸν μέλλειν διαπερᾶν κατέστησα χώρας. Οὐ γὰρ ἐχρῆν ἐκεῖθεν ὑποχωροῦντα, καὶ τοιοῦτον ἀναδεχόμενον ἔργον, τὴν ἰδίαν χώραν ἄτερ ἡγεμόνος καταλιπεῖν εἰς προνομὴν ἕτοιμον παντὶ τῷ βουλομένῳ ἐκκεῖσθαι. Ἐπεὶ δὲ ὁ ῥὴξ Ἀλαμανίας, πολιορκήσων ταύτην ἤδη καταλαμβάνει, χρὴ καὶ ἡμᾶς ὡς ἐνὸν ταύτης ἀντιποιήσασθαι. Οὐδὲ γὰρ δεῖ ἑτέρων ἐπιλαμβανομένους, τῶν ἰδίων κατεῤῥαθυμηκέναι. Λοιπὸν ἐγὼ μὲν ἄπειμι ἐφ' ᾧ τῆς οἰκείας χώρας ἀντιποιήσασθαι τὴν πρὸς τὸν Ἀλαμανίας ἀναδυσάμενος μάχην. Τουτωνὶ δέ μοι τῷ υἱῷ τῷ νεωτέρῳ ἐπαφίημι τό, τε Δυῤῥάχιον, καὶ τὸν Αὐλῶνα, καὶ τὰς λοιπὰς πόλεις, καὶ νήσους ὅσας φθάσας αὐτὸς τῷ 'μῷ δόρατι κατέσχον· Παρεγγυῶμαι δὲ ὑμῖν καὶ ἀξιῶ ὡς ἐμὲ τοῦτον λογίζεσθαι καὶ ὅλῃ χειρὶ καὶ γνώμῃ ὑπὲρ αὐτοῦ μάχεσθαι. Καὶ σοὶ δὲ τῷ φιλτάτῳ μοι ἐπισκήπτω υἱῷ διὰ τιμῆς πάσης τοὺς κόμητας ἄγειν, καὶ συμβούλοις ἐν ἅπασι χρήσασθαι.

En disant ces mots, il prit congé de ses troupes, monta dans une barque suivi seulement de quelques chevaliers et du beau-frère de Roger, l'ancien abbé d'Ouche, Robert[1] de Grentemes- 1082.

καὶ μὴ οἷον ἐναυθενθεῖν, τἄλλα πάντων αὐτοῖς κοινωνεῖν. Σὺ δὲ ἀλλ' ὅρα μὴ καταμελήσεις τὸν κατὰ τοῦ βασιλέως Ῥωμαίων ἀναπράξασθαι πόλεμον. Ἀλλ' ἐν ὅσῳ μεγάλην ἧτταν ἡττήθη, καὶ μικροῦ μαχαίρας ἔργον ἐγεγόνει, καὶ τὸ πολὺ τῶν αὐτοῦ στρατευμάτων τῷ πολέμῳ ἀνήλωτο. Καὶ γάρ φησι καὶ ἐγγὺς ἦλθε τοῦ ζωγρηθῆναι, καὶ ἐκ μέσων τῶν χειρῶν ἡμῶν τραυματίας ᾤχετο· μὴ ἀνήσεις ὅλως· μή πως ἀνέσεως τυχὼν, συλλέξῃ τό τε πνεῦμα καὶ γενναιότερον ἢ τὸ πρότερον ἀντικατασταίῃ σοι. Οὐ γὰρ τῶν τυχόντων ὁ ἀνήρ. Ἀλλ' ἐκ νηπίου ἐν πολέμοις καὶ μάχαις ἐντραφεὶς, πᾶσαν τε τὴν ἕω καὶ τὴν ἑσπέραν ἐληλυθὼς, ὁπόσους ἀποστάτας τοῖς πρῴην αὐτοκράτορσι δορυθηράτους ἐποίησε, καὶ αὐτὸς πάντως ἐκ πολλῶν ἀκούεις. Εἰ γοῦν ὅλως ἀναπέσῃς καὶ μὴ κατ' αὐτοῦ χωρήσῃς πάσῃ γνώμῃ ὁπόσα μὲν αὐτὸς ἔργα, πολλὰ καμὼν ἤνυσα, φροῦδα ποιήσεις, αὐτὸς δὲ τοὺς καρποὺς τῆς ἰδίας ῥαθυμίας πάντως δρέψῃ. Κἀγὼ μὲν ἤδη ἄπειμι ἀγωνισόμενος, τὸν ῥῆγα τῆς ἡμεδαπῆς ἀπελάσαι χώρας, καὶ οὕτω τὸν φιλτατόν μοι Ῥογέρην ἐπὶ τῆς δοθείσης αὐτῷ ἐξουσίας ἑδράσαι.

Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. E.

1. Cet abbé, qui était devenu évêque de Traina, avait refusé l'épiscopat que lui offrit le roi de France, Philippe. Pour terminer tout ce qui le concerne, nous dirons que se rappelant son ancien métier d'écuyer, il fit quelque temps la guerre dans les environs de Capoue ; qu'enfin, le 21 octobre de cette même année, il tomba malade, empoisonné par un arabe, boulanger du couvent de Sainte-Euphémie ; qu'il mourut le 13 décembre suivant, et fut enterré dans l'église de Sainte-Marie, bâtie par lui. — Ord. Vit., lib. VII. — Gugl. Gem., lib. VII, cap. 30.

1082. nil, et vogua vers les côtes orientales de l'Italie [1].

La confusion régnait dans les états de Guiscard, lorsqu'il vint débarquer à Otrante. Les Allemands, secondés par la défection de son beau-frère Jourdain, comte d'Averse avaient envahi les frontières [2]. Les villes de Bari, d'Ascoli, de Trani et de Cannes avaient levé l'étendard de la révolte [3], et Roger son fils, pressé par les rebelles, avait été obligé de se renfermer quelque temps dans la citadelle de Troja [4] : un tel désordre s'opposait à ce que Robert portât de suite des secours au pape ; il se contenta de lui envoyer des subsides, lui promettant de venir en personne aussitôt que les circonstances le lui permettraient. En même temps il réclama l'appui du comte de Sicile, et le pria d'amener des troupes avec lui.

Le frère de Guiscard ne balança pas à obéir ; car durant l'expédition de l'Épire, il avait dompté

1. Ipse cum paucis... Gauf. Malat., lib. III, cap. 33.

2. Ost. lib. — Annalist. Saxo. A. 1084. (Il y a erreur dans cette date.)

3. Anonym. Barens. Chron.

4. Trojana clausus in arce
Viribus obstabat. — Gugl. Ap., lib. IV.

presque entièrement les ennemis qui lui restaient en Sicile. Pendant que Robert avait préparé son expédition, Roger de son côté avait rassemblé une armée pour soumettre les villes de Taormine et de Jaccireale (juin 1079). Des soins plus doux l'avaient distrait un moment de ses occupations belliqueuses ; il avait marié Mathilde, sa fille aînée, à Raymond comte de Saint-Gilles[1], dont alors la Provence reconnaissait les lois. Raymond était venu lui-même en Sicile chercher sa jeune épouse, et sa présence fut pour la cour l'occasion de fêtes nombreuses[2].

1082.

1. Raymond IV, de St.-Gilles, comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, comte de St.-Gilles, d'Albigeois, de Quercy, de Rouergue, de Velay, de Gevaudan, de Narbonne, de Beziers, d'Agde, de Nimes, d'Uzès, de Viviers, d'Avignon, de Digne; fils puîné de Pons, comte de Toulouse. Il était âgé d'environ 40 ans, et veuf en premières noces de sa cousine germaine qu'il avait épousée en 1066.

2. Gauf. Malat., lib. III. cap. 15, 16, 18 et 20.

Par une inconcevable inexactitude, Invegès (Annali della felice città di Palermo, et les commentateurs de Pirro), (Sicilia sacra), ont supposé ici que Roger avait contracté un second hymen. Si le texte positif de Maleterre pouvait laisser du doute, les historiens de Languedoc et de Provence, qui parlent du mariage de Raymond, suffiraient pour le lever.

Voy. Dom Vaisette, Hist. du Languedoc, liv. II, pag. 283. —

1082. Bientôt ce puissant seigneur, en combattant les Arabes sous les drapeaux du Cid en Espagne et sous les enseignes de Godefroy aux champs de la Palestine, égala par ses exploits les héros auxquels il venait de s'allier.

Depuis cette époque, les attaques partielles des Musulmans venus d'Afrique sur le côtes méridionales de la Sicile, la prise de Catane enlevée, par trahison, mais promptement reprise par Roger, enfin la révolte d'un soldat parvenu dont le comte de Sicile avait fait la fortune en lui donnant la main de la veuve du malheureux Serlon dont nous avons raconté la fin tragique; tels sont les événements qui, durant le cours des cinq dernières années, avaient occupé les troupes normandes en Sicile [1].

Roger laissa le commandement de l'armée à son fils aîné, pendant qu'il allait se réunir à Robert Guiscard. Les troupes siciliennes trouvèrent un grand nombre de soldats rassemblés de divers points de l'Italie et prêts à marcher

Marlès, Hist. des Maures. — Fereira, Hist. générale d'Espagne, tom. II, pag. 263. — Glaber. Rodolph. chron. — Robert. Spicileg. d'Achery, tom. II, pag. 747.

1. Gauf. Malat., lib. III, cap. 15, 16, 18 et 20.

sur Rome. Faisons connaître en peu de mots la cause qu'ils allaient défendre [1]. 1082.

Nous avons dit quel fut Hildebrand; homme d'un génie aussi vaste qu'audacieux, plein de ferveur pour la religion, non moins zélé pour les droits qu'il croyait inhérents au patrimoine de saint Pierre [2]. Résolu à porter partout une réforme sévère, il s'était décidé à faire fléchir ses principes jusqu'à demander l'investiture au jeune empereur Henri IV; mais une fois que cette confirmation lui fut accordée, il ne tarda pas à s'en prévaloir avec force contre l'empereur lui-même.

Suivant l'usage alors établi, les souverains du pays pouvaient nommer les évêques dans leurs domaines, et de cette coutume de graves et scandaleux abus étaient souvent résultés [3]. Dès

1. Assembla grant planté de chevaliers que de Puile, que de Sezile, que de Kalabre, que de Terre de labour et de sergens à riches armes. Grande chron. de France.
Recueil des hist. de France, tom. XII, pag. 145.

2. Quis dubitet sacerdotes Christi regum et principum omniumque fidelium patres et magistros censeri? nonne miserabilis insaniæ esse cognoscitur si filius patrem, discipulus magistrum sibi conetur subjugare, etc. — Gregor. VII epist. ad Herman. Metens. episcop., lib. VIII, epist. 21, insérée dans le *Corpus juris canonici* de Grégoire XIII, pag. 294.

3. Non solum enim nos res ecclesiasticas invasimus verum quo-

1082. le premier concile tenu par Hildebrand à Rome, indépendamment des mesures ordinaires prises contre les simoniaques et les concubinaires, il fut décidé que tout ecclésiastique qui recevrait l'investiture du pouvoir temporel serait pour ce fait seul excommunié, et qu'il en serait de même des laïques qui se permettraient de donner l'investiture à des ecclésiastiques. On délégua en même temps les cardinaux d'Ostie et de Palestine, les évêques de Croïre et de Coïmbre, pour réunir en Allemagne un concile qui devait adopter les mêmes réglements [1].

Henri vint jusqu'à Nuremberg au-devant des légats. Quelle fut sa surprise lorsqu'on lui apprit qu'il était excommunié, et que les délégués

que indignis quibuslibet et simoniacato felle amaricatis et non per ostium sed aliunde ingredientibus ecclesias ipsas vendidimus.

Henr. ad Gregor. epist. apud Hugon. Abbat. Flavin.—Will. Tyr., lib. I, cap. 13.

1. Decreto vero de cœlibatu per Germaniam divulgato, universa clericorum factio consternata subito Gregorium turpibus figere maledictis cœpit qui apostolo Paulo repugnaret apud quem disertè scriptum est: Meliùs est nubere quam uri et inducendo viam fornicationi aliisque flagitiis turpissimis aperiret nimirum se sacerdotium potius quam conjuges dimisuros.

Sigon., ann. 1074. — Concil. génér., tom. XXV. — Arnul. hist. Mediolan., lib. IV, cap. 7.

du pape ne pouvaient avoir avec lui aucune entrevue, à moins qu'il n'eût reçu l'absolution! Henri était alors embarrassé par les affaires de son empire. Il dissimula son ressentiment; mais aussitôt qu'il crut pouvoir agréer avec sûreté, il fit déposer Grégoire par un concile de ses évêques [1].

1082.

Le pape répondit à cette attaque en déposant à son tour l'empereur et en déliant ses sujets du serment d'obéissance [2]. La guerre civile éclata

1. Lamb. Schafn., lib. I. — Decret. comit. Worm. apud Goldast., tom. I, pag. 235 et 237.

2. Gregor. epist., lib. IV, epist. 5, ap. concil. et script. rerum ital. flor., tom. I. — Conrad. Ursperg. ann. 1074. — Lambert. Schafnaburg. eod. ann. — Will. Malmsb., lib. IV. — Oth. de Frising., lib. I.

L'acte d'excommunication était conçu en ces termes: Bien-« heureux Pierre, prince des apôtres, incline, je t'en prie, tes pieuses oreilles et écoute ton serviteur que tu as nourri depuis son enfance, que jusqu'à ce jour tu as délivré des mains des méchans, parce qu'ils m'ont haï à cause de ma fidélité envers toi. Tu m'es témoin, ainsi que la mère de Dieu et le bienheureux Paul, ton frère entre tous les saints, que c'est malgré moi que la sainte église romaine m'a entraîné à son gouvernail et que je n'ai pas voulu monter sur son siége par les rapines; mais que je désirerais finir ma vie en pélerinage plutôt que de m'emparer de ta place avec l'esprit du siècle. C'est pourquoi ta grace et mes œuvres me font croire qu'il est encore dans tes in-

1082. aussitôt en Allemagne; les conciles d'Oppenheim et de Triburn, se joignirent au parti de Hildebrand. Henri, abandonné de ses troupes, se vit contraint par ses sujets révoltés d'aller demander son pardon au souverain pontife [1].

Quel triomphe pour le fils du charpentier de

tentions que le peuple chrétien, dont les soins spirituels m'ont été confiés, m'obéisse quant au spirituel, lorsque j'exerce pour toi le pouvoir qui t'a été donné de lier et délier. C'est dans cette confiance que, pour l'honneur et la défense de ton église, de la part du Dieu, père tout-puissant, du Père et du Fils et du Saint-Esprit par ta toute puissance et ton autorité, je dénie (*contradico*) à Henri son empire, déliant les chrétiens de tous les sermens qu'ils lui feront ou pourraient lui avoir faits, défendant que personne le serve en sa qualité de roi; car il convient que celui qui veut diminuer les honneurs de ton église, perde lui-même les honneurs dont il jouit; et comme étant chrétien il m'a refusé l'obéissance; comme il ne revient point à Dieu qu'il abandonne, ainsi qu'un excommunié; comme il méprise les monitoires que je lui ai lancés en te prenant à témoin, cherchant à se séparer de ton église, je lie en ton lieu et place du lien de l'anathème afin que les nations sachent et soient convaincues que tu es pierre et que sur cette pierre le fils du Dieu vivant a bâti son église, et les portes de l'enfer ne l'emporteront sur elles. »

Pandolf. Pisan. vit. pontific. — Romanor. vit. Gregor., apud Murator.

1. Arnulph. Med., lib. V, cap. IX. — Annalist. Sax. apud Eccard.

Soano ! le plus puissant monarque de l'Europe est 1082. forcé de traverser les Alpes au milieu de l'hiver avec sa femme, un de ses enfants et quelques amis fidèles [1] : il s'approche en suppliant de ces rochers escarpés, au pied desquels la petite rivière de la Lienza vient couler avec lenteur après avoir fait résonner les échos de l'Apennin du bruit tumultueux de sa course agitée. Au sommet de ces rochers domine comme un nid d'aigle la redoutable forteresse de Canosse entourée d'une triple muraille.

C'est là que va se passer une de ces scènes qui paraîtraient incroyables, si les écrits mêmes du principal personnage [2], les relations des auteurs contemporains [3] et les fresques du Vatican [4] ne nous en retraçaient les détails.

C'était le 24 janvier 1077, anniversaire du jour qui avait vu le concile de Worms déposer Gré-

1. Ad oppidum Canusii in quo morati sumus cum paucis advenit. Gregor. VII epist., lib. IV, epist. 12.

2. Gregor. VII, epist.

3. Lambert. Schaffnab.

Vita comitissæ Mathildis carmine scripta a Donizone presbytero qui in arce Canusina apud ipsam vixit.

Arnulphi hist. mediol. lib. V, cap. 8.

4. Fresques peintes dans le grand vestibule qui précède la chapelle sixtine.

1082. goire VII. Par un de ces froids rigoureux qui désolent parfois les belles contrées de l'Italie, Henri était auprès de la porte de la première enceinte de la forteresse, attendant l'effet de la bienveillante médiation de son parrain, le vénérable Hughes abbé de Cluny [1], qu'il avait prié d'intercéder pour lui auprès de Grégoire; cette porte s'ouvre, on lui permet d'entrer seul, il franchit les fossés, et la herse se referme devant les personnes de sa suite; là il apprend que pour obtenir son pardon, il doit se dépouiller des marques de la majesté royale [2], rester nu-pieds [3] sur la glace et la neige [4], couvert d'un cilice de laine [5]. La nuit arrive, et malgré les humbles demandes de Henri, la seconde porte reste fermée. Le deuxième jour a lui; le froid et la faim saisissent et pressent

1. Qui pater in lavacro regis fuerat sacrosancto.
Doniz. lib. II, cap. 1.

2. Deposito omni regio cultu.
Gregor. VII epist., lib. IV, epist. 12.

3. Discalceatus. Ibid. ibid.

4. Nudis pedibus super nivem et glaciem incedens.
Vit. Mathild. ab anonyp. script. ex mss. francis. Mar. Flocent. edit., lib. I, cap. 8. — Annal. Trevirens., lib. XII, pag. 557. — Annalist. Saxo, Apud Eccard., tom. I, pag. 537. — Chron. reg. S. Pantaleon., ibid., pag. 907.

5. Laneis indutus. Gregor. VII epist. loc. cit.

le jeune monarque: grace, grace, s'écrie-t-il en implorant à grands cris la miséricorde du vicaire d'un Dieu de paix[1] et en invoquant le signe révéré des chrétiens [2]; vain espoir! la vengeance du pontife n'est pas encore satisfaite, et la seconde nuit vient mettre le comble à la désolation de Henri. Le lendemain Grégoire entend tous ceux qui l'approchent murmurer autour de lui[3]: «Ce n'est point là, s'écrie-t-on, la sévérité d'un apôtre, c'est l'atroce cruauté d'un tyran»[4]. Des femmes en pleurs viennent se jeter à ses pieds, il est inflexible, et le plaisir d'humilier un rival l'emporte dans son ame sur tout sentiment de pitié. 1082.

Ce n'est que le troisième jour [5] que le mal-

1. Papæ sæpissime clamans,
parce, beate pater, Pie parce mihi. Donizon. loc. cit.

2. In cruce se jactans. Ibid. ibid.

Cum multo fletu apostolicæ miserationis auxilium et consolationem implorare. Gregor. VII, loc. cit.

3. Omnes qui ibi aderant ad quos rumor ille pervenit, ad tantam pietatem et compassionis misericordiam movit, ut pro eo multis lacrymis et precibus intercedentes omnes quidem insolitam nostræ mentis duritiem mirarentur. Ibid. ibid.

4. Nonnulli vero in nobis non apostolicæ severitatis gravitatem sed quasi tyrannicæ feritatis crudelitatem esse clamarent. Ibid. ibid.

5. Tribus decursis diebus.
Vit. Mathild. ab anony. script. Gold. Const. imp., t. I, p. 239.

1082. heureux Henri, plus mort que vif, après avoir signé un acte de soumission [1], est admis à entendre une messe solennelle que chante Grégoire [2] dans l'église de Sainte-Apolline. Henri est à genoux. Après la consécration, le pontife rompt l'hostie sainte :

« Il y a ici, dit-il, des hommes qui m'ont ac-« cusé d'avoir envahi le pontificat par des voies « illicites, et d'avoir commis des crimes énormes « avant et après mon avènement au trône de « saint Pierre. Il me serait facile de confondre « ces indignes impostures ; mais afin de main-« tenir les droits apanages du souverain pontife « de ne reconnaître que Dieu seul pour juge, je « veux qu'un serment plus solennel me purge de « toute accusation. Devant le Dieu suprême, « juge des vivants et des morts, je demande, si « je suis coupable, que ce pain de vie soit con-« verti pour moi en un poison et me fasse périr « à l'instant [3]. »

Il dit, et aux acclamations des assistants, il reçoit l'hostie consacrée [4].

1. Inséré aux pièces justificatives.
2. Missam cantavit.
Donizon. Vit. Mathild. ab anonym. script., lib. I, cap. 8.
3. Greg. epist.
4. Ibid. ibid. - Annalist. Saxo., loc. cit.

Les bénédictions de Grégoire ne calmèrent point le ressentiment de Henri, et ne purent sans doute lui faire oublier le traitement indigne qu'il avait subi. Avant la fin de la même année, de retour dans ses états, il avait fait déposer le pape par le synode de Brixen, et de son côté le pape avait de nouveau excommunié l'empereur[1]. La guerre civile éclata une seconde fois en Allemagne; mais Henri plus heureux, grace à la vaillance du jeune Godefroy de Bouillon, alors marquis d'Anvers, gagna la bataille décisive de Volcksheim ou de Maimbourg, et défit (15 octobre 1080) son concurrent Rodolphe que Grégoire avait nommé empereur. 1082.

Enivré de ce triomphe, Henri avait voulu attaquer le souverain pontife au centre même de sa puissance. Les troupes allemandes vinrent seconder les opérations d'une autre armée impériale déja employée avec succès contre Mathilde comtesse de Toscane, qui, après la mort de son époux Godefroy, seigneur de Normandie, avait embrassé avec ardeur les intérêts

1. Gregor. epist., lib. IV, epist. 3. — Landulfi senior. Hist. mediolan., lib. IV, cap. 1. — Chron. Farfens. ap. Murat., tom VI, — Constit. Gold., tom. I, pag. 241 et suiv.

1082. de la cour de Rome [1]. Elles défirent de nouveau les troupes de cette fidèle alliée de Grégoire VII, et vinrent camper sous les murs de Rome (décembre 1080). Ce ne fut toutefois que l'année suivante qu'elles s'emparèrent de Rome Transtiberine et d'une partie des villes frontières des états de Guiscard. Enfin la ville tout entière tomba un peu plus tard en leur pouvoir [2] (21 mars 1084). De sorte que Grégoire, ainsi qu'il l'avait mandé à son allié le duc de Calabre, n'avait, depuis plus d'une année, pour remparts, que le septizonium de Sevère, dans lequel son neveu s'était renfermé,

1. Landulf. senior. Hist. mediol., lib. IV, cap. 1. — Will. Apr., lib. I.

Ce Geoffroy dit le Bossu, fils de Geoffroy, avait été assassiné par les ordres de sa femme, à Anvers, en 1076. La plupart des auteurs le disent normand; d'autres le croient fils de Gosselin de Lorraine; d'autres enfin duc de Spolète.

Voy. Arnulph. hist. mediol., lib. V, cap. 4. — Landulf. loc. cit. — Lambert. Schaffn. et Donizon. Vit. comit. Mathild., ab anonym. script.

2. La ville fut enlevée par surprise. — Annales benedict., lib. LVIII, pag. 82. — Bertold. ann. A. 1084. — Annal. Saxo, apud Eccard., ann. 1081, pag. 562 et 563. — Chron. reg., S. Pantal., ibid. pag. 907.

et les larges murailles en briques du Mole d'Adrien [1]; de ce dernier refuge il cherchait à parlementer, en attendant l'arrivée des chevaliers libérateurs que Didier, l'abbé du Mont-Cassin, lui avait annoncés. 1082.

Henri voulait être couronné, et le pape, qui craignait de quitter le Mole, lui proposait de s'approcher des remparts, lui promettant de lui placer la couronne sur la tête, au moyen d'une corde ou d'une baguette d'une longueur convenable. Car les Romains eux-mêmes, indignés de ses refus opiniâtres, ou, comme d'autres le prétendent avec plus de raison, gagnés par des écus d'or envoyés par Alexis à Henri, avaient pour la plupart abandonné le parti de Grégoire [2].

1083. Le duc de Calabre et le comte de Sicile avaient dû songer d'abord à débarrasser leurs domaines des troupes de Henri. Il fallait ensuite punir l'infidélité du comte d'Averse, qui avait osé seconder l'empereur d'Allemagne. Pendant huit jours les plaines heureuses de la Campanie furent en proie au pillage et à la dévastation; ici les Normands avaient à combattre leurs com-

1. Annalist. Saxo, apud Eccard., tom. I, pag. 583.
2. Landulf. hist. Mediolan., lib. IV, cap. 3.

1083. patriotes, et la lutte qui s'engagea fut périlleuse et sanglante [1].

Un évènement inattendu dont nous parlerons plus tard rappela Roger en Sicile. Le duc de Calabre commanda seul l'armée qui devait porter 1084. des secours au saint père. Averti que les Allemands devaient tenter de le surprendre dans une embuscade, il fit ses dispositions en conséquence de cet avis. Mille chevaliers d'élite armés de lances ornées de guidons avaient été chargés par lui d'éclairer la route; le reste de l'avant-garde était composé de trois mille fantassins; lui-même suivait avec son corps d'armée: mais toutes ces précautions étaient inutiles. Henri, prévenu du mouvement de Robert, avait évacué Rome (1084) [1], et la ville était débarrassée des Allemands, lorsque les troupes de Guiscard vinrent camper près d'un aquéduc voisin de la porte Tusculane. Les Romains ne paraissant pas disposés à livrer leur ville à l'armée normande, Robert campa trois jours hors des

1. Gauf. Malat., lib. III, cap. 35.

1. Vit. S. Anselm. episc. Luc. ap. act. Benedic. lucul. VI, p. 478. — Romuald. Salernit. chron. — Chron. North. ann. 1084, de l'église de Normand. — Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. ϛ'. — Gugl. Ap., lib. IV ad fin. — Bertold. Constant. chron.

murs. Le quatrième jour au matin, il fait un long détour avec treize cents hommes, escalade la porte de Saint-Laurent, poste assez mal gardé, et court à travers la ville ouvrir, ou plutôt enfoncer la porte devant laquelle son armée était campée. Aux cris répétés de *Guiscard*, on se porte au Mole d'Adrien. Grégoire est enfin délivré, et se voit conduit en triomphe au palais de Saint-Jean-de-Latran, demeure habituelle des souverains pontifes [1]. 1084.

Trois jours se passèrent sans que les Romains osassent faire un mouvement. Mais tout à coup le signal est donné, la ville retentit des cris de révolte [2], et les Normands divisés et attaqués à l'improviste sont vivement pressés de toutes parts. Roger, second fils de Guiscard, qui s'était éloigné, rentre dans la ville à la tête de mille cavaliers qui l'accompagnaient; ce secours est insuffisant, et le duc n'a d'autres ressources que de faire mettre le feu aux maisons de la

1. Ad Lateranense Palatium cum gloria reducitur. — Hugon. abbat. Flav. chron., apud Labbe. — Auct. Paul. Diac., lib. III, cap. 35. — Presbyter. pænitent. vit. S. Anselm., episcop. Lucens., cap. 4.

2. Fit clamor et strepitus in urbe.

Gauf. Malat., lib. III, cap. 36.

1084. ville (29 mai 1084)[1]. La flamme brille de tous côtés, un vent impétueux en redouble l'activité, et une grande partie de Rome devient la proie de l'incendie; les maisons sont mises au pillage, les femmes et les filles des plus nobles familles, les religieuses même[2] sont livrées à la brutalité du vainqueur[3]. A la vue de leurs habitations réduites en cendres, les Romains cessent le combat, ils fuient; un grand nombre d'entre eux perd la vie dans cette déroute, et l'armée victorieuse revient aux environs du palais de Saint-Jean-de-Latran camper autour du souverain pontife.

Des députés furent envoyés pour demander la paix à Guiscard: « Les Romains, répondit le duc, « sont des traîtres et des pervers. Comblés des « bienfaits de Dieu et de ses saints, ils ne leur « montrent que de l'ingratitude. Rome, cette « capitale du monde, qui guérissait naguère tous « les péchés, est devenue un antre de serpents;

1. Order. Vit., lib. VII.

Ἰνδ. Μαΐου μηνὸς κθ' ἡμέρᾳ γ' ὥρᾳ ἐσέβη ὁ Δὸξ εἰς τὴν Ῥώμην καὶ ἐπόρθησεν αὐτήν.

Note manus. contemporaine, sur un manus. de Bibl. du Vatican.

2. Nobilium Romanorum filios stuprando et nocentes innocentesque pari pœna affligendo.

3. Hugon. abbat. Flav. chron. Virdun., apud Labbe, pag. 229.

« j'y veux porter le fer et la flamme, détruire ce « repaire infâme de brigands et tous ceux qui « l'habitent. » Après avoir reproché aux Romains le meurtre de tous les martyrs dont sa mémoire put lui rappeler les noms, il déclara qu'il voulait faire périr jusqu'au dernier, afin de repeupler cette cité avec des hommes pris au-delà des Alpes [1]. 1085.

L'intercession de Grégoire parvint cependant à calmer la colère de Guiscard. La paix fut arrêtée et jurée, et l'armée normande se retira par Albano et Bénévent sur Salerne. Mais Grégoire, soit qu'il craignît ses propres concitoyens [2], soit qu'il redoutât le retour de l'empereur, qui effectivement ne se fit pas long-temps attendre, se mit sous la tutelle de Robert Guiscard, et vint fixer sa demeure au milieu des états de ce prince [3].

En rentrant dans les murs de Salerne, Robert ne fut pas médiocrement étonné d'y retrouver

1. Order. Vit., lib. VII.

2. Veritus ne duce recedente infidelitas romana recrudesceret cedendum tempori arbitratur. — Hug. abbat. flav. chron. Will. Tyr., lib. I.

3. Alberic. monach. Cassin. chron. — Chron. North. ann. 1184. — Lup. protosp. chron. eod. ann.

1084. son fils, et d'apprendre les événements qui, pendant son absence, venaient de se passer dans la Grèce [1].

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. ε'.

CHAPITRE IV.

Conquêtes en Thessalie. — Siége de Larisse. — Alexis veut secourir cette ville. — Ses ruses. — Bataille de Larisse. — Levée du siége. — Départ de Boëmond pour l'Italie.

1082. BOEMOND, fidèle aux instructions données par son père au moment de son départ, avait pressé la marche de son armée dans l'Épire. Descendant vers le sud, il avait successivement réduit Perkini, Berat, Arta, et, à l'exemple de Jules César [2], il était venu établir le centre de ses opérations sur les plateaux élevés de Janina [3]. Protégé par un fossé de circonvallation, qu'il avait étendu jusqu'aux vignobles voisins de cette place, il s'était occupé à réparer ses fortifications à demi ruinées, auxquelles il avait ajouté une tour : c'était de là qu'il dirigeait ses expéditions sur divers points d'une

1. Gauf. Malat., lib. III, cap. 39.

2. Cæsar, comment. de Bell. Civ., III.

3. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. ε'.

1083. contrée que la terreur avait presque entièrement soumise à ses armes.

Alexis, quittant Constantinople dans le commencement de mai, était promptement accouru à Salonique, où il avait rallié les troupes laissées par lui sous le commandement de Pacurianon; puis il s'était porté au-devant de l'armée d'invasion; mais, plus prudent cette fois, il n'avait point osé hasarder un engagement général, et s'était borné à reconnaître, au moyen de quelques légères escarmouches, la tactique du jeune guerrier qu'il avait à combattre.

Ce que l'empereur grec redoutait surtout, c'était la première charge de la cavalerie ennemie, à laquelle rien ne pouvait résister [1]. Il avait eu recours à une ruse de guerre pour enlever l'avantage que la supériorité de cette arme donnait aux Français. Des hommes couverts de fortes cuirasses avaient reçu l'ordre de se précipiter, avec des chariots dont le timon était armé de quatre fortes lances, à travers les escadrons des chevaliers, lorsque ceux-ci chargeraient

1. Ὁ δὲ βασιλεὺς τὴν ἀνύποιστον τῶν Λατίνων δεδιὼς πρώτην προσβολὴν, καινόν τι ποιεῖ. Ἀμάξας κουφοτέρας κατασκευάσας, καὶ τῶν συνήθων ἥττους ἐφ' ἑκάστῃ τούτων κοντοὺς ἐνέπηξε τέσσαρας καὶ πεζοὺς ὁπλοφόρους ἐπέστησεν.

au galop. Vaines précautions ! Au moment 1083. où les deux armées se disposent au combat, Boëmond, comme s'il avait prévu les dispositions de son adversaire, changeant tout à coup son ordre de bataille, chargea par le flanc droit et le flanc gauche. Cette manœuvre inattendue porta le trouble dans l'armée grecque, qui prit la fuite dans toutes les directions. Alexis, abandonné des siens, s'estima heureux de pouvoir fuir encore sain et sauf. Se jetant dans les montagnes au nord du lac Labchistas, il était parvenu à gagner une seconde fois, à travers des contrées marécageuses, les villes de Stroga, Ochrida. Un grand nombre de fugitifs avait suivi la même route. L'empereur ordonna au megalodomesticos[1], général en chef des troupes de l'empire, de prendre le commandement, et, descendant le long du fleuve appelé aujourd'hui par les Turks Kutchuk-Cara-Sou[2], il s'arrêta près des rives du Vardar[3]. C'était là qu'une nouvelle

1. Tous les auteurs traduisent ordinairement ces mots par ceux de *grand domestique*.

2. Le petit fleuve noir : کچک قراصو

3. Il ne peut être évidemment question ici que du petit Vardar, situé dans le Sandjac de Monastir ; le grand Vardar qui prend sa

1083. armée, réunie aux débris des légions déja vaincues, se formait pour offrir une seconde fois le combat aux chevaliers qui ne tardèrent pas à paraître.

Toujours occupé des moyens de paralyser l'attaque si terrible de la cavalerie de Boëmond, Alexis avait eu recours à une nouvelle ruse, qui n'eut pas plus de succès que toutes celles employées par lui jusqu'alors. Il avait fait secrètement parsemer le champ de bataille de pointes aiguës, placées de manière à blesser les pieds des chevaux [1], en prenant le soin de conserver sur les côtés deux issues par lesquelles sa cavalerie pouvait charger l'ennemi. Le secret de l'empereur ayant été trahi par des transfuges, Boëmond sut éviter le piège. Quand la charge sonne, le centre de son armée reste immobile, l'aile droite et l'aile gauche se mettent seules en mouvement. Elles suivent les points du champ de bataille qui pouvaient être parcourus sans danger: elles fondent avec leur impétuosité ordinaire

source dans le Tchastag étant trop éloigné du théâtre de la guerre.

1. Ut laxis hostis habenis
Dum dimittit equos pedibus figatur equorum.
Gugl. Ap., lib. V.

sur des phalanges qui, surprises, cèdent sans combat, abandonnant pour la seconde fois la victoire aux chevaliers. Ce dernier échec détermina l'empereur à retourner à Constantinople, en laissant la Grèce septentrionale tout entière au pouvoir des Normands. 1083.

Pour occuper plus promptement les vastes contrées qu'Alexis laissait sans défense, Boëmond divisa son armée en trois corps; il mit le premier sous les ordres de Pierre d'Aulps, qui s'empara des deux Poleboïs; lui-même prit le commandement du second; il venait d'entrer dans Aspri-Ecclesia, lorsqu'il fut informé que le comte de Pontoise, auquel il avait confié le commandement de son troisième corps, avait formé avec deux autres chefs, Guillaume et Renauld, le projet de passer à l'ennemi. L'ordre fut aussitôt donné de les arrêter. Le comte de Pontoise parvint à s'échapper; ses complices, amenés devant Boëmond, voulurent se laver de l'accusation par le combat judiciaire, ainsi qu'il était réglé dans la coutume normande [1]. Cette épreuve fut défavorable à Guillaume, il fut puni par la

1. Κατὰ νόμον τῶν Κελτῶν. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. ε'.
Voyez sur le combat judiciaire des Normands le texte de la

1083. perte des yeux. Renauld d'abord plus heureux vainquit le champion de Boëmond; mais forcé de retourner dans la Pouille, il y trouva un juge moins indulgent; Guiscard le punit comme l'avait été son complice.

1084. Depuis les sources du Drin jusqu'aux pieds du mont Olympe, la Grèce fut bientôt presque entièrement soumise aux Normands. Castoria, Servia, et un grand nombre d'autres villes ouvrirent leurs portes aux vainqueurs, qui, s'emparant du Litarese, soumirent Tricala et vinrent mettre le siège devant Larisse [1], l'antique patrie d'Achille [2]. Cette capitale de la Thessalie, située au pied du mont Ossa, dans une des plus agréables positions de l'univers, est entourée de

charte normande, aux pièces justificatives, et Ét. Pasquier, *Recherches sur la France.*

1. Aujourd'hui nommée par les Turcs la nouvelle ville. اكى جهر.

2. Cette illustration n'était point ignorée des Normands, car un de leurs chroniqueurs contemporains, Guillaume de la Pouille, remarque que Larisse avait vu naître Achille, vainqueur de Troie.

Prodiit hac auctor Trojanæ cladis Achilles.

Gugl. Ap. lib. IV.

riants coteaux[1] où les chevaliers durent planter leurs tentes; car tout se préparait dans la ville pour une vigoureuse résistance. 1084.

Un capitaine dévoué à l'empereur, Léon Kephalas, y commandait. Il envoya en toute hâte un courrier à Constantinople pour annoncer que les Normands s'approchaient du golfe Thermaïque.

Les Grecs s'étaient flattés que la diversion opérée par Henri IV, en Italie, aurait mis fin à la guerre d'Épire: en apprenant que, malgré l'absence de Robert Guiscard, les Français poursuivaient leur marche victorieuse, ils furent frappés de consternation : on ne trouva d'autre ressource que dans le secours des Turcs dont on invoqua de nouveau l'assistance.

Souleiman promit sept mille hommes; ils arrivèrent au bout de quelques mois à Constantinople, sous la conduite de Kiaimil, un de leurs plus habiles généraux. Lorsqu'il eut reçu ce renfort, Alexis attendit quelque temps encore pour compléter son armée par des recrues qu'il faisait soigneusement exercer. Ainsi, tandis que Boëmond depuis près de cinq mois pressait le

1. Pouqueville, Voyage en Grèce, tom. III.

1084. siège de Larisse, l'empereur se mettait en marche pour entamer une troisième campagne.

L'armée impériale franchit les défilés de Kellion et descendit par Vlakikon et Plabitza jusques à Tricala. L'empereur trouva dans cette ville une lettre du gouverneur de Larisse, dont le contenu n'était pas de nature à le rassurer : Votre Majesté Impériale, écrivait Léon Kephalas, sait que je suis parvenu à conserver jusqu'à ce moment au prix des plus grands efforts la ville dont on m'a confié le commandement; mais je dois lui faire connaître que nous sommes réduits aux dernières extrémités, et qu'après avoir épuisé la nourriture qui convient à des chrétiens, nous avons été obligés de recourir à la chair des animaux immondes; encore cette dernière ressource est-elle épuisée. Il terminait sa lettre en conjurant l'empereur d'accélérer sa marche pour lui épargner le déshonneur d'une capitulation.

Quelque pressante que fût cette dépêche, elle ne put déterminer Alexis à commencer encore les hostilités; il savait, nous dit sa fille, qu'il lui serait tout-à-fait impossible de vaincre les chevaliers en bataille rangée; cependant un heureux présage était venu le rassurer. Durant son sommeil, il avait été transporté en rêve dans

le temple de Saint-Démétrius [1]; là une voix, qui semblait partir de l'image même du saint, lui avait fait entendre ces consolantes paroles : « Ne gémis plus, Alexis, demain la victoire est à toi. » Cette heureuse prophétie retentissait encore à ses oreilles lorsqu'il se réveilla; plein de reconnaissance envers le patron révéré des Grecs, il fit vœu d'entreprendre un pélerinage à pied jusqu'au temple érigé en l'honneur du saint martyr à Salonique.

1084.

Un conseil fut assemblé à l'approche des remparts de Larisse; l'empereur, qui avait envoyé un espion pour examiner les forces et la position de l'ennemi et la topographie des environs, avait appris que des accidents de terrain permettaient d'y placer facilement des embuscades : il s'était proposé de profiter de cet avantage, ainsi qu'il l'avait fait avec succès à la bataille de Calabrya. On arrêta donc que deux de ses généraux, Nicéphore Mélissane, son beau-frère, et Basile Kourtikios, le

1. Le temple de saint Démétrius à Salonique était en grande vénération chez les Grecs du Bas-Empire, et l'on assurait qu'à l'exemple du corps de saint Mathieu de Salerne, le corps de ce saint distillait une eau qui guérissait les blessures.

Voy. Νικήτ., βιϐ. α'. — Innocent. III. Pap., lib. XIII, epist. 101 et 151, lib. XV, epist. 30 et 84.

1084. remplaceraient dans le commandement de l'armée, en conservant auprès d'eux tous les signes extérieurs qui annonçaient alors la présence du chef de l'empire. On devait, suivant l'usage, engager le combat par des décharges de flèches, charger ensuite l'armée ennemie au son des clairons et des trompettes; puis, tout à coup, au moment de l'engagement corps à corps, tourner le dos et fuir en toute hâte dans la direction de la vallée de Tempé, vers la gorge qui porte le nom de Lycostome (la Gueule-du-Loup.)

Comme Alexis finissait de donner ces ordres, les hennissements des chevaux semblèrent présager d'heureux succès aux Grecs, et cette seconde prédiction ne laissa ni à l'empereur ni aux hommes instruits de son armée aucun doute sur la victoire [1].

L'armée impériale se présenta donc avec confiance vers le sud, sous les murs de Larisse, en commençant de légères escarmouches : de son côté Alexis, aussitôt après le soleil couché, s'était mis en marche avec l'élite de ses soldats, dans une autre direction. Parvenu au fond d'une

1. Καὶ θάμβος ἐπὶ τούτῳ κατέσχεν ἅπαντας· ἀγαθὸς δὲ ὅμως οἰωνὸς αὐτῷ τε τῷ βασιλεῖ τηνικαῦτα καὶ πᾶσι τοῖς περιεργοτέροις ἐδόκει.

Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. ε΄.

vallée profonde au nord de la ville, il avait fait 1084. mettre pied à terre à ses hommes, en leur ordonnant de se placer à genoux et de rester cachés dans cette position.

Le lendemain, aux premiers rayons du soleil, le fils de Robert voit briller les étendards de l'armée ennemie; elle est assez rapprochée de la sienne pour qu'il puisse distinguer les clous d'argent qui couvrent les lances des cavaliers de la garde de l'empereur. Les chevaux caparaçonnés de pourpre, et toutes les autres marques de distinction qui, chez les Grecs, annonçaient la présence du souverain, ne lui permettent pas de douter qu'Alexis ne commande son armée en personne. Boëmond divise lui-même ses troupes en deux corps. Il prend le commandement du premier et confie celui du second au comte Briand, le grand connétable de son père, qui, après avoir assisté à la conquête de l'Angleterre sous Guillaume, venait moissonner de nouveaux lauriers en Épire.

La charge sonne : Boëmond, avec son impétuosité ordinaire, s'élance sur les bataillons opposés, qui se débandent en fuyant; le général normand, qui aurait dû connaître une tactique dont son père avait lui-même quelquefois fait usage, se laisse emporter par l'ar-

1084. deur de la poursuite ; Alexis dans l'embuscade attend quelques instants encore, afin de s'assurer que les Français sont éloignés ; puis il fond inopinément sur le camp demeuré sans défense, égorge ceux qui s'y rencontrent, et s'empare de tout ce qui s'y trouve. Il aperçoit au loin Boëmond et le comte Briand[1] qui poursuivent les siens avec

1. Ce Briand, connétable de Robert Guiscard, et l'un des chefs qui accompagnèrent en Angleterre Guillaume le Conquérant, est la souche de l'illustre famille des Chateaubriand, qui dans les temps très-reculés portait un écu papeloné, et depuis s'arma de gueules à fleur de lys d'or.

Ab hoc Brieno, familiam baronum Castribrieni seu de Chateaubrien in Britanniâ Armoricâ orditur Dupaz.

Voy. Gest. Steph. reg. Angliæ., lib. I et II. — Ord. Vit., lib. IV — Gugl. Gemmet., lib. VII, cap. 41. — Epist. Lanfranc. ad Gugl. — Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. ε'. — Ducange, not. ad Ann. Comn., pag. 302. — Le Beau, Hist. du Bas-Emp., lib. LXXI, § 46. — d'Argentré, Hist. de la Bretagne, liv. IV. cap. 40. (tom. I, pag. 563.) — M. Daru, Hist. de la Bretagne, tom. I, pag. 320. — M. Thierry, Hist. de la conquête de l'Angleterre. — Manus. inédit de la noblesse de Bretagne, de l'ordre des Bénédict. conservé par M. Le Breton, dernier hist. de l'ordre. — Hist. des maisons de Bretagne, pag. 3.

On commence à trouver le nom de Chateaubriand dans cette famille, vers le milieu du XIIe siècle. L'un de ses membres signa en 1150 une donation à l'abbaye de Savigny avec Henry de Fougères, sous le nom de Castello Briencii.

Voy. M. de Gerville, mem. de la soc. des antiq. de Norm. —

acharnement. Alors il se détermine à détacher 1083.
Georges Pyrrhus à la tête d'une troupe d'excellents archers, afin de placer les Français entre deux attaques. Il lui recommande surtout d'éviter un engagement, mais de faire pleuvoir sur eux, en se tenant à distance, une grêle de flèches, particulièrement dirigée sur les chevaux. Mon père savait, dit Anne Comnène, que si rien n'est terrible comme un Français lancé sur son cheval, rien n'est plus gauche et plus nul alors qu'il est démonté. Son immense bouclier, le poids de son armure et ses longs éperons l'embarrassent tellement[1], que, ne pouvant ni

Recherch. sur les abbay. du dép. de la Manche, pag. 125; et quelques autres donations, où le même nom figure.—Preuves de l'hist. de Bretagne. *Passim.*

Il est inutile de rappeler sans doute à cette occasion le nom de l'homme de génie qui de nos jours a su ajouter tant d'illustrations nouvelles à ce nom glorieux.

1. Πεδίλων προάλματα.

Ducange (ad Alex. Ann. Comn. not., pag. 302.) pense qu'il ne s'agit point ici des éperons du cavalier, mais de cette chaussure d'une forme particulière, connue sous le nom de Pigaces. Quelque respect que nous ayons pour l'opinion d'un homme aussi profondément érudit, et pour Gibbon qui la partage, nous nous permettons de douter que la mode dont il parle fût adoptée déja par les Normands. Importée d'abord en France,

1084. combattre, ni fuir, il doit demeurer prisonnier.

Le corps d'armée commandé par le comte Briand poursuivait encore les fuyards lorsqu'il se vit atteint par les traits de l'ennemi. Au milieu du désordre et de la confusion qu'une attaque aussi imprévue occasione parmi les siens, le premier soin du général est de dépêcher en toute hâte trois cavaliers pour prévenir Boëmond de ce qui se passait. Ils trouvèrent le fils de Guiscard sur une petite île formée par la rivière de Salembria [1], où il s'était arrêté. Après avoir

par Foulques, comte d'Anjou, qui avait imaginé ce moyen de cacher la difformité de ses pieds, elle ne fut transmise à la cour des ducs de Normandie que sous Guillaume le Roux. Ce fut un nommé Robert, courtisan assez mauvais sujet, qui s'avisa d'en porter le premier, et, dit la chronique du temps, cette chaussure en forme de cornes de bélier valut à celui qui l'importa le surnom de Cornard, qui lui est resté depuis.

Order. Vit., lib. VII.

Ipse nimirùm qui pedes habebat deformes instituit sibi fieri longos et in summitate acutissimos subtulares... insolitus inde mos in occiduum orbem vehementer placuit unde sutores in calceamentis quasi caudas scorpionum quas vulgo pigacias appellant faciunt idque genus calceamenti pæne cuncti divites et egeni expetunt. O. V.

Voyez encore Petrus Damianus, lib. V, epist. 15. — Gugl. Malmsb., lib. IV, Guibert. abbat., lib. I.

Cette mode fut abandonnée sous Charles VI.

1. L'ancien fleuve Pénée, aujourd'hui بغاز دروه, et autrefois Salembria.

1084. long-temps combattu, il se rafraîchissait en cueillant des raisins et plaisantant, avec ses compagnons d'armes, sur la fuite de l'armée grecque dans les défilés du Lycostome[1]. « Le pauvre Alexis, disait-il, est allé se jeter dans *la gueule du loup.* » La nouvelle qu'on lui apportait modéra un peu sa joie; il ordonna aussitôt à ceux qui l'environnaient de monter à cheval et de gravir les hauteurs voisines. L'empereur vit opérer cette manœuvre sans oser attaquer; il se contenta de diriger un corps de cavalerie turque sous le commandement de Miguidenos, vers un point que l'ennemi devait franchir. Mais à peine le général normand avait-il aperçu ce corps que déja il l'avait mis en déroute.

Le lendemain Boëmond, traversant la rivière, et franchissant un marais et une plaine couverte de bois qui se trouva près de Larisse, alla placer son camp à l'extrémité du passage étroit de Domenicopalation. L'armée travailla sur-le-champ à fortifier cette position pour remplacer celle que la ruse de l'empereur lui avait enlevée.

Dès le jour suivant, elle y fut attaquée par un

1. Λυκόστομα. Gueule de loup. Ce défilé se trouve sur la route de Larisse à la vallée de Tempé.

Voy. M. Pouqueville. Voyage en Grèce, tom. III, pag. 154.

1084. des généraux grecs Michel Ducas, beau-frère d'Alexis. Il avait reçu l'ordre de ne point engager ses troupes dans le défilé, mais seulement de les ranger à son entrée de manière à pouvoir soutenir les archers turks et sarmates qui devaient harceler les travailleurs occupés à établir les retranchements de l'armée de Boëmond. Le fils de Guiscard avait prescrit aux siens de se couvrir de leurs boucliers sans répondre aux attaques dirigées contre eux. Cette tactique donna du courage aux Grecs ; s'imaginant que le léger échec éprouvé deux jours auparavant par les Français avait jeté la consternation et le découragement parmi eux, ils ne purent résister au désir d'attaquer un ennemi qui paraissait à moitié vaincu, et ils s'engagèrent dans le défilé. Ce fut alors que l'armée des chevaliers sortit de ses lignes. Les Grecs voulurent fuir, mais il était trop tard ; embarrassés par les mouvements du terrain, la plupart d'entre eux tombèrent sous le glaive de ceux qu'ils croyaient déja vaincus [1].

Toutefois vers la fin de l'engagement, un accident imprévu jeta l'effroi parmi les Normands. Boëmond poursuivait les fuyards jusqu'aux rives

1. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. α'. — Radulp. Cadom., Gest. Tancredi princ.... cap. 1.

de la Salembria, lorsqu'un soldat grec nommé Ouzas se retourna, frappa de sa lance l'écuyer qui portait la bannière du général, et abaissa cette bannière vers la terre. A ce signal, qui chez eux était celui de la mort du général, les divers corps abandonnèrent la poursuite des fuyards, et prenant des directions différentes, les uns gagnèrent Castoria, tandis que les autres, franchissant le Lycostome, retournèrent occuper Tricala. 1084.

Le peu de succès de ces engagements successifs fit prendre à l'empereur la détermination de cesser de combattre ses ennemis ; il se retira dans Salonique, et de cette ville il fit entamer des négociations avec quelques-uns des chefs de l'armée d'invasion. Il savait que depuis près de quatre années la solde n'avait pas été payée; ses émissaires, profitant de ces renseignements, excitèrent le mécontentement des soldats. Une révolte éclata contre Boëmond. « C'en est trop, dirent les chefs des rebelles; voilà bientôt quatre ans que nous sommes jetés dans un pays où tantôt nous nous voyons au sommet des monts les plus élevés, tantôt au fond des précipices, et nos fatigues ne reçoivent pour salaire que des fatigues nouvelles, plus pénibles encore. Toujours au combat, ou à l'assaut, nous n'a-

1084. vons à espérer que des blessures. Il n'est pas un coin de terre, pas une muraille qui ne soient teints du sang français. Accablés par la faim et la misère, nous ne vivons, comme des bêtes féroces, qu'avec ce que nous pouvons dérober, tandis que la solde que nous devrions recevoir est employée à nous préparer de nouveaux périls. Que l'on nous paie à l'instant, où nous déclarerons que nos véritables ennemis sont ceux-là même à qui nous devons tous ces maux. » On exigea donc que Boëmond se rendît en Italie pour demander de l'argent à son père. Après avoir obtenu d'abord quelques délais, le fils de Guiscard se vit enfin forcé de quitter pour quelque temps la Grèce. Il confia le commandement de Castoria au connétable Briand, celui de Poleboïs à Pierre d'Aulps, et alla ensuite s'embarquer à Avlone. L'empereur, après avoir réussi à éloigner un dangereux adversaire, regagna sa capitale [1], tandis que Boëmond de son côté se rendait à Salerne, où Robert Guiscard le trouva au retour de la campagne de Rome.

A la triste contenance de Boëmond lorsqu'il vint se présenter devant lui, Robert n'avait que

1. Ad propriæ sedem remeavit Alexius urbis.

Gugl. Ap., lib. V.

trop deviné les désastres de son armée. Mais lors- 1084.
qu'il eut appris de la bouche même de son fils [1]
tous les détails dont nous venons de faire le récit, il resta pâle et immobile, comme s'il eût été frappé de la foudre. Sa grande ame ne conçut toutefois aucune pensée indigne de lui, dit l'historien ennemi qui nous a fourni ces pages. Il était du caractère de ce héros d'être inébranlable dans les résolutions qu'il avait prises, et de rester supérieur à tous les événements de la vie, persuadé qu'il était que rien n'est impossible à l'homme doué d'une volonté forte et invariable. Il bannit donc promptement la douleur que lui causaient les nouvelles apportées par Boëmond, pour ne songer qu'aux moyens de rétablir ses affaires de l'autre coté du golfe.

Le duc de Calabre ne pouvait réclamer le secours de son frère. Indépendamment de la lutte habituelle qu'il soutenait contre les Arabes re-

1. .... Ὃν θεασάμενος ὁ Ῥομπέρτος τὴν δεινὴν ἐκείνην ἀγγελίαν ἐπὶ τοῦ προσώπου φέροντα, καὶ τὰς πολλὰς ἐκείνας ἃς ἐπ' αὐτῷ εἶχεν ἐλπίδας ὀςράκου δίκην εἰς τουναντίον μεταπεσούσας, αὖος ἐφ' ἱκανὸν εἱςήκει ὥσπερ ὑπὸ κεραυνοῦ βληθεὶς, περὶ πάντων δὲ πυθόμενος, καὶ μαθὼν τὰ παρ' ἐλπίδας αὐτῷ συμπεσόντα, ἀθυμίᾳ κατεσχέθη· ἀγεννὲς μὲν οὖν οὐδ' οὕτω τι ἐλογίσατο, οὐδὲ τῆς ἑαυτοῦ ἀνδρείας καὶ τόλμης ἀνάξιον.

1084. tranchés dans le sud de l'île, Roger avait eu à comprimer et à punir la révolte de Jourdan son fils naturel, auquel était resté le gouvernement pendant son absence. Ce jeune homme avait abusé de l'autorité qu'il tenait de la confiance de son père, au point de tenter d'enlever par un coup de main les trésors déposés par le comte de Sicile à Traina; son complot fut découvert et déjoué par ceux qui restèrent fidèles à leur maître. A son retour dans ses états, Roger fit violence à sa bonté naturelle pour donner un exemple rigoureux, mais nécessaire. Douze des chevaliers qui avaient partagé la révolte de Jourdan furent privés de la vue. On les conduisit en cet état devant le prince rebelle, auquel son père ordonna de se préparer au même supplice; toutefois l'intervention de ceux qui étaient présents, et peut-être aussi l'amour de Roger pour son fils, firent révoquer cette terrible sentence [1].

Ces troubles domestiques et quelques excursions des Sarrasins qui n'étaient pas entièrement expulsés de l'île, ne permirent pas à Roger de rejoindre son frère; il se contenta de lui envoyer une flotte qui rallia dans le port de Brindisi

1. Gauf. Malat., lib. III, cap. 36.

les bâtiments destinés à une seconde expédition[1]. 1084.

Ce fut d'Otrante que Guiscard, accompagné de Boëmond, de Roger et de Guy ses trois fils, et de Sychelgayte son épouse, appareilla une seconde fois pour les côtes opposées de l'Adriatique, où il fit débarquer sa brillante armée[2].

Mais il était trop tard pour porter des secours au noble connétable chargé de la défense de Castoria; la position de cette ville, qui semblait la rendre inexpugnable, fut précisément la cause de sa perte par la trop grande confiance qu'elle inspira au gouverneur qui y commandait. Placée à l'extrémité d'une langue de terre assez étroite qui s'élargit vers le centre du lac, Castoria n'avait alors d'autres remparts du coté de l'eau que les rochers et les écueils qui l'environnent; elle était défendue du coté de la terre par une citadelle, des tours et des murailles, et c'est dans cette partie seulement que le comte Briand croyait avoir à redouter les attaques de l'ennemi. Alexis savait que ce

1. Gauf. Malat., lib. III, cap. 40.

2. Ἄννης τῆς Κομν. Romuald. Salernit. chron.

Anne Comnène dit que Guy, frère de Boëmond, avait été acheté par Alexis. Cette imputation est hors de toute vraisemblance.

1084. brave capitaine ne rendrait qu'à la dernière extrémité la place qui lui était confiée; et comme il n'avait plus rien à redouter de Boëmond, forcé par lui de retourner en Italie, il établit à loisir un siége dans les formes. Il fit construire de fortes tours et des machines pour battre les murailles; il parvint à faire brèche; mais ce premier succès demeura sans résultat, car, la brèche faite, aucun de ses soldats n'osa tenter l'assaut. Il résolut alors de chercher les moyens de surprendre ses ennemis, et d'obtenir par la ruse une victoire que la lâcheté de ses troupes ne lui permettait pas d'espérer autrement. Il avait remarqué que lorsque les assiégés parcouraient la langue de terre sur laquelle se trouve placée Castoria, ils descendaient, ou remontaient très-difficilement du côté de la mer; il supposa donc que le gouverneur apportait peu de soin à la garde d'une position si heureusement défendue par la nature: elle paraissait en effet d'autant moins attaquable qu'on ne voyait aucune barque sur le lac. Les Grecs en transportèrent quelques-unes pendant la nuit, et Georges Paléologue fut chargé d'aller aborder à l'extrémité du promontoire et de se tenir caché jusqu'à ce qu'un signal convenu lui indiquât le moment de l'at-

taque. Cette manœuvre fut parfaitement conduite : au point du jour les trompettes de l'armée d'Alexis sonnent l'assaut, Briand court à la rencontre de l'ennemi du coté de la terre; mais tandis qu'il se porte dans cette direction, il voit tout-à-coup les phalanges grecques apparaître sur les rochers du coté du lac. Il ordonne à ses troupes de se diviser et de marcher à leur rencontre. Mais la surprise avait glacé le courage de la garnison; on refuse de lui obéir : « c'est sacrifier inutilement notre vie, toute résistance est inutile; il faut capituler », s'écrie-t-on de toutes parts. Frémissant d'indignation et de douleur le connétable se résigne à la volonté de ses soldats, et ne pouvant lutter seul contre une armée, il dépêche un héraut d'armes vers Alexis; une capitulation est alors arrêtée aux conditions suivantes : « 1° L'étendard impérial flottera sur l'église de Saint-Georges martyr; un autre étendard sera placé sur la route qui conduit de Castoria à Avlone.

1084

2° Ceux des soldats de la garnison normande qui voudront aller se ranger sous le premier étendard seront reçus au service de l'empereur; ceux qui se rendront auprès du second étendard auront la permission de regagner leurs foyers,

1084 et il leur sera donné les moyens de retourner dans leur patrie. »

Anne Comnène assure que tous les chefs normands vinrent se ranger sous l'étendard de son père ; quant au comte Briand, ajoute-t-elle, rien ne put le déterminer à une action qu'il regardait comme indigne d'un honnête homme [1]. Tout ce que l'on put obtenir de lui, fut le serment qu'il ne prendrait jamais les armes contre l'empire grec. Il regagna l'Italie, où il conserva sa charge de connétable, long-temps encore après la mort de Guiscard [2].

1. Ὁ δὲ Βρυέννιος γενναῖος ἀνὴρ προσεληλυθέναι μὲν οὐδαμῶς ἐβούλετο. Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. ϛʹ.

2. Ughel. Ital. sacr. de episcopat. Melph.

CHAPITRE V.

Combat naval contre les Vénitiens et les Grecs réunis. — Premiers succès des alliés. — Victoire des Normands. — Leur défaite. — Maladie de Boëmond. — Mort de Robert Guiscard.

Le débarquement d'une nouvelle armée sur les cotes de l'Épire détruisit les espérances que la prise de Castoria avait fait concevoir aux Grecs. Constantinople avait salué par ses acclamations l'empereur victorieux, tout en conservant un ressentiment assez vif de ce qu'il avait dépouillé les églises pour payer les frais de la guerre. Alexis, pour calmer le mécontentement que cette mesure avait excité, fonda une pension annuelle au couvent de Sainte-Marie. Après avoir étouffé ces germes de discorde intérieure, il s'était occupé de solliciter de nouveau le secours des Vénitiens; il avait obtenu d'eux la promesse qu'une nouvelle flotte serait mise à sa disposition.

L'armée d'invasion portée sur cent vingt vaisseaux vint reconnaître les parages d'Avlone, et descendant ensuite vers le sud, elle jeta l'ancre

1084. comme elle l'avait fait une première fois devant Buthrinto. Le duc de Calabre laissa ses trois fils dans cette dernière ville, et, traversant le petit détroit qui sépare Corfou de la Terre-Ferme, il s'arma de nouveau pour combattre les habitants de cette île rentrés sous la domination de l'empereur.

Pendant cette expédition, il apprit que les flottes des Grecs et des Vénitiens avaient opéré leur jonction et qu'elles se préparaient à l'attaquer. Cette armée navale, composée d'un grand nombre de galères à deux et à trois rangs de rames, avait abordé devant Passaro; l'engagement eut lieu dans le port de Cassopo. Ce fut Robert qui attaqua l'ennemi, et, sans s'arrêter à combattre de loin avec des traits et des projectiles, il voulut sur-le-champ recourir à l'abordage. Dans cette première rencontre, la flotte des chevaliers fut repoussée avec perte, mais elle répara promptement ses avaries; trois jours après un nouvel engagement tenté avec la même énergie n'amena pas pour eux un plus heureux résultat.

Deux avantages successifs avaient inspiré aux chefs de la flotte combinée une aveugle confiance. Soit qu'ils ne soupçonnassent plus les at-

1084.

taques d'un ennemi deux fois vaincu, soit qu'ils se crussent trop forts pour que ces attaques dussent les inquiéter, leur vigilance devint beaucoup moins grande; ils eurent même l'imprudence d'affaiblir leur flotte, en détachant quelques bâtiments d'une marche supérieure pour annoncer à leurs gouvernements respectifs la nouvelle de leur victoire.

Un transfuge vénitien, Pierre Contarino, passa dans les rangs de l'ennemi et fit connaître ces circonstances au général normand, qui ne voulut pas perdre une occasion aussi favorable. Ses galères reçurent une troisième fois l'ordre de se préparer au combat. L'étonnement fut au comble parmi les Vénitiens lorsqu'ils virent apparaître la flotte ennemie qui s'approchait des parages de Pelagoliman, où leur flotte était stationnée. Ils se hâtèrent, suivant la tactique de ces temps, d'attacher toutes les galères les unes aux autres, afin d'empêcher que la ligne ne fût rompue, et placèrent au centre de cette ligne les barques les plus faibles. L'armée navale des Normands s'avança en ordre de bataille, divisée en quatre escadrilles commandées par Guiscard et par ses trois fils Boëmond, Robert et Roger : la nef montée par ce dernier fut chargée de donner la chasse aux

1084. bâtiments légers des Grecs qui protégeaient la ligne des Vénitiens. Il réussit à les mettre en fuite; mais il perdit dans cette attaque une partie de son équipage, et lui-même fut blessé d'une flèche au bras.

Des deux côtés on combattit avec acharnement; mais une circonstance particulière décida la victoire. La flotte des alliés, qui tenait depuis long-temps la mer, avait consommé une grande partie des provisions qui servaient de lest à leurs embarcations, de sorte qu'elles étaient beaucoup trop hautes sur l'eau, ce qui empêchait de les diriger facilement, et produisit un autre désavantage. Les galères ennemies en s'approchant firent effort le long des bordages, et les hommes qui les montaient, en poussant et en soulevant des navires privés de leur lest, parvinrent à les faire chavirer. Treize mille combattants périrent par suite de cette manœuvre.

Deux mille cinq cents prisonniers et sept galères devinrent le partage du vainqueur, qui se retira avec sa flotte sur les rives de la Cassiopie, à l'embouchure du Glykys, où il donna l'ordre d'hiverner[1].

1. Chron. northm., ann. 1085. — Gugl. Ap., lib. V. — Lup.

Si nous en croyons les historiens ennemis, Robert abusa de sa victoire. Pour se venger, disent-ils, des deux défaites qu'il avait éprouvées, il exerça envers les prisonniers les plus atroces cruautés. Aux uns il fit arracher les yeux, aux autres couper les pieds, les mains, ou le nez; et, quant à ceux qui ne furent point soumis à cette mutilation, il envoya des parlementaires pour avertir qu'il les rendrait volontiers moyennant une rançon [1]. La république de Venise fut tellement irritée de cette défaite, qu'elle déposa le doge, auquel le commandement de l'expédition avait été confié [2]. Ces fiers républicains

1084.

protospap. chron. — Gauf. Malat., lib. III, cap. 3. — Order. Vit. lib. VIII. — Lup. protosp. chron. 1085.

1. Τῶν μὲν τὰς ὄψεις πηρώσας, τοὺς δὲ ῥινοτομήσας, τινῶν δὲ καὶ χεῖρας ἢ πόδας ἢ καὶ ἀμφότερα ἀφελόμενος.

Ἄννης τῆς Κομν. λόγ. ϛ'.

On sait que la coutume de ces temps, qui s'est prolongée jusqu'à la fin du XVI[e] siècle, était de vendre les prisonniers de guerre.

Rob. Wace en parlant de Robert de S. Rani et de Robert Fitz minor vendi ses prisons, e livra cil mult bien les achata.

Roman de Rou, pag. 397.

2. Daru, tom. I, Hist. de la république de Venise. — Gibbon, tom. II.

1084. voulurent réparer un échec d'autant plus pénible pour eux qu'ils n'en avaient point encore essuyé sur mer. Venise envoya donc une nouvelle expédition plus forte que la première, et qui vint aborder à Buthrinto, où les galères normandes s'étaient retranchées. Affaiblie par une peste désastreuse qui avait emporté près de dix mille hommes, l'armée d'invasion était hors d'état de soutenir de nouvelles attaques [1]. Peu s'en fallut que dans un engagement funeste aux Normands, Sychelgayte, arrivée récemment d'Italie, ainsi qu'un des fils de Robert, ne tombassent au pouvoir de l'ennemi.

1085. Pour récompenser ses alliés de ce dernier succès, l'empereur accorda le titre de protosébaste à l'amiral vénitien, en attachant à ce titre une pension considérable. Il affecta un revenu annuel de plusieurs livres d'or à toutes les églises que possédait la république dans le domaine de l'empire; et mit au profit de l'église Saint-Marc un impôt

1. Sint præventa decem quasi millia morte virorum.

Gugl. Ap. lib. V.

Il paraît que cette maladie contagieuse gagna l'Europe entière; car nous lisons dans une chron. allemande, ann. 1085, « Pestilentia magna facta est. »

Chron. reg. S. Pantaleon. apud Eccard.. tom. I, pag. 908.

extraordinaire sur tous les comptoirs établis dans ses états par les Amalfitains; enfin il concéda une entière et perpétuelle exemption de droits pour toutes les marchandises importées ou exportées par les Vénitiens, et les affranchit de la juridiction des magistrats du lieu. 1085.

Durant l'épidémie qui fit tant de ravages dans l'armée normande, Boëmond avait subi les atteintes de ce redoutable fléau; il éprouva le besoin de retourner au pays natal pour rétablir sa santé. Robert, privé de cet appui, s'était retranché vers l'embouchure du Glykys : de ce point il dirigea son fils Roger sur Céphalonie, et fit ses préparatifs pour aller l'y rejoindre. Ce fut alors qu'un événement vint affliger tellement son cœur, que si nous en croyons un historien, il lui fit verser des larmes [1]. Son courageux et fidèle allié Grégoire VII venait de terminer à Salerne des jours que toute la science des médecins de cette ville n'avait pu prolonger. 25 mai 1085.

Quelque déplaisir que Robert ressentît de cette perte, il ne retourna pas en Italie, mais

1. Dux non se lacrymis audita fortè coercet
Morte viri tanti.

Gugl. Ap., lib. V.

1085. partit avec Sychelgayte pour aller rejoindre son fils à Céphalonie. Il venait de débarquer à l'extrémité septentrionale de cette île sur le cap nommé alors Ather, lorsqu'il fut tout-à-coup saisi d'une fièvre causée par une irritation d'entrailles, et qui s'annonça avec des symptômes effrayants. Une soif ardente le dévorait, il demandait continuellement de l'eau, mais rien ne pouvait appaiser ses souffrances [1].

On commença dès-lors à se rappeler les sinistres présages qui l'année précédente avaient épouvanté l'Italie. Dans la soirée du 6 février, durant trois heures entières, le soleil s'était éclipsé [2], et d'après les règles de l'astrologie judiciaire, si accréditée dans ces siècles superstitieux, un tel événement annonçait de grands malheurs [3]. On se rappelait encore qu'un devin

1. Ici, Le Beau hist. du Bas-Empire, lib. 82, § 69, a tout-à-fait confondu l'hivernage de Robert en 1085, avec l'hivernage de 1082, et cette confusion l'a entraîné dans un grand nombre d'erreurs.

2. Sexto die februarii inter sextam et nonam, sol obscuratus est per spatium trium horarum ut tantum ut qui infra domos alicui operi insudabant non nisi luminibus accensis.....

Gauf. Malat., lib. III, cap. 41.

3. Significatio talis eclipsis, in quantum nos putamus, plu-

avait prédít à Guiscard qu'il terminerait ses jours devant Jérusalem. Une petite ville placée dans l'île d'Ithaque, vis-à-vis du cap Ather, portait précisément ce nom [1]. Il n'en fallait pas davantage pour convaincre les plus incrédules que la dernière heure de Guiscard allait bientôt sonner. Et lui-même, soit qu'il partageât ces terreurs, soit qu'il eût le pressentiment de sa fin prochaine, fit venir ceux de sa famille qui faisaient partie de l'expédition [2]. Eudes Bon-Marquis, époux d'Emma sa sœur, et père de l'illustre Tancrède qui figura plus tard avec tant d'éclat dans la guerre sainte, deux de ses neveux, Robert comte Loritello, et Geoffroy comte de Conversano, Guillaume de Grentemesnil, Hughes de Clermont, et plusieurs autres grands capitaines en-

1085.

ribus cum maximo damno præclaruit. nam.... Dux julio mense etc.

Ibid. ibid.

1. Συμβαλὼν οὖν τὸν Ἀθέρα καὶ τὴν πόλιν Ἱερουσαλὴμ, τὸν ἐφιστάμενον αὐτῷ θάνατον ἐπεγίνωσκε.

Sozimen. Pistor. Apud script. rerum ital. flor., tom. I.

2. Cette tradition rapportée par les deux auteurs que nous venons de citer rappelle les circonstances de la mort du khalyfe Almamoun, auquel les astrologues avaient prédit qu'il devait mourir dans un lieu appelé Raccah, et qui périt effectivement près d'un village qui portait ce nom.

Order. Vit., lib. VII.

1085. touraient son lit; il leur fit ses adieux en leur adressant quelques paroles touchantes et en leur rappelant par combien de travaux il s'était élevé d'une condition médiocre aux plus hautes destinées; puis rendit le dernier soupir le 17 juillet 1085, après une maladie de six jours. Il était alors dans sa soixantième année.

Près de huit siècles se sont écoulés depuis la mort du héros, et pourtant l'impression qu'il laissa dans ce monde a été si profonde et si durable, que de nos jours le pilote, en désignant les rochers qui terminent l'extrémité septentrionale de Céphalonie, leur donne le nom de Guiscard[1], dont s'enorgueillit encore aujourd'hui le village qui le vit naître.

Nous avons suivi dans cette narration le texte des chroniques de Grèce, de France et d'Italie[2];

1. Roger de Hoveden dit positivement que c'est à cause du fils de Tancrède, que le cap Ather reçut le nom de cap Viscard qu'il porte encore aujourd'hui.

Voyez la carte de la Grèce, dressée par M. Lapie, pour l'Histoire de M. Pouqueville, et Muller, Voyage en Grèce, pag. 234 de la traduction.

2. Chron. Turon... — Recueil des hist. de France. — Gauf. prior. Vass. chron. apud Labbe, tom. XII. — Gauf. Malat., lib. III, cap. 41, pag. 297 et 299. — Lup. protosp., chron.

mais si nous en croyons les chroniques Anglo-Normandes [1], d'horribles soupçons planèrent sur Sychelgayte. Voici la version de ces dernières dont les auteurs, moins à portée de connaître la vérité, ne méritent guère croyance. Sychelgayte était lombarde; elle était même initiée, dit l'un d'eux, dans cet art funeste de préparer les poisons, que l'école de Salerne avait fait connaître à l'Italie, tout en y propageant des connaissances utiles. Marâtre de Boëmond, la fille de Gaimar portait à ce héros une haine que ses succès avaient accrue de jour en jour, parce qu'ils faisaient craindre davantage à sa belle-mère que le brillant héritage de Guiscard ne devînt le prix de tant d'exploits. Celui-ci reçut en Grèce une lettre de son fils, par laquelle il l'avertissait que, sur les instigations de Sychelgayte, il avait été empoisonné. Le duc de Calabre mande aussitôt son épouse auprès de lui. Dès qu'il l'aperçoit: Mon fils vit-il en-

1085.

A. 1085. — Gugl. Ap., lib. V. — Romuald. Salern., chron. — Anonym. Barens., chron. — Bertholdus Constant.

1. Order. Vital, lib. VII. — Amalth. Pars. Post. — Roger de Haven., pag. 710, apud Savill. — Gugl. Malmb., pag. 107 et 133. — Alber. chron. — Guibert. Abbat., hist. lib. III, ad princip.

1085. core? lui dit-il. Je n'en sais rien, seigneur, répondit Sychelgayte. Il se fit alors apporter un poignard et les évangiles, et, après que l'on eut placé le livre saint devant lui : Je jure, s'écria-t-il, par ce livre sacré, que si Boëmond mon fils périt des suites de la maladie qui le retient dans ce moment au lit, ce glaive sera l'instrument de votre supplice. Sychelgayte envoya aussitôt des ordres pour sauver la vie de Boëmond, et, grace aux contre-poisons qui lui furent administrés, il recouvra la santé, mais conserva pendant toute sa vie une pâleur remarquable qui fut la suite de cet empoisonnement.

Toutefois Sychelgayte, craignant que l'ordre de sauver Boëmond ne fût arrivé trop tard, résolut, dit-on, de prévenir les funestes effets de la colère de son époux ; elle lui fit prendre un poison violent, et s'enfuit avec les Lombards dévoués à sa cause.

Quoi qu'il en soit, à peine Guiscard avait-il fermé les yeux, que déja son armée n'existait plus. Telle était l'influence de ce grand homme[1] qu'aussitôt après sa mort on supposa que tout était perdu[1] ; chaque soldat, sans écouter la voix

1. Tantus erat terror. — Gug. Ap., lib. V. — Ord. Vit., lib. VII.

de son chef, court vers la flotte qui était stationnée à une assez grande distance du rivage [1]; et, sans attendre des moyens de transport, les uns entrent dans la mer avec leurs chevaux [2], les autres gagnent à la nage les navires qu'ils voulaient atteindre, abandonnant derrière eux leurs provisions et leurs bagages [3]. Au milieu de ce désordre, on sala le corps du duc à la hâte; car personne ne voulut prendre le temps de l'embaumer [4]. Il fut placé sur une nef, et l'escadre appareilla aussitôt; mais une tempête

1085

1. Licet naves à terra longius essent. Ibid., ibid.

2. Pars conscendit equos ut perveniantur ad illas.
Ibid., ibid.

3. Nec opes, nec Pallia curant,
Omnia postponunt et corpora sola carinis
Supplicibus precibus poscunt inducere nautas.
Ibid., ibid.

4. C'était une coutume normande, de saler les corps, lorsqu'on ne pouvait les embaumer. Nous lisons dans Orderic Vital, que Hughes de Grentemenil, beau-frère du comte Roger de Sicile, et frère de l'abbé Robert, fut emporté « salitum et corio boum optimè consutum », pour être inhumé au monastère de Saint-Évroult. Ce Hughes de Grentemenil après être venu en Pouille en 1063, était retourné en Normandie pour assister à la conquête de l'Angleterre, et avait été créé vicomte de Leicester.

1085. survint, et le navire qui portait le corps de Robert fut submergé ; on parvint cependant à sauver le cercueil de la fureur des flots; mais l'eau en le pénétrant, avait hâté la putréfaction du cadavre. Il fallut l'embaumer dès l'arrivée à Otrante, où le cœur et les entrailles furent déposés [1]. On le transporta de suite au monastère de Venose [2]. C'était là que reposaient déja les restes de Guillaume, de Drogon, d'Onfroy, et de Frasende, mère de Robert [3]. Près de leurs tombeaux, s'éleva un monument sur lequel on grava cette épitaphe : « Ici repose la terreur du monde, Guiscard, que Rome, la Ligurie, les Allemands durent reconnaître pour maître. Ni les Parthes, ni les Arabes, ni les phalanges de la Macédoine ne purent mettre Alexis à l'abri de ses coups : la fuite seule put sauver ce monarque. Mais ni la fuite, ni la mer ne sauvèrent les Vénitiens. »

1. Chron. Northn., ann. 1085. — Rich. Cluniac. ep. ant. Ital., tom. IV, pag. 1086. — Léon. Ost., lib. cap. 58.

2. In ecclesia S. Sabini in civitate Venusci.

Chron. Northn.

3. Order. Vit., lib. III.

Quelque chose de si merveilleux s'attachait aux actions de ce grand homme, que la superstition des peuples attribua long-temps à ses cendres inanimées le don des miracles [1]. C'était alors la seule apothéose que pût décerner le XIe siècle; celui qui en était l'objet, s'en était presque montré digne. Simple dans ses mœurs, affable envers ses inférieurs, doux avec ses égaux, il joignait à tous les talents du grand capitaine, toute l'habileté de l'homme d'État. Malheureusement, une ambition démesurée empoisonna ces qualités brillantes. Si cette passion sagement modérée est le principe de sentiments nobles et généreux, comme la vertu même elle devient dangereuse, alors qu'elle excède les bornes que la sagesse lui devrait imposer. 1085.

Avec la vie de Robert, se terminent les conquêtes des Normands. Nous aurions voulu dire comment quinze ans plus tard, le vieux comte Roger son frère mourut chargé de gloire et d'années, en laissant un fils qui devint le fon-

1. Post mortem suam etiam miraculis claruerit.

Tolom. de Luec., lib. III, cap. 56. — Hispan. illust., t. III. — Barigny, Hist. de Sic., tom. I, pag. 402.

1085. dateur du royaume des Deux-Siciles. Mais les événements qui suivent se rattachent plus particulièrement à l'histoire de l'établissement des Normands en Italie ; et cette histoire doit former un jour le complément de ce récit.

FIN.

NOTICE

SUR

LA CHRONIQUE D'AIME.

Deux historiens du moyen-âge, Léon d'Ostie [1], et Pierre Diacre [2], font mention d'une chronique comprenant l'histoire des Normands en Italie, écrite par un bénédictin contemporain, connu par divers autres ouvrages [3], Aimé, moine au

1. Lib. III, cap. 25. Apud Murat., tom. IV.
2. Opuscul. de vir. illust. Cassinens., cap. 20.
3. De Gestis apost. Petr. et Paul. — De Laude Vict. III. — De duodecim lapidibus. — De civitate cœlesti Hierusal.

Les bénédictins conjecturèrent que c'était Amont, archevêque de Bordeaux, en 1095, ton. IX, pag. 226.

Voy. Mabillon, tom. V, p. 633. — Gall. Christ. nov., tom. I, p. 1265. — Baluz. Misc., tom. II, pag. 4.

Cette histoire des Normands était divisée en huit livres et paraît par là avoir été beaucoup plus ample que celle de Geoffroy et de Guillaume; on pourrait soupçonner ou qu'elle ne fut pas assez connue dès lors, ou qu'elle ne remplissait pas les vues des deux princes normands, qui engagèrent ces deux autres historiographes à écrire sur le même sujet. On croyait au dernier siècle qu'elle se trouvait manuscrite à la Bibliothèque du Mont-Cassin; mais le silence du laborieux M. Muratori à cet égard

Mont-Cassin. Le premier de ces auteurs ajoute qu'il la dédia à Didier, abbé de ce célèbre monastère[1]. J. D. Maro, commentateur de P. Diacre, assure que la chronique d'Aimé offre le plus vif intérêt, qu'elle est écrite avec beaucoup de soin, surtout pour tout ce qui regarde les usages et les actions des Normands, et qu'on remarque que l'auteur avait peint avec plus de vérité les mœurs de ces étrangers que celles de sa propre nation[2].

Ces éloges donnés par des contemporains avaient inspiré aux savants d'Italie le plus grand désir de connaître cette chronique. Mais, les recherches les plus exactes, prescrites par les abbés mêmes du Mont-Cassin, n'avaient pu la leur faire retrouver. L'un des plus illustres d'entre eux, le savant prieur *Angelo de Nuce*, un des érudits les plus distingués de l'Italie, dit qu'elle a été perdue et qu'il regrette bien vivement la perte d'une chronique aussi précieuse[3].

Un de mes condisciples, M. Flocquet, greffier en chef de la cour royale de Rouen, m'ayant appris qu'il existait une chro-

après tant de recherches pour compléter sa belle collection des historiens d'Italie, doit faire craindre que cette histoire ne soit perdue sans ressource.

St. Pierre et St. Paul, dédiée à Grég. VII, pag. 230.

Voy. encore Tiraboschi, tom. III, cap. 268. — Ginguené, Bibliothèque inédite. Ost. Amato.

1. Et nomini ejusdem abbatis dicavit. Léo. Ost., loc. citat.

2. In ea multa scitu digna accurate quæ descripta leguntur præcipuè quæ vero Nortmannorum ritus ac res gestæ, fideliter exaratæ explicantur. Animadvertunt enim curiosi exteros fere accuratius quam incolas gentis cujusque mores ritus antiquitatem et observasse et litteris mandasse.

J. B. Mari, not. ad P. Diac., verbo amatus.

3. Eo fato nobis periisse puto quo alia quam plurima jactura certe deploranda omnibus Casinatibus mihi vero maxime.

Angel. de Nuce, comment. ad chron. Cassin.

Voy. encore Giannone, lib. IX, ad princip.

nique, en langue romane, relative aux conquêtes des Normands, en Italie; j'allai l'examiner, et je reconnus que cette chronique, en langue romane, n'était autre chose qu'une traduction de la chronique d'Aimé, qui n'a jamais été publiée. Le manuscrit était relié en parchemin avec le roman de Rou et l'histoire du recouvrement du duché de Normandie, par Berry, hérault d'armes de Charles VII. On l'avait placé, je ne sais pourquoi, entre ces deux ouvrages. Il est catalogué sous le n° 20 Duchesne; ses feuillets sont bien conservés. Il paraît qu'il a été la propriété de M. Peiresc, conseiller au parlement. Je suppose qu'il a été copié sur un premier exemplaire, car le copiste a fait un très-grand nombre de fautes d'orthographe, et, bien qu'illisible souvent lui-même, il paraît avoir laissé en blanc quelques mots qu'il n'aura pu déchiffrer. Le manuscrit a pour titre :

Traduction en vieil roman françois de l'ystoire de li Normant, par un moine de Mont-Cassin et desdiée a Desidere abbé dudit monastère.

Ce tout traduit en vulgal francois secont la lettre par commandement de Monseignor le comte de Melitrée ou Militi, pour ce qu'il sait lire et entendre la langue fransoize et s'en delecte.

Cette chronique, commençant vers 1006, finit en 1079.

CHRONIQUE D'AIMÉ.

Capitule

de lo premier livre.

X. Coment par lo conseil de l'empereor la moillier de son pere [illegible] [illegible] [illegible]

XI. Coment lo empereor [illegible] la fille [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]

XII. Coment fu pris lo empereor [illegible] [illegible]

XIII. Coment par lo commandement de [illegible] fu [illegible] [illegible] [illegible] mort.

XIV. Coment [illegible] la moillier de l'empereor par force de [illegible].

XV. Coment [illegible] fu done en prison de [illegible] [illegible].

XVI. De la deffension que fist ceste monarchie [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

XVII. Coment Salerne fu deffendue de li Sarrasin par li Normant qui venoient del saint sepulcre de nostre Dieu.

XVIII. Coment li prince prierent li Normant qu'il demorassent et lor offrirent deniers a doner et faire toute lor volonté et il respondirent qu il non povient demorer.

XIX. Coment li prince manderent as parties de Normendie presens et lor manderent proiant qu il venissent habiter en lor contrée.

XX. De la sedition de Gisilbert et Guillerme et comment Gisilbert avec ses freres vint à Capue.

XXI. Coment entra en li confine de Puille et combatirent V fois contre li Grex.

XXII. Coment li empereor assembla pour deniers mult de gent, et petit de Normant vindrent contre lui à combattre.

XXIII. Comment puiz mult de Normant vindrent pour combattre et veinchirent tous lor anemis.

XXIV. Coment Melus ala à l'empereor et lui dist qu'il venist en Ytalie et la puiz fu mort.

XL. Coment Pandulfe fist mal à ceauz de la cite et a ses parens.

XLI. Coment chassa Sierge maistre de la chevalerie de la citez et coment Sierge la recovra puiz.

XLII. Comment fist averse et la concéda puis a Rainolfe et lui donna la soror pour moillier.

XLIII. Coment lonor de li Normant cresoit et coment la moillier de Rainolfe fu morte.

XLIV. Coment Rainolfe et Pandulfe s'asemblerent a parle ensemble.

XLV. Comment Rainolfe prit pour moillier la nepote de Pandulfe et fait fu maistre de chevalerie.

Cy se finissent li capitule et cy se commence li capitule de lo secont livre.

Capitule

de lo secont liure.

Ci finissent li capitule de li second liure et comencent li capitule de lo tiers.

Capitule

de lo tiers liure.

XII. Coment Girard de Bonne Herberge fu eslit de Robert chevalier et ot la tante pour moillier.

XIII. Coment Richard fu pris de Drogo et puis fu fait conte de Auerse.

XIV. Coment après la mort Pandulfe fu prince lo fils.

XV. Coment Damasse succedi a Lion e comment combati contre lheresie simonaique et tuit li autre mal et coment Gaymere lui donna et fu fait cheualier.

XVI. Coment il vint a Amelfe et predica a li euesque et li Normant et puis sen ala en autre contrée por predicare.

XVII. Coment li pape vint après de Boniuent et coment il proia Gaimere et Drogo qu'ils lo deffendissent.

XVIII. Coment li Normant non traiterent bien Bonivent.

XIX. Coment conuint a Robert de torner a laide de li frere et lui pria qu'il lui donast terre et lo conte non voit quil lui poist donner alcune et cercha et pensa coment il peust aidier a la poureté de son frere et sen va en la fin de Calabre et la trouva un mont mult fort et la pareilla de leingname et lui mist nom la roche Saint Martin cest donna a lo frere e lo mist en possession de toute Calabre e puis se parti Robert e esgarda et vist terre mult large et riches cités et villes espesses e lo champs pleins de mult de bestes e regarda de loing.

Ci se finissent li capitule de lo tiers liure e se commencent li capitule de lo quart.

Capitule

De lo quart livre.

XIV. Coment Richart tant assecia Aquin iusque à tant que lo duc Aynolfe lui rendi li deniers quil lui devoit donner.

XV. Coment firent pais Richart et Gisolfe e puis la pair fu rote.

XVI. Coment s'approsima le jor de la prosperité de Gisolfe.

XVII. Coment fu Robert puis qu'il ot vainchut Calabre e Puille.

XVIII. Coment fu departut de Aluerarde pour ce quil lui etoit parent e prist pour moillier la soror de Gisolfe.

XIX. Coment iura lo prince et lo duc ensemble.

XX. Coment lo duc vint pour prendre la moillier.

XXI. Coment Guide corrocie de li noce dona sa fille a Guillerme pour fame.

XXII. Coment lo duc enrichi sa moillier et Alberade donna son champ.

XXIII. Coment Gisolfe fist amistie auec Richart li prince de Capue.

XXIV. Coment Richart assalit la terre del fil de Burelle.

XXV. Coment Richart ala a la retornée et a cui vouloit donner sa fille pour moillier.

XXVI. Quelle bataille fu entre Richart e cil de Capue iusque a tant quil prist la porte e la forteresse de Capue.

XXVII. Coment cil de Capue demanderent pardonnance a lo archeuesque.

XXVIII. Coment vit Adretyen et puis lo conquesta.

XXIX. Coment aima a conquester et deffendre lo monastier de Mont de Cassyn.

Ci se finissent li capitule de lo quart liure.

Incipiunt Capitula quinti libri.

Cy se finissent li capitule de lo quint livre et se commencent li capitule de lo sexte.

Capitule

de lo sexte livre.

Ci finissent li capitule de lo sexte livre et commencent li capitule de lo septiesme.

Capitule

de lo septiesme livre.

Capitule

de lo huitiesme liure.

XIV. Coment Richart prist li chastel de Gisolfe et fist un autre chastel et lo duc encoire lui cercha paiz.

XV. Coment Gisolfe leva a cil de Salerne la tierce part de la vitaille. Coment li archevesque souvint a li povre de la cite.

XVI. Coment Gisolfe desrompoit toutes maisons et non solement des choses de vivre mais encore la leingne en emportoit.

XVII. Coment cil de Salerne menjoient la char non monde et Gisolfe vendoit les choses de vivre.

XVIII. Coment li chien portoient le pain a son seignor.

XIX. Coment il occist Gratian.

XX. Coment lo duc et Richart furent proiez de lo pape pour aler en Champaingne.

XXI. Coment lo abbe Robert despoilla son mostier et coment lo duc et lo prince retornerent à Salerne.

XXII. Coment la cite fu prinse et Gisolfe foup a la Roche.

XXIII. Coment lo prince Richart o l'aiutoire de lo duc asseierent la cité de Naples et ce que fu fait.

XXIV. Coment a Gisolfe et a sa gent failli la vituaille et cercha à la moillier del duc sa suer.

XXV. Coment Gisolfe voulait parler au duc Robert.

XXVI. Coment Gisolfe dona soi et li sien et la Roche a lo duc.

XXVII. Coment lo duc demanda a Gisolfe la dent de saint Mathie et cil lup dona.

XXVIII. Coment lo duc delivra demander Gisolfe a Palerme et rechut lo sacrement et lo laissa et ses frères leisserent la terre et alerent au prince Richart.

XXIX. Coment Gisolfe vint à lo pape.

Cy finissent li capitule de lo huitieme livre.

NOTES.

PAGE 27 (Richard II, dit le Bon.)

La partialité de l'histoire monacale, en faveur de ce prince, s'explique facilement par le commencement de la chronique suivante; mais les faits qui la terminent sont de nature à faire douter de la bonté du cœur de Richard :

Il aima sainte église... accreust les biens et revenus de labbaye de Fescamp en baronnies et autres nobles fiefs tellement que le peuple s'en esmerveilloit. Il fit venir moynes de Digeon ausquels il donna droist de haute basse et moyenne justice et pourchassa vers le pape Jean XVII qu'ils fussent exempts de l'archevesque de Rouen.... Le duc ne souffrist avoir en sa maison aucun serviteur ou officier qu'il ne fust gentilhomme. Il n'eut pas longuement régné que les paysans laboureurs artisans et gens de bas état pour être désprisés par les gentilshommes se mutinèrent contre leurs seigneurs et conspirèrent de les détruire. Ils se plaignirent que combien qu'ils fussent hommes comme eux et que l'estat de noblesse fust nourry et soustenu du labeur de leurs mains, néanmoins rien ne leur était laissé non plus qu'aux chevaux qui mangent l'avoyne et ne la gaignent pas. Iceux paysans envoyèrent des plus éminens d'entr'eux aux bourgeois de chacune ville afin de les allyer avec eux. Il fust bientôt annoncé à Richart que le commun peuple lui voulait tollir son domaine, et pour ce manda Raoul, comte d'Evreux son oncle, l'avertissant du faict. Adonc lui dit Raoul : n'en faictes

semblant. Baillés moi de vos gens et moi laissez faire. Donc prist Raoul des gens et fist tant qu'il scust ou eux estoient et celui-ci aux ungs fit traire et arracher les dents, aux aultres crever les yeux, couper les poings et les pieds et les nerfs des jarrets : plusieurs en y ot qui furent rostis et les autres bouillis en plomb et bref tant de tourment leur fist que ce fu hideux. Quant les aultres virent ce, si orent moult grant paour et ny olt si hardi qui osast puis faire assemblée. Ainsi fut la chose appaisée.

Mss. inéd., nos 8305 et 20 suppl. B. R.

Page 74.

Comme le duc Robert engendra à Falaise Guillaume le Bâtart qui après lui fut fait duc de Normandie.

Il advint une fois que le duc Robert estoit à Faloize et vit la fille dun bourgeois nommée Arlette. Cette fille fust bonne belle et gracieus et merveilleusement plust au duc Robert et tant qu'il la voult avoir a gouge et la requist moult affectueusement à son père. Ce père de prime face ne la accorda pas et toutesfois fust du duc tant prié et requis que par la amour et affection qu'il vit que le duc avoit à la pucelle sa fille il y mist son consentement et l'accorda au cas qu'il plairoit à la pucelle a laquelle il le dict. Et elle repondit : Mon père je suis votre enfant et votre créature vous pouvez de moi en toutes manières ordonner à votre bon plaisir, et je suis celle qui de tout mon cueur et volonté vueil obéir et acomplir votre bon plaisir. Quant le duc le sceut il ent eult mult grande joie à merveilles et quant la nuict fust venue elle fult admenée et convoyée jusques au lict du duc et la fu laissée et la chambre fermée et demoura seule avec le duc qui couché estoit qui la fist depouiller pour coucher avec lui, et quant elle fut dépouillée de sa robe elle entre dans

le lict a tout sa chemise et come le duc voult soy approuchs d'elle elle prist la chemise par le collet et la fendit tout au long et puis sabandonna au duc. Le duc luy demanda pourquoi elle avoit ce faict et qu'elle ne l'avoit dépouillée; elle respondit ou que ce n'est pas chose advenant que ce qui touche à mes pieds et à mes jambes passe pardevant votre visage; et de cette parole le duc lui sceut bongré et l'en aima mieux. Quant le duc eut fait son plaisir d'elle et qu'ils eulrent parlé ensemble tant que bon leur sembla Arlette sendormy.

PAGE 141.

Anno salutiferæ incarnationis 1053 indict. b. ego Drogo divina providentia dux et magister Italiæ, comesque normannorum totius Apuliæ atque Calabriæ. Notum fieri volo cunctis fidelibus S. olim Ecclesiæ curam gerentibus, quia ob remedium animæ meæ fratrisque mei Guglielmi contuli monasterio S. Trinitatis quod est situm prope muros Venusii civitatis Gauffrido scilicet abbate ejusdem monasterii cutam gerente, tertiam videlicet partem jam dictæ Venusii civitatis propria quoque Gualterii fluviaci Unfridinique nepotis sui, scilicet monasterium sancti Georgi floris murum nec non S. Petri, S. Benedicti, S. Nicolai et S. Joannis eo tenere ut semper pro me et pro anima fratris mei Guglielmi, Unfredi, Roberti cæterorumque fratrum seu parentum meorum in eodem monasterio missæ et orationes atque vigiliæ a fratribus agantur. Et ut hæc donatio firmior inviolabilisque in perpetuum permaneat, manibus meis propriis firmavi nec non fratribus meis Unfredo atque Roberto cæterisque fidelibus meis corroborandum tradidi Gauffrido scilicet abbate donationem hanc in manibus suscipiente; at si quis ex fratribus meis sive parentibus seu quilibet cupiens raptor extiterit in donationem hanc a nobis factam et à Domino Leone papa pluribusque archiepiscopis atque epis-

copis et a pluribus fidelibus christianis confirmatam ad suos usus reducere visus fuerit eam quoque deinceps temere violare vel animabus Deo in eodem monasterio servientium distrahere ausus fuerit cum Dathanam et Abiron, cum Caipho et Pilato et Juda traditore etc. damnetur maledictione nisi recipuerit quod si pertinax atque perversus animæ quoque suæ proditor atque contrarius in eadem præsumptione permanere tentaverit ex auctoritate omnipotentis Dei Patris videlicet et Filii et Spiritus sancti omniumque celestium virtutum archangelorum, angelorum, patriarcharum, prophetarum, apostolorum, evangelistarum martyrum confessorum monachorum heremitarum atque sanctarum virginum et ex parte Domini Leonis papæ romanæ ecclesiæ et apostolicæ omniumque archiepiscoporum episcoporum cannonicorum abbatum sit maledictus et excommunicatus, abominatus et condemnatus et anathematizathus usque in perpetuum et in futurum seculi fiat.

Crux Drogonis supra nominatis imperialis viris. Ego Balduinus episcopus interfui ego Unfredus comes affirmo.

PAGE 200.

Acte d'hommage de Robert Guiscard au pape Nicolas II.

Ego Robertus Dei gratia et S. Petri dux Apuliæ, et Calabriæ, et utroque subveniente, futurus Siciliæ, ad confirmationem traditionis, et ad recognitionem fidelitatis, de omni terra, quam ego proprie sub dominio meo teneo, et quam adhuc ulli ultramontanorum unquam concessi ut teneat: promitto me annualiter pro unoquoque jugo boum pensionem scilicet duodecim denarios papiensis monetæ persoluturum beato Petro et tibi domino meo Nicolao papæ et omnibus successoribus tuis, aut tuis, aut tuorum successorum nuntiis. Hujus autem pensionariæ redditionis, erit semper terminus finito vero anno, sanctæ resurrectionis

die dominico. Sub hac conditione hujus persolvendæ pensionis, obligo me, et omnes meos, sive heredes, sive successores tibi domino meo Nicolao papæ, et successoribus tuis. Sic me Deus adjuvet, et hæc sancta evangilia.

Baronii Annales ecclesiastici ad ann. 1059; tom. II, pag. 272 de l'édition d'Anvers, 1608, in fol.

PAGE 201.

Ego Robertus; Dei gratia, et sancti Petri, Apuliæ et Calabriæ, et Siciliæ dux, ab hac hora, et deinceps ero fidelis sanctæ ecclesiæ, et apostolicæ sedi : et tibi domino meo Gregorio universali papæ. In consilio vel facto, unde vitam, aut membrum perdas, vel captus sis mala captione, non ero. Consilium quod mihi credideris et contradixeris, ne illud manifestem, non manifestabo ad tuum damnum, me sciente. Sanctæ romanæ ecclesiæ, tibi que adjutor ero, ad tenendum, acquirendum, et defendendum regalia S. Petri, ejusque possessiones pro meo posse contra omnes homines (excepta parte firmanæ Marchiæ, et Salerno atque Amalphi unde adhuc facta non est definitio), et adjuvabo te; ut secure et honorifice teneas papatum romanum. Terram S. Petri, quam nunc tenes, vel habiturus es, postquam scivero, tuæ esse potestatis, nec invadere, nec acquirere quæram nec etiam deprædari præsumam absque tua, tuorumque successorum, qui ad honorem S. Petri ordinati fuerint, certa licentia, præter illam, quam tu mihi concedes, vel tui concessuri sunt successores.

Pensionem de terra S. Petri, quam ego teneo aut tenebo, sicut statutum est, recta fide studebo, ut illam annualiter sancta romana habeat ecclesia. Omnes quoque ecclesias, quæ in mea persistunt dominatione cum illarum possessionibus dimittam in tua potestate, et defensor ero illarum ad fidelitatem sanctæ romanæ ecclesiæ. Et si tu, vel tui successores ante me ex hac vita migra-

veritis, secundum quod monitus fuero a melioribus cardinalibus, clericis romanis et laicis, adjuvabo, ut papa eligatur et ordinetur ad honorem S. Petri. Hæc omnia *supra scripta* observabo sanctæ romanæ ecclesiæ, et tibi cum recta fide, et hanc fidelitatem observabo successoribus tuis ad honorem S. Petri ordinatis qui mihi (si mea culpa non remanserit) firmaverint investituram, a te mihi concessam. Actum Ciprani (est oppidum in Latio, ad ripam Liris fluminis), tertio kal. Julii.

Codex Italiæ diplomaticus ed. Jo. Christ. Lünig. Tom. II, p. 843.

PAGE 307.

Manifeste de Grégoire.

Gregorius episcopus servus servorum Dei fratribus et coepiscopis, in Apulia et Calabria commorantibus, salutem et apostolicam benedictionem.

Notum esse prudentiæ vestræ non dubitamus, gloriosissimum imperatorem Constantinopolitanum, Michaelem videlicet ab imperialis excellentiæ culmine indigne potius et malitiose, quam justè aut rationabiliter esse dejectum. Qui auxilium beati Petri nec non filii nostri gloriosissimi ducis Roberti flagitaturus Italiam petiit. Quapropter nos licet indigni, sedis ipsius curam gerentes, compassionis visceribus moti, precibus illius, nec non ejusdem ducis annuendum esse censuimus, et à fidelibus beati Petri subveniendum sibi fore putavimus.

Igitur quia inter cætera multimoda suffragia istud non minus profuturum memorati principes existimant, scilicet, ut milites auxiliatores recta fide, non dissimilibus animis ire constanter in adjutorium et defensionem præfati imperatoris debeant, apostolica auctoritate præcipimus: Quatenus illi, qui militiam ipsius intrare statuerint; in contrariam partem proditoria tergiversatione transire non audeant, verum (quod christianæ religionis

honor et debitum postulat) ei præsidium fideliter impendant. Dilectioni quoque vestræ nihilominus præcipiendo mandamus, ut eos, qui cum eodem duce et prædicto imperatore transfretaturi sunt, diligentissime (ut vestrum officium exigit) moneatis condignam pœnitentiam agere, et certam fidem (sicut decet christianos) circa illos servare, in omnibus actibus suis timorem Dei et amorem præ oculis habere, et in bonis operibus perseverare; sicque illos, fulti, nostra auctoritate, imo beati Petri potestate, a peccatis absolvite. Dat. octav. kalend. Aug.

Baronii Annaly ecclesiastici ad ann. 1080. Tom, II, pag. 539 de l'édition d'Anvers, 1608, in-folio.

PAGE 311.

Gregorius episcopus servus servorum Dei Roberto glorioso duci salutem et apostolicam benedictionem.

Quod gesti belli proventum, et adeptæ victoriæ palmam nobis, et Romanis notificasti id quod decuit, prudenti consilio usus egisti, ut res, quam ex voto amicorum gloriose obtinueras, ipsorum congratulationibus gloriosior tibi redderetur atque jucundior, oportet interea te illum alta memoria figere, cujus favore et auxilio non ambigis res tuas jamdudum procedere. Nam sicut ingratitudo provocat indignationem, ita devotio incunctanter accumulat gratiam. Quapropter beatum Petrum, cujus tibi adesse patrocinium grandia facta testantur, præ oculis habere semper memineris, ejusque beneficiis, cum necesse est, gratam vicem rependens, ipsum de cætero velut debitorem efficere tibi procurato, de quo nimirum eo magis præsumere poteris, quo amplius obsequiis illum tibi quasi obnoxium astrinxeris. Memento itaque matris tuæ sanctæ romanæ ecclesiæ, quæ de te inter cæteros principes specialiter confidit, et peculiariter diligit. Memento quod

promisisti, et quod pollicitus es (cui etiam non promittens ex jure christianitatis debes,) adimplere, cum promiseris non ulterius differas. Non igitur ignoras, quanta perturbatio contra eam per Henricum dictum regem sit orta, quantumque tuo, qui suus es filius, auxilio indigeat. Age ergo, ut quantum studet filius iniquitatis adversari, non minus debeat de tuæ devotionis opitulatione mater ecclesia gratulari.

Dubitamus hic sigillum plumbeum ponere, ne si illud inimici caperent, de eo falsitatem aliquam facerint.

Baronii Annales ecclesiastici ad ann. 1081. Tom. II, pag. 551 de l'édition d'Anvers, 1608, in-folio.

Page 367.

Notum sit omnibus cleris et fidelibus quod ego Rogerius comes audita victoria patris mei nimiùm lætificatus sum reddensque gratias omnipotenti Deo qui subvenit in periculis usus consilio militum meorumque virorum bonorum Venusinæ civitatis sincera mente donavi SS. Trinitatis omne terraticum quod homines per prius erant soliti dare duci ministrisque ejus, videlicet habitantum intra mœnia Venusinæ civitatis et de foris et quæ bellæ et sancti Stephani et casalis Gervasii nec non et omnem terram quam prius solebat S. Petrus de oliveto tenere pariterque ei debere. Item firmiter concessi ea ratione ut nemo ex hæredibus meis potestatem habeat auferre vel diminuere ab ipsa ecclesia quod pro salute mea obtuli, si autem quod absit quis infidele destituere voluerit, vel aliquam fraudem ecclesiæ afferre tentaverit quæ statuimus sciat se participare cum Juda proditore, Dathanamque et Abiron. Actum est autem hoc ab Incarnatione N. N. J. C. anno 1082. ind. 5; 4 kalendas novembris luna 26. Hanc cartam scripsi Rinaldus prothonotarius, regius comes. Ug. Tom. VII. p. 170.

Page 388.

Ego Henricus rex de murmuratione et dissensione, quam nunc habent contra me archiepiscopi, et episcopi, duces, comites cæterique principes regni Teutonicorum, et alii qui eos in eadem dissensionis causa sequuntur, infra terminum, quem dominus *Gregorius papa* constituerit, aut justitiam secundum judicium ejus, aut concordiam secundum consilium ejus faciam, nisi certum impedimentum mihi vel sibi obstiterit, quo transacto ad peragendum idem paratus ero.

Item si idem dominus papa Gregorius ultra montes, seu ad alias partes terrarum ire voluerit, securus erit ex mei parte, et eorum quos constringere potero, ab omni læsione vitæ et membrorum ejus, seu captione tam ipse, quam qui in ejus conductu et comitatu fuerint, seu qui ab illo mittuntur, vel ad eum de quibuscumque terrarum partibus venerint, in eundo, et ibi morando seu inde redeundo. Neque aliud aliquid impedimentum habebit ex meo consensu quod contra honorem suum sit, et si quis ei fecerit, cum bona fide secundum posse meum illum adjuvabo. Actum Canusii, quinto kal. februarii indictione decima quinta.

Baronii Annales ecclesiastici ad ann. 1077, Tom. II, pag. 496 de l'édition d'Anvers, 1608, in-folio.

Page 401.

CHAPITRE LXXIII.

De la trahyson au duc.

De la trahison au duc de Normendie doibt la suyte estre faicte en ceste manière. Je a qui le duc de Normendie auoit baillé son chastel a garder, me plaing de P. q estoit auec moy a le garder,

qui en trahyson et felonneusement yssit par nuict hors du chastel et mist dedens les ennemis au duc, de quoy ie ay peu a peine eschaper. S'il le nye ie suis prest de luy faire congnoistre en une heure de iour. Se l'autre le nye mot a mot, et il offre à soi defendre, le gaige doibt estre receu : si comme nous auons dict : et la bataille faicte pourtant que ce soit apperte chose que les ennemis au duc tiennent le chastel.

Le grand coustumier du pays et duché de Normendie Caen; 1539, in-folio, chap. 73, fol. 95, verso.

Au iour qui est assis a faire la bataille se doibuent les champions offrir a la iustice, ains q heure de midy soit passée, tous appareillez en leurs cuyrees, ou en leurs cotes auecques leurs escus et leurs bastons caruus, armez si comme mestier sera, de drap, de cuyr, de laine, et d'estoupes. Es escus, ne es bastons, ne es armeures des iambes, ne doibt auoir fors feust ou cuyr, ou ce qui est deuant dict, ne ilz ne peuent auoir aultre instrument a greuer lun lautre fors lescu et le baston.

Et chascun doibt auoir les cheueulx rongnez par dessus les aureilles. Ceste forme doibt estre gardee en toutes batailles et si peuent estre oings se ilz veulent.

Quand ilz seront tous deux offertz a la iustice, les parolles de la bataille seront recordees par la iustice. Et sil est aduis a aulcun deulx que les parolles de la bataille ne soient pas bien recordees, ou que la bataille fut gaigee, par aultres motz ilz pourront demander le record de lacort et lauront par ceulx qui furent a gaiger la bataille, et quand elle sera bien recordée si soient menez au champ pour combattre, et quatre cheualiers soient esleuz qui gardent le champ et tous les autres se seent entour.

Le ban du duc soit crié qaulcun de ceulx qui illec sont sur vie et sur membre ne soit si hardy qu'il face a aulcun des champions

aide ne nuysance par faict ne par dict, et saulcun faict contre ce, il sera mis en la prison du duc et lamendera a sa volonte.

Apres les champions soient appellez au champ et iurent les parolles de la bataille, et sagenouillent tous deux et sentretiennent par les mains, l'appelleur a dextre et defenseur a senestre.

Len doibt demander a chascun comme il a nom en baptesme, et s'il croit en Pere, en Filz, et en benoit Sainct-Esprit et se il tient la foy que saincte Eglise garde. Quand chascun aura respondu ouy : le defenseur iurera en ceste forme. Oes homme que ie tient par la main senestre, qui C. te faictz appeller en baptesme, que ton pere ne meurdry en felonnie : ainsi maist Dieu et ses sainctz. L'appelleur iurera apres : Oes homme que ie tien par la main dextre qui R. te faictz appeller en baptesme : que des parolles que tu as iurees tu te es pariuré : ainsi maist Dieu et ses sainctz. Après si iureront les sorceries. Le defenseur iurera premier que par luy ne par aultre na faict apporter sorceries en champ qui luy puissent ne doibuent ayder, ne a son aduersaire nuyre, et apres l'appelleur iurera ainsi.

Len baillera lors a chascun lescu et le baston, et les quatre chevaliers qui sont esleux a garder le champ seront entre eulx deux tant qu'ils aient aoure auenaument. Et le ban du duc sera crye de rechef. Quand ils auront aoure, les quatre chevaliers se trairont es ourees du champ en quatre parties.

Se le defenseur se peult defendre tant que les estoilles appairent au ciel, il aura la victoire. Et ceste forme doibt estre gardee en toutes les batailles, fors que le serment doibt etre faict des parolles de quoy la bataille fut gaigee.

(**Idem**, p. 52, au verso *in fine* cap. 68.
Idem, chap. 68, fol. 89 recto.)

PIÈCES
JUSTIFICATIVES.

De la fausse histoire des Normands, par Vella, pag. 296 et suiv.

Note sur l'imposture de Vella.

Un ecclésiastique, nommé Joseph Vella, était venu de Malte chercher fortune à Palerme. C'était un homme replet, d'une taille élevée, d'un teint pâle et basané; il avait le regard faux d'un fourbe; et, compassé dans sa démarche, il promenait gravement dans les rues la croix de Jérusalem qui couvrait sa poitrine. Avec des manières douces et polies, il avait un front imperturbable, beaucoup de réserve, de sang-froid, et se livrait peu. Complétement étranger aux sciences, il savait peu de choses en littérature; et, bien qu'il crût parler toscan, il prononçait avec son accent maltais un langage bâtard approchant du sicilien, ou plutôt une langue qui lui était propre.

Vella, dans le désir d'améliorer sa position de fortune, cherchait à se faufiler parmi la noblesse. Mais telle avait été d'abord sa pénurie, qu'il faisait métier de deviner les numéros qui devaient sortir à la loterie. L'arrivée de l'ambassadeur de Maroc, qui fut forcé de relâcher à Palerme le 17 décembre 1782, après avoir quitté Naples, commença à tirer l'abbé Vella de son obscurité. Le gouvernement, informé que par le moyen de la

langue maltaise il pouvait se faire entendre de l'ambassadeur, le chargea de l'accompagner pendant la durée de son séjour à Palerme. Cette fonctiou permit à Vella de suivre l'ambassadeur dans les diverses maisons de la ville, et de cette manière il se fit connaître et remarquer.

Un jour, dans un cercle distingué, on vint à parler devant l'ambassadeur du séjour que les Arabes avaient fait en Sicile. Cette circonstance parut lui faire plaisir, et il demanda à connaître les livres qui traitaient de ce sujet. On lui donna quelques-uns de nos historiens, mais il les rendit au bout de quelques jours, en disant (c'est au moins ce que Vella lui faisait dire) qu'ils n'étaient pas exacts. On se moqua de l'ambassadeur et de son interprète. Peu de temps après, l'envoyé de Maroc, accompagné de Vella, se rendit au monastère de Saint-Martin. Là, on lui fit voir un grand nombre de manuscrits arabes : il témoigna tout le cas qu'il en faisait; et, si l'on en croit l'interprète, il assura qu'ils contenaient de grandes et belles choses.

Au bout de 23 jours, c'est-à-dire au commencement de 1783, l'ambassadeur partit, et Vella commença dès-lors à fabriquer son fameux Code arabe et toutes ses rapsodies du même genre.

Le peuple, et avec lui tous ceux qui examinent les choses légèrement, furent persuadés que Vella était un habile orientaliste, et lui-même accréditait ce bruit. Un grand nombre d'individus s'adressaient à lui pour connaître le sens de plusieurs inscriptions, qu'il traduisait à sa guise. On apporta de Céfala un petit manuscrit trouvé dans une barque turque que la tempête avait jetée à la côte. Il fit semblant de l'étudier, laissa croire que quelques dessins, représentant les tombeaux des premiers califes, étaient des arches pleines d'or, qui étaient cachées dans les environs de Céfala, et, suivant la manière des charlatans, il

faisait connaître les cérémonies à pratiquer pour retrouver ces trésors, dont il désignait l'emplacement. Mais ce que voulait surtout Vella, c'était un poste éminent, et il pensa qu'il ne pourrait atteindre ce but que par la protection de monseigneur Airoldi, auquel ses éminentes fonctions et l'autorité de son caractère donnaient beaucoup de crédit auprès du gouvernement et beaucoup de considération parmi le peuple.

Pour se concilier la bienveillance de ce prélat, il manœuvra auprès de l'abbé S. Porposa, l'un de ses secrétaires, et se lia par ses prévenances avec l'abbé Moncada, frère du prince de Larderie, ancien ami d'Airoldi. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir que toutes ses tentatives n'aboutiraient à rien, si d'abord il ne parvenait à changer l'opinion que ce prélat avait conçue de son ignorance en littérature. Il commença donc à lire les historiens de Sicile, dont on lui avait donné connaissance durant le séjour de l'ambassadeur; et, à force de lire et de relire, il lui vint à la pensée d'écrire deux dissertations, l'une sur les géants et les Lestrigons, l'autre sur le séjour des Grecs dans la Sicile. De temps en temps il entretenait l'abbé Moncada de ses travaux, et lui disait qu'ils l'avaient beaucoup occupé, parce qu'il tirait ses matériaux de manuscrits arabes très-difficiles. Quelques-uns de ces manuscrits lui avaient été donnés, disait-il, par l'ambassadeur de Maroc; il avait apporté les autres de l'île de Malte. L'abbé Moncada, plein de confiance dans sa sincérité, fit part de ces entretiens à l'archevêque Airoldi, et lui montra plusieurs fragments que Vella lui avait confiés. Ce prélat, fort instruit et très-versé dans l'histoire de la Sicile, reconnut que les faits rapportés dans ces fragments s'accordaient assez avec les écrits des Grecs; mais il les trouva délayés et défigurés, et de plus ils lui parurent traités par un homme qui n'avait aucune connaissance de ce que les Grecs

avaient laissé. Il crut donc que Vella était un homme complètement illettré, mais que sa qualité de Maltais lui avait permis d'apprendre facilement la langue arabe. Il lui fit demander par Moncada si, de tous les manuscrits arabes parvenus à sa connaissance, il ne se trouverait rien de relatif à l'histoire des conquêtes des Arabes en Sicile, que le défaut d'écrivains rend si obscure jusqu'à ce jour.

Ce fut alors que Vella confia dans le plus grand secret à Moncada, puis à Airoldi, qu'il y avait dans la bibliothèque des pères de St.-Martin un manuscrit que l'ambassadeur de Maroc lui avait indiqué à l'époque de leur visite à ce monastère. Comme Airoldi savait que les manuscrits arabes de ce couvent avaient été tirés de la bibliothèque de Martin Lafarina, bibliothécaire à l'Escurial et littérateur distingué du XVIIe siècle, il ne lui parut pas invraisemblable que quelques-uns de ces manuscrits continssent l'histoire de la domination des Arabes en Sicile. Toutefois l'archevêque prit de nouvelles informations sur ces manuscrits et sur la joie que l'ambassadeur de Maroc avait manifestée en les voyant. Enfin il se détermina à faire prêter à Vella celui qui lui était désigné comme contenant *l'Histoire des Arabes en Sicile*. On devait croire que le Maltais allait s'occuper de suite de sa traduction; il se fit au contraire beaucoup prier, et refusa plusieurs fois de se charger de ce travail, disant que sa mauvaise santé ne lui permettait pas de se livrer à des occupations aussi fatigantes, et qu'il était extrêmement pénible de vaincre les difficultés que présentaient la langue et les caractères arabes. Il fallut donc qu'Airoldi, déja plein de l'idée qu'il allait jeter un nouveau jour sur l'époque sarrasine, réitérât plus d'une fois ses instances, disons mieux, ses prières (1), et qu'il donnât à

(1) Voyez l'avis au lecteur, *Codice arabico*, vol. I, pag. 111.

Vella la facilité de travailler quand il lui plairait et à son aise. Ce fut en 1784 que celui-ci commença son travail avec une merveilleuse impudence.

Aussitôt que l'archevêque eut les premières traductions qui lui furent présentées par l'abbé, comme une version du manuscrit, il fut dans le ravissement. Ce n'était point en effet une histoire écrite par tel ou tel auteur, dont on pouvait révoquer en doute la fidélité; c'était un registre de la chancellerie des Arabes de Sicile. Ce registre contenait toutes les lettres que les émirs avaient écrites depuis l'invasion aux princes Aglabites d'Afrique, puis aux sultans Fathmites d'Égypte. Il contenait de plus les réponses de ces princes. Ces lettres portaient donc avec elles un caractère irrécusable d'authenticité. Les documents qu'elles contenaient sur l'administration, les entreprises, les réglements politiques des Arabes, offraient un tableau complet du droit public de cette époque, et paraissaient devoir être le monument le plus curieux de l'histoire de ces temps. La bizarrerie du style dans lequel ces lettres étaient écrites contribua encore à donner plus de confiance au prélat. Ces lettres étaient tout-à-fait différentes de notre manière d'écrire habituelle; elles semblaient n'être qu'une conversation écrite. On y trouvait mot pour mot tous les dialogues entre les individus, et elles étaient terminées par une formule tout-à-fait inusitée, et qui, répétée à chaque lettre, leur donnait un caractère de simplicité et de vérité. Vella, dans le fait, n'avait imaginé cette forme épistolaire et ce style extraordinaire que dans l'impossibilité où il se trouvait d'écrire autrement. Il lui eût été impossible en effet de tracer une histoire, d'en suivre le fil avec ordre et avec méthode, et il ne pouvait écrire avec soin et avec élégance des lettres que les califes et les émirs étaient supposés s'adresser entre eux. Mais par bonheur pour lui, ce genre trivial, qu'il n'avait pas

choisi par goût, mais qu'il avait dû nécessairement adopter, contribua lui-même à donner crédit à ses mensonges. Ajoutez encore que cette prétendue traduction était écrite au mépris de toutes les règles de la langue italienne, de telle sorte qu'un des premiers travaux de l'archevêque était de la faire passer dans cette langue avant de chercher à en saisir le sens. Ce travail était assez ingrat, et Airoldi seul pouvait en supporter les fatigues, parce qu'il était très-laborieux et très-patient. Chaque jour il avait de nouvelles preuves de la grossière ignorance de Vella, mais il ne pouvait soupçonner que ce Maltais, qui ne savait absolument rien ni en histoire, ni en littérature, fût capable d'inventer des faits qui se retrouvent en abrégé dans des auteurs arabes, grecs et latins, dont il ne connaissait ni les ouvrages, ni même les noms. Il en résulta donc que les formes des documents, la simplicité qui les caractérisait, et par-dessus tout l'ignorance même de Vella, inspirèrent une entière confiance dans la fidélité de sa traduction, et furent les premiers arguments en faveur de leur authenticité.

Il restera néanmoins toujours à expliquer comment cet ecclésiastique, aussi profondément ignorant qu'il l'était, avait pu se procurer des connaissances exactes sur les émirs et les califes, et sur les faits principaux qui servaient de trame aux tissus des fables et des mensonges qu'il fabriquait. Toutefois ces circonstances paraîtront moins étonnantes, si l'on réfléchit qu'il put obtenir ces notions dans la société d'Airoldi. Ce prélat, fort instruit en droit public, était encore très-versé dans l'histoire, dans la diplomatique, et s'était beaucoup occupé de recherches sur la littérature du moyen âge. Il avait de plus les manières les plus aimables, et tous ceux qui avaient quelque réputation se réunissaient chez lui. On y trouvait une excellente bibliothèque, et il avait soin de se procurer tout ce qui pouvait servir à ses

études. Dès qu'il s'était occupé de l'époque sarrasine, il avait consacré tout son temps à l'étude des historiens généraux des Arabes, ou de tous ceux qui pouvaient accidentellement faire quelque mention du séjour de ces peuples en Sicile. Il avait soin d'extraire les passages de tel ou tel historien, il les faisait connaître au cercle aimable et savant des littérateurs qui se réunissaient chaque jour chez lui, et qui les discutaient entre eux. Vella, du moment qu'il s'occupa de ses traductions, fut admis dans cette société, et il y recueillait en silence toutes ces notions, dont il faisait son profit, et qu'il s'efforçait de retenir. Airoldi lui-même, connaissant toute l'impéritie de Vella, lui communiquait quelques renseignements dont il avait besoin, dans le dessein de faciliter son travail. Ce fut là que Vella put apprendre que les médailles sont des preuves historiques, que les Arabes avaient excellé dans les sciences, qu'ils avaient fait passer dans leur langue les meilleurs auteurs grecs et latins, et qu'il était peut-être possible de retrouver chez eux ce qui nous manque de Tite-Live. Il sut encore qu'il y avait à Fez une bibliothèque fort riche en manuscrits arabes, et il connut les noms des écrivains dont jusqu'alors il avait complètement ignoré l'existence, et qui pouvaient lui fournir quelques documents. En un mot, ce fut d'Airoldi et de ses amis qu'il obtint toutes les notions qui lui manquaient, et qui lui étaient indispensables pour atteindre le but qu'il se proposait. Ces circonstances expliquent comment Vella fut quelquefois en état de rapporter dans ses lettres certains faits d'accord avec ceux qui se retrouvent dans les historiens arabes de Sicile. Il faut le dire, sans Airoldi et ses amis, il aurait été impossible à Vella de faire ce qu'il a fait; et si, dans le principe, l'abbé tomba dans de grossières erreurs, ce fut parce que d'abord il avait peu de livres. Peu à peu il parvint à obtenir quelques

notions et à perdre une partie de son ignorance. C'était cette ignorance de Vella qui donnait à tous la conviction de la vérité de ses traductions, lorsque l'on reconnaissait que les faits rapportés par lui coïncidaient de temps en temps avec ceux que relataient nos historiens; et pourtant c'étaient ces mêmes hommes qui lui fournissaient les matériaux dont il se servait ensuite pour les duper. Mais, s'il était obligé d'avoir recours aux autres pour les connaissances et l'instruction, c'était de son propre fonds qu'il tirait une impudence et une audace dignes des plus effrontés charlatans. Il avait jeté le dé, et, au lieu de perdre courage, il brava audacieusement les obstacles qui se présentaient en foule devant lui.

Comme Vella ne savait ni lire ni écrire les caractères arabes, il lui était impossible de répondre à tous ceux qui, des points les plus éloignés de la Sicile, lui envoyaient des inscriptions arabes afin d'en connaître le sens. Il était forcé d'imaginer une traduction à sa guise, et de transcrire avec notre alphabet l'inscription en langue maltaise. Cet embarras le mit dans la nécessité d'apprendre à déchiffrer les caractères arabes, d'autant plus qu'Airoldi, pour l'encourager davantage dans ses travaux, lui promettait de faire fonder dans l'université de Palerme une chaire de langue arabe, qu'il devait être chargé de remplir. Mais la tâche qu'il se proposait lui offrit une difficulté presque insurmontable, parce que personne dans Palerme n'entendait l'arabe, et parce que, s'y fût-il trouvé quelque orientaliste, un traducteur comme lui pouvait difficilement, même en secret, se remettre sous un maître aux premiers éléments. L'abbé sortit pourtant de cet embarras. Il se trouvait alors au service du prince de Cassaro un musulman, homme de bien qui menait une vie retirée, continuellement occupé à lire et à méditer le koran. Ce fut de lui qu'il apprit à lire et à écrire l'a-

rabe, et l'on a effectivement reconnu que les écritures de tous les deux étaient parfaitement semblables. Telles étaient les occupations du traducteur, lorsqu'en 1785, commençant à peine à déchiffrer les caractères arabes, il fut nommé professeur de cette langue, qu'il devait enseigner publiquement; mais c'était le maltais qu'il faisait connaître à ses élèves.

Un premier écueil que rencontra Vella dans le commencement de sa traduction faillit lui devenir funeste. Il confondit le nom du prince sous le règne duquel la Sicile avait été envahie avec celui de son fils, et le nomma Ibrahim ben Aglab au lieu de Liadet Ullah. Cette méprise, qui s'accordait mal avec les traditions de tous nos historiens, fit une impression assez forte sur l'archevêque. Toutefois il crut devoir l'attribuer à l'étourderie du traducteur, et l'engagea à examiner son texte avec plus de soin et d'exactitude. Le vieil imposteur lui soutint audacieusement, en proférant les serments les plus saints, que c'était le nom d'Ibrahim et non celui de Liadet Ullah qui se trouvait dans le texte. Ces assurances ne dissipèrent point entièrement les doutes du prélat : alors Vella crut devoir simuler une correspondance avec l'ambassadeur de Maroc qui avait résidé à Palerme. Il supposa qu'il tirait de lui des médailles, des cartes, enfin tout ce qui lui passait par la tête. Alors parut une médaille de l'année 220 de l'hégyre, portant le nom d'Ibrahim fils d'Aglab, seigneur de Constantine, de Télési et de Sicile : il voulait faire penser, en fabriquant ce monument, que par abréviation, au lieu de Liadet Ullah, fils d'Ibrahim fils d'Aglab, on écrivait Ibrahim fils d'Aglab.

Cette prétendue correspondance une fois entamée avec Maroc, il trouva ce moyen plus commode pour conduire son entreprise à son gré. Il n'entrait pas dans ses intentions de terminer son travail avant d'avoir attrapé une abbaye, qui était l'unique objet

de tous ses désirs; et, d'un autre côté, il ne pouvait pas indéfiniment reculer sa publication, puisque le manuscrit de St.-Martin n'avait que 278 feuillets. Il désirait aussi avoir plus de temps pour remplir à son aise, en composant et en écrivant ses romans, toutes les lacunes que présentaient les historiens. Dans ce but il supposa des lacunes dans son manuscrit, et, quand il eut terminé sa prétendue traduction, il se proposa de le continuer jusqu'à l'époque à laquelle les Arabes avaient été chassés de la Sicile par les Normands. En conséquence, il publia que l'on avait retrouvé à Maroc un registre de lettres semblables à celles qui existaient dans la bibliothèque de St.-Martin; et cette nouvelle fourberie lui permit d'annoncer qu'il allait donner la suite et le supplément de l'histoire qu'il faisait connaître. La nécessité d'une correspondance avec Maroc permettait de prétexter des délais de six mois et plus, durant lesquels l'abbé pouvait composer ses petites fables et ses petits contes. Il serait difficile de se faire une idée de toutes les ruses que l'abbé mit en usage pour faire croire à cette correspondance supposée. Il montrait des lettres adressées aux gouverneurs de Cadix, il annonçait que l'ambassadeur était parti pour Constantinople, et qu'un de ses frères venait d'être en son absence chargé de la correspondance. Il recevait souvent des lettres de l'un et de l'autre. Il avait fait écrire au ministre des affaires étrangères à Naples, afin que l'on y reçût les lettres qui devaient être envoyées pour lui de Maroc. Il se faisait appeler toutes les fois qu'il arrivait à Palerme une barque de Malte ou des côtes d'Afrique. Enfin il mit en œuvre tant de manéges, et les conduisit avec tant d'adresse, que beaucoup de Siciliens, naturellement soupçonneux et clairvoyants, furent ses dupes. De ce nombre fut surtout l'archevêque Airoldi, prélat qu'il n'était pas facile d'abuser, à cause de sa grande expérience des cours, des hommes

et du monde ; et pourtant, quelque invraisemblable que paraisse le fait, il est certain que Vella ignorait jusqu'au nom même de cet ambassadeur, qu'il appelait Mohammed ben Aausman Mahgia.

Mais tandis que Vella se félicitait d'ourdir ainsi ses trames avec succès, il allait rencontrer un terrible adversaire dans la personne du savant Grégorio. Ce chanoine n'avait jamais voulu croire ni au savoir de Vella, ni à l'authenticité de ses traductions, et, dès le principe, il avait crié à l'imposture. Il ne pouvait s'imaginer que les Arabes de Sicile eussent été, dans leurs mœurs, dans leur manière d'écrire et de penser, si différents des autres Arabes dont nous connaissons l'histoire d'une manière certaine. Il ne pouvait concevoir comment des lettres écrites par différentes personnes, dans des temps et dans des lieux différents, semblassent jetées dans le même moule, écrites dans le même style, et comme de la même main. Il savait que le koran est pour les Arabes un code à-la-fois civil et religieux, et pourtant il voyait que les Arabes de Vella ne se conformaient au code et aux pratiques des Musulmans, ni dans leurs prières, ni dans l'usage des bains, ni dans le partage du butin, ni dans aucune autre circonstance. Ajoutez encore que dans cet ouvrage apocryphe on désignait les années sous le nom d'années de Mahomet, tandis que les Musulmans les comptent toujours à dater de l'hégyre, c'est-à-dire de la fuite du prophète : il y a plus, c'est que les années de Vella étaient solaires, tandis que celles des Arabes sont des années lunaires. Mille autres causes firent penser à Grégorio, bien qu'il ne sût pas encore l'arabe, qu'il y avait sous tout cela de la perfidie et de l'imposture. Il faut convenir que les observations du chanoine étaient raisonnables et sensées ; et pourtant, loin de faire naître des doutes dans les esprits, elles furent regardées comme le résultat d'une basse jalousie. On com-

mença à répandre le bruit que Grégorio n'avait pu voir sans envie Vella s'insinuer dans les bonnes grâces d'Airoldi beaucoup plus qu'il n'y était entré lui-même, et que tel était le motif qui l'engageait à décréditer Vella et sa traduction. Telles n'étaient point à la vérité les idées de l'archevêque ; il était persuadé que l'ignorance du Maltais avait laissé échapper dans sa traduction, de grossières négligences et de nombreuses erreurs qui pouvaient offrir matière à beaucoup de doutes et de difficultés; mais il ne voulait point affliger Vella : il lui faisait accueil et lui donnait toutes sortes de témoignages de bienveillance, afin qu'il n'abandonnât pas le travail qu'il avait commencé, comme plus d'une fois celui-ci l'en avait menacé. C'est pourquoi Grégorio, ne voulant rien faire qui déplût au prélat, conçut un projet plus sensé, et, sans rien dire, il commença lui-même l'étude de l'arabe. Il se livra avec persévérance à ce travail fatigant, et, en 1786, il mit au jour les premiers fruits de ses travaux. C'était un opuscule dans lequel il entreprenait de démontrer, par des diplômes, des inscriptions et d'autres monuments, que les Arabes de Sicile n'avaient, même sous les Normands, employé d'autre ère que celle de l'hégyre commune à tous les Musulmans, et que, dans la supputation de leurs années, ils avaient toujours adopté le système lunaire pour le calcul des mois et des jours. Ce fut ainsi que sans faire de bruit, et sans crier contre Vella, il fit voir clairement quelle avait été constamment la chronologie des Arabes, et particulièrement des Arabes de Sicile. Or comme la traduction de Vella s'écartait de ce système, on pouvait l'accuser de mensonge et de fausseté. Ce n'était, il est vrai, qu'une attaque indirecte contre la vérité de ce code ; mais l'attaque était forte, puisqu'elle était appuyée sur des monuments certains et authentiques, et que la chronologie est la première base de l'histoire.

Cependant Vella s'indignait des objections que venait de pro-

poser Grégorio, et qui le tourmentaient beaucoup. Mais, sachant à quoi s'en tenir sur leur justesse, il composait lentement et corrigeait quelques-unes de ses erreurs. Afin qu'il ne fût plus possible de distinguer si les années étaient lunaires ou solaires, il ne fit plus dater à ses émirs aucune lettre du 31, comme il l'avait fait précédemment; et pour montrer que ses Arabes étaient fidèles sectateurs du koran, il fit, en suivant en partie Aboulfédal, circoncire pendant trois jours 15,000 enfants sur la place de Khalsa à Palerme. De plus, il apportait à l'archevêque une foule de monnaies qui venaient à l'appui des faits qu'on lui reprochait comme erronés. Les médailles étaient toujours son recours pour appuyer son ignorance. Enfin, pour fixer toujours les yeux sur lui, et pour inspirer plus de respect, il annonça qu'il venait de retrouver les livres qui manquent de Tite-Live. Le bruit de cette découverte fut propagé en Europe par les feuilles publiques; et comme quelques personnes présentaient des doutes et des objections, Vella leur répondit par une lettre (1). Néanmoins, par délicatesse de conscience, il annonça qu'il n'avait pas retrouvé tout ce qui manquait de l'historien, mais seulement les 17 livres à partir du 60e jusqu'au 77e. Il ajouta que le manuscrit qui contenait ces livres ne lui était pas venu, comme on le disait, de Girgenti; qu'il en devait la communication à un ami dont en ce moment il lui était impossible de faire connaître le nom. Ainsi l'imposteur, faisant succéder aux faux manuscrits les fausses médailles, marchait de découverte en découverte, de merveille en merveille, de charlatanerie en charlatanerie.

Jusqu'alors il avait surmonté avec assez d'adresse les difficultés dans lesquelles il s'était trouvé embarrassé; mais sa peine fut grande lorsqu'Airoldi témoigna le désir de mettre les savants

(1) Voyez journal de Paris, n° 166, lundi 14 juin 1788, p. 726.

de l'Europe à même de juger de la langue et du caractère du manuscrit traduit, et voulut en faire imprimer la première feuille, qui ne contenait pas un mot de ce que Vella en avait extrait. Celui-ci fut d'abord atterré par ce coup imprévu; mais bientôt, rempli d'impudence, pour se tirer d'embarras, il prit le parti de gâter avec une incroyable patience tous les caractères de son manuscrit, et particulièrement la première page, qui devait être publiée. Il mit sur chaque lettre des points inutiles, et mêla en dessus et en dessous des lettres tellement entrelacées, que chaque mot semblait un hiéroglyphe, chaque page un labyrinthe. Mais à côté de cette première feuille indéchiffrable, il fallait présenter la première feuille du texte en caractères orientaux, appelés *neskhy*. Il eut alors grand soin, en altérant ces mêmes lettres, d'en conserver quelques-unes qui se rapprochaient de celles qui se trouvaient dans les mots correspondants en neskhy; de telle manière qu'avec le secours de ce texte, les savants qui parvenaient à déchiffrer quelques mots, ne pouvaient soupçonner l'altération du reste, et accusaient leur propre inexpérience lorsqu'ils se trouvaient dans l'impossibilité de lire ces formes inconnues auxquelles Vella donnait le nom de caractères mauro-siciliens ou maures-occidentaux.

Il lui fallut un long travail pour altérer toutes les feuilles de son manuscrit, et particulièrement les premières, effort d'autant plus pénible que l'ouvrage n'avait aucun rapport avec l'histoire de la Sicile; néanmoins il avait soin de n'altérer que légèrement les mots qui pouvaient avoir quelque trait à l'invasion des Arabes dans cette île. Tel fut par exemple le mot *Saffie*, nom d'une femme ou d'une parente de Mahomet, dont il fit facilement *Siculieh*, la Sicile. Comme, par suite de cette supercherie, chacun lisait sans peine le mot *Sicile* dans le texte arabe, on se persuada facilement que ce texte était rela-

tif aux évènements historiques qui s'étaient passés dans cette île. On conçoit alors les raisons qui faisaient conserver religieusement à Vella loin des yeux des profanes le code commis à sa garde, et pourquoi, après l'avoir retenu très long-temps, il ne le rendit à la bibliothèque qu'après avoir eu le soin de coller sur chaque page une feuille de papier préparé à cet effet. Il espérait qu'en voyant les caractères à travers cette feuille, les curieux ne pourraient distinguer les lignes nouvellement tracées par lui et s'apercevoir de la différence de l'encre ancienne avec la nouvelle.

Quand le code fut ainsi manipulé, on livra au graveur la première feuille, qui était la plus altérée; et comme il fallait beaucoup de temps pour faire un *fac-simile* le plus exactement possible, on commença par publier le texte en neskhy avec la traduction latine. Le *fac-simile* ne parut qu'après.

Tous les savants et Tychsen lui-même demeurèrent d'accord sur le jugement à porter relativement à la langue qu'offrait cette première publication. Elle fourmillait, disait-on, de fautes de syntaxe, d'orthographe, et la plupart de ceux qui l'examinèrent, particulièrement Simon Assemani, dirent que c'était un style et un langage également barbares. Mais de Guignes fit part des soupçons qu'il avait conçus sur l'authenticité de la publication elle-même, et dit clairement que cette langue lui paraissait ressembler beaucoup à celle d'un catéchisme maltais imprimé à Rome en 1752. Cette opinion judicieuse fut confirmée par le maltais Joseph Calleja, qui était alors le plus savant connaisseur de l'île en langue arabe. L'avis de Guignes redonna, ainsi que chacun peut se l'imaginer, du courage à Grégorio, et chagrina vivement Vella; cependant le fabricateur maltais et ses partisans n'en furent point déconcertés. On disait publiquement que la langue des Arabes venus en Sicile ne pouvait être aussi pure que celle des Orientaux, et qu'on ne pouvait retrouver son

élégance dans un assemblage de lettres tel que le code *martinien;* qu'au contraire les fautes d'orthographe et de syntaxe étaient une preuve de la sincérité du traducteur et de la fidélité de la traduction : puisque, ajoutait-on, si le code eût été une feinte inventée par Vella, celui-ci aurait certainement évité de semblables négligences. Mais Airoldi n'était pas de cette opinion; il prétendait que les fautes devaient appartenir au traducteur, qui était ignorant, et non au code; et, afin de s'assurer de la vérité, il s'empressa d'envoyer aux savants des diverses parties de l'Europe l'exemplaire des caractères originaux, qui déja était gravé, et l'accompagna de ses lettres. Il en écrivit une à Barthélemy et une autre plus flatteuse à de Guignes, à Paris (1), une troisième en Allemagne à Tychsen, et une quatrième aux académiciens d'histoire et d'antiquité d'Oxford. Il attendit les réponses pour donner une décision plus mûrie et plus sage; mais les académiciens d'Oxford, malgré les instances réitérées de notre ministre à Londres, ne firent aucune réponse; il ne reçut que celles de Barthélemy, de Guignes et de Tychsen. Les deux premiers furent à peu près uniformes, et ils élevaient de grands doutes sur l'authenticité du code martinien, vu l'impossibilité de déchiffrer les caractères originaux, et trouvaient douteuse la rédaction qu'on en avait faite en neskhy; ils concluaient en disant qu'on ne pouvait décider de l'authenticité du code sur un seul fragment. Les savants, disait Barthélemy, garderont le silence jusqu'à ce que l'ouvrage soit publié; et de Guignes voulait (2) que le code fût soumis à un examen de savants du pays. Ces réponses ne purent persuader, comme elles le devaient, Airoldi, parce qu'elles furent en grande partie atténuées par celle de Tychsen,

(1) Journal des savants, ann. 1787, pag. 589.

(2) Cette réponse à Airoldi fut sollicitée à Paris par Joseph Piazzi, qui était l'ami de Grégorio : il connaissait les raisons que celui-ci avait de se douter de l'imposture de Vella.

qui jouissait depuis long-temps en Sicile d'une grande réputation : ce dernier, écrivant au prince de Torremuzza (1), indiquait les fautes de langue ; mais il ne douta jamais de la vérité du code et de sa traduction, ainsi que de la science et de l'habileté de Vella.

« Je ne puis qu'admirer et vanter, écrivait-il, la grande « érudition du célèbre Vella, sa pénétration et son heureux talent « à lire et à débrouiller une écriture, quoique la plus ancienne de « tous les manuscrits, toutefois, doit-on ajouter, la plus intriguée « et la plus mauvaise, si de l'*apographe* on peut juger de l'*au-* « *tographe*. Quoi qu'il en soit, mettant de côté la transcription « de Vella, et considérant cet apographe comme une chose à épou- « vanter, pour en faire moi-même l'épreuve que j'aurais pu « essayer par mes recherches, et en ayant fait l'expérience, je « trouvai que la rédaction de Vella correspondait à l'apographe, « à l'exception de sept mots que j'ai notés ici. J'aurais été même « embarrassé en plusieurs endroits de l'apographe, si le célèbre « Vella ne m'eût aidé ; en conséquence je rendis justice à sa ré- « daction, d'autant plus qu'il a sous les yeux l'autographe, qui « ne peut jamais être supplée par l'apographe. Toutes les fautes qui « sont dans la feuille imprimée jusqu'à la vingt-quatrième ligne « de la première page (n'en existant aucune autre dans l'apo- « graphe que l'on peut confronter avec l'imprimé) sont effective- « ment, à ma surprise, dans l'autographe. C'est ce qui fait que « dans l'édition de l'ouvrage tous les barbarismes et solécismes et « autres fautes commises contre l'orthographe par l'auteur, qui, si je « ne me trompe, est Persan, devront encore se copier, parce que « nous donnons ce que nous avons. Le lecteur doit en consé- « quence en être averti, afin qu'il n'attribue pas les fautes de « langue au traducteur et à l'éditeur, mais bien à l'auteur. »

Cette lettre annonce que Tychsen, en voyant le texte et la ré-

(1) Sa dernière lettre en date de juillet 1786.

daction en neskhy, ne douta plus de l'authenticité du code et des connaissances de Vella dans la langue arabe, que même il avait pour lui de l'admiration. Sur la foi de Tychsen, la plupart des partisans de Vella, pénétrés de la même conviction, virent en lui un orientaliste incomparable. Monseigneur Airoldi seul, tout en ayant l'air d'applaudir, attendait de nouvelles réponses, écrivait de nouveau à Tychsen, et retardait l'impression du premier tome du code martinien. Une correspondance suivie entre Airoldi et Tychsen, entre Tychsen et Vella, remplit toute l'année 1787, et le professeur de Rostock y parlait toujours avec respect du code et de son traducteur. Chacun sait, par les lettres qui furent publiées dans le temps, l'admiration de Tychsen pour Vella; il appelait le talent de celui-ci incomparable et presque divin, et en vint jusqu'à dire que ce que Vella ne pourrait *expliquer* de ce code, personne ne le pourrait.

L'année 1788, cependant, commença, et l'archevêque se rendit à Naples où, parmi ses occupations, celle de chercher avec les savants ce qu'on devait croire de l'authenticité du code martinien ne fût point négligée; il se fit, à cet effet, accompagner par le chanoine Grégorio. Mais pendant que ce prélat était à Naples, on envoya à Palerme et dans toute la Sicile un grand nombre de copies d'une lettre écrite en français par un certain Veillant à de Guignes, imprimée à Malte, le 30 mars 1788, dans laquelle on attaquait le code et l'on se moquait du traducteur Vella. Cette lettre fit grand bruit à Palerme, et dans toutes les sociétés l'on ne s'occupait que d'arabe, de Vella et de Veillant. Chacun d'abord reconnut que l'auteur d'une pareille épître n'était pas Français, parce qu'elle était remplie de fautes d'orthographe et de langue. Un journal français disait, à propos de cette lettre, qu'elle était écrite dans un langage français aussi barbare que celui des lettres arabes du manuscrit de St.-Martin; il est juste d'observer

que, tandis que chacun affirmait, en raison des fautes de langue, que cette lettre n'était pas d'un Français, le plus grand nombre croyait que celles de ce code, toutes barbares qu'elles étaient, avaient été écrites par les Arabes. Les hommes sont quelquefois bizarres et inconsidérés. Lorsque l'on fut à peu près certain que Veillant n'était ni Français, ni versé dans cette langue, on commença à chercher l'auteur de la lettre parmi nos concitoyens; et, après quelque incertitude, on le reconnut enfin dans le chanoine Gregorio, parce que dans le langage grec de Veillant on reconnut la traduction du chanoine. Alors la foule des partisans de Vella s'augmenta des ennemis de Grégorio, on l'accusa d'ingratitude envers Airoldi, et on demanda vengeance. Plusieurs lettres furent écrites de Palerme à Naples à Airoldi contre Grégorio, et quoique le prélat n'eût aperçu en ce chanoine aucun signe de ressentiment ou de dégoût, il retourna cependant au plus vite à Palerme, où il trouva publiée la réponse à la lettre de Veillant. Je ne sais, en vérité, si Grégorio en est l'auteur; mais il est certain qu'on y remarquait le langage habituel qu'il tenait avec ses amis. Peut-être aussi qu'un étranger avait pu l'entendre, recueillir ses arguments, et par bizarrerie les écrire et les faire imprimer à Malte. Quoi qu'il en soit, l'opinion étant que Grégorio en était l'auteur, on demanda avec instance la réponse, et quoique Airoldi écrivît de Naples qu'il ne voulait pas qu'on répondît à Veillant, la fureur était si grande, qu'il ne fut pas obéi. On choisit unanimement, pour faire la réponse, Jean, évangéliste de Blasi, qui, profondément affligé du jugement que Grégorio avait porté sur son histoire, accepta avec plaisir. Ce fut en vérité une chose risible de voir Vella fournir les matériaux, et Jean de Blasi, qui ne savait absolument rien de l'arabe, se faire écrivain. Dans la réponse, Grégorio ne fut point nommé, mais il était traité avec tant de détails et de méchanceté sous le

nom de Veillant, que chacun pouvait le reconnaître. Ces misérables ignoraient que leurs injures lui préparaient une nouvelle gloire et une honorable couronne. Cette réponse, privée de grâces et de savoir (1), satisfit jusqu'à un certain point les partisans de Vella et ils se tranquillisèrent; mais grande fut leur joie, et ils furent au comble du ravissement, quand deux lettres adressées par Tychsen à Torremuzza et à Vella arrivèrent. L'auteur s'était déja déclaré en faveur de Vella et du code martinien, en écrivant contre Veillant dans un journal de Hambourg; et, menaçant encore, il en faisait part aux amis Vella et Torremuzza. Il produisait en outre de nouveaux arguments et de nouvelles raisons contre Veillant, et finissait en comblant le très savant Vella d'éloges et de bénédictions. Ces lettres furent à l'instant publiées ici (2), et l'on n'entendait de tous côtés que des cris de joie. L'arabiste est Vella, l'imposteur est Veillant, disaient les écrivains; la cause est gagnée. Il n'y a point de doute qu'en ces faits il y avait de l'exaltation; mais, selon moi, ces personnes sont excusables. Olao Gérard Tychsen, qui jette des cris parmi les orientalistes, qui approuve le code et les caractères, qui bénit Vella, le défend publiquement contre ses ennemis, et met en péril son honneur, est une preuve qui semble non douteuse du talent de Vella aux yeux de ceux qui ne connaissent pas l'arabe; et si Vella sans l'assistance d'Airoldi n'eût pu traduire ces lettres, il est certain que sans l'approbation et le nom de Tychsen, ce

(1) En date du 15 juillet 1788, et porté pour titre: Opinion sur une lettre de L. de Veillant, émise par Alexis Aganippeo. Palerme, de l'imprimerie royale, 1788, in-8°.

(2) Doctissimo Domino Gabrieli Lancilotto Castello Principi Turrismutii-Rel., S. P. D., Olaus Gerhardus Tychsen. Panormi, typis regiis, 1788, in-4°. Summe reverendo et doctissimo Josepho Vella S. P. D., Olaus Gerhardus Tychsen. Panormi, typis regiis, 1788, in-4°.

code n'aurait pu paraître publiquement. Voilà pourquoi, si je ne me trompe, en ce commerce périlleux Vella fut l'entrepreneur et Tychsen le directeur occulte.

Les partisans de Vella, tranquilles et sûrs de la victoire, envoyèrent leurs bulletins officiels en Italie, où toute l'histoire de ces contestations fut imprimée. On renchérit sur l'importance du code, le mérite de Vella, l'insolence de Veillant, et la victoire remportée par Tychsen dans les feuilles publiques. Pendant cet intervalle ils ne firent aucune attention ni aux feuilles de Paris, ni à celles d'Allemagne. A Paris, de Guignes écrivait franchement que, parmi les grossièretés débitées par Veillant, on remarquait des réflexions judicieuses dignes d'être observées par les hommes de lettres siciliens; et, en parlant de Tychsen, il ajoutait qu'il paraissait ami dévoué de Vella, et qu'en le défendant il n'apportait aucunes preuves qui pussent rendre authentique le manuscrit arabe (1). Il faut soumettre, disait-il, le texte aux savants du pays qui connaissent l'arabe. Les hommes de lettres de Gottingue affichaient le chevalier Savère Landolina, qui était ami de Grégorio, et connaissait les raisons qu'il avait de douter de l'exactitude de la traduction et de l'*arabisme* de Vella: Landolina en écrivant à ces savants, leur manifestait ses doutes sur des impostures dont les monnaies produites par Vella fournissaient clairement les preuves. Cependant dans ces feuilles on *corrigiava* Veillant, on piquait Vella, et il fut même écrit que si l'abbé Vella voulait, pour se délasser, renouveler la scène d'Annio de Viterbe, il ne connaîtrait pas assez son siècle. Landolina écrivait en outre, tantôt à Vella et tantôt à Airoldi, pour leur faire part des doutes que proposait le fameux Christin Adler de Copenhague, demandant des éclaircissements, qu'il recevait soit de l'un,

(1) Journal des savants, 1788, pag. 798.

soit de l'autre; mais, malgré tout ce que ce chevalier put faire pour seconder les desseins de Grégorio et mettre au jour la vérité, ses peines furent inutiles. Le jugement de Tychsen avait un poids infini; et, sur la foi du professeur de Rostock, Airoldi, pressé, fit paraître en 1789 le premier volume du code diplomatique. Ce livre est précédé d'une savante préface de monseigneur Airoldi, dans laquelle il décrit savamment l'état incertain et décroissant de l'empire grec, ainsi que l'état, l'accroissement du pouvoir que les Arabes étendirent sur les plus vastes régions de la terre, et la manière avec laquelle, en faisant des descentes, ils conquirent la Sicile. Il donne ensuite les raisons qui, d'après le progrès des temps, ont fait connaître l'inexactitude des souvenirs relatifs à ces conquérants, et il nombre un par un tous les écrivains arabes, grecs ou latins, qui, en parlant faiblement de la Sicile, nous ont fourni quelques notions et des narrations imparfaites. Il démontre ainsi la nécessité de nouvelles et plus abondantes lumières, et voilà ce qu'il affirme nous être parvenu de mieux du code arabe dont il expose l'histoire et dont il décrit les travaux : pour raffermir la vérité, il s'efforce d'aplanir toutes les difficultés qui avaient été élevées jusqu'alors par de Guignes, Veillant, Assemani, ou par d'autres, sur ce code et sa traduction. Dans ses tableaux de la décadence de l'empire grec, ou même de l'éclat de celui des Arabes, on remarque une maturité de jugement et de grandes pensées. En comptant ces écrivains dont les Arabes en Sicile firent mention, il montre une parfaite érudition et un grand savoir; mais on aperçoit une facilité artificieuse à lever les doutes, talent propre de ce prélat, qui était très-habile et très-adroit pour arranger et accommoder les choses. Tychsen appelle cette préface le prologue de Galeato. Il déclare Veillant totalement vaincu, et, ne tarissant pas sur les éloges qu'il donne au code, il encourage Airoldi et Vella à con-

tinuer avec persévérance cette belle et utile entreprise. Ce premier volume fut accueilli avec grand plaisir, à cause de la nouveauté du style et de la chose en *Isvevia*. On essaya de le traduire en allemand, et plusieurs se proposèrent de fondre en corps d'histoire ce volume de lettres qui fut ainsi continué jusqu'au sixième volume, y compris les annotations et les discours d'Airoldi (1). Mais les hommes de lettres ne s'occupèrent plus du code martinien, et ne perdirent plus le temps à en discuter l'authenticité, parce que le grand évènement de la révolution française occupa tous les esprits et leur fit perdre de vue ces investigations arabes. Pendant qu'on publiait ce code, Grégorio et Vella continuaient à être en opposition d'esprit et de méthode sur de nouveaux ouvrages arabes.

Vella, dont l'ambition était d'obtenir une abbaye, devint impatient et presque fou lors de la publication de la lettre de Veillant. Il est certain que si on eût dévoilé son imposture, il aurait perdu aussitôt toutes ses espérances, le fruit de ses peines, et un travail de plusieurs années; c'est pourquoi il écrivait continuellement à Airoldi, à Naples, tantôt pour qu'il lui fît obtenir l'abbaye de Roccamadore, tantôt la direction du chant de la chapelle royale du palais, et tantôt le brevet de l'ordre de Jérusalem, au moyen d'une lettre de recommandation du roi pour le grand maître de cet ordre : mais Airoldi, à ce qu'il paraît, ne satisfit pas à ses demandes, et au lieu de lui donner pour récompense une abbaye, il le réservait à de nouveaux travaux, puisqu'il se proposait de l'envoyer à Maroc avec trois jeunes gens pour *reprendre*

(1) Code diplomatique de Sicile sous le gouvernement des Arabes, publié par Alphonse Airoldi, archevêque d'*Eraclea*, juge de la légation apostolique et de la monarchie du royaume de Sicile. Palerme, de l'imprimerie royale, 1789-1792. — VI vol. in-4°.

les manuscrits de la bibliothèque de Fez et chércher dans diverses contrées de l'Afrique les codes qui pouvaient apporter des lumières sur l'histoire de Sicile (1). Mais plus Airoldi s'éloignait de son protégé, et plus Vella se faisait remarquer par des actions bizarres : il écrivit même à ce prélat que si le roi lui donnait une abbaye, il entreprendrait à ses frais ce voyage, et se chargerait des jeunes gens qui devaient l'accompagner. Voyant enfin l'inutilité de ses manœuvres auprès d'Airoldi, pour faire fortune et pour parvenir à son but, il imagina de fabriquer un nouveau code (2) qui traitât des prérogatives et des droits de la couronne de Sicile du temps des Arabes et des princes Normands. Il avait tout préparé pour cet ouvrage, et au moyen d'une correspondance suivie avec Maroc et l'ambassadeur de ce royaume, il obtenait les papiers et les monnaies qu'il désirait. Le style était déja arrêté, c'était l'épistolaire; la langue maltaise était la seule employée, et le complaisant Tychsen était encore ici reconnu. Il commença ensuite sa nouvelle correspondance entre Robert Guiscard, le comte Roger et le roi Roger, d'une part, et les sultans d'Égypte de l'autre; il donna à cette correspondance la durée de 45 ans et le nom de conseil d'Égypte (3), pour

(1) Ce projet d'Airoldi fut approuvé par le roi, le 4 mai 1789, et il fut assigné mille onces; c'est-à-dire 400 pour Vella, 150 pour chacun des jeunes gens, et 150 pour les interprètes.

(2) Vella commença véritablement à parler du conseil d'Égypte à Monseigneur Airoldi, pour l'engager à le protéger; mais bientôt après il ne lui en parla plus. Airoldi lui ayant demandé ce qu'il avait découvert sur ce code, Vella lui répondit qu'il l'avait fait venir de Maroc, et qu'il voulait en avoir tout le mérite.

(3) Livre du conseil d'Égypte, traduit par Joseph Vella, chapelain de l'ordre sacré de Jérusalem, abbé de Saint-Pancrace. Palerme, de l'imprimerie royale, 1793, tom. I, in-folio.

différer du code martinien, qu'il avait appelé conseil de Sicile. Ainsi tout était épistolaire, tout diplomatique et tout original. L'ouvrage étant destiné à lui procurer une abbaye ou quelqu'autre avantage, on s'imagine aisément que dans ce nouveau code Vella versait à pleines mains de nombreuses et immenses prérogatives à l'avantage de la couronne royale de ces anciens temps. Il y introduisit deux législations; l'une avait principalement pour objet les moulins, les fleuves, les cours d'eau, les poissons de toute espèce, les chasses, les forêts et plusieurs droits y relatifs et contraires aux usages du temps; l'autre réservait aux seuls chefs de cette monarchie tous les apanages et priviléges de la féodalité. Les droits suprêmes de la royauté, dit Vella dans la dédicace au roi, ne sont amplement détaillés que dans ce code. Il n'y a aucun doute historique que par ses lettres et en peu de mots il n'aplanisse et n'éclaircisse; c'est pourquoi la descendance de Robert et de Roger est illustrée par de nouveaux faits, et le pitoyable procès sur le pouvoir de la ville de Bénévent s'y trouve décrit avec détail et avec plus de dignité pour la couronne royale. J'ignore où et comment l'ignorant Vella a pu prendre ces notions sur la suprême royauté, ainsi que les autres faits historiques. Il est certain cependant qu'à cette époque on ne parlait à Palerme que des droits enlevés à la couronne par les barons; de moulins, de fleuves et autres droits féodaux. Vella ne fit que reproduire les droits, déja connus et en usage du temps des Arabes et des Normands, droits que le fisc regardait comme usurpés et comme devant retourner à la couronne. Pour arranger comme il le fit un code des droits royaux, il lui avait suffi d'entendre dans les sociétés les diverses opinions et controverses qui s'y élevaient sans cesse, et il n'avait eu besoin que de converser avec Airoldi, pour connaître les prérogatives de nos princes dans les matières religieuses, puisque le soin

particulier qu'apportait ce prélat dans ses fonctions de légat apostolique était de défendre et maintenir intactes ces prérogatives, pour lesquelles souvent il faisait de savantes remontrances. Cependant les connaissances de Vella s'étaient étendues; il fréquentait des hommes instruits, avait un accès facile près des gouverneurs, et suivant le besoin qu'il pouvait en avoir, il lisait, écoutait avec soin, interrogeait et recueillait souvent des notions utiles à ses vues. Il écrivit d'abord le conseil d'Égypte en langue vulgaire, et ensuite le traduisit, selon son usage, en arabe ou pour mieux dire en maltais; et, pour colorer le mensonge, il disait qu'une copie de ce code lui avait été envoyée de Maroc, et correspondit à ce sujet, par ses amis, avec un moine maltais de St.-François, nommé Joseph Camilleri, à qui il avait fait connaître les caractères arabes; mais il ne put écrire, comme il le devait, sur du papier maroquin, et commit une imprudence en faisant écrire cette copie par ce moine sur du papier de Gênes, portant le nom de *Fabiani*, fabricant génois. Vella jouissait déja d'un si grand crédit et d'une telle réputation, que personne ne se méfiait de lui ni de son talent; on ne voulait pas même examiner un code qui était d'un si grand intérêt pour le fisc; Airoldi n'y prit aucune part, et dans la crainte qu'un autre n'en retirât quelqu'avantage, Vella travaillait seul, et montrait seulement son ouvrage à François Carelli Conversana, alors secrétaire du gouvernement, par la protection duquel il espérait obtenir l'abbaye tant désirée. Lorsque la traduction du conseil d'Égypte fut terminée, il se rendit à Naples, et se présenta devant le roi, avec une assurance et des manières tout-à-fait extraordinaires. Il salua le roi ainsi que faisaient les émirs en écrivant aux califes, c'est-à-dire en baisant, prosterné sur la poussière, les mains de Sa Majesté. Il lui présenta le conseil d'Égypte, ouvrage de sa pure imagination, et lui remit un

anneau sur lequel il y avait des caractères arabes, qui, selon lui, indiquaient que c'était le propre anneau du comte Roger. Malgré ce tissu de mensonges, vraiment dignes de punition, cet homme artificieux avait su tellement colorer ses impostures, qu'elles lui valurent d'abord une riche abbaye, et bientôt après une pension annuelle de cent onces sur l'archevêché de Palerme.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

LIVRE PREMIER.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.



